

EN ILE-DE-FRANCE

Aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties



IRAQ
Sanctions assouplies par l'ONU. Reportage à Bagdad p. 2

CUBA
Carter plaide en direct pour la démocratie p. 4

FIAT
L'Italie s'inquiète de l'après-Agnelli p. 17

JUDO
Championnats d'Europe en Slovénie p. 23

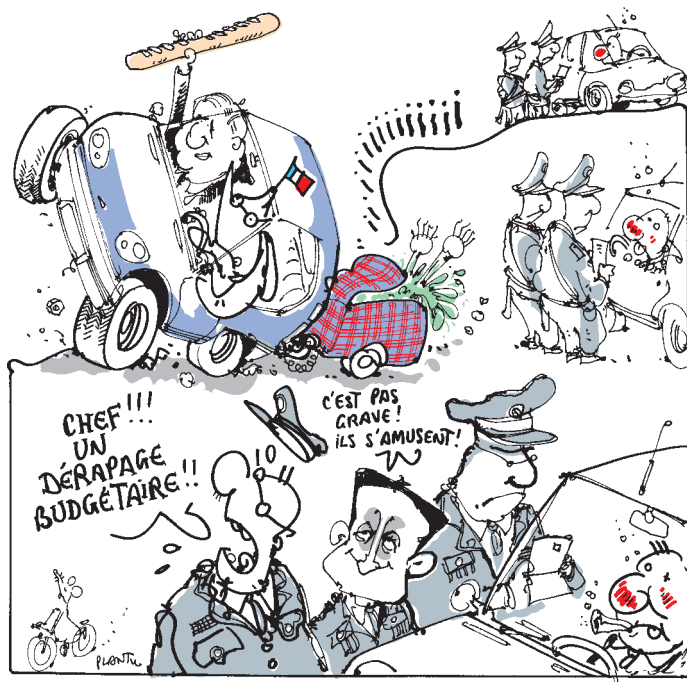
PORTRAIT
Benedikt Taschen, la révolution du livre illustré p. 13

International.....	2	Entreprises.....	17
Union européenne.....	5	Communication.....	20
France.....	6	Marchés.....	21
Société.....	9	Aujourd'hui.....	23
Carnet.....	11	Immobilier.....	26
Abonnements.....	11	Météorologie-Jeux.....	27
Régions.....	12	Culture.....	28
Horizons.....	13	Radio-Télévision.....	33

Europe : Chirac sous surveillance

La Commission et l'Allemagne appellent la France au respect de ses engagements budgétaires

L'EUROPE s'inquiète : elle reproche à Jacques Chirac d'envisager de reporter de trois ans - de 2004 à 2007 - son engagement à atteindre l'équilibre des comptes publics de la France. La Commission européenne redoute que la réalisation de son programme présidentiel ne permette pas d'effacer les déficits dans les délais. Le ministre des finances allemand, Hans Eichel, affirme qu'il ne « *lèverait pas le petit doigt* » pour soutenir la France, ce qui contribuerait à « *affaiblir le pacte de stabilité et de croissance* ». Le Medef aussi réclame « *le retour le plus rapide à l'équilibre des finances publiques* ». Comment concilier la baisse promise des impôts, la réduction à 5,5 % de la TVA sur la restauration - décision soumise à l'autorisation de Bruxelles - et les dépenses nouvelles pour la sécurité avec l'obligation d'avoir en 2004 un budget en équilibre ? La politique mise en œuvre par Jean-Pierre Raffarin est sous surveillance de l'Union.



► Les pressions de Bruxelles, de l'Allemagne et du Medef pour que la France réduise ses déficits

► Le rôle de Raffarin dans les législatives

► Perben s'engage à ne pas intervenir dans les « affaires politico-financières »

► Le cas Donnedieu de Vabres

Lire pages 6 à 9 et notre éditorial page 16

L'assassinat de Pim Fortuyn pèse sur les élections aux Pays-Bas

PRÈS DE 12 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes, mercredi 15 mai, aux Pays-Bas pour désigner leurs 150 députés à la Chambre basse du Parlement. Le score de la droite populiste de la Liste Pim Fortuyn (LPF), du nom du dirigeant assassiné le 6 mai, était l'un des principaux enjeux du scrutin. Selon les sondages, ce mouvement, fondé il y a trois mois et qui a fait de l'arrêt de l'immigration son cheval de bataille, pourrait faire une entrée massive au Parlement et participer à une coalition de droite.

Le meurtre de Pim Fortuyn avait suscité une vague d'émotion dans tout le pays. Le meurtrier, un activiste de la cause animale âgé de 32 ans, refuse de parler aux enquêteurs.

Lire pages et 15

La culture selon Jean-Jacques Aillagon

DANS UN entretien au Monde, le nouveau ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, expose l'idée qu'il se fait de son domaine. Alors que s'ouvre le Festival de Cannes, il s'inquiète pour l'avenir du financement de la production cinématographique et affirme : « *Il n'est pas question que Canal+ se dérobe à ses obligations* ». Il remarque que le rachat éventuel de Vivendi Universal par un groupe étranger aurait des « *conséquences incalculables* » et que les pouvoirs publics devraient « *entraîner ou contrôler cette cession* ». S'il apparaissait, précise-t-il, « *que Canal+ était devenu une entreprise*



étrangère, elle encourrait une sanction pénale ». Il estime aussi que le service public de la télévision « *n'a rien à gagner à vouloir concurrencer le privé sur un terrain où il sera toujours perdant* » et qu'il devrait être, « *avec l'école, l'un des principaux outils d'accès à la culture* ».

Dans nos pages Culture, le défi lancé à Hollywood par Woody Allen, cinéaste aveugle dans son dernier film, *Hollywood Ending*, et le portrait de George Lucas, qui présente à Cannes le deuxième épisode de la nouvelle trilogie de *La Guerre des étoiles*.

Lire pages 28 à 32

FESTIVAL DE CANNES

David Lynch, entretien à Mulholland Drive



LA 55^e ÉDITION du Festival international du film de Cannes débute mercredi 15 mai. Le Monde lui consacre un supplément avec, en introduction, un entretien avec le cinéaste américain David Lynch, président du jury. L'auteur de *Mulholland Drive* dit notamment son bonheur de découvrir la nouvelle version de *Play Time*, de Jacques Tati, sur écran géant. Images du Proche-Orient et avènement de la projection numérique. Notre supplément

Les « shérifs bleus » autrichiens descendent dans les rues de Graz

GRAZ de notre envoyée spéciale

Ils ne portent pas de colt à la ceinture - du moins pas encore. Mais ils ont un uniforme : une casquette de base-ball et un polo bleu horizon, frappés de l'écusson rouge et blanc de l'Union des citoyens pour la protection et la sécurité, une association fondée le 7 mai à Graz, la capitale de la Styrie.

Lundi, après une formation accélérée, les quinze premiers volontaires de la « milice citoyenne » ont fait leur apparition dans un quartier sensible de la ville, équipés de téléphones cellulaires et de caméras vidéo afin de pouvoir filmer en flagrant délit d'éventuels auteurs de troubles : trafiquants de drogue à l'affût des sorties d'école, cyclistes roulant sur le trottoir, ou vandales en train de taguer un monument. Loin de rassurer la population, leur présence a provoqué une levée de boucliers, notamment parmi les enseignants, les parents et les élèves du lycée bilingue de Graz, le GIBS, que les miliciens voudraient « protéger » contre leur gré. « *Ces gens-*

là sont des gros bras, on a peur rien qu'à les voir. Leur chef est un officier de l'armée qui est aussi membre de la Kameradschaft IV, une amicale d'anciens SS! », proteste Klaus Friedrich, 17 ans, le porte-parole des lycéens. « *Nous n'avons pas plus de problèmes de drogue que d'autres dans cette ville, mais maintenant la milice nous a collé cette réputation.* »

De leur propre aveu, les « shérifs bleus » avaient choisi de patrouiller devant le GIBS à cause de son emplacement « stratégique », à deux pas de la Lendplatz, qui passe pour le repaire des dealers africains. On ne s'en douterait guère, quand on voit les buveurs de bon vin styrien paisiblement attablés sous les marronniers en fleur. « *Cette image idyllique est trompeuse, nous avons ici des milliers de trafiquants de drogue, et seulement douze policiers spécialisés qui ne peuvent suffire à la tâche* », assure Alexander Lozinsek, 36 ans, conseiller municipal FPÖ, détective privé et cheville ouvrière de la milice citoyenne. Selon lui, Graz est devenue l'une des portes d'entrée en Europe de l'Ouest des stupéfiants

en provenance des Balkans ou d'Afghanistan. La municipalité de gauche dénonce les manœuvres cousues de fil blanc de la droite populiste : « *Notre élection municipale, en janvier 2003, sera un baromètre, puisque Graz est la deuxième ville d'Autriche. Le FPÖ (qui avait recueilli 26,8 % des voix au dernier scrutin local, en 1998), a des sondages catastrophiques, de l'ordre de 8 % à 10 %, et cherche à se remettre en selle avec un thème sécuritaire, explique Walter Ferk, candidat social-démocrate à la mairie. Or 90 % des trois mille Africains qui vivent ici ne posent aucun problème.* »

Mais bien des habitants n'apprécient pas la politique libérale du maire sortant, qui a créé un « conseil des étrangers » où sont représentés les immigrés. Jörg Haider l'avait déjà dit lors d'un meeting, il y a quatre ans : « *Il y a trop d'Africains à Graz.* » Et le FPÖ, qui subventionne cette milice « non partisane », espère que le modèle fera école dans le reste de l'Europe.

Joëlle Stolz

VOYAGES

La Corée des palais endormis



AVANT le tumulte du Mondial de football, voyage dans la sérénité des temples bouddhiques. Lire pages 24-25

POINT DE VUE

Raffarin au fournil par Steven L. Kaplan

LA FÊTE DU PAIN, cette semaine, nous invite à réfléchir sur le poids énorme de cet aliment dans l'expérience française. L'insécurité n'était pas moins l'obsession des Français ordinaires hier qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais jusqu'au milieu du XIX^e siècle, sinon au-delà, il s'agissait non de la (micro-)violence quotidienne, mais de la cherté chronique du pain dans une structure de pénurie et de la peur d'en manquer.

Cristallisant tous les sentiments d'insécurité, le pain était la ration de survie de la plupart des gens, qui tiraient de lui le gros de leurs calories, l'espérance du salut à travers le corps du Christ et l'ultime source de la légitimité du pouvoir. Chaque fois que l'insécurité devenait insupporta-

ble, engendrant une grave crise de subsistance, le peuple se tournait vers le Prince nourricier et l'Etat. Quand des milliers de femmes marchaient sur Versailles en pleine disette le 5 octobre 1789, c'était pour ramener à Paris Louis XVI et sa femme : « *Le boulanger, la boulangère et le petit mitron.* »

Les Français ne sont plus tenus par le pain, mais ils y tiennent toujours. Ils ne lui sont plus attachés par « *les cordes de la Nécessité* » (Pascal), mais par « *les cordes de l'Imagination* ». Ils en mangent infiniment moins qu'avant, mais ils ont du mal à concevoir un vrai repas sans pain. La mémoire du pain, des bons et des mauvais jours, est inscrite dans leur mémoire collective comme les incisions gravées dans le bou-

langer juste avant la cuisson pour lui assurer un bel aspect et un développement harmonieux. Une personne sans malice est « *bonne comme pain* ».

Souvent, au moment des élections, « *on promet plus de beurre que de pain* », une campagne ennuyeuse est « *longue comme un jour sans pain* », certains électeurs aux extrêmes croient que « *pain coupé n'a pas de maître* », les gagnants devraient craindre de « *manger leur pain blanc le premier* ».

Lire la suite page 14

STEVEN L. KAPLAN est professeur d'histoire européenne à l'université Cornell.

CHÂTEAU DE VERSAILLES

Les Grandes Eaux Musicales

Saison 2002 Le samedi 30 mars

Tous les dimanches > du 31 mars au 6 octobre

Tous les samedis > du 5 juillet au 28 septembre

> les 8 et 9 mai

> le 15 août

RESERVATION FNAC : 0 892 701 892 *
INFORMATION : 01 30 63 78 88
Billetterie sur place

* (0,34 € le minute)

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mardi 14 mai, **À L'UNANIMITÉ** une résolution assouplissant le régime des sanctions imposé à l'Irak après l'invasion par son armée du Koweït en août 1990. La résolution 1409

doit permettre au gouvernement irakien d'importer plus facilement qu'à l'heure actuelle des **PRODUITS À USAGE CIVIL**, une liste révisée d'articles sujets à examen énumérant par ailleurs tous les produits pouvant

avoir une utilisation militaire qui restent soumis à une **STRICTE INSPECTION** de l'ONU. Les Etats-Unis estiment que cette résolution est « *un pas en avant* ». A Bagdad, **LA POPULATION** semble persuadée que les

Etats-Unis mettront à exécution leur menace contre le régime, à propos duquel nul n'accepte d'engager une discussion. Le fossé est grand qui sépare la minorité de nantis de la majorité de la population.

Les Nations unies assouplissent les sanctions contre l'Irak

Par une résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité vise à priver le régime de Saddam Hussein de « l'argument humanitaire », qui consistait à imputer à l'ONU les souffrances des civils. Bagdad dénonce « un nouvel harcèlement du peuple irakien »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mardi 14 mai, une nouvelle résolution qui introduit d'importantes modifications au régime des sanctions économiques imposées à l'Irak depuis l'invasion du Koweït en août 1990. Le dossier irakien ayant toujours suscité des divisions parmi les cinq grandes puissances membres permanents du Conseil, le seul fait que la réso-

lution 1409 ait été adoptée à l'unanimité est en soi un événement. Fruit de plusieurs mois de négociations, ce document, long et complexe, prive Bagdad de « l'argument humanitaire », puisqu'il est désormais autorisé à importer librement tous les produits à usage civil, qui ne figurent pas sur une liste révisée de biens pouvant avoir une utilisation militaire et dont l'importation reste soumise à inspection.

Les Etats-Unis, qui ont bloqué plus de 5 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros) de contrats conclus par Bagdad avec des entreprises étrangères, ne devraient plus avoir désormais la possibilité de le faire. Un des principaux bénéficiaires du nouveau régime sera la Russie, dont plus de 750 millions de dollars de produits destinés à l'Irak sont actuellement bloqués par Washington au sein du Comité des sanctions de l'ONU. « C'est le prix

du changement de position de Moscou envers l'Irak ! », ironise un diplomate américain. Pour l'heure, cette nouvelle résolution reste théorique, en raison notamment de l'interruption par l'Irak pendant trente jours de ses exportations de pétrole. De ce fait, les caisses du programme humanitaire de l'ONU en Irak sont vides. A en croire Benon Sevan, chargé du programme « Pétrole contre nourriture », il n'y a de l'argent que pour les « besoins humanitaires les plus urgents ».

Pour les Etats-Unis, le vote du Conseil de sécurité est un « pas en avant ». Il n'en demeure pas moins que la réforme du système des sanctions n'est qu'une partie de ce qu'avait proposé le secrétaire d'Etat américain. Colin Powell souhaitait également limiter la contrebande du pétrole irakien, qui rapporte plus de 2 milliards de dollars par an à Bagdad et établir une sorte de cordon sanitaire autour de l'Irak pour empêcher l'importation de biens militaires. Ces deux volets du projet américain ont échoué faute de coopération des voisins de l'Irak. L'un de ces pays, la Syrie, membre non permanent du Conseil de sécurité, a d'ailleurs tenté d'introduire dans la réso-

lution 1409, quelques amendements favorables à l'Irak. En vain.

Damas souhaitait notamment inclure la notion de légitime défense, par une référence à l'article 51 de la Charte. L'Irak a le droit de se procurer des armes pour « assurer son autodéfense », a plaidé l'ambas-



« Il est évident qu'un dictateur comme Saddam Hussein va continuer à améliorer ses capacités militaires »
DONALD RUMSFELD

sadeur de Syrie, Mikhaïl Wehbe, qui a néanmoins voté en faveur de la résolution, afin de « souligner l'unité du Conseil ». Son homologue irakien, Mohammad Al-Douri a été plus critique et dénoncé « un nouveau harcèlement du peuple irakien ». Il s'est toutefois abstenu de dire si Bagdad appliquerait la résolution 1409.

La modification des sanctions n'empêchera pas l'Irak d'acquérir du matériel militaire, a estimé le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld. « Ce n'est pas un secret que l'Irak a un appétit pour les armes de destruction massi-

ves et les capacités militaires. Il est évident qu'un dictateur déterminé comme Saddam Hussein va continuer à améliorer ses capacités militaires comme il l'a fait au cours des derniers mois », a déclaré M. Rumsfeld. Cet avis est partagé par un diplomate britannique à l'ONU, qui ne se félicite pas moins de l'adoption de la résolution 1409, parce que, dit-il « nous étions en train de perdre, depuis des années déjà, la guerre de relations publiques car Bagdad nous accusait, avec succès, d'être responsables des misères de sa population et nous étions devenus, aux yeux de notre propre opinion publique, des monstres ». « L'Irak doit savoir que lorsque ses pourparlers [avec l'ONU] prendront fin les missiles vont tomber, que Bagdad accepte, ou non, le retour des inspecteurs » du désarmement de l'ONU.

L'Irak a récemment renoué le dialogue avec l'ONU à ce dernier sujet, mais il continue de laisser entendre, implicitement, qu'il n'accepterait le retour des inspecteurs qu'à la condition que cessent les menaces américaines contre le régime de Saddam Hussein.

Afsané Bassir Pour

Les principaux points de la résolution 1409

Voici les principales dispositions de la résolution 1409 relative à l'Irak, adoptée, mardi 14 mai, par le Conseil de sécurité de l'ONU :

- **Le programme « Pétrole contre nourriture »** établi en décembre 1996 reste en place.
- **Une nouvelle liste de produits** sujets à examen et les procédures révisées relatives à son application entrent en vigueur le 30 mai 2002.
- **L'embargo sur les exportations d'armes** à destination de l'Irak reste en place. Tous les biens qui ne sont pas sur la liste d'articles sujets à examen (*goods review list-GRL*) peuvent être librement

vendus ou procurés à l'Irak, après approbation du Bureau chargé du programme Irak (BPI). Les produits figurant sur la GRL peuvent être vendus à l'Irak après approbation du Conseil de sécurité.

- **Le Conseil de sécurité** procédera régulièrement à un examen approfondi de la liste, le premier devant être fait dans les 180 jours après le rapport du secrétaire général de l'ONU.

- **Chaque demande d'expédition** de produits vers l'Irak doit être adressée avec toutes les spécifications techniques à l'ONU, qui l'examinera et l'enregistrera dans les 10 jours ouvrables.

L'ONU peut demander des informations supplémentaires et, si elles ne sont pas fournies dans les 90 jours, décider de ne pas donner suite à la demande qui, au bout d'une nouvelle période de 90 jours, sera considérée comme caduque.

- **Les demandes seront également examinées** par la commission de l'ONU pour le contrôle, la vérification et l'inspection (Unmovic) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et, à moins d'une décision dans les dix jours de ces deux organismes, considérées comme approuvées.

A Bagdad, dans le huis clos de l'embargo : « On a eu les bombes du père. On aura celles du fils »

BAGDAD

de notre envoyé spécial

Nidhal (« combat »), Nassir (« victorieux »), et Moudjahed (« combattant »), ces trois jeunes Bagdadis

REPORTAGE

Pérégrinations dans la capitale d'Haroun Al-Rachid sous embargo

qui portent des prénoms marqués par la ruineuse guerre que leur pays a menée contre l'Iran entre 1980 et 1988 sont appelés sous les drapeaux ce 1^{er} juillet. Duré de service militaire : trois ans pour les deux premiers, dix-huit mois pour le troisième, étudiant. Soldats, ils se doutent bien qu'ils risquent d'être confrontés à d'éventuelles opérations militaires contre l'Irak. « L'Amérique va

nous frapper, c'est certain. On ne sait pas quand, c'est tout », dit Moudjahed, 23 ans, étudiant en sciences économiques, calme et résigné comme un bon musulman. « Accomplir son devoir sacré pour le pays, c'est un grand honneur. J'attends juillet avec impatience », confie-t-il, tout en jouant un air gai sur son oud, le luth arabe.

Dans la petite boutique d'instruments de musique, située sous les arcades ombragées de la rue Al-Rachid, au cœur du vieux Bagdad, tous les après-midi, Moudjahed et un de ses copains de la fac viennent remplacer le patron parti donner des cours de musique à domicile. Lunettes rondes, petite houppe plaquée par du gel de contrebande, chemisette à petits carreaux et pantalon sombre à pinces repassé avec soin : Moudjahed ressemble à ces étudiants sages des séries américaines sous-titrées en arabe que la chaîne jeunesse de la télévision irakienne diffuse à volonté. Cet amateur de grande

musique arabe n'est même pas amer quand il conclut : « L'administration américaine ne va pas nous lâcher. On a eu les bombes du père. On aura celles du fils, ils nous ont fait la promesse, ils vont la tenir. »

Au pays de Haroun Al-Rachid, dans la rue même qui porte le nom du calife des Mille et Une Nuits, on se rend pour différentes raisons dans cette boutique sans âge. Le plus souvent, on y vient pour écouter de la musique arabe classique jouée par des amateurs et des professionnels de passage, ou pour faire réparer un instrument, ou enfin pour prendre des cours. « Une fois par siècle », plaisante Moudjahed, arrive « un vrai client providentiel »...

« ÉVITONS LES PROBLÈMES »

En vitrine, un accordéon chinois à 45 000 dinars (27 euros), une vieille mandoline italienne à 75 000 dinars, et enfin le joyau du magasin : un oud fabriqué par M'hamed Fadhel, un des luthiers les plus célèbres dans le monde arabo-musulman, toujours en activité dans son vieux atelier à Bagdad.

Dans le huis clos de l'embargo, le Bagdad d'aujourd'hui fête le 65^e anniversaire « du leader adoré par tous les Irakiens ». Onze ans après la guerre du Golfe, les ponts ont été reconstruits, l'électricité rétablie. Dans les grandes artères, mille feux brillent pour éclairer les statues du « dirigeant suprême » et les banderoles qui chantent ses louanges : « Saddam, la plus belle mélodie de l'Irak et sa voix sublime », « Saddam,

l'épine dans les yeux du sionisme », « Saddam, le soleil des Arabes »...

En remontant la rue commerçante Al-Saadouna en compagnie de Nassir, 21 ans, impossible de tenter une discussion sur le président irakien : « Évitez les problèmes », dit simplement le jeune homme, actuellement au chômage, pour évacuer la question. Au passage, Nassir raconte l'histoire d'un ami de quartier qui avait

« Il n'arrêtait pas de dire qu'il regrettrait de dire n'importe quoi quand il buvait. Mais, au bout de deux reprises, on était obligé de le signaler à la police... » On ne saura jamais en quoi consistait ce « n'importe quoi » qui a envoyé un « type névrosé » au bain. Au centre-ville, la rue qui longe le Tigre porte le nom d'Abou Nawas, célèbre poète à la cour du calife Haroun, connu pour avoir chanté les

regroupent. La tante de Nassir revient d'un voyage de dix jours à Damas, cela faisait cinq ans qu'elle n'y était pas allée : « Quel beau pays ! Bagdad, c'était comme ça avant, animé la nuit, paisible le jour, avec plein d'étrangers de partout dans les rues joyeuses », dit-elle avec nostalgie. De la Syrie, elle a ramené des tissus pour les revendre et des gâteaux d'Alep pour la famille. Nassir n'a pas travaillé cette semaine, mais il a une bonne excuse pour éviter les foudres de sa mère : « Je suis le seul assistant de mon patron, qui répare les appareils des cabinets dentaires. Ce n'est pas le travail qui manque, ce sont les dentistes qui n'ont pas assez d'argent pour nous payer. »

L'OURS ET LA TORTUE

Bagdad après minuit, dans le quartier riche d'Al-Arassates (« les mariés »). Le quartier « top », disent les Bagdadis. Nidhal, 19 ans, vient de fermer la « laundry », la laverie où il est employé depuis deux ans. Il y travaille sept jours sur sept, de 10 heures à 23 heures, « pour un salaire mensuel de 50 dollars ». Son frère Mountaha, 17 ans, qui travaille le matin, avant d'aller au lycée, sur un marché de fruits et légumes, aide aussi à payer le loyer.

« Cette année, il passe le bac, et il a intérêt à le décrocher », dit Nidhal, qui compte sur son jeune frère pour le remplacer au magasin. Du balcon, Nidhal voit défiler toutes sortes de voitures conduites par les enfants de la nomenclature irakienne et de nouveaux hommes d'affaires. Des Chevrolet canadiennes aux Volga russes, chaque voiture a son surnom dans les rues de Bagdad : « eddoub » (l'ours) pour la Mercedes des années 90 ; « al-watt-watt » (la chauve-souris) pour la BMW dernier modèle ; Nidhal, lui, se contente d'une « solhoufa » (la tortue), vieille Volkswagen « Coccinelle » de son cousin, qu'il récupère quand il est en congé, une fois par mois.

Nidhal sait que la jeunesse qui s'amuse dans ce quartier n'ira pas, comme lui, accomplir le service militaire. Une loi permet de se faire dispenser de ses obligations nationales moyennant la somme de 1,5 million de dinars. Pour Nidhal, qui ne compte plus qu'en dollars américains, c'est vite vu : « Je n'aurai jamais les sept ou huit feuilles avant cet été » (une « feuille » : un billet de 100 dollars). Devant cet état de fait implacable, Nidhal, entre fier et résignation, préfère parler d'une autre injustice, plus facile à exprimer : « Le vrai problème, c'est que l'Amérique nous déteste viscéralement. »

T. H.

Tewfik Hakem

TROISIÈMES CYCLES

EXPERTISE INFORMATIQUE 9 MASTERS SPÉCIALISÉS

- **Pôle Informatique pour le décideur**
 - Master "Informatique Financière"
 - Master "Management et Informatique"
 - Master "Décisions e-Stratégies de l'Entreprise"
- **Pôle Nouvelles Technologies de l'Information**
 - Master "Nouvelles Technologies Numériques"
 - Master "Réseaux Haut débit"
 - Master "Technologies Wireless"
- **Pôle "Systèmes Informatiques"**
 - Master "Sécurité Informatique"
 - Master "Systèmes d'Information d'Entreprise"
 - Master "Traçabilité et Logistique"

EPITA PARIS SUD MASTERS
14-16, rue Voltaire • 94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex
Tél. 01 44 08 01 01 • M° Porte d'Italie • e-mail : masters@epita.fr

www.masters.epita.fr

Le retour de Peter Arnett, ex-vedette de CNN

BAGDAD

de notre envoyé spécial

Le reporter-vedette américain Peter Arnett, célèbre pour avoir été l'unique journaliste autorisé par le régime de Saddam Hussein à rester à Bagdad durant la guerre du Golfe, est de retour dans la capitale irakienne. Tout le monde se souvient comment CNN, la chaîne de télévision américaine lancée par Ted Turner, a su profiter de ce monopole de guerre pour s'imposer aux yeux du monde et inventer une nouvelle manière de mettre en scène les conflits de la planète. Le rôle joué par Peter Arnett, niché à la terrasse de l'Hôtel Al-Rachid et surfant entre censure militaire et logique commerciale, a été considérable.

Aujourd'hui, en revoyant le même Peter Arnett déambuler entre les Hôtels Palestine (ex-Méridien) et Al-Rachid, les étrangers présents à Bagdad en ont conclu que les nouvelles frappes américaines étaient imminentes. Onze ans plus tard, les ingrédients et les protagonistes de l'opération « Tempête du désert » sont réunis pour une suite annoncée : Saddam, Bush père derrière Bush Jr, prêt à en découdre avec l'« Etat voyou » de l'« axe du Mal », et l'inamovible Tarek Aziz...

Bref, il ne manquait plus que Peter Arnett... et le

voici justement qui prend son petit déjeuner à l'Hôtel Palestine : « Je ne travaille plus pour CNN. Après un désaccord profond à propos d'une émission que je voulais produire, j'ai dû quitter la chaîne. Aujourd'hui, je travaille pour BNN [Broadcast News Network], une chaîne du câble américain installée à New York... »

Une deuxième tasse de café, et la discussion dérive dans une direction inattendue. Ce n'est plus « Tempête du désert, le retour » contre « La mère de toutes les batailles, bis », mais BNN contre CNN, la guerre des chaînes. Le temps de laisser Peter Arnett dire tout le mal qu'il pense de CNN, et la discussion reprend sur Bagdad : « Je suis là pour suivre des gens que j'ai connus il y a onze ans, deux familles dont les enfants ont grandi, les protagonistes de la guerre, les survivants des bombardements. Si, dans six mois, l'Amérique attaque l'Irak, je ne sais pas comment les Irakiens vont réagir. Ils auront tellement peur de perdre leurs privilèges, pour certains, et leur honneur, pour d'autres, que, si on ne les convainc pas d'abord de quoi sera fait l'après-Saddam et en quoi il sera meilleur, ils se battront jusqu'au bout. »

M. Arafat doit faire face à une contestation au sein de la population palestinienne

« Remontée en flèche » durant l'opération israélienne « Mur de protection », la popularité du chef de l'Autorité palestinienne risque de s'éroder au fil des semaines

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A Gaza, dans le quartier résidentiel de Rimal, un portrait du chef de l'Autorité palestinienne a été installé sur la place dédiée aux Nations unies. Il s'agit de l'agrandissement d'un cliché pris pendant les heures sombres du siège de la Mouqata'a, son quartier général de Ramallah. Une photographie en noir et blanc, qui montre Yasser Arafat téléphonant dans son bureau éclairé par une bougie, une arme à portée de main. « Pendant toute la durée du siège, sa popularité était remontée en flèche », assure le politologue Ghassan Al-Khatib, directeur du Jerusalem Media and Communication Center. Pourtant, la fin du siège à Ramallah, le 2 mai, et les premières visites effectuées le 13 mai à Bethléem, Jénine et Naplouse n'ont pas été l'occasion des bains de foule auxquels on aurait pu s'attendre de la part de celui qui avait remporté le bras de fer, pourtant inégal, disputé avec le premier ministre israélien, Ariel Sharon.

Les modalités de la levée du siège de la Mouqata'a et de celui de la basilique de la Nativité ont en effet suscité de nombreuses critiques internes. A Ramallah, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) avait protesté contre le sort fait à son chef, Ahmad Saadat, transféré à Jéricho avec cinq autres Palestiniens (quatre membres du FPLP et un responsable accusé par les Israéliens de trafic d'armes), pour y être reclus sous supervision américaine et britannique. Cette décision était conforme aux termes d'un accord difficilement conclu avec les Israéliens, pour qui M. Saadat est l'instigateur de l'assassinat du ministre du



En visite à la ville de Jénine, lundi 13 mai, Yasser Arafat a reçu un accueil plutôt chaleureux. Mais il ne s'est pas rendu au camp de réfugiés, où des militants du Djihad islamique l'attendaient en entonnant des chants à la gloire de leurs chefs locaux, morts durant les combats face à l'armée israélienne.

tourisme, Rehavam Zeevi, perpétré par les quatre militants du mouvement. Ce meurtre avait été décidé pour répliquer à l'assassinat par les Israéliens du chef du FPLP, Abou Ali Moustapha, deux mois auparavant.

« UN CERTAIN CRÉDIT »

A Bethléem, le compromis obtenu après de longues négociations a également été dénoncé tant par le Fatah, la propre formation de M. Arafat, que par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas.) L'exil signifié à 39 activistes, 13 à l'étranger et 26 à Gaza, a été interprété comme une défaite de l'Autorité palestinienne. Pendant les huit années du processus d'Oslo, l'opinion publique palestinienne s'est toujours majoritairement opposée aux arrestations d'activistes, accusés d'avoir organisé des opérations terroristes en Israël et cette hostilité

n'a cessé de croître depuis le début de l'Intifada, en septembre 2000.

M. Arafat a reçu un accueil plutôt chaleureux à Bethléem, dans la ville de Jénine, comme à Naplouse. En revanche, il a évité de s'arrêter dans le camp de réfugiés de Jénine, pourtant symbole de la résistance pendant l'opération « Mur de protection » lancée par l'armée israélienne. La violence des combats dans le camp, dont certaines parties ont été rasées par les bulldozers israéliens, a alimenté les controverses : les Palestiniens ont assuré qu'un « massacre » y avait été perpétré, ce que nient les Israéliens. Mais là aussi, l'étape manquée de M. Arafat renvoie à l'histoire et aux relations difficiles entretenues par l'Autorité palestinienne avec les camps de réfugiés de Gaza et de Cisjordanie, foyers du militantisme islamique ou nationaliste.

Dans le camp de Jénine, bastion du Djihad islamique, de jeunes militants qui attendaient l'arrivée annoncée, puis annulée de M. Arafat, entonnaient des chants à la gloire des chefs locaux du Djihad, morts pendant les combats au lieu de célébrer M. Arafat.

« Sa popularité a sans doute baissé après la fin du siège de Ramallah, mais elle reste à mon avis supérieure à ce qu'elle était avant l'opération israélienne », estime Ghassan Al-Khatib. « Pour l'instant, il dispose encore d'un certain crédit, qui risque de s'éroder lorsque les Palestiniens

constateront que l'Autorité est encore plus impuissante que par le passé et que leurs conditions de vie et de circulation se sont encore dégradées », pronostique un diplomate européen.

M. Arafat a toujours su jouer de ses multiples responsabilités pour préserver son image. Les Palestiniens n'ont jamais hésité à critiquer cette Autorité parfois répressive, inefficace et corrompue, mais ils n'ont jamais remis en cause la légitimité d'Abou Ammar, fondateur du Fatah et de l'OLP. Cette légitimité risque cependant d'être mise sérieusement à l'épreuve, alors que les exigences de réformes ne cessent de croître, y compris à l'intérieur de la société palestinienne. Mercredi, M. Arafat devait s'adresser au conseil législatif palestinien, réuni en session extraordinaire à Ramallah, pour évoquer « la situation politique et interne palestinienne après l'invasion israélienne ».

Gilles Paris

En Tunisie, un référendum constitutionnel ouvre la voie à la réélection de M. Ben Ali

L'opposition dénonce une « présidence à vie »

« LE 26 MAI 2002, le peuple tunisien a rendez-vous avec l'Histoire et son destin. » C'est en ces termes qu'un éditorialiste de *La Presse*, le quotidien officiel, résumait dans son édition électronique de mardi l'enjeu du référendum constitutionnel proposé aux 3,6 millions d'électeurs tunisiens. Derrière les mots un peu grandiloquents se cache un objectif plus prosaïque : permettre au président Zine El-Abidine Ben Ali, 65 ans, au pouvoir depuis novembre 1987, de briguer en 2004 un nouveau mandat. Les amendements à la Constitution proposés par référendum — une première dans le pays — ne concernent pas que les conditions pour être candidat à la magistrature suprême. La consultation porte également sur la création d'une deuxième chambre au parlement et l'instauration d'un scrutin à deux tours pour l'élection présidentielle.

Pour autant, tout le monde s'accorde à reconnaître que l'essentiel réside dans la modification des règles d'éligibilité du président de la République. Jusqu'à présent, la Constitution limite à trois le nombre des mandats et fixe à 70 ans l'âge limite pour se présenter. Or, Zine El-Abidine Ben Ali achèvera en 2004 son troisième mandat. C'est ce verrou que la Constitution dans sa nouvelle mouture se propose de faire sauter tout en reposant à 75 ans l'âge pour être candidat. Si le oui l'emporte, le chef de l'Etat pourra briguer deux autres mandats.

La réforme constitutionnelle « jettera les fondements de la République de demain », a assuré dimanche le président Ben Ali avant d'inviter « tous les observateurs et journalistes étrangers qui le souhaitent à venir suivre cet événement ». S'exprimant en public, le chef de l'Etat n'a

pas manqué de rendre hommage aux organisations qui soutiennent son initiative. Elles ne manquent pas mais toutes naviguent dans l'orbite du pouvoir, qu'il s'agisse du parti du président, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), de l'unique centrale syndicale autorisée, l'UGTT, de l'organisation officielle des femmes, ainsi que de quatre petites formations politiques.

« IL N'Y A PAS DE DÉBAT »

L'opposition a beau jeu de rappeler que lorsqu'il avait écarté du pouvoir Habib Bourguiba pour cause de « sénilité », l'une des décisions les plus populaires du président Ben Ali avait été de supprimer la « présidence à vie » mise en place par son prédécesseur. « C'est une modification de la Constitution taillée sur mesure. Il n'y a pas de débat et je ne me fais aucune illusion sur l'issue de la consultation. Nous sommes habitués aux plébiscites », explique au *Monde* l'un des anciens ministres de Ben Ali, Mohamed Charfi, dans une allusion au score obtenu par le chef de l'Etat à la dernière élection présidentielle (plus de 99 % des suffrages).

M. Charfi faisait partie de la centaine d'opposants qui, dimanche à Tunis, étaient réunis au siège d'une petite formation politique, le Parti démocratique progressiste (PDP), aux côtés d'une poignée d'associations, certaines reconnues, d'autres pas, mais qui toutes sont en butte à l'hostilité avérée du régime. Les participants ont préconisé un « boycott actif et résolu » du référendum. Un mot d'ordre identique sera à l'honneur samedi à Paris au cours de la journée débat organisée par l'opposition en exil.

Jean-Pierre Tuquoy

M. Sharon exige une réforme de l'Autorité

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a écarté, mardi 14 mai, toute négociation de paix avant des réformes de l'Autorité palestinienne. « Il doit y avoir une autre Autorité palestinienne. Il n'y aura pas de paix avec un régime dictatorial, corrompu et tyrannique », a affirmé M. Sharon lors d'une intervention devant la Knesset. « J'ai déclaré lors de mon voyage aux Etats-Unis qu'Israël serait prêt à entrer dans des négociations politiques (avec les Palestiniens) à deux conditions : l'arrêt absolu du terrorisme, de la violence et de l'incitation à la violence ; et des réformes en profondeur, dans tous les domaines, au sein de l'Autorité palestinienne, qui se feront dans une totale transparence », a-t-il ajouté. « C'est seulement lorsque ces deux conditions seront remplies que nous pourrons engager des pourparlers en vue d'une paix définitive, à la suite d'accords intérimaires par étapes », a-t-il dit. — (AFP)

Un témoin « initié » charge Slobodan Milosevic

Il a relaté comment l'ex-président a décidé l'épuration ethnique au Kosovo



LA HAYE

de notre envoyé spécial

Les rideaux dissimulant le prétoire au regard du public sont restés tirés. Ratimir Tanic est un témoin important pour l'accusation, un traître aux yeux de l'ancien président yougoslave, Slobodan Milosevic. Il est le premier « initié » à déposer devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Ancien conseiller du gouvernement serbe pour les questions internationales et le Kosovo, il a raconté aux juges, mardi 14 mai, comment l'accusé a sabordé un projet de règlement politique de la question albanaise au Kosovo — qu'il avait soutenu — et opté pour la guerre.

Ratimir Tanic, 46 ans, se dit menacé et bénéficie d'un programme de réinstallation hors de la Serbie. Il est l'une des personnes ayant vécu les guerres yougoslaves à l'intérieur des cercles du pouvoir sur lesquelles l'accusation compte beaucoup pour confirmer ses charges de « génocide et de crimes contre l'humanité ».

Le visage de Ratimir Tanic sur les écrans de télévision interne au TPIY a été brouillé pour le rendre méconnaissable. Ses propos, en revanche, sont clairs. Ses fonctions passées lui ont donné accès à des informations sensibles. Sans en avoir été l'élément central, le témoin a participé, de 1995 à 1998, à un « dialogue discret avec les Albanais du Kosovo » en tant que membre du comité directeur du parti de la Nouvelle Démocratie, alors parte-

naire gouvernemental de la formation de Slobodan Milosevic et de celle de son épouse, Mira Markovic. Le témoin affirme que « ce dialogue politique avait reçu l'autorisation de Slobodan Milosevic et de la direction de la SDB », le service secret intérieur.

« A cette époque, allant de la préparation à la consolidation des accords de Dayton [signés fin 1995], Slobodan Milosevic se disait prêt à se lancer dans une nouvelle politique pour maintenir la paix en Yougoslavie », affirme le témoin. « Je crois qu'il était sincère. Il avait approuvé un projet de règlement, en plusieurs étapes, de la crise du Kosovo soutenu par la communauté internationale. Sa seule condition était que l'accord n'ouvre pas la voie à la sécession du Kosovo. »

« RÉGLER LEUR COMPTE »

A croire le récit que Ratimir Tanic fait de ses « réunions de travail » tenues à l'époque avec des membres de services secrets « allemand, russe et britannique », Slobodan Milosevic bénéficiait alors « d'un appui international pour éliminer légalement l'UCK [la guérilla albanaise] », soutien qu'il conservera, peu ou prou, jusqu'au déclenchement de sa violente offensive de l'été 1998 contre l'UCK et la population civile albanaise. « La communauté internationale était alors très préoccupée par le terrorisme ainsi que par le trafic de drogue et d'autres humains organisés par les Albanais du Kosovo. Slobodan Milosevic a pris ça comme un feu vert pour attaquer l'UCK », interprète le témoin.

Mais entre-temps, selon lui, l'accusé a brusquement tourné casaque, au milieu de 1997 : « Il refusait

dorénavant l'autonomie du Kosovo et la participation étrangère au dialogue serbo-albanais. » A ce moment, la situation bascule bien qu'un accord politique fût en vue. « Il a inversé la vérité, se comportant comme si la communauté internationale ne l'autorisait pas à lutter contre le terrorisme. » Parallèlement, « de plus en plus de ses collaborateurs prétendaient qu'il y avait moins d'Albanais au Kosovo qu'on ne le disait. Le nombre d'Albanais est devenu un problème. Des proches de l'accusé disaient qu'il fallait ramener la population albanaise à un nombre réaliste ; qu'il fallait régler leur compte aux terroristes avant d'envisager un accord politique. Or la seule solution pour parvenir à ce résultat, c'était l'épuration ethnique. Compte tenu de l'histoire récente en Bosnie et en Croatie, ce n'est pas de la spéculation [même si] je n'ai pas entendu Slobodan Milosevic le dire personnellement. Il a de toute façon toléré ces déclarations sans les sanctionner ».

Parallèlement, l'ancien président se serait appuyé sur une « chaîne de commandement parallèle pour contourner une partie de la direction de l'armée, des services de renseignement et des institutions publiques opposées au recours à la force au Kosovo et à la mort inutile de civils ». Ces différents services seront purgés ultérieurement.

Saisissant la seule occasion de prendre la parole à ce stade du témoignage, Slobodan Milosevic a donné un aperçu du peu de cas qu'il faisait de Ratimir Tanic : « Cette personne que je ne connais pas n'a dit jusqu'à présent que des mensonges. » Le contre-interrogatoire, mercredi ou jeudi, s'annonce musclé.

Christophe Châtelot



Plus que jamais, les entreprises doivent réduire leurs coûts et travailler plus efficacement. La technologie Autonomy automatise la gestion d'applications - portails, intelligence économique, GRC, e-business - qui permettent aux entreprises de mettre en valeur leurs ressources et leur savoir-faire. Avec la puissance d'Autonomy, les ordinateurs sont à même de lire, de comprendre et d'exploiter les quantités vertigineuses d'informations manipulées quotidiennement. Les messages électroniques, le Web, les documents de bureautique, les messageries vocales, les images, les fichiers audio et les documents

XML sont désormais catégorisés, sélectionnés, et transmis aux bonnes personnes sans aucune intervention manuelle. Ce n'est donc pas une surprise si quatre parmi les cinq plus grandes sociétés du secteur automobile mondiales utilisent la technologie Autonomy pour augmenter leur productivité et s'assurer un retour sur investissement.

Pour découvrir comment les solutions Autonomy permettront d'améliorer les performances de votre organisation, appelez le 0800 90 34 85 (appel gratuit) ou consultez notre site Web www.autonomy.com

Autonomy

Jimmy Carter plaide pour des réformes démocratiques dans un discours historique au peuple cubain

Sous les lambris de l'université de La Havane, l'ancien président américain a demandé à Fidel Castro d'ouvrir ses prisons aux observateurs internationaux et d'accueillir une mission de l'ONU

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

Historique, le voyage de Jimmy Carter à Cuba l'est devenu au troisième jour de sa visite, mardi 14 mai. Pour la première fois les Cubains ont entendu sur les ondes de la radio et de la télévision nationales un haut dignitaire étranger, invité personnel de Fidel Castro et ancien président américain de surcroît, critiquer le système de parti unique et demander des réformes démocratiques.

Dans un discours prononcé en présence du chef de la révolution cubaine, de plusieurs de ses ministres et de centaines de professeurs et d'étudiants de l'université de La Havane, Jimmy Carter a évoqué le Projet Varela, une campagne de signatures lancée par des groupes de l'opposition modérée, visant à introduire des réformes par la voie constitutionnelle. Cette initiative, qui a déjà recueilli plus de 11 000 signatures, n'avait jusqu'alors eu aucun écho dans les médias officiels, les seuls autorisés.

Dans son discours, qu'il a lu dans un espagnol parfois hésitant, M. Carter s'est aussi prononcé pour une normalisation des relations entre Washington et La Havane. « *Etant donné que les Etats-Unis sont la nation la plus puissante, c'est à nous de faire le premier pas, a-t-il lancé. J'espère que le Congrès lèvera bientôt les restrictions aux voyages entre les Etats-Unis et Cuba, autorise-*

ra des relations commerciales ouvertes et révoquera l'embargo » (imposé par les Etats-Unis à Cuba depuis 1960). L'ancien président a ajouté que « *ces restrictions* » n'étaient pas la cause des problèmes économiques de Cuba. « *Cuba maintient des relations commerciales avec plus de cent nations et peut par exemple acheter des médicaments meilleur marché au Mexique qu'aux Etats-Unis, mais l'embargo congèle l'impos-*



Le gouvernement de Cuba « ne permet à son peuple d'organiser aucun mouvement d'opposition »

JIMMY CARTER

se actuelle, provoque la colère et le ressentiment, restreint la liberté des citoyens des Etats-Unis et est un obstacle à l'échange d'idées et au respect mutuel », a-t-il expliqué sous le regard attentif du leader cubain, qui, depuis l'arrivée de son hôte, a remis sa tenue militaire.

Enrobant ses propos de louanges aux progrès de la santé, de l'éducation et de la recherche scientifique dans l'île, M. Carter est arrivé au message central de son discours : « *Cuba a adopté un gouvernement socialiste qui ne permet à son peuple d'organiser aucun type de mouvement d'opposition. Sa Constitution reconnaît la liberté d'expression et d'association, mais d'autres lois*

rient ces libertés à ceux qui ne sont pas d'accord avec le gouvernement. » Reconnaisant les déficiences de son pays, où la peine de mort frappe plus durement les pauvres, les Noirs et les malades mentaux, et où il a fallu réformer les lois électorales « *pour corriger les problèmes surgis en Floride il y a dix-huit mois* », il a invoqué la Déclaration universelle des droits de l'homme, signée par Cuba en 1948, et non « *la définition de la démocratie des Etats-Unis* », pour inciter l'île au changement. Il a alors présenté le Projet Varela : « *Lorsque les Cubains exerceront ce droit pour changer pacifiquement leurs lois par un vote direct, le monde verra que ce sont les Cubains et non les étrangers qui décident de l'avenir de ce pays.* »

A la fin du discours, Fidel Castro s'est levé pour applaudir puis il a invité Jimmy Carter à partager, plus tard dans la soirée, une partie de base-ball, le sport qui unit dans une même passion Américains et Cubains. La réplique a été donnée lors d'une session de questions qui a tourné au dialogue de sourds sur deux conceptions diamétralement opposées de la démocratie. Triés sur le volet, quatre étudiants et le doyen de la faculté de droit ont demandé comment on pouvait parler de démocratie alors que des centaines de millions d'habitants de la planète étaient privés des droits les plus élémentaires et ont dénoncé le Projet Varela comme une initiative

importée de l'étranger, visant à détruire l'ordre institutionnel en utilisant de manière honteuse le nom d'un père fondateur de la nation cubaine. Avec diplomatie, en anglais cette fois, Jimmy Carter a repris son message, profitant des questions pour demander aux autorités de publier le Projet Varela dans *Granma*, le quotidien du Parti communiste, et d'autoriser l'Eglise catholique à ouvrir des écoles.

La dissidence cubaine s'est félicitée du discours. Il « *a dépassé toutes les attentes du mouvement en faveur des droits de l'homme et de la démocratie* », a déclaré au *Monde* Elizardo Sanchez, l'un des principaux porte-parole de l'opposition modérée. « *Nous avons bien sûr l'espoir qu'il évoquerait le thème des droits de l'homme, mais nous ne pensions pas qu'il le ferait d'une manière aussi profonde et large. Il faut maintenant espérer que le gouvernement publie ce discours dans les journaux.* » Elizardo Sanchez estime toutefois que l'impact du Projet Varela restera « *limité à court terme, car l'opinion publique est bridée par le système totalitaire. Il s'agit d'un gouvernement fondamentaliste, d'une sorte de talibanisme politique tropical basé sur deux axiomes répétés à satiété par Fidel Castro : Cuba est le pays où les droits de l'homme sont les mieux respectés et qui a le gouvernement le plus démocratique de la planète.* »

Jean-Michel Caroit

VERBATIM

Elections, entreprises privées : les revendications du projet Varela

NOUS PUBLIONS les principaux extraits de la pétition, connue sous le nom de « projet Varela » et rassemblant 11 020 signatures, qui a été remise vendredi 10 mai par l'opposition cubaine au Parlement cubain. Elle s'appuie sur l'article 88 de la Constitution qui donne aux citoyens la possibilité d'avoir l'initiative des lois dès lors que plus de 10 000 d'entre eux le réclament.

« Nous, les signataires de ce texte, demandons à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire qu'il soumette à la consultation populaire, au moyen d'un référendum, chacune des cinq propositions suivantes :

1.A. Que soient effectuées les modifications législatives nécessaires pour que, en préservant le bien commun et le respect des droits de l'homme – universellement reconnus – et de la dignité humaine, soient garantis aux citoyens :

1.A.1. Le droit de libre association de chacun selon ses intérêts et ses idées, de telle sorte que puissent se constituer légalement des associa-

tions et des organisations sociales, politiques, économiques, culturelles, syndicales, estudiantines, religieuses, humanitaires et de tout autre nature, en respectant le principe du pluralisme et la diversité des idées représentées dans la société.

1.A.2. Les droits à la liberté d'expression et de la presse, de manière que les personnes, individuellement ou collectivement puissent manifester et exprimer leurs idées, croyances et avis au moyen de l'expression orale et écrite, et par tout moyen de diffusion et d'expression (...)

2.A. Que soit adoptée une amnistie pour tous les prisonniers, sanctionnés et emprisonnés pour des raisons politiques et qui n'ont pas pris part à des actions ayant directement attenté à la vie d'autres personnes (...)

3.A. Que soient réalisées les modifications législatives nécessaires pour que soit garanti aux citoyens le droit de créer des entreprises privées (...) et dans lesquelles il sera possible d'établir des contrats, entre les travailleurs et les entreprises (...) dans des conditions justes et

dans lesquelles aucune personne ne puisse obtenir des revenus provenant de l'exploitation du travail d'autrui (...)

4.A. Que soit transformée la loi électorale pour que ses nouveaux textes garantissent :

4.A.1. La détermination de circonscriptions électorales pour l'élection de délégués aux assemblées municipales du pouvoir populaire, de délégués aux assemblées provinciales du pouvoir populaire et de députés à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (...)

4.A.5. Le droit pour les électeurs et les aspirants à la candidature de se réunir dans des assemblées, sans aucune condition de respect de l'ordre public, pour exposer leurs propositions et leurs idées. Tous les candidats auront droit à une utilisation équitable des moyens de communication (...)

5. Que des élections générales soient organisées, dans un délai compris entre 270 et 365 jours, suivant la tenue de ce référendum.

Madrid : un attentat d'ETA a été déjoué

MADRID. En suivant la piste d'une voiture volée, la police a arrêté, mardi 14 mai, dans la banlieue de Madrid, deux Ertarras présumés, Imanol Miner Villanueva et Mikel Guillermo San Argimiro, qui, selon les enquêteurs, préparaient un attentat contre le sommet Union européenne – Amérique latine, prévu vendredi et samedi dans la capitale espagnole. Les deux hommes, armés, détenaient plusieurs bombes ventouses. Un troisième a pris la fuite. A 500 mètres de l'endroit où était garée leur voiture, se trouvait une Clio blanche volée, préparée pour un attentat avec quarante kilos d'explosifs. L'enquête a permis de récupérer quatre-vingt-dix autres kilos d'explosifs. Selon la police, le groupe appartiendrait au Commando Madrid de l'ETA, auteur de deux récents attentats dans la capitale, dont un devant le stade Bernabeu le 1er Mai. – (Corresp.)

Allemagne : nouvelles accusations de financement illégal de la CSU

BERLIN. Marchand d'armes, affairiste et, à l'occasion, collaborateur des services allemands, Karlheinz Schreiber affirme avoir donné à la CSU, parti du candidat de la droite aux prochaines élections législatives, Edmund Stoiber, l'équivalent d'un million d'euros de financement illégal au début des années 1990, via un compte suisse. Il a porté ces accusations lors d'une audition devant une commission d'enquête parlementaire venue l'entendre à Toronto (Canada) où il ruse depuis des années avec un mandat d'extradition lancé par l'Allemagne. Schreiber n'a cependant pas présenté de documents convaincants pour étayer ses confidences. La direction de la CSU a vivement démenti ce qui fait grand bruit en Allemagne et qu'elle appelle une « *calomnie* ». Les révélations de Karlheinz Schreiber avaient déjà alimenté le scandale du financement illégal de la CDU, parti de l'ex-chancelier Kohl. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **MADAGASCAR : Marc Ravalomanana, président élu, a annoncé par un décret, mardi 14 mai à Antananarivo, la constitution d'un gouvernement dans lequel ne figure qu'un seul ancien proche du président sortant Didier Ratsiraka, son ex-ministre de la défense, le général Marcel Ranjeva, nommé aux affaires étrangères. Dans le contexte d'une crise qui s'aggrave entre les deux camps, le nouveau gouvernement, à la tête duquel Jacques Sylla a été confirmé au poste de premier ministre, n'est composé que de représentants de partis qui ont soutenu M. Ravalomanana.** – (AFP.)

■ **ALGERIE : les investisseurs ont été invités à revenir par la Coface** (la Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur) dont un responsable, François de Ricolfis, a déclaré, lundi 13 mai à Alger, que le risque pour les investisseurs en Algérie est « *désormais acceptable puisque'il a baissé ces dernières années* » dans le classement des pays à risques. En janvier 2000, la Coface avait conseillé aux investisseurs français en Algérie de prendre des précautions, ce qui avait jeté un froid dans les relations entre l'Algérie et la France. – (AFP.)

■ **MAGHREB : un sommet de l'Union du Maghreb arabe (UMA),** qui regroupe l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, se tiendra les 21 et 22 juin à Alger, a annoncé mardi 14 mai l'Agence algérienne de presse. Ce sera le premier sommet de cette organisation depuis 1994. Fondée en 1989, elle subissait les effets des divergences entre Alger et Rabat sur la question du Sahara occidental. – (AFP.)

■ **ETATS-UNIS : le Sénat a infligé mardi 14 mai un sérieux revers au président Bush** en assortissant le projet de loi sur l'autorité présidentielle en matière de traités commerciaux (loi TPA, « *export fast track* ») d'une clause jugée inacceptable pour la Maison Blanche. – (AFP.)

■ **CHINE : trois ressortissants nord-coréens qui s'étaient réfugiés** dans le consulat américain de Shenyang (nord de la Chine) ont pu quitter le pays et sont arrivés, mardi 14 mai, en Corée du Sud. De son côté, la Chine a refusé de remettre au Japon les cinq Nord-Coréens qui avaient été arrêtés par des gardes chinois, le 8 mai, à l'intérieur du consulat du Japon à Shenyang. – (AFP, Reuters.)

Regain de tension entre l'Inde et le Pakistan

Après l'attentat au Cachemire, Washington tente de calmer le jeu

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

Face à l'attentat meurtrier opéré par un commando près de Jammu, capitale d'hiver du Cachemire indien, l'Inde a officiellement réagi par la voix de son premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, qui a déclaré mercredi 15 mai au Parlement : « *Ce qui s'est passé à Jammu est un massacre d'innocents (...). Nous allons devoir riposter.* » Au lendemain de l'attentat qui avait fait trente-quatre morts (essentiellement des civils, contrairement aux premières informations), mardi, le ministre indien de la défense, George Fernandes, a affirmé, de son côté, que « *le Pakistan est directement responsable* » de cette opération.

New Delhi bruit donc de rumeurs sur une prochaine action punitive contre le Pakistan, que l'Inde accuse de soutenir les groupes de guérilla armée au Cachemire. Le premier ministre subit des pressions de plus en plus fortes de sa propre formation, le Parti du peuple indien (BJP, nationalistes hindous), afin de « *donner une fois pour toutes une leçon au Pakistan* ». Dans cette atmosphère tendue, la secrétaire d'Etat adjointe américaine pour l'Asie du Sud, Christina Rocca, qui est dans la région pour tenter de calmer le jeu entre les deux pays, s'est entendue dire clairement à New Delhi qu'elle devait s'adresser d'abord à Islamabad.

Les interlocuteurs de Mme Rocca à New Delhi ont souligné que

les infiltrations de militants venant du Pakistan continuaient et qu'elles s'étaient accrues depuis la récente fonte des neiges. Il est hors de question pour l'Inde de réduire le déploiement et le niveau d'alerte de l'armée à la frontière, ont-ils ajouté.

Depuis janvier, près d'un million de soldats indiens et pakistanais sont massés le long de la frontière internationale et de la ligne de contrôle qui sépare, au Cachemire, l'Inde du Pakistan. Mme Rocca a « *condamné sans équivoque l'attaque de Jammu* », en



« C'est ce terrorisme barbare que la coalition internationale est déterminée à arrêter »

CHRISTINA ROCCA

ajoutant que « *c'est précisément ce type de terrorisme barbare que la coalition internationale est déterminée à arrêter.* »

Christina Rocca, qui doit rencontrer les autorités pakistanaises mercredi 15 mai, pourra leur faire valoir l'exaspération de New Delhi et les dangers induits par la poursuite des opérations armées au Cachemire. Le Pakistan a « *fermement condamné la mort de civils dans une attaque près de Jammu, au Cachemire sous occupation indienne* », tout en relevant : « *Des actes de violence faisant des victimes civiles (...)* continuent à coïncider avec des visites de haut niveau dans la région. De

tels événements méritent une enquête impartiale et exhaustive pour démasquer les motivations de leurs auteurs. »

En mars 2000, trente-cinq Indiens de confession sikh avaient été ainsi massacrés au Cachemire indien, au premier jour de l'arrivée en Inde du président Bill Clinton.

MARGE DE MANŒUVRE LIMITÉE

La situation est d'autant plus dangereuse que nul n'a intérêt à exercer des pressions excessives sur le président pakistanais, le général Pervez Moucharraf, aux prises à un terrorisme interne attribué aux extrémistes islamiques qui cherchent à le punir de son appui aux Etats-Unis. En Inde, la marge de manœuvre de M. Vajpayee est aussi limitée. Le BJP a subi dernièrement de très sévères défaites électorales et il est accusé de faiblesse, sinon de collusion, dans sa gestion des émeutes antimusulmanes dans l'Etat du Gujarat.

Au Pakistan, le soutien aux groupes cachemiris est tout ce qu'il reste des vingt années de la politique imposée par l'armée et les services de renseignement, avant que le président Moucharraf décide de ranger son pays dans la coalition antiterroriste dirigée par les Etats-Unis. Avec ses deux puissances nucléaires, l'Inde et le Pakistan, la région vit donc sur une poudrière prête à s'enflammer.

Françoise Chipaux

Le rapprochement entre la Russie et l'OTAN n'est pas dénué d'arrière-pensées

REYKJAVIK

de notre envoyé spécial

Après un demi-siècle de guerre froide, la Russie et l'Alliance atlantique sont confrontés à un « *ennemi commun* », le terrorisme, ce qui justifie leur décision de mettre sur pied une « *coopération sans précédent au plus haut niveau* » : ce constat de Lord Robertson, le secrétaire général de l'Alliance atlantique, a été décliné, mardi 14 mai, à Reykjavik, par les ministres des affaires des pays membres de l'OTAN, et par Igor Ivanov, leur homologue russe. S'il est vrai que la création de ce nouveau Conseil OTAN-Russie ne prendra sa véritable dimension que le jour où ses vingt membres (les dix-neuf pays de l'Alliance et la Russie) concrétiseront cette relance de leur coopération, les participants de la réunion de Reykjavik avaient quelques motifs de saluer un événement à caractère « *historique* ».

Ce rapprochement stratégique est d'autant plus significatif, qu'il intervient alors que les Etats-Unis et la Russie viennent de conclure un traité de désarmement. Il ne saurait faire oublier que ce partenariat n'est pas sans arrière-pensées de part et d'autre. Le jour même où la création du Conseil OTAN-Russie était entérinée en Islande, la Russie a annoncé le renforcement de sa coopération militaire avec cinq autres ex-républiques soviétiques (Arménie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan, et Tadjikistan), par le biais d'une organisation qui ressemble beaucoup à l'Alliance atlantique.

Cette décision, manifestement destinée à contrebalancer autant que possible les efforts soutenus des Etats-Unis pour étendre leur influence en Asie centrale, souligne à quel point, dans sa stratégie de rapprochement avec l'Ouest, le président Vladimir Poutine doit avancer avec précaution. Igor Ivanov l'a souligné en réitérant l'opposition de Moscou à l'élargissement de l'Alliance aux anciens pays sous tutelle soviétique : « *un élargissement mécanique est un vestige d'un mode de pensée dépassé* », qui « *n'ajoute rien à la sécurité de l'OTAN ou à celle des pays candidats* », a-t-il insisté.

FACILITÉS MILITAIRES

Cela posé, la Russie a clairement choisi son camp en se rangeant du côté de ceux qui relèvent « *le défi lancé par le terrorisme à la communauté internationale* », comme l'a souligné M. Ivanov. Rien d'étonnant donc si, au nom de cette solidarité, les pays-membres de l'OTAN se sont contentés de réaffirmer les termes de leur « *énième* » condamnation de la situation en Tchétchénie : l'Alliance atlantique « *reconnaît* » qu'il appartient à la Russie de « *protéger tous ses citoyens contre le terrorisme et la criminalité* » et elle invite instamment celle-ci à trouver « *rapidement et durablement une solution politique et pacifique* » dans cette région.

Comme prévu, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, n'a pas voulu « *lever le rideau* » sur les noms des pays qui seront choisis parmi les neuf candidats (Lituanie, Estonie, Lettonie, Slovaquie, Slové-

nie, Albanie, Macédoine, Bulgarie et Roumanie), à rejoindre l'OTAN, mais, outre qu'il a parlé d'un élargissement « *substantiel* », il est de plus en plus clair que certains impétrants sont plutôt choyés par Washington en raison des facilités militaires qu'ils offrent à l'Amérique (Roumanie et Bulgarie), et qu'un autre (la Slovaquie) ferait bien de réfléchir avant de permettre à l'ancien leader nationaliste slovaque Vladimir Meciar (un opposant de longue date de l'OTAN), de remporter les élections de septembre... La Croatie a été officiellement reconnue mardi comme le dixième candidat potentiel, mais la porte reste ouverte à d'autres candidats.

En dépit de cet engagement pour la rejoindre, l'Alliance a reconnu de facto qu'elle n'est pas dans une très grande forme. Colin Powell et Lord Robertson l'ont souligné, le premier en enjoignant les alliés européens de Washington à faire un sérieux effort pour accroître leurs dépenses en faveur de la défense et en mettant en commun leurs ressources, le second en insistant sur la nécessité de moderniser l'Alliance. « *L'OTAN doit changer radicalement si elle veut rester efficace dans le nouvel environnement de sécurité* », elle doit « *se moderniser ou être marginalisée, voilà mon message* », a souligné Lord Robertson, faisant ainsi référence à la fois à la bureaucratie de la « *machine* » otanienne (470 comités !) et aux nouvelles menaces comme le terrorisme.

Laurent Zecchini

L'assassinat de Pim Fortuyn plane sur les élections aux Pays-Bas

Le nouveau Parlement, élu ce mercredi 15 mai, devrait voir les populistes entrer dans une coalition gouvernementale avec la droite. Ressenti comme éloigné ou trop consensuel, notamment au sujet de l'immigration, l'establishment politique est menacé d'un vote sanction

GRAFT-DE-RIJP (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

Dans son petit appartement avec vue sur la place du village, Florij Peetoom ne décolère pas.

REPORTAGE

Au cœur des polders, pas d'insécurité, mais « une grande insatisfaction »

« Alors que le corps de Pim Fortuyn était encore chaud, ici on organisait une fête musicale, avec du hard rock dans les rues. Ce qui manque à ce pays, c'est du savoir-vivre et le respect des règles. » La cinquantaine fringante, tee-shirt zébré et tresse noire jais, Fanny a milité à gauche avant de sympathiser avec des mouvements chrétiens. Mercredi 15 mai, pour les élections législatives, elle devait reprendre le chemin de l'isoloir, qu'elle a déserté depuis longtemps.

« On me dit que voter pour la Liste Fortuyn c'est comme signer un registre de condoléances. Et alors ? Les

gens de La Haye vont être sanctionnés et ils l'ont bien mérité. » Vote-rejet, vote de peur ? Fanny jette un coup d'œil à l'extérieur. Elle en convient, à Graft-De-Rijp, 3 000 habitants, au cœur des polders de la Noord-Holland, « les vrais Pays-Bas », on ne connaît ni insécurité ni immigration massive. Tout au plus une dizaine d'enfants noirs adoptés et quelques réfugiés bosniaques musulmans qui, comme des petits Néerlandais de souche, se font parfois traiter de « nègres » par leurs camarades : ici, en principe, tout le monde a les cheveux blonds.

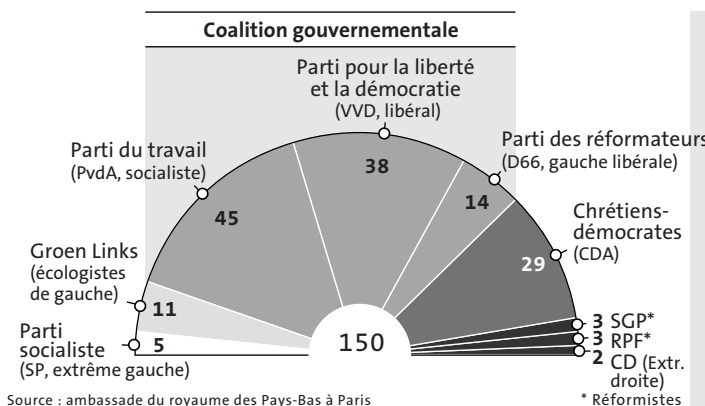
Dans ce village de carte postale, célèbre, au XVII^e siècle, pour avoir été l'un de centres mondiaux de la pêche à la baleine, « la vie coule », comme dit Fanny. Mais elle ira voter pour sanctionner « les messieurs de la capitale, ces robots dans leur tour d'ivoire. (...) Pim, lui, était humain et unique. Comme Elvis, comme Diana ».

« UN MACHO RÂLEUR »

« Nous sommes en pleine hystérie et je me demande ce qui va nous arriver », estime, avec son sourire malicieux, la sexagénaire Anne Van Ooten, ancienne gestionnaire d'un service de santé, qui a toujours voté

LE PARLEMENT AVANT LE BOULEVERSEMENT

L'Assemblée sortante, élections législatives du 6 mai 1998



Source : ambassade du royaume des Pays-Bas à Paris

pour les travaillistes du PvdA. « Fortuyn était un macho râleur. Moi, je pense que les choses vont bien chez nous et il est faux de dire que nous sommes trop tolérants », estime-t-elle, sans cacher son dépit à la lecture des derniers sondages. Une semaine après l'assassinat du leader populiste, qui a bouleversé les Pays-Bas, les intentions de vote sont un peu retombées pour la liste populiste de Pim Fortuyn, à laquelle certains prédisaient déjà la victoire. On

s'attendait à une défaite historique du Parti travailliste du premier ministre sortant, Wim Kok, auquel les sondages prévoient une chute de 45 à 25 sièges. La Liste Pim Fortuyn (LPF) oscillait entre 24 et 28 sièges, derrière les chrétiens-sociaux du CDA, en passe de redevenir la première formation du pays. Ces chiffres déboucheraient sur la formation d'un gouvernement réunissant populistes, chrétiens-sociaux et les libéraux du VVD.

Des populistes au pouvoir dans ce pays modèle, incarnation de l'Etat-Providence ? Dans son petit intérieur jaune et rouge, l'exubérante Jacqueline De Lange, militante associative et gardienne d'enfants, ne reconnaît plus ses compatriotes. Hésitant entre le parti Groen Links (écologistes de gauche) et l'extrême gauche du SP, elle ne votera pas « contre » mais « pour » des idées.

Jacqueline regrette amèrement que ses compatriotes considèrent désormais la politique comme « un théâtre » et soient tentés par « l'égoïsme ». « Dans nos villages, on tente de faire bouger les choses, mais quand il s'agit d'installer une aire de jeux, beaucoup disent "Ah non, pas dans mon jardin". » Elle est peu convaincue, également, par la formule célèbre de Fortuyn, « Les Pays-Bas sont pleins ». « En fait, on connaît très peu de problèmes avec les allochtones », estime cette bonne avocate d'un pays qui a, en l'espace de 15 ans, accordé un droit de séjour à 400 000 étrangers.

« Pleins », les Pays-Bas ? Rejetant toute idée extrémiste ou raciste, Florij Peetoom estime que les adversaires politiques de Pim Fortuyn ont utilisé abusivement une formule simple. « Si l'on considère les embou-

teillages quotidiens, les difficultés que connaissent les étudiants pour se loger, les personnes malades pour se faire soigner et les jeunes pour s'acheter une maison, oui, je peux dire que les Pays-Bas sont pleins », affirme-t-elle. Même mort, « Pim » aura décidément toujours raison.

Jan Jaap Jantjes, un agriculteur spécialisé dans les produits bio, affirme qu'il ne pourrait jamais voter pour un tel parti, « trop à droite ». Toutefois, concède-t-il, il peut comprendre pourquoi une bonne partie de ses compatriotes ont manifesté un tel attachement à Fortuyn, après son assassinat. « Beaucoup de gens ressentent une grande insatisfaction. Ils ont le sentiment de ne pas être écoutés, de voir les décisions prises à leur insu. Et ils pensent que la tolérance, cette politique qui consiste finalement à fermer les yeux quand les règles sont bafouées, nous mène vers la crise. »

Comme beaucoup d'autres, Jan Jaap relève que, contrairement aux autres dirigeants politiques, Fortuyn tenait un discours clair. « Il nous a même tout de suite dit qu'il était homosexuel et qui étaient ses partenaires »...

Jean-Pierre Stroobants

Mesures de rétorsion de l'UE contre les Etats-Unis

BRUXELLES. L'Union européenne a publié, mardi 14 mai, deux listes de produits américains qui pourraient être surtaxés en représailles à la hausse de droits de douanes américains sur l'acier. Ces deux listes ont été remis à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). La première inclut des produits qui pourraient être imposés à 100 % à leur entrée dans l'Union à partir du 18 juin. Elle comprend des légumes secs, fruits frais, riz, jus de fruits, T-shirts et autres textiles ; des produits en acier et toutes sortes de produits divers, imprimantes, lunettes, etc. L'autre est une « liste longue » de produits dont les droits de douanes pourraient être majorés de 8 % à 30 %, à partir de 2003. Ces sanctions ne seraient appliquées que si l'OMC donne raison à l'UE dans son conflit.

L'Europe s'alarme de son retard en matière de productivité

BRUXELLES. La productivité du travail au sein de l'Union européenne s'est nettement dégradée ces dernières années par rapport aux Etats-Unis, s'alarme la Commission dans une communication adoptée mardi 15 mai. La croissance de la productivité du travail y a ralenti, passant de 2 % entre 1990 et 1995 à 1,3 % entre 1995 et 2001, à un moment où les Etats-Unis voyaient la leur progresser jusqu'à atteindre 2,5 % sur la deuxième partie des années 1990, souligne la Commission. Cet écart reflète notamment le sous-investissement dans les technologies de l'information et de la communication. Entre 1992 et 1999, ces investissements ont atteint 5,6 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne, contre 8,1 % du PIB des Etats-Unis.

Les droites populistes pèsent sur le travail à Bruxelles

Pour l'instant, ce sont surtout les partisans de l'Autrichien Jörg Haider qui influencent les débats

BRUXELLES

de notre bureau européen
Depuis deux ans, les Quinze sont confrontés à Bruxelles à une situation inédite avec l'entrée dans plusieurs gouvernements des droites populistes ou extrême : en 2000, le FPÖ de Jörg Haider est entré dans le gouvernement autrichien, où il dispose de huit ministres ; le président de la Ligue du Nord italienne, Umberto Bossi, est numéro trois du gouvernement Berlusconi. Au Danemark, l'extrême droite soutient, sans y participer, la coalition de droite issue des élections de décembre 2001.

Les plus pesants dans les négociations sont les populistes autrichiens. « Le FPÖ pollue l'atmosphère sur l'élargissement », s'exaspère un fonctionnaire de la Commission. « A chaque fois que le chancelier Schüssel vient à Bruxelles, il doit tenir compte de l'ambiance surchauffée que fait régner Haider à Vienne. Cela le rend cent fois plus prudent ». Les polémiques sur la sûreté de la centrale nucléaire tchèque de Temelin ont obligé la Commission à jouer les bons offices entre Prague et Vienne. C'est encore le FPÖ qui a soufflé sur les braises des décrets Benes, édictés en 1945 pour expulser les populations allemandes et hongroises de Tchécoslovaquie, pour lesquelles Vien-

ne exige aujourd'hui des réparations. Résultat, le Parlement européen a décidé d'étudier si ces décrets sont compatibles avec le droit communautaire avant l'entrée de la République tchèque dans l'Union.

Pourtant, en dépit de cette opposition « sourde » à l'élargissement, les Autrichiens, selon l'ancien ministre des affaires européennes françaises Pierre Moscovici, « n'ont pas

« Ces gens ont une telle soif d'officialisation qu'ils veulent faire oublier d'où ils viennent »

été vraiment un facteur de blocage, ils ne pèsent pas beaucoup, ni dans un sens négatif, ni dans un sens positif ». Le FPÖ peine à trouver des représentants de qualité, ce qui réduit son influence au Conseil des ministres européen. Le ministre des transports a ainsi changé trois fois en deux ans. La seule exception notable est le ministre des finances Karlheinz Grassler. Il s'était fait rembarquer par ses pairs lors de son arri-

GRAFT-DE-RIJP
de notre envoyé spécial
« Que je veuille devenir ministre n'est pas une blague. Des génies notoires m'ont précédé : Churchill et

ITINÉRAIRE

Fier et provocateur, Pim Fortuyn « aura fait des Pays-Bas un tout autre pays »

Berlusconi, pour n'en citer que deux. » Par cette déclaration au magazine conservateur Elsevier, Pim Fortuyn résumait bien sa personnalité. Celle d'un homme fier, provocateur, en quête perpétuelle de notoriété et d'une appartenance à « l'élite ». « Je dois simplement devenir Pim Fortuyn, et ce n'est pas facile », expliquait-il en 1995.

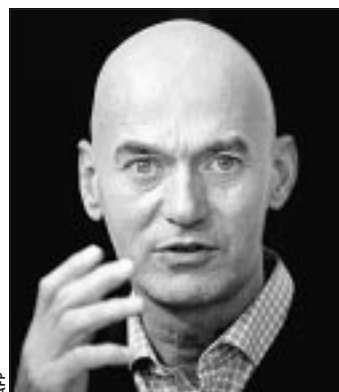
A l'époque, il avait frappé, en vain, à la porte des trois principaux partis du pays mais ni les travaillistes, ni les libéraux, ni les chrétiens-sociaux n'étaient désireux de s'encombrer d'un personnage brillant mais fantasque. « Un footballeur de haut niveau, mais por-

teur de risques et pouvant devenir un boulet », résumait récemment Jan Nagel, président de Leefbaar Nederland, le parti qui avait offert la première place à Fortuyn avant de se distancier de lui et de ses déclarations sur « l'islam, culture arriérée ».

Trois mois après cette rupture qui n'allait pas le handicaper, neuf jours après son assassinat à Hilversum, Pim Fortuyn a enfin gagné son combat contre ceux qu'il baptisait – souvenir de son lointain passé marxiste – « la clique ». Le scrutin législatif de ce 15 mai se résume en grande partie à un « pour ou contre la Liste Fortuyn », victoire posthume pour celui qui était parvenu à imposer son surnom (il s'appelait en fait Wilhelmus Simon Petrus) et son style à un pays qui, par comparaison, découvre soudain que sa classe politique était terne et sa situation moins idyllique qu'il ne le pensait.

COSTUMES ITALIENS

Sa Bentley, son majordome, ses costumes italiens, sa maison excentrique : Fortuyn avait volontairement pris le contre-pied de ses rivaux, qui, modestement, ne s'affichaient en général que dans les tribunes des stades de football ou dans



la cuisine de leurs logements d'apparence modeste. « Les gens veulent un chef qui soit différent d'eux », explique un commentateur. Et comme le chef leur promettait de leur rendre « le contrôle sur la société » ou lançait : « le peuple est bon, mais le gouvernement ne vaut rien », le chemin du succès semblait assuré à un leader sachant, en outre, polémique, communiquer et imposer une image dont il avait compris que, désormais, elle valait plus qu'un programme. « Le reproche fait à Fortuyn de ne pas avoir de programme n'est pas intéressant pour l'électeur, parce que les gens ne connaissent pas le programme des partis », résumait l'ancien ministre travailliste Bram Peper.


Sociologue, consultant, Fortuyn avait eu l'intuition que les Pays-Bas, gouvernés par des coalitions perpétuellement contraintes de négocier des compromis obscurs, étaient confrontés à un pouvoir écrasant qui, paradoxalement, apparaissait au citoyen comme un pouvoir lointain, diffus, vide. Surfant habilement sur le « mal-être » qui n'est pas propre à ce pays, estimant qu'il fallait désormais vendre un « produit » nouveau à un électeur volatil, Fortuyn allait imposer deux thèmes clés, aujourd'hui évoqués par toutes les formations : la modernisation des institutions et l'immigration. A

coups de slogans simplistes (« Les Pays-Bas sont pleins », « les décomptes de la coalition violette » ou « At your service », qui résumait sa vision de la politique faite pour « aider » le citoyen), Fortuyn ébauchait un « nouvel Etat » où le policier traquerait les malfaits dans la rue, l'instituteur enseignerait le civisme et le médecin dispenserait les gens de figurer sur une liste d'attente (160 000 Néerlandais sont aujourd'hui dans ce cas, victimes des carences d'un système dont le budget a été amputé de 3,5 milliards d'euros par an, par discipline budgétaire).

S'inspirant des travaux du sociobiologiste Matt Ridley, Fortuyn évoquait la nécessaire réappropriation par le citoyen des compétences que l'Etat s'était, d'après lui, indûment arrogées. « Il veut diviser la société en petites unités dont les responsabilités seraient claires, où l'autorité serait visible », soulignait un commentateur du magazine HP-De Tijd. Convaincu qu'une fois les tabous brisés, les solutions sont simples à définir, Fortuyn avait aussi imposé un débat sur la politique de l'immigration, dont une part importante des Néerlandais estime qu'elle a échoué.

S'appuyant sur des réalités (80 000 demandes d'asile en 2001, de 30 à 40 milliards d'euros de dépenses sociales affectées au poste « immigrés » depuis 1970), Fortuyn assénait une autre formule choc : « évitons que nos hôtes s'emparent de notre maison ». Des propos à peu près semblables avaient valu une condamnation à un dirigeant extrémiste, il y a quelques années. Fortuyn, lui, était devenu inattaquable. Comme, apparemment, ses héritiers de la LPF. Comme le souligne un éditorialiste, « Fortuyn n'aura pas réformé les Pays-Bas mais sa mort aura fait des Pays-Bas un tout autre pays ».

J.-P. S.



COURS GALIEN

Direction : Docteur JF PONCET

Établissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clf Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année

PARAMÉDICAL
CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours

DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours

BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national

PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE

Arnaud Leparmentier

FRANCE

FINANCES PUBLIQUES

Dix jours après la réélection de Jacques Chirac, le nouveau gouvernement essuie le tir croisé de Bruxelles, de l'Allemagne et du Medef. Ils lui reprochent d'envisager le report de 2004 à 2007 de l'équilibre des comp-

tes publics, alors que M. Chirac s'était engagé, au **SOMMET DE BARCELONE**, à respecter l'échéance de 2004. Hans Eichel, ministre allemand des finances, a prévenu, mardi 14 mai, qu'il ne lèvera « pas le petit doigt »

pour soutenir la France si elle demande un assouplissement du pacte de stabilité. Paris veut aussi négocier avec les Quinze une **BAISSE DE TVA** sur les restaurants et certains produits culturels. Le Medef dénonce **UNE**

ÉVENTUELLE COHABITATION, qui « bloquerait » les réformes. Le PS accuse le patronat d'être « entré en campagne ». La Commission invite Paris à mieux cibler ses dépenses publiques et à réformer les retraites.

L'Europe exige de M. Chirac l'équilibre des comptes publics en 2004

Durant sa campagne, le président sortant avait annoncé son intention de repousser l'échéance à 2007. Hans Eichel, ministre allemand des finances, a prévenu qu'il ne lèvera pas « le petit doigt » pour aider la France à assouplir le pacte de stabilité. Le Medef réclame une baisse des dépenses publiques

DURE JOURNÉE pour Jacques Chirac et son gouvernement : il a dû essuyer, mardi 14 mai, le feu croisé du Medef, de l'Allemagne et de la Commission européenne. Au cœur du débat : l'engagement français - réitéré mi-mars par M. Chirac au sommet européen de Barcelone - d'équilibrer les finances publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) en 2004. Or, pour mettre en œuvre son programme, qui prévoit notamment une baisse des impôts de 30 milliards d'euros sur cinq ans, le chef de l'Etat envisage de repousser l'échéance à 2007, estimant que l'engagement de la France vis-à-vis de Bruxelles n'est « pas impératif ». M. Chirac aura du mal à y parvenir sans provoquer une crise majeure au sein de l'Union européenne.

► **Le Medef réclame « le retour le plus rapide à l'équilibre des finances publiques »**. Lors de son point de presse mensuel, mardi, son président a certes donné un satisfecit à la composition du gouvernement (s'agissant notamment de la nomination de Francis Mer, ancien coprésident d'Arcelor, à Bercy), mais Ernest-Antoine Seillière a surtout critiqué le choix de M. Chirac de baisser les impôts sans réduire les dépenses publiques et les déficits. « Nous sommes pour le retour le plus rapide possible à l'équilibre des finances publiques. Quand il y a une baisse de la fiscalité, il doit y avoir en regard une baisse des dépenses publiques », a-t-il déclaré. Denis Kessler, vice-président du Medef, a été plus explicite : « La convergence vers l'équilibre des finances publiques en 2004 est un objectif important. Il faut donc s'attaquer à la réforme de l'Etat et à la baisse des dépenses publiques. »

► **Hans Eichel, le ministre alle-**

mand des finances publiques, « ne comprendrait pas » que la France ne respecte pas ses engagements européens. Fait rarissime dans les relations entre Paris et Berlin, le grand argentier allemand n'y est pas allé de main morte, mardi, à l'occasion d'un congrès économique du SPD. « Je ne comprends pas comment Jacques Chirac peut accepter quelque chose à Barcelone et dire deux semaines plus tard en France qu'il ne va pas le respecter », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Le gouvernement français ne doit pas s'attendre à ce que nous levions le petit doigt pour contribuer à affaiblir le pacte de stabilité et de croissance. » Pour le gouvernement Raffarin, qui envisageait justement

d'aller discuter avec les Allemands pour tenter d'infléchir la rigueur bruxelloise, le message est clair.

La réaction de l'Allemagne est d'autant plus spectaculaire qu'elle a elle-même échappé de peu, en début d'année, à un avertissement pour cause de dérapage de son déficit. Lanterne rouge de l'Union en la matière, l'Allemagne a répété, mardi, par la voix de M. Eichel, que ses finances publiques seraient très proches de l'équilibre en 2004. Les velléités françaises relèvent, selon le ministre allemand, des promesses électorales et pourraient être abandonnées après les législatives de juin, à l'instar de ce qui s'est passé en Italie avec Silvio Berlusconi, et au Portugal avec la droi-

te récemment arrivée au pouvoir.

► **Le commissaire européen Pedro Solbes appelle les Quinze à respecter leurs engagements budgétaires**. Le commissaire européen aux affaires économiques est intervenu, mardi, dans le même sens : « J'appelle les Etats membres qui accusent encore des déficits importants », en l'occurrence la France, l'Allemagne, l'Italie et le Portugal, « à faire un dernier effort pour atteindre une position budgétaire excédentaire ou proche de l'équilibre d'ici à 2004 au plus tard », comme ils s'y sont engagés dans un communiqué. La veille, M. Solbes avait jugé « peu judicieuse » l'idée de financer des

« réductions d'impôts et des hausses de dépenses » publiques par la croissance ou d'« accélérer les allègements d'impôts dès que cette croissance se ravive ».

Principal accusé : le président français, qui dans son programme de candidat à l'élection présidentielle annonce tout à la fois une baisse des impôts de 30 milliards d'euros sur cinq ans et une hausse des dépenses publiques de 1,4 % par an. Pour le président du Medef, « les annonces d'un candidat sont une chose ; nous attendons de voir la déclaration de politique générale ». Sauf que M. Chirac a bien l'intention, cette fois, de tenir ses promesses, affirmaient ses plus proches lieutenants durant la cam-

pagne. Il n'est pas question de renouveler l'expérience de la période 1995-1997, qui a débouché sur l'échec des législatives de 1997 : pour préparer la France à l'euro et lui faire respecter les critères de Maastricht, M. Chirac avait augmenté la TVA de deux points et tenté de réformer l'Etat, se mettant les fonctionnaires à dos.

Preuve de la détermination de M. Chirac : le 10 mai, au premier conseil des ministres, il a demandé que le nouveau gouvernement mette en chantier une baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu dès 2002, qui coûterait près de 3 milliards d'euros.

Embarrassé par la perspective d'un bras de fer avec Bruxelles, Jean-Pierre Raffarin essaie de gagner du temps. Il a commandé un audit des finances publiques afin d'évaluer ses marges de manœuvre. Ce n'est qu'après le résultat de cette évaluation, publié après les législatives, que le gouvernement prendra des décisions en matière de finances publiques. M. Raffarin précise que l'audit ne sera « en rien polémique ».

Tout porte pourtant à croire le contraire. Mardi, Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat aux PME, a affirmé, sur LCI, que « le gouvernement socialiste a laissé la France dans un état piteux » et que l'audit permettrait d'apprécier des comptes « dont on pressent qu'ils sont très inquiétants ».

Le nouveau gouvernement pourrait chercher à noircir le tableau pour faire endosser à son prédécesseur la responsabilité d'une forte dégradation des finances publiques et d'une éventuelle rupture des engagements européens de la France.

V. Ma.

Virginie Malingre

Les baisses de TVA restent soumises à l'autorisation de Bruxelles

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT français va devoir affronter la Commission européenne s'il veut respecter ses promesses électorales en matière de baisse de la TVA pour la restauration et le secteur des industries culturelles. En effet, pour y parvenir, M. Chirac et son équipe vont devoir obtenir l'autorisation de Bruxelles. Car ils le savent bien : la France ne peut pas aujourd'hui consentir à un tel allègement fiscal ; la législation européenne l'en empêche.

La sixième directive européenne encadre les taux de TVA dans les pays membres en prévoyant deux taux minimaux : 15 % pour les activités normalement soumises à la TVA ; 5 % pour les produits qui peuvent être taxés à taux réduit et sont énumérés en annexe H de la directive.

La France, qui avait, en 1997, quasiment épuisé les possibilités de l'annexe H, a obtenu, après deux ans de négociations avec Bruxelles et ses partenaires européens, qu'une nouvelle liste soit établie pour des activités à forte densité de main-d'œuvre qui pourraient bénéficier du taux réduit de TVA : celle-ci comportait notamment les travaux d'entretien du bâtiment, dont

la TVA a été ramenée à 5,5 % le 15 septembre 1999.

Mais ni les industries culturelles ni la restauration n'y figurent. A l'époque, certains pays comme le Portugal ont bien tenté d'y adjoindre la restauration. En France, le PS y était favorable, arguant, tout comme les associations de restaurateurs, qu'il n'y a pas de raison que les produits à emporter soient taxés au taux réduit de 5,5 % quand la restauration traditionnelle subit le taux normal de TVA aujourd'hui de 19,6 %.

MAUVAIS AUGURE

L'Allemagne et son ministre des finances, Hans Eichel, y étaient radicalement opposés ; Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'économie et des finances, aussi. « Nous n'allons quand même pas nous battre pour donner du pouvoir d'achat aux touristes, qui représentent entre 25 % et 33 % des clients des restaurants », explique-t-on alors à Bercy, où l'on faisait aussi valoir le coût élevé de la mesure, entre 2 et 3 milliards d'euros. Quant à la direction de la prévision du ministère, elle dénonçait, dans une note du 27 janvier 1999, les « effets antire-

distributifs » d'une baisse de 20,6 % à 5,5 % du taux de TVA sur la restauration.

S'ils veulent mettre en œuvre les promesses de Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin et son ministre de l'économie, Francis Mer, vont donc devoir aller négocier à Bruxelles. L'Allemagne n'a, a priori, pas changé de position. Et une décision récente de la Cour européenne de justice augure mal de l'avenir pour M. Chirac : celle-ci a en effet contraint, le 29 mars 2001, le gouvernement à soumettre à la TVA à 19,6 % les 15 % de service jusqu'ici exonérés qui sont inclus dans les prix des hôtels et restaurants.

Qui plus est, la France va préalablement devoir vérifier que la baisse de la TVA sur les travaux d'entretien sera pérenne. Le Conseil de l'UE avait en effet autorisé cette mesure à titre transitoire, pour une période qui doit s'achever le 31 décembre 2002. A cette date, le gouvernement français devra faire « une évaluation globale de l'efficacité de la mesure en termes de création d'emplois et d'efficience » devant la Commission afin d'en obtenir la prolongation.

La Commission invite la France à mieux cibler ses dépenses

Bruxelles lui demande d'engager la réforme des retraites et de mieux soutenir la recherche

BRUXELLES

de notre bureau européen

Pendant la marche vers l'euro, les ministres des finances européens croyaient qu'il leur suffirait de respecter les critères de Maastricht pour obtenir un satisfecit de la Commission : inflation maîtrisée, endettement public limité à 60 % du produit intérieur brut (PIB), déficits contenus à 3 % du PIB. Avec l'adoption de la monnaie unique, les Européens ont exigé les uns des autres d'avoir des budgets proches de l'équilibre à « moyen terme », pour être sûrs qu'en cas de récession nul ne serait acculé à franchir la barre des 3 %. Le « moyen terme », fixé initialement à 2002, a été reporté à 2004. La France envisage de repousser encore l'échéance, ce

qui explique son conflit larvé avec ses partenaires.

Aujourd'hui, la Commission va plus loin et se penche sur la manière dont les Etats organisent leurs dépenses. Elle a ainsi adressé à la France, mardi 14 mai, un blâme et un satisfecit qui masque des reproches. Le blâme concerne l'absence de réforme des retraites, qui risque de conduire la France, comme cinq autres pays, dont l'Allemagne et l'Espagne, à ne plus être en mesure de respecter le pacte de stabilité. « La réforme des retraites (...) doit être entreprise. Il existe une tendance inquiétante à minimiser le défi et considérer que les mesures politiques peuvent être reportées de plusieurs années », dénonce la Commission.

Le satisfecit porte, lui, sur la qualité des dépenses publiques, mesurée par une étude de la Commission menée sans la collaboration de certains Etats, qui refusaient de livrer les statistiques : la France arrive en tête du classement européen, suivie de l'Allemagne et de la Finlande. En queue de peloton, l'Italie pointe à la dernière place, suivie de la Grèce, du Royaume-Uni et du Danemark.

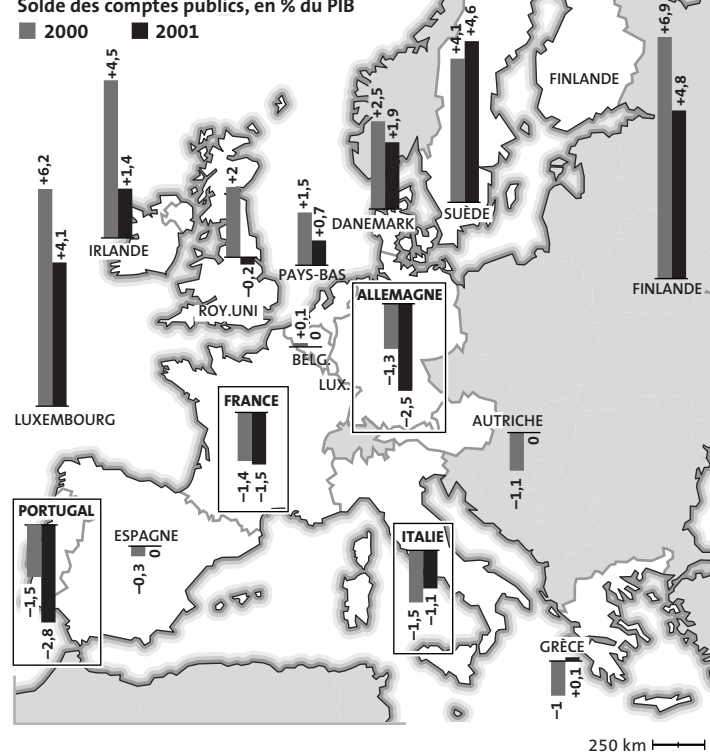
PAS DE CRITÈRE QUALITATIF

Méthodologiquement, Bruxelles a distingué les bonnes dépenses, qui donnent des points positifs (éducation, recherche, santé, politique active de l'emploi...), des mauvaises (intérêts de la dette, poids des excès du passé), qui donnent des points négatifs. Entre les deux, certaines dépenses (retraites, salaires des fonctionnaires, etc.) apportent des points négatifs si elles sont trop élevées. Le palmarès ne dépend donc pas uniquement de la quantité des dépenses : les mieux classés dépensent beaucoup, tout comme l'Italie ou le Danemark, pourtant mal classés.

Il y a toutefois un « effet masse » : le score de la France est notamment tiré par le niveau élevé des dépenses d'éducation et de san-

QUATRE PAYS DANS LE ROUGE

Solde des comptes publics, en % du PIB



té, ce qui peut conduire à le relativiser. L'étude n'introduit pas de critère qualitatif : ainsi, Paris, qui dépense 6 % du PIB dans l'éducation, obtient plus de points que l'Allemagne (4,6 %), sans qu'on compare la qualité de deux systèmes ou qu'on prenne en compte l'apprentissage, largement financé par les entreprises allemandes.

Plus gênant, selon la Commission, la qualité des dépenses françaises ne se serait pas améliorée dans les années 1990. Dépenses de recherche et investissements publics ont baissé au cours de cette période, passant respectivement de 1,4 % à 1 % du PIB et de 3,5 % à 2,9 %. L'Allemagne est dans un cas similaire. Avec le Danemark et la

Finlande, ces deux pays sont les seuls à avoir vu la charge de la dette augmenter au cours de la décennie.

Globalement toutefois, celle-ci est passée de 5,6 % à 4,3 % du PIB, ce qui permet à Bruxelles de se réjouir de ce que la marche vers l'euro s'est accompagnée d'une amélioration de la qualité des dépenses publiques. Le Royaume-Uni et l'Italie sont les seuls à avoir régressé, diminuant l'investissement public. Mais ils ont réduit le taux de leurs dépenses publiques, ce qui rend leur évolution positive « si l'on adopte la perspective d'un Etat minimal », écrit la Commission.

Arnaud Leparmentier

Le PS accuse le Medef d'être « entré en campagne »

C'EST UN SATISFECIT qu'Ernest-Antoine Seillière a décerné, mardi 14 mai, lors de son point de presse mensuel, à la composition du nouveau gouvernement. Il a remercié le nouveau premier ministre Jean-Pierre Raffarin, qui « fait une large place à la société civile dans son gouvernement, en nommant des personnalités à la fois nouvelles et quelquefois imprévues, ce qui constitue pour nous une très bonne indication ». Avant de saluer les qualités de cet « homme de terrain qui a l'expérience de l'entreprise. (...) Tout le monde dit que M. Raffarin est un homme d'écoute, ce qui, pour nous, tranchera avec les personnalités avec lesquelles nous étions amenés à chercher à avoir des contacts dans le gouvernement précédent ».

Le patron des patrons s'est aussi félicité de la nomination à Bercy de Francis Mer, ancien coprésident d'Arcelor, « une vraie novation ». M. Mer « est parfaitement informé des enjeux de l'économie française, il connaît le poids de la fiscalité sur les entreprises, le problème des charges », juge-t-il.

FONDÉ DE POUVOIR

Pour les élections législatives, M. Seillière a implicitement apporté son soutien à la droite en condamnant la cohabitation, « susceptible de bloquer la réforme indispensable dans notre pays ». Il a aussi critiqué le programme du Parti socialiste pour les législatives, dont il a estimé « qu'il tranche avec le programme du candidat Jospin, qui manifestait une certaine prise en compte de nos propositions ».

Dans son télégramme de félicitations, envoyé, le 5 mai, à Jacques Chirac pour sa réélection, M. Seillière lui souhaitait une victoire aux législatives : « Je souhaite que vous soyez en mesure de mener avec le gouvernement de votre choix et l'appui de la société civile les actions de réforme et de modernisation indispensables pour assurer à

notre pays la croissance et l'emploi dans les cinq prochaines années. »

Le Parti socialiste a immédiatement réagi, mardi, aux déclarations du président du Medef. M. Seillière « va finir par rendre la vie impossible au gouvernement Raffarin. Le baron Seillière, étant comme il l'est contre la gauche, pour le patronat et soutenant le gouvernement, va devenir un problème électoral pour le gouvernement Raffarin », a d'abord déclaré Daniel Vaillant, ancien ministre de l'intérieur, sur France-Inter.

Vincent Peillon, porte-parole du PS, a renchéri dans un communiqué : « Non content d'avoir placé un de ses principaux responsables au ministère des finances, le Medef, organisation pourtant non politique, vient d'entrer en campagne de manière fracassante en apportant son soutien le plus clair à la droite. Cette prise de position a au moins le mérite de faire tomber les masques et de bien marquer quels intérêts le gouvernement Chirac-Raffarin sert. » Pour Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, « l'OPA du patronat sur la droite est désormais établie. (...) Le gouvernement Raffarin apparaît comme le fondé de pouvoir du Medef ».

V. Ma.

ISTH

Excellents taux de réussite
DEPUIS 1954

HEC

- ✓ Stage intensif d'été ► Bac+3
- ✓ Classes préparatoires annuelles petits effectifs S/ES
- 1ères et 2èmes années ■ classe de cubes

Sciences Po (Paris/Province)

- ✓ Session d'été ► Bac, Bac+1, Bac+2
- ✓ Préparation annuelle
- 1er cycle ■ 2ème cycle

2, rue de Rémusat - 75016 Paris
Tél. : 01 42 24 10 72

Enseignements Supérieurs Privés

Recife
Paris

**Stylos
RECIFE**

Lipstick à 68,60 €
COLLECTION

LES GALERIES LAFAYETTES
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse
www.recife.fr - 01.41.15.97.77

La « gauche unie » arrache un accord partiel pour les élections

Le Parti socialiste, le Parti communiste, les Verts et les radicaux de gauche présenteront 120 à 130 candidats uniques ou « de rassemblement » au premier tour des législatives. D'ultimes ajustements restaient à faire mercredi

CETTE FOIS-CI, c'est sûr ou presque : le PS, le PCF, les Verts et le Parti radical de gauche devraient annoncer, mercredi 15 mai, un accord national pour les élections législatives. La nouvelle « gauche unie » devrait présenter, pour faire face aux menaces d'extrême droite et conjurer les risques de disparition de la gauche au second tour, entre 120 et 130 candidatures « uniques » ou « de rassemblement ». Mardi 14 mai, à l'issue d'une longue réunion du bureau national du PS, Bruno Le Roux, secrétaire national aux élections, parlait d'un « accord imminent ». De nouvelles consultations, dans la soirée avec le PCF et les Verts, n'ont pas permis de résoudre les derniers points



Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste, à la sortie du bureau national du PS, mardi 14 mai. Sa candidature contre George Sarre (MDC) dans la 6^e circonscription de Paris a été refusée.

Une trentaine de candidats socialistes devraient être désinvestis

litigieux, mais le PS devait valider, mercredi, les grandes lignes de cet accord.

L'entente de la gauche devrait prévoir, dès le premier tour, 30 candidatures uniques : 18 PS, 6 PCF et 6 Verts. S'y ajouteraient, selon M. Le Roux, une « petite trentaine » d'accords bilatéraux ou trilatéraux pour des candidatures dites de rassemblement. Les Verts devraient être soutenus par le PS dans 60 circonscriptions, incluant les 42 déjà accordées au parti écologiste

dans le cadre de l'accord conclu avec les socialistes avant l'élection présidentielle. En contrepartie, les Verts soutiendraient des candidats socialistes, dès le premier tour,

dans 80 circonscriptions. Le cas particulier de Jean-Luc Bennaïm, ancien secrétaire national des Verts, était, mercredi, en voie de règlement. Mais la proposition de

lui attribuer la 5^e circonscription des Bouches-du-Rhône doit encore être avalisée par le PS, qui y avait déjà investi une candidate, Jeanine Ecohard. Cette proposition doit recueillir l'accord de sa fédération des Bouches-du-Rhône. Elle se heurte à l'opposition de Michèle Sabban, secrétaire nationale aux droits des femmes du PS, qui juge que les accords de « gauche unie » se réalisent trop souvent au détriment des femmes.

Avec le PCF, les grandes lignes d'un accord avec le PS semblaient arrêtées. Onze ou douze députés communistes sortants – dont Robert Hue (Val-d'Oise), André Gerin (Rhône), François Liberti (Hérault) et Patrice Carvalho (Oise) – bénéficieraient, dès le pre-

Des accords défavorables à la parité

Conséquence des accords électoraux au sein de la « gauche unie » : le nombre de candidates socialistes devrait diminuer de 19. Les circonscriptions réservées aux femmes passeront de 204 à 185, sur les 555 de métropole, soit 33,3 %. Secrétaire nationale chargée des droits des femmes, Michèle Sabban a demandé, mardi 14 mai, au bureau national, le respect de la parité. Dans la 7^e circonscription de l'Essonne, c'est Gabriel Amard, suppléant de Marie-Noëlle Lienemann, qui devrait être investi. M^{me} Lienemann a décidé de se présenter dans la 9^e du Pas-de-Calais. Dans le Calvados, Laurence Dumont, députée sortante, qui envisageait d'être suppléante de Louis Mexandeau, devrait être maintenue dans la 5^e. La candidature de Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste, dans la 6^e circonscription de Paris, contre Georges Sarre, a été refusée. La circonscription restera réservée à une femme.

A Marseille, M. Mennucci joue sur la division des communistes

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Bien qu'il n'ait pas obtenu l'investiture officielle du PS, Patrick Mennucci, président du groupe socialiste à la mairie de Marseille, a confirmé, mardi 14 mai, sa volonté d'être candidat dans la 4^e circonscription, dont le député sortant, Jean Dufour, est communiste. Successeur de M. Hermier, décédé en juillet 2001, M. Dufour a cependant été écarté de la course à la candidature par le Parti communiste, qui lui préfère Dominique Dutoit. Du coup, M. Mennucci fait savoir que la règle de la protection des sortants ne s'applique plus.

Le candidat socialiste met aussi en avant les scores du 21 avril 2002 : 8,58 % des voix pour le PCF – dans un secteur où le député est communiste depuis 1936 –, 9,20 % pour l'extrême gauche et 19,64 % pour Lionel Jospin, son meilleur résultat de toute la région PACA. Avant de confirmer sa candidature, M. Mennucci avait fait savoir aux négociateurs nationaux du PS qu'il aurait été prêt à s'effacer derrière M. Dufour, dont il serait devenu le suppléant. Son offre, qui joue sur les divisions communistes, a été

rejetée par les directions nationale et locales du PCF. Pour le secrétaire fédéral du PCF, Jean-Marc Coppola, il s'agit d'un « marchandage inacceptable ». Il faut, dit-il, éviter « le scénario catastrophe de la présidentielle avec l'extrême droite et la droite », et donc avoir « des candidatures uniques dans les sept circonscriptions de gauche du département ».

LA DERNIÈRE CIRCONSCRIPTION

Pour le PCF, la légitimité de M. Dutoit repose sur une lettre de M. Hermier, datant de juin 2001, qui le désigne comme successeur « si les communistes en décident ainsi ». Simone Hermier, veuve du député disparu, sera d'ailleurs la suppléante de M. Dutoit. Enfin, souligne encore M. Coppola, l'union derrière M. Dutoit, aux dernières municipales, a permis à la gauche de progresser dans ce secteur alors qu'elle souffrait ailleurs.

Le Parti communiste joue là une partie importante, puisque cette circonscription est la dernière qu'il détienne à Marseille sur les trois qui lui restent dans les Bouches-du-Rhône.

Michel Samson

Jean-Luc Bennaïm se dit prêt à quitter la Seine-Saint-Denis pour les Bouches-du-Rhône

ET MARSEILLE ? Cette fois-ci, Jean-Luc Bennaïm, ancien secrétaire national des Verts, est prêt à se présenter aux législatives de juin contre le RPR Renaud Muselier, dans la 5^e circonscription de Marseille. Ce n'est pas fait pour autant. Mais l'idée, soumise au Parti socialiste par les Verts, mardi 14 mai, serait sérieusement examinée. Il faut dire que le « cas » de l'ancien directeur de campagne de Noël Mamère, toujours sans circonscription, constitue une difficulté supplémentaire dans le tableau des négociations de l'ex-gauche plurielle pour les prochaines élections. Les Verts en ont même fait, dimanche 12 mai, lors de leur conseil national, une condition « incontournable » d'un accord global avec le PS.

Retour à la case février. Le 28, après de longs mois de discussions infructueuses avec les socialistes, qui ne peuvent imaginer la défaite de Lionel Jospin, M. Bennaïm annonce qu'il se présentera contre l'ex-ministre de l'emploi Elisabeth Guigou, en Seine-Saint-Denis. Il en a « ras-le-bol » que François Hollande ne lui propose que des circonscriptions déjà réservées à ses camarades Verts, parmi les 42 que compte l'accord conclu entre les deux partis. Ou celle de Georges Sarre, président du Mouvement des citoyens dans le 11^e arrondissement de Paris, ou encore celle réservée à Elisabeth Boyer, secrétaire générale du Parti radical de gauche, sans compter toutes celles qu'il estime « ingagnables » et que lui soumet le premier secrétaire du PS (Le Monde du 2 mars).

Mais, un lendemain du premier tour de la présidentielle, après le séisme créé par la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour, M. Bennaïm annonce, sans crier gare, qu'il renonce à combattre M^{me} Guigou à Bondy. « Dans le nouveau contexte, je ne pouvais pas », expli-

que-t-il aujourd'hui. Il ne prévient pas Dominique Voynet, qui aurait sans doute préféré garder un peu plus longtemps ce moyen de pression. Mais la secrétaire nationale des Verts défend toujours publiquement son prédécesseur. Et la ronde recommence. Les mêmes propositions redéfilent, refusées avec constance par M. Bennaïm.

« DIFFICILE MAIS JOUABLE »

Cette situation finit par créer des tensions au sein des Verts. La candidate dans le 11^e arrondissement, Alice Le Roy, déjà très engagée dans sa campagne, envoie un e-mail rageur à ses amis, samedi 11 mai. « Tout le monde le reconnaît : ces élections ont sanctionné des pratiques qui discréditent les partis politiques. Mais certains n'entendent et ne voient décidément rien », écrit-elle, déçue que l'on envisage de retirer son investiture à une femme jeune, non-politicienne professionnelle et non-« cumularde », comme elle se définit elle-même, au profit « d'un éléphant du parti ».

Plus de souci, le parachutage de M. Bennaïm dans le 11^e arrondissement semble écarté. Déjà sacrifié par M^{me} Voynet lors des élections européennes, l'ancien directeur de campagne de M. Mamère ne veut pas, non plus, d'un hypothétique poste de sénateur en 2004, comme on le lui a aussi proposé. « En trois semaines, Marseille, c'est très difficile, mais c'est jouable. Mais je ne peux le faire que si j'ai le soutien plein et entier de Jean-Noël Guérini [le président socialiste du conseil général des Bouches-du-Rhône] », dit-il. Une autre paire de manches.

Béatrice Gurrey

Caroline Monnot

Les chevènementistes présents dans 400 circonscriptions

Le président du Pôle républicain sera lui-même opposé à un candidat du PS à Belfort

APRÈS plusieurs jours de discussions serrées entre le PS et Jean-Pierre Chevènement, l'acte de séparation définitive a été entériné, mardi soir, par le bureau national du PS. Mercredi 15 mai, le député de Belfort a présenté une liste de 400 candidats du Pôle républicain aux élections législatives. Lui-même devrait, pour la première fois, se voir opposer un candidat socialiste, Yves Ackermann, dans son fief du Territoire de Belfort, où il est élu depuis 1973.

Dans la 2^e circonscription de Belfort, comme dans la 6^e de Paris où se représente Georges Sarre, bras droit de M. Chevènement, le PS avait laissé une porte ouverte à la discussion en ne désignant pas de candidats. Elle s'est refermée brutalement, mardi après-midi, après des échanges croisés et répétés entre M. Sarre et le premier secrétaire du PS parisien, Patrick Bloche d'une part, François Hollande et

M. Chevènement, d'autre part. En échange du soutien du PS pour lui-même, le maire MDC du 11^e arrondissement de Paris – le plus à gauche de la capitale – proposait un pacte de non agression dans trois circonscriptions détenues par le PS tandis que ce dernier exigeait la contrepartie pour les huit sortants socialistes.

UNE FEMME CONTRE M. SARRE

Faute d'un accord, c'est Danièle Hoffmann, conseillère (PS) du 11^e arrondissement et adjointe au maire de Paris qui devrait affronter M. Sarre. L'ancien ministre délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon (gauche socialiste), qui s'était porté volontaire pour affronter M. Sarre, n'a pas obtenu gain de cause.

La fin de non recevoir opposée par le PS à MM. Chevènement et Sarre aura une contrepartie : l'envoi d'un candidat du Pôle républi-

cain, Jacky Drouet, ancien adjoint (MDC) de M. Chevènement à la mairie de Belfort, dans la circonscription de Raymond Forni (1^e de Belfort).

Malgré ses 400 candidats, l'état des troupes de M. Chevènement n'est pas reluisant. Plusieurs de ses proches, Max Gallo, Patrick Kessel ou le député européen (MDC) Sami Naïr, pressenti pour être candidat en Côte-d'Or, ont choisi de ne pas se présenter. Les défections touchent, par ailleurs, plusieurs députés sortants PRG ou MDC, qui l'ont soutenu pendant sa campagne. Les députés MDC Jean-Pierre Michel (Haute-Saône) et Jacques Desallan-gre (Aisne) se présenteront comme divers-gauche avec le soutien local du PS. Du côté du PRG, Jean Rigal (Aveyron), qui avait soutenu la candidature de M. Chevènement, ne se représente pas mais soutient son poulain, Eric Cantournet qui sera estampillé PRG, comme Emile Zuc-

carelli (Haute-Corse). Dans ces quatre circonscriptions, le Pôle républicain a décidé de ne pas envoyer de candidats.

De la même façon, Catherine Coutard, une proche de M. Chevènement, implantée dans la Drôme où le Front national vient de faire une percée, pourrait laisser les coudees franches au socialiste Eric Beson, très menacé. François Morvan, médecin et ancien membre de la LCR, sera candidat du Pôle républicain à Clichy-Levallois (Hauts-de-Seine) et le jeune ex-pasquaïen, Pierre Dubreuil s'opposera à Jean Tiberi (UMP) et Lyne Cohen-Solal (PS) à Paris (2^e). Enfin, l'ancien juge d'instruction Eric Halphen est candidat aux Ullis (Essonne) et le jeune Jérôme Baloge, unique représentant des « jeunes séguinistes » dans la maison Chevènement dans les Deux-Sèvres.

Christine Garin

Le PCF devrait présenter 500 candidats aux législatives

C'EST « NIET ». Le PCF ne se « coulera pas dans le moule social-démocrate », a indiqué la secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, alors que plusieurs responsables socialistes envisagent désormais à voix haute une structure unitaire à gauche, qu'il s'agisse du « grand parti du progrès » évoqué par Jean Glavany dans Le Figaro du 13 mai, ou d'une fédération. « Je suis toujours très étonnée qu'on veuille discuter structures avant contenu », a ajouté M^{me} Buffet. « Beaucoup de gens ont l'impression que quand la gauche prend des responsabilités elle cède trop rapidement aux pressions libérales. C'est ce genre de questions-là qu'elle devrait se poser », a-t-elle poursuivi, un brin agacée.

Pour le PCF, ces déclarations du PS, en pleine discussion sur les accords à gauche pour les législatives, sont malvenues. « Même si certains au PS en rêvent, nous ne sommes pas encore morts », confie un responsable communiste. Depuis les 3,37 % enregistrés par Robert Hue au premier tour de la présidentielle, la direction du PCF est placée sous la surveillance d'une base désormais très critique sur l'expérience de la gauche plurielle et attachée à l'« identité communiste ».

Histoire donc de montrer qu'il bouge encore, le PCF a décidé de présenter plus de 500 candidats aux législatives. Une partie d'entre eux étaient réunis, mardi 14 mai, place du Colonel-Fabien pour travailler sur leur « plate-forme » de campagne. « Ce sera une campagne faite d'humilité, d'espoir, de proposition », a indiqué Paul Lespagnol, chargé des élections à l'exécutif national du PCF, avant de préciser que la souscription lancée par le PCF afin de couvrir les frais de la présidentielle avait « déjà réuni 8 millions de francs ».

Toujours selon la direction du PCF, le parti aurait de plus enregistré 1 500 nouvelles adhésions depuis le 21 avril. S'agissant des candidatures uniques PS-PCF-Verts-PRG aux législatives, en l'état actuel des discussions, le PCF en a pointé une trentaine dont six pour le PCF : Jean-Claude Sandrier (Cher), Gérard Lefranc (Essonne), Muguette Jacquand (Seine-Saint-Denis), Robert Hue (Val-d'Oise), Jean Vila (Pyrénées-Orientales) et Bernard Outin (Loire).

Par ailleurs, sept candidats communistes se présenteront avec le soutien du PS : il s'agit d'Alain Clary et de Paul Malavielle, respectivement à Nîmes et Alès (Gard), de François Liberti à Sète (Hérault), de Patrick Carvalho (Oise), de Daniel Paul au Havre, Gilbert Bieussy à Echirrolles (Isère) et d'André Gérin à Vénissieux (Rhône). M^{me} Buffet a qualifié la situation des négociations s'agissant de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'« un peu tendue ». Evoquant la quatrième circonscription de Marseille (celle de Guy Hermier, décédé), elle a fait état de « blocages locaux » du PS.

FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

**CONFORT,
MAINTIEN ET
DOUCEUR
DES PRIX**

LE VRAI FUTON :
MATELAS de fabrication
traditionnelle, 100% coton,
fait main pour un parfait
maintien

INTERNET : www.omote.fr - RENSEIGNEMENTS : appel gratuit

N° Vert 0 800 44 30 30

Jean-Pierre Raffarin se pose en « responsable de la majorité à construire » pour les législatives

Depuis sa nomination, le premier ministre s'est entretenu avec les responsables de la droite

QUARANTE-HUIT heures après sa nomination à la tête d'un « gouvernement de mission », Jean-Pierre Raffarin confiait qu'il entendait également assumer le rôle de « responsable de la majorité à construire ». Le premier ministre sait pertinemment que la pérennité de son gouvernement dépend du résultat du scrutin des 9 et 16 juin. Depuis son entrée à Matignon, il multiplie donc les entretiens avec les responsables de l'opposition. Sa fonction le met en situation. Et sa rondeur, comme son sens du dialogue, doivent lui permettre, espère-t-il, de panser les plaies de la droite.

Soucieux de ménager les susceptibilités, le premier ministre, qui se qualifie de « facilitateur d'union », a pris soin de recevoir d'abord François Bayrou. Le président de l'UDF, qui a obtenu 6,84 % au premier tour de la présidentielle, est en effet le plus récalcitrant. Parti en croisade contre l'UMP afin de préserver l'autonomie de sa famille politique, M. Bayrou s'est rendu à Matignon, le 8 mai, afin de plaider pour une « majorité équilibrée » reposant sur « deux pôles ». Laissant à Alain Juppé et Jean-Claude Gaudin (chargé des investitures de l'UMP pour les législatives) le soin de réduire à sa plus simple expression l'influence future de M. Bayrou, le premier ministre s'est montré accommodant. « Je dis à François Bayrou que je respecterai sa famille politique dont je suis d'ailleurs issu, que je ne souhaite pas sa disparition », a indiqué M. Raffarin, le 13 mai, dans un entretien à Parisien.

M. Raffarin s'était d'abord contenté d'une conversation télépho-



Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, samedi 11 mai, dans la cour de l'Hôtel Matignon, à l'issue du séminaire qui a réuni les membres du gouvernement. Depuis sa prise de fonction, M. Raffarin multiplie les contacts. Il a ainsi notamment rencontré François Bayrou et Alain Madelin.

nique avec Alain Madelin. Passé de premiers mouvements d'humeur, le président de Démocratie libérale, qui n'avait obtenu que 3,91 % des voix le 21 avril, a dû se résoudre à passer sous les fourches caudines de l'UMP, à laquelle s'était vite ralliés la quasi-totalité

des députés libéraux. M. Madelin a baissé pavillon après avoir été reçu à son tour à Matignon, mardi 14 mai. Renonçant à présenter des candidats sous l'étiquette DL, ce qui privera à terme son parti de tout financement public, le député européen mise sur la consolida-

tion d'un courant libéral au sein du futur parti du président. « Il n'est pas pensable d'affronter Jean-Pierre Raffarin. Je veux l'aider à réussir et à faire autre chose qu'un contrat intérimaire d'un mois », expliquait, mardi, M. Madelin. M. Raffarin devait s'entretenir en fin de semaine avec deux autres ex-candidates à la présidentielle, Corinne Lepage et Christine Boutin, ainsi qu'avec le président du Mouvement pour la France (MPF), Philippe de Villiers.

Le chef du gouvernement ne néglige pas pour autant la droite chiraquienne, qui constitue son point d'appui le plus solide. Il a consacré ses deux repas de vendredi à ses anciens rivaux pour Matignon : déjeuner avec le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy ; dîner avec le maire (UDF) de Toulouse, Philippe Douste-Blazy. Mardi, le premier ministre a répondu à l'invitation du président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, et il a rencontré 80 députés gaullistes, en présence de plusieurs ministres RPR et d'Alain Juppé. M. Debré s'est proposé de favoriser, d'ici aux législatives, une relation directe entre les députés de droite et les membres du gouvernement.

En début d'après-midi, M. Raffarin est allé au Palais du Luxembourg, où il a retrouvé ses anciens collègues du groupe des Républicains indépendants (RI), avant d'avoir un entretien avec le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR). Jeudi, il devait déjeuner avec M. Juppé.

Jean-Baptiste de Montvalon

L'UMP assure ne pas vouloir « agresser » M. Bayrou

Les dirigeants du parti chiraquien prêts à réserver 44 circonscriptions aux centristes

ACCENTUANT la pression sur le président de l'UDF, François Bayrou, l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) a présenté, mardi 14 mai, une liste réactualisée des candidats investis sous son label pour les élections législatives. Ils sont désormais 533. « Nous avons veillé au respect de la diversité des familles politiques appelées à constituer la future majorité présidentielle », a affirmé à cette occasion le président de la commission d'investiture de l'UMP, Jean-Claude Gaudin. Le maire de Marseille était entouré pour l'occasion des quatre autres membres qui forment avec lui le comité politique de la nouvelle formation chiraquienne : Edouard Balladur, Philippe Douste-Blazy, Alain Juppé et Serge Lepeltier.

Les candidats estampillés UMP se répartissent de la façon suivante : 50 % proviennent du RPR, 25 % de l'UDF, 16 % de DL et 7 % des divers droite. « Pour les amis ou les proches de François Bayrou, nous avons réservé 44 circonscriptions, parmi lesquelles une quinzaine sont détenues par des sortants UDF. Nous ne voulons agresser personne », a précisé M. Gaudin. Mais le maire de Marseille s'en est pris au président de l'UDF, lequel menace de présenter une centaine de candidats pour assurer la survie de son parti. Selon M. Gaudin, l'UDF aurait investi une candidate dans la 4^e circonscription du Vaucluse, face

au député (RPR) sortant, Thierry Mariani, alors que le score réalisé dans ce département par M. Le Pen (25,8 %) place le candidat du FN, Jacques Bompard, maire d'Orange, en position d'être élu. « Je ne peux pas imaginer que M. Bayrou facilite l'accession du maire d'Orange à l'Assemblée nationale », s'est exclamé M. Gaudin. Dans la soirée, l'UDF a démenti avoir une telle intention.

FAIBLE PROPORTION DE FEMMES

Dans un « appel au sens des responsabilités » de chacun, M. Juppé a renchéri : « Nous avons encore huit jours pour faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts de boutique. » L'ancien premier ministre a confirmé que le congrès constitutif de l'UMP se déroulerait à l'automne et que son président serait élu par les adhérents. Il s'est refusé à dire s'il serait lui-même candidat, comme beaucoup lui en prêtent l'intention. Commentant la faible proportion de femmes parmi les candidats (20 %), M. Douste-Blazy a reconnu : « C'est une faiblesse qui doit nous faire réfléchir. » Le maire de Toulouse, qui travaille activement avec M. Juppé sur les futurs statuts de l'UMP, compte sur une organisation très décentralisée de la nouvelle formation pour attirer une nouvelle génération de militants, et de militantes.

Yves Bordenave et Jean-Louis Saux

Un proche de M. Mégret à la tête d'un nouveau parti de chasseurs

FRANK VIDAL jure ses grands dieux : lui et le mouvement dont il est président, Droit de chasse, n'ont rien à voir avec le Mouvement national républicain. Pourtant, ce petit parti de chasseurs, qui a l'intention de présenter 150 candidats aux législatives, apparaît bien comme un faux nez du MNR et un moyen de récolter des fonds publics par le biais du financement des partis.

Contacté par *Le Monde*, Frank Vidal affirme qu'il est « indépendant », même s'il reconnaît être « passé » au MNR de Bruno Mégret. Il oublie de dire que ce « passage » se prolonge et a été de longue durée. Il était déjà au Front national de la jeunesse en 1998. Il a suivi M. Mégret lors de la scission et a milité au Mouvement national de la jeunesse dans les Bouches-du-Rhône. Dans *Mouvement* de mars 2000, la lettre de la fédération, le parti loue son militantisme : « Bravo, Frank, par tes actions, tu démontres que la jeunesse a son mouvement, le MNR », peut-on lire. De même, *Mouve-*

ment de janvier 2002 annonce que M. Vidal représentera sa fédération au congrès de Nice en février. Enfin, le site Internet du MNR Bouches-du-Rhône affichait encore à la mi-mai qu'il était responsable de Pelissanne.

Chasseur, M. Vidal l'est toutefois. Il a été adhérent de CPNT avec Hubert Fayard, un des piliers du MNR dans le département. Et c'est avec ce dernier qu'il a créé Droit de chasse en mai 2001.

Sur la douzaine de noms de candidats transmis à *Monde*, trois au moins ont des liens incontestables avec le MNR. Ainsi, Marie-Laure Sava, candidate à Narbonne, et Lydie Blacher (Limoux, Aude) travaillent toutes deux à la mairie de Vitrolles, dont le maire est Catherine Mégret. Enfin, *Mouvement* d'avril 2000 se félicitait du mariage de Frédéric Rizzo, candidat à Châteaurenard, célébré à Veloux, commune de MM. Vidal et Fayard.

Christiane Chombeau et Laurent Rouquette (Carcassonne)

M. Roussin dément avoir enregistré une confession sur les « affaires »

DANS SON ÉDITION du mercredi 15 mai, *Le Canard enchaîné* évoque les « confessions à charge » qu'aurait enregistrées en vidéo l'ancien ministre (RPR) Michel Roussin avec le journaliste-producteur de TF1, Charles Villeneuve. Sous le titre : « Chirac tient la vedette dans une nouvelle cassette », l'hebdomadaire indique que M. Roussin, poursuivi dans plusieurs dossiers liés au financement du RPR, aborderait, dans ces enregistrements, « ses relations personnelles avec Chirac et ses mauvais souvenirs ». Interrogé par *Le Monde*, mardi soir, l'ancien ministre, en voyage au Cameroun, s'est déclaré « consterné » de la publication de cet article, dont il « dément totalement le contenu ». M. Roussin affirme avoir déjà adressé un « droit de réponse » à *L'Express*, qui avait évoqué l'existence d'un tel enregistrement dans un écho paru jeudi 9 mai. M. Villeneuve a, lui aussi, formellement démenti : « Il n'y a jamais eu la moindre cassette audiovisuelle de conversations que j'aurais eues avec M. Roussin à propos des « affaires » », nous a-t-il déclaré, ajoutant n'avoir « jamais été questionné par *Le Canard enchaîné* sur ce sujet ».

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ** : le Conseil de sécurité intérieure sera institué, a annoncé mardi 14 mai l'Elysée, conformément à l'engagement de Jacques Chirac durant sa campagne. Le décret devait être présenté au conseil des ministres, mercredi 15 mai, par le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, Nicolas Sarkozy.

■ **INFLATION** : les prix à la consommation en France ont progressé de 0,4 % au mois d'avril par rapport à mars et de 2 % par rapport à avril 2001, selon les données provisoires publiées, mardi 14 mai, par l'Insee. Une progression imputable principalement au renchérissement des produits pétroliers.

■ **ECONOMIE** : la production industrielle hors énergie a, selon un communiqué de l'Insee du 15 mai, progressé de 0,2 % en mars par rapport à février. Pour le premier trimestre 2002, la progression est de 0,7 % après un recul de 2,2 % au quatrième trimestre 2001.

Ariane Chemin

M. Fillon et M. Mattei se partagent la tutelle sur la Sécurité sociale

LE TRI EST FAIT. C'est en tandem que François Fillon et Jean-François Mattei piloteront le pôle social du nouveau gouvernement. Au premier, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, il reviendra, outre l'emploi et la formation professionnelle, de gérer deux des branches de la Sécurité sociale : les retraites et les accidents du travail. Au second, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées, échoient les deux autres branches : l'assurance-maladie (la médecine de ville, les hôpitaux) et la famille. Une semaine après l'annonce de la composition du gouvernement Raffarin, les décrets d'attribution des deux hommes, qui devaient être examinés en conseil des ministres, mercredi 15 mai, le précisent : l'autorité sur la direction de la Sécurité sociale sera bicéphale.

« C'est une situation inédite, s'étonne un responsable de la CFDT. Pour la première fois, la Sécurité se trouve ainsi éclatée entre deux ministres de plein droit. » Jusqu'ici, en effet, les duos étaient soit distincts – d'un côté l'emploi, de l'autre la Sécurité sociale –, soit hiérarchisés. Ministre « délégué », Bernard Kouchner relevait de la tutelle d'Elisabeth Guigou. Mais M. Mattei, professeur de pédiatrie, a longuement plaidé auprès de Jacques Chirac l'impossibilité qu'il y aurait pour lui à piloter la santé sans avoir la maîtrise de ses aspects financiers.

Sans attendre de préciser ses périmètres, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a lancé les invitations et convié, les uns après les autres, le patronat et les syndicats à venir le rencontrer à l'Hôtel Matignon, vendredi 17 mai, tandis que M. Mattei, dès mercredi, commençait à recevoir les organisations de médecins. Prudents, dans l'attente des élections législatives, les syndicats s'interrogent aujourd'hui sur les conséquences de cette configuration inédite, sachant que les comptes de la Sécurité sociale, qui devraient être présentés à la fin du mois – ou au début du mois de juin –, sont consolidés. Et que l'incontournable projet de loi de financement de la « Sécurité » suppose des arbitrages globaux. La coopération devra donc être étroite entre MM. Fillon et Mattei. Dans leurs entourages, tout en assurant qu'une « très bonne entente » règne entre les deux ministres, on prend soin de mettre en avant le nouveau sésame : la conduite des dossiers reposera sur des « décisions gouvernementales ». Traduction des partenariats sociaux : les dossiers seront traités directement à Matignon.

QUELQUES OUBLIS

« C'est un gouvernement de mission très fusionnel ; de la même manière que Jean-Pierre Raffarin accompagne Nicolas Sarkozy dans le métro, on va travailler avec une équipe », prédit Pierre Costes, président du syndicat de médecins généralistes,

MG France, qui dit redouter « ceux qui préparent le grand soir de la Sécurité ».

Les intitulés des fonctions ministérielles de MM. Fillon et Mattei recèlent aussi quelques oublis. L'absence des personnes âgées, « au moment où se met en place l'APA [l'allocation personnalisée autonomie] », a été dénoncée par l'ex-secrétaire d'Etat Paulette Guinchart-Kunstler, qui a vainement attendu une passation de pouvoir. La disparition des femmes dans la nomenclature a également provoqué des réactions. Après les 150 associations réunies dans Collectif national pour le droit des femmes (*Le Monde* du 13 mai), d'autres s'émeuvent à leur tour. « Ce nouveau gouvernement a tout simplement oublié de prévoir un ministère pour les femmes », s'est insurgée, dans un communiqué, Yvette Roudy, députée (PS) du Calvados et présidente de l'Assemblée des femmes, créée en 1992. Mardi soir, le cabinet de M. Fillon a reçu Brigitte Grévy, responsable, au sein du ministère, du service des droits des femmes et de l'égalité. Cette direction, a-t-on assuré à la fonctionnaire, dépend bien des attributions de M. Fillon. « On était dans une logique de gouvernement resserré ; à terme, nous pouvons envisager un secrétaire d'Etat ou même un ministère délégué, affirme un collaborateur du ministre. En tout cas, la question se posera. »

Isabelle Mandraud

Le ministère de l'intérieur sera chargé du dossier corse

M. Sarkozy n'a voulu aucun conseiller spécial sur ce sujet, dont M. Devedjian est tenu à l'écart

QUI, au sein du gouvernement, va hériter de l'épineux dossier corse ? Diplomatique, la question était surtout hautement politique : selon qu'il ne dépende que du ministère de l'intérieur – comme ce fut le cas pour Jean-Pierre Chevènement avant l'affaire des paillotes –, de Matignon – comme lorsque Lionel Jospin avait lancé son « processus » –, du nouveau ministère délégué aux libertés locales, confié à Patrick Devedjian – auquel la direc-

tion générale des collectivités locales se trouve rattachée –, ou encore directement de l'Elysée, on peut déduire si Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin ont décidé d'en faire une simple question d'ordre public ou un chantier spécifique.

L'épisode des sifflets du Stade de France, lors de la finale de la coupe de France qui opposait Bastia à Lorient, quatre jours après la formation du gouvernement, a offert au président de la République l'occasion d'une démonstration de fermeté républicaine, mais il a aussi eu l'inconvénient de porter immédiatement le dossier corse sur la scène politique et médiatique – et dans la liste des priorités gouvernementales. MM. Chirac et Raffarin ont été obligés d'arrêter au plus vite le nouveau dispositif.

Celui-ci est resserré, mais sans caractère particulièrement distinctif, puisque, selon la formule de Jacques Chirac, reprenant celle employée par Valéry Giscard d'Estaing en 1978, « il n'y a pas de problème corse, il y a des problèmes en Corse ». A l'intérieur, Nicolas Sarkozy veut garder

la haute main sur le dossier, mais sans conseiller spécial. Patrick Devedjian, qui avait assuré au « Grand jury » RTL-*Le Monde*-LCI, le 12 mai, que le dossier faisait « bien entendu » partie de ses attributions, n'est censé y veiller que dans le cadre des réformes de la décentralisation que M. Chirac entend mettre en place dès l'été – étant entendu qu'il « n'y a pas d'actions de décentralisation qui soient dirigées uniquement vers la Corse », a précisé le ministre en charge des élus.

« LA TÊTE DE PONT »

« C'est Sarkozy la tête de pont », confirme son entourage. A l'Elysée, Maurice Ulrich, conseiller du président, et Bertrand Landrier, directeur du cabinet de M. Chirac, gardent un œil sur le dossier. Dernier sommet du triangle, le préfet André Viau suivra, de Matignon, le dossier qui incombait à son prédécesseur, le conseiller pour les affaires intérieures de M. Jospin, Alain Christnacht. M. Viau s'est déjà frotté à la question basque, ces dernières années : il était depuis juillet 1999 préfet des

Pyrénées-Atlantiques. Mais il connaît aussi la Corse. Il a été préfet de Haute-Corse de juillet 1995 à novembre 1996, alors que la guerre entre nationalistes était la plus sanglante : de la mort de Pierre Albertini, un des principaux dirigeants du FLNC-Canal habituel, en août 1995, jusqu'à l'attentat à la voiture piégée sur le port de Bastia, en juillet 1996, qui avait blessé Charles Piéri, décrit comme le chef du FLNC Canal historique, et quelques semaines avant l'attentat contre la mairie d'Alain Juppé, alors premier ministre, à Bordeaux, M. Viau était en poste à Bastia.

Dans la nuit du 11 au 12 janvier 1996, surtout, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, adepte d'une politique de négociations secrètes avec les nationalistes, avait organisé la fameuse conférence de presse clandestine de Tralonca (Haute-Corse). M. Viau quittait l'île quelques mois plus tard, pour devenir le directeur-adjoint du cabinet de M. Debré.

SCIENCES PO
 ► Stages intensifs
 Stage spécial "bac+1" à Pâques
 Stage spécial "bac+0" en été
 ► Classes préparatoires annuelles "pilotes"
 De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris
 Plus de 70% d'admis aux IEP de Paris et province
IPESUP
 18 rue du Cloître Notre-Dame
 75004 Paris 01 43 25 63 30
 Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le nouveau garde des sceaux du gouvernement Raffarin, **DOMINIQUE PERBEN**, a effectué, mardi 14 mai, sa première visite de terrain au palais de justice de Lyon (Rhône). Dans un entretien au *Figaro* daté

11-12 mai, le ministre de la justice a affirmé qu'il « n'interviendra jamais dans le déroulement d'une **AFFAIRE POLITICO-FINANCIÈRE** ». Pour tous les autres dossiers, M. Perben souhaite « se donner le temps de la

réflexion ». Le gouvernement de Lionel Jospin s'était, quant à lui, engagé à ne pas influencer le cours des enquêtes, quelles qu'elles soient. Les poursuites contre **RENAUD DONNEDIEU DE VABRES**, ministre

délégué aux affaires européennes, constituée pour le gouvernement un premier cas d'école. Le projet de création de **CENTRES FERMÉS** pour mineurs suscite un tollé parmi les magistrats et les éducateurs.

Le gouvernement s'engage à ne pas intervenir dans les « affaires »

Alors que Lionel Jospin et ses ministres s'étaient interdits de donner des instructions aux parquets dans les dossiers individuels, Dominique Perben réserve cette abstention aux seules affaires politico-financières. Pour le reste, le garde des sceaux se « donne le temps de la réflexion »

DANS LE CONCERT d'annonces gouvernementales, la promesse passerait presque inaperçue si elle ne conditionnait l'avenir des relations entre le pouvoir et l'institution judiciaire. A peine nommé à la chancellerie, le nouveau garde des sceaux du gouvernement Raffarin, Dominique Perben, s'est engagé à ne pas dévier le cours de la justice, en s'interdisant toute instruction dans les affaires sensibles. « *Disons-le d'emblée : je n'interviendrai jamais dans le déroulement d'une affaire politico-financière* », a ainsi déclaré le ministre de la justice, dans un entretien au *Figaro* du 11-12 mai. Désormais officielle, cette position de principe doit cependant être « interprétée à la lettre », a précisé au *Monde* l'entourage du garde des sceaux. Ainsi, si M. Perben s'interdit, « à titre conservatoire », d'intervenir dans les dossiers « politico-financiers », il n'a pas encore officiellement tranché la délicate question des rapports entre la chancellerie et les parquets.

Si elle est politiquement raisonnable – toute intervention dans les affaires pourrait être explosive pour le gouvernement –, l'annonce de M. Perben n'en tranche pas moins avec l'attitude des ministres de droite qui se sont succédé à la chancellerie. Depuis Pierre Méhaignerie, garde des sceaux (UDF) du gouvernement Balladur, la pratique des instructions dans les affaires individuelles a été encadrée, puisque ces interventions doivent aujourd'hui être « écrites et versées au dossier de la procédure ». Mais la possibilité d'intervenir dans les affaires n'avait pas

encore été proscrite. Même s'il s'en défendait, Jacques Toubon, ministre de la justice (RRR) du gouvernement Juppé, a ainsi multiplié les interventions occultes dans les dossiers qui menaçaient le parti gaulliste. Le ministère de M. Toubon est ainsi resté marqué par la désastreuse affaire de l'hélicoptère, que la chancellerie avait dépêché jusque dans l'Himalaya afin de retrouver le procureur d'Evry, qui y séjournait, pour lui demander d'empêcher l'ouverture d'une information judiciaire contre les époux Tiberi.

L'épisode, qui n'a sans doute pas été étranger à la défaite de la droite aux élections législatives, en 1997, a contribué à transformer en profondeur les rapports du couple pouvoir-justice. Dès son arrivée à Matignon, Lionel Jospin s'était ainsi prononcé pour l'abandon de toute intervention dans les dossiers judiciaires. Cette promesse, qui n'a jamais été prise en défaut en cinq ans de gouvernement, n'était pas exclusive : elle valait autant pour les affaires politico-financières que pour n'importe quel autre dossier judiciaire.

Tel n'est pas le cas de l'engagement pris aujourd'hui par M. Perben. L'entourage du nouveau ministre – parmi lequel figure d'anciens collaborateurs de M. Toubon – a en effet précisé au *Monde* qu'il fallait interpréter cette déclaration strictement, soit entendre cette interdiction pour les seules « affaires politico-financières ». « Les pouvoirs publics démocratiquement élus sont censés mener une politique et doivent avoir les instruments pour la mener, indi-



ROLAND QUADRINI/KR IMAGE PRESSE

que-t-on à la chancellerie. *Tout le problème réside dans le cas d'un conflit d'intérêts entre des personnes mises en cause et les animateurs de cette politique.* » C'est donc « à titre conservatoire », et concernant les affaires où existerait un conflit d'intérêts entre le gouvernement et les mis en cause, que le ministre apporte « cette garantie protectrice ». Mais, pour le reste, soit, pour l'ensemble des autres dossiers, M. Perben souhaite « se donner le temps de la réflexion ».

UN ENGAGEMENT MORAL

Tout en constituant un engagement moral de neutralité dans les affaires où des proches du gouvernement pourraient être visés, la déclai-

ration du ministre laisse entière une série d'interrogations. A l'exclusion des affaires sensibles, dont il reste encore à définir le périmètre précis, le garde des sceaux pourrait choisir d'intervenir dans les autres dossiers, en utilisant l'ensemble des pouvoirs qui lui sont offerts aujourd'hui par la loi. L'article 36 du code de procédure pénale permet en effet au ministre, placé hiérarchiquement à la tête des parquets, « de dénoncer au procureur général les infractions à la loi pénale dont il a connaissance », « de lui enjoindre par instructions écrites et versées au dossier de la procédure d'engager ou de faire engager des poursuites », mais aussi « de saisir la juridiction compétente de telles réqui-

sitions écrites que le ministre juge opportunes ». Des prérogatives auxquelles avait renoncé la gauche : tout en continuant à définir des priorités de politique pénale par le biais de circulaires générales, le gouvernement de M. Jospin avait laissé toute liberté aux parquets de décider de la conduite à tenir dans chaque dossier.

Instaurant une autonomie de fait du ministère public par rapport à la chancellerie, ce refus d'intervenir dans les affaires judiciaires devait être inscrit dans les textes, à la faveur de la réforme de la justice. Initiée par le chef de l'Etat, qui s'y était résolu, fin 1996, sous la pression des affaires, cette réforme avait cepen-

Le nouveau garde des sceaux, Dominique Perben, qui effectuait sa première visite de terrain au palais de justice de Lyon (Rhône), a assuré que la loi d'amnistie en préparation n'inclurait pas les abus de biens sociaux. Après un entretien avec le procureur de Lyon, Christian Hassenfratz (à gauche), M. Perben a visité plusieurs services du tribunal.

dant buté sur l'hostilité de la droite, pour être finalement ajournée par M. Chirac, au début de l'année 2000. Bien qu'elle soit toujours dans les tuyaux parlementaires, elle a peu de chances d'être reprise par l'actuel gouvernement. Au contraire, la chancellerie devrait s'attacher à « redéfinir le lien qui unit le garde des sceaux avec le parquet », mais plutôt dans le sens d'un renforcement du rapport hiérarchique. Dans ce cadre, M. Perben devrait, à l'instar d'Elisabeth Guigou et de Marylise Lebranchu, qui l'ont précédé, être informé au plus près du déroulement des dossiers judiciaires.

NOMINATION DES MAGISTRATS

Par ailleurs, le garde des sceaux devra rapidement se positionner sur la question, aussi sensible, des conditions de nomination des magistrats du parquet. Nommés en conseil des ministres dans le cas des procureurs généraux, et sur avis consultatif du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) dans le cas des procureurs, la nomination de magistrats « amis » à des postes-clés est l'autre moyen de pouvoir influencer le cours des affaires. Pour ne pas être accusés de partialité dans les nominations, M^{mes} Guigou et Lebranchu s'étaient engagées à suivre systématiquement les avis du CSM. M. Perben, qui devra prochainement décider du remplacement de l'actuel procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, s'est, pour l'heure, prudemment abstenu de toute position sur la question.

Cécile Prieur

Les poursuites contre M. Donnedieu de Vabres constituent un cas d'école

PLUSIEURS sources gouvernementales l'assurent : la nomination de Renaud Donnedieu de Vabres (UDF) en qualité de ministre délégué aux affaires européennes serait le fruit d'un « loupé ». Ni à l'Élysée ni à Matignon, semble-t-il, la mise en examen de l'ancien collaborateur de François Léotard pour « blanchiment » et « infraction à la législation sur le financement des partis politiques », qui remonte à 1998, n'avait laissé de souvenirs, si bien que nul n'avait envisagé que sa promotion au côté de Dominique de Villepin au Quai d'Orsay puisse constituer un premier accroc dans l'existence toute récente du gouvernement Raffarin.

Tel est pourtant aujourd'hui le cas : après l'évocation de ces poursuites dans *Le Monde*, au lendemain de la constitution du gouvernement (nos éditions du 9 mai), le ministre de la justice, Dominique Perben, a promptement demandé à ses services un rapport sur la situation judiciaire de son nouveau collègue, qui est actuellement suspendue à une décision à venir de la Cour de cassation. Poursuivi dans un dossier lié au financement de l'ex-Parti républicain (PR) – devenu Démocratie libérale (DL) – sur lequel l'enquête est terminée depuis le 15 mai 2001, M. Donnedieu de Vabres avait formé, au début de cette année, une requête en annulation de la procédure pour vice de forme ; la cour d'appel de Paris ayant rejeté cette demande le 13 février, le futur ministre délégué a

saisi la Cour de cassation, qui doit examiner son pourvoi le 29 mai. Si l'instruction devait être validée, le parquet de Paris aurait alors à se prononcer – avant la décision en dernier ressort du juge d'instruction – sur le non-lieu ou le renvoi devant le tribunal correctionnel d'un suspect devenu ministre en exercice.

SOUPÇONS DE BLANCHIMENT

« Il n'y a eu aucun rebondissement dans cette affaire depuis plusieurs années », a indiqué M. Donnedieu de Vabres au *Monde*, mardi 14 mai. *J'ai assez le sens de mon devoir pour savoir ce que j'ai à faire. Si des éléments nouveaux devaient mettre en péril l'exercice de mes responsabilités ministérielles, je saurais en tirer les conséquences.* Les investigations, conduites jusqu'à leur terme par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, avaient toutefois mis en évidence l'intervention de l'actuel ministre délégué dans une opération financière particulièrement opaque : l'obtention par l'ex-PR, en juillet 1996, d'un prêt de 5 millions de francs auprès d'une obscure banque italienne, le Fondo sociale di cooperazione europa (FSCE), que garantissait un dépôt équivalent en argent liquide, dans une banque du Luxembourg.

Interrogé par les juges le 19 octobre 1998, M. Donnedieu de Vabres, alors directeur du cabinet de M. Léotard, avait reconnu avoir lui-même

remis les fonds à un autre proche du président de l'UDF, Serge Hauchart, afin que ce dernier les convoie jusqu'au Luxembourg. « *J'ai informé M. Léotard des conditions de l'offre du FSCE, telles qu'elles m'avaient été relatées*, raconte-t-il. M. Donnedieu de Vabres, et c'est lui qui a pris la décision d'accepter cette offre et d'utiliser les liquidités du PR comme garantie. »

D'où venaient ces « liquidités » ? Des fonds spéciaux gouvernementaux, ont répondu, unanimes, MM. Hauchart, Donnedieu de Vabres et Léotard, tous mis en examen. L'explication présentait un double avantage : elle coupait court à toute recherche supplémentaire, les intéressés opposant aux juges le « secret-défense » ; elle donnait corps à une origine légale des fonds, affaiblissant ainsi la qualification de « blanchiment », qui suppose, elle, la provenance frauduleuse de l'argent. Ce scénario, de fait, n'a pas convaincu les enquêteurs, visiblement peu enclins à penser qu'après l'élection de M. Chirac, en 1995, le gouvernement de M. Juppé aurait pu aider financièrement le PR, qui avait soutenu, lui, la candidature de M. Balladur. Mais faute d'investigations poussées, aucune autre explication n'a pu être émise. Si un tribunal est un jour saisi, il devra dire si un parti peut être financé par l'Etat, hors du circuit officiel des subventions publiques.

Hervé Gattegno

Des magistrats et des éducateurs jugent « archaïque » la création de centres fermés pour mineurs

ANNONCÉE dès le 28 mars par le candidat Jacques Chirac, la création de « centres fermés » est désormais à l'ordre du jour du ministre de la justice du gouvernement Raffarin, Dominique Perben. Dans un entretien au *Figaro* du 11-12 mai, le nouveau garde des sceaux a en effet confirmé la volonté du gouvernement de mettre en place « des centres réellement fermés pour les mineurs multirécidivistes, afin de concilier une sorte d'emprisonnement avec une volonté de réinsertion », ajoutant qu'« un effort sera entrepris pour recruter et former des éducateurs qui acceptent d'assumer ces fonctions exigeantes ».

Cette perspective avait déjà suscité un tollé, au cours de la campagne électorale, parmi les professionnels de l'éducation et de la justice des enfants. A l'initiative du Syndicat des personnels de l'éducation surveillée de la protection judiciaire de la jeunesse (SNPES-PJJ-FSU), plusieurs centaines d'entre eux (magistrats, éducateurs, enseignants, directeurs de la protection judiciaire de la jeunesse, avocats, syndicalistes, chercheurs, etc.) avaient alors signé un appel-pétition « contre l'enfermement des mineurs délinquants », publié le 3 mai dans *Le Monde*. Cet appel compte aujourd'hui 1 800 signatures, selon les représentants du SNPES, du Syndicat de la magistrature (SM, gauche) et de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille, réunis lors d'une conférence de presse, mardi 14 mai, pour dénoncer à nouveau les propositions « caricaturales et démagogiques » pronées par le nouveau gouvernement en matière de lutte contre la délinquance, « totalement surévaluée », des mineurs.

« Il n'y a rien de plus archaïque que les centres fermés », déplore ainsi Claude Beuzelin, secrétaire générale du SNPES, pour qui ce type de structure « répond de manière simpliste, par l'exclusion, aux problèmes d'intégration des jeunes en difficulté ». Le dernier centre fermé a été supprimé en 1979, sur décision du garde des sceaux de Valéry Giscard d'Estaing,

Alain Peyrefitte, en raison de la violence qui y régnait. « Ils ne constituent en aucun cas un lieu d'intégration, encore moins une réponse aux problèmes des mineurs, qu'ils ne font qu'aggraver », poursuit la syndicaliste. Selon le SM, ce type de structure ne ferait qu'augmenter la population de mineurs incarcérés, dont le nombre a déjà progressé de 40 % en cinq ans, passant de 2 900 mineurs incarcérés en 1995 à 4 200 en 2000.

« OBSESSION » DE LA RÉPRESSION

« L'insécurité est toujours présentée de façon massive, sans être jamais analysée », regrette Alain Bruel, ancien président du tribunal pour enfants de Paris, membre de l'Association des magistrats de la jeunesse, pour qui « l'on oppose une solution unique, la répression des plus jeunes, à toutes les formes d'insécurité – économique, affective, familiale ou identitaire » – qui caractérisent les milieux défavorisés. « Notre société perçoit les jeunes comme un danger et non comme une richesse », résume le magistrat, très inquiet des « slogans de tolérance ou d'impunité zéro ». A ses yeux, l'accroissement de la répression comme le traitement en temps réel de la délinquance pronés par M. Chirac font déjà figure « d'obessions » au sein de la magistrature, où « l'on juge les mineurs de plus en plus vite et de manière de plus en plus répressive, à vide, avec des juges de moins en moins spécialisés, au risque de réduire à néant toutes les spécificités de la justice des mineurs ».

Avec la création des centres fermés, le thème de l'« impunité zéro » ou encore la réforme de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs, c'est la « déspecialisation du droit des enfants » qui est à l'œuvre, analysent les signataires de la pétition. Ils en veulent pour preuve les chiffres de la loi de finances de 2002, qui prévoyait la création de 328 postes d'éducateurs et de travailleurs sociaux en milieu pénitentiaire, soit quatre fois moins que le nombre prévu de nouveaux postes de surveillants de prison.

Alexandre Garcia

Dominique Perben annonce « une loi de moyens » pour la justice

L'EXERCICE, dans un délai si court, tient de l'équilibre. Le nouveau ministre de la justice, Dominique Perben, ne dispose que d'une quinzaine de jours pour présenter, au conseil des ministres du mercredi 29 mai une communication sur une loi de programmation de cinq ans pour la justice. « *Je prépare, au nom du président de la République, une loi de programmation qui sera essentiellement une loi de moyens mais je souhaite que cette loi réponde vraiment aux problèmes concrets qui se posent à la justice, aux magistrats et à ses partenaires* », a ainsi déclaré le garde des sceaux, lors de sa visite au parquet du tribunal de Lyon, mardi 14 mai. Présentée quelques jours avant le premier tour des élections législatives, cette communication devrait permettre d'afficher les priorités du gouvernement en matière judiciaire.

► **Recrutements.** La loi de programmation devrait d'abord inclure les annonces de recrutement de fonctionnaires de la justice, de

magistrats, d'éducateurs et de surveillants pénitentiaires, ainsi que de personnels de soutien juridique aux magistrats. Le garde des sceaux devra déterminer s'il reprend à son compte le plan de recrutement de magistrats du gouvernement Jospin, qui annonçait la création de 1 200 nouveaux postes d'ici à 2005. La chancellerie dresse actuellement un audit des moyens nécessaires à la justice, et le ministre devrait prochainement rencontrer les partenaires sociaux.

► **Justice de proximité.** Le principe d'une justice « à la fois plus proche des gens et plus souple » que la justice traditionnelle sera arrêté lors de la communication du garde des sceaux. La chancellerie étudie aujourd'hui les modalités de cette justice, qui pourrait s'apparenter aux anciens juges de paix, ancêtres des juges d'instance. Il n'est pas exclu qu'elle soit rendue par des magistrats non professionnels.

► **Centres fermés pour mineurs délinquants.** Le ministre devrait confirmer, à l'occasion de

cette communication, son intention de créer des centres fermés pour les mineurs délinquants, en plus de la prison. La forme de ces centres n'est, pour l'heure, pas arrêtée : privés ou publics, soumis à une double tutelle de la Protection judiciaire de la jeunesse et de l'administration pénitentiaire, accueillant des jeunes avant jugement ou après condamnation : la chancellerie se penche sur toutes les possibilités. La question de l'articulation de ces centres fermés avec les centres éducatifs renforcés et les centres de placement immédiat, développés par le gouvernement Jospin, est également à trancher. Enfin, le ministre n'exclut pas de devoir adapter la réforme de l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante, afin d'intégrer le futur dispositif dans la loi.

► **Prisons.** La loi de programmation pourrait inclure un programme de construction de nouvelles prisons. Le garde des sceaux a en effet annoncé, dans *Le Figaro* du 11-12 mai, son intention d'« aug-

menter le parc pénitentiaire » pour « remédier à la surpopulation carcérale ». Ce programme devra s'articuler avec celui lancé fin 2001 par Marylise Lebranchu et qui prévoyait la construction de trente-cinq nouveaux établissements en remplacement des prisons vétustes, mais sans augmentation du nombre de places. M. Perben devra également se prononcer sur l'avenir qu'il réserve au projet de loi pénitentiaire, élaboré par l'équipe de M^{me} Lebranchu.

► **Loi sur la présomption d'innocence.** Objet d'une violente polémique entre la droite et l'ancien gouvernement Jospin, la loi sur la présomption d'innocence, qui a fait l'objet d'adaptations en janvier, ne devrait pas être remise en question dans son principe. Le ministre a cependant indiqué, dans *Le Figaro*, qu'il entendait « remédier, dans certains cas, à un trop grand formalisme », sans viser les grands équilibres de la loi.

C. Pr.

La Cour de révision annule la condamnation d'un agriculteur de la Meuse

Il avait avoué un vol qu'il n'avait pas commis

LA CHAMBRE criminelle de la Cour de cassation, siégeant comme Cour de révision, a annulé, mardi 14 mai, la condamnation d'un agriculteur de la Meuse, Joël Pierrot, qui avait avoué un vol à main armée qu'il n'avait pas commis et pour lequel il a effectué près de six mois de détention.

Soupçonné, parce qu'il était en proie à des difficultés financières et qu'il s'intéressait de près à l'enquête concernant l'agression dont avaient été victimes, le 21 septembre 1997, la gérante d'un café-restaurant de Sauvoy et son associé, M. Pierrot, âgé de 23 ans, avait été convoqué deux mois et demi plus tard par la gendarmerie. Après avoir nié, le jeune agriculteur était passé aux aveux, précisant avoir utilisé un pistolet en plastique, ce qui était en contradiction avec les éléments du dossier.

Le parquet de Bar-le-Duc ayant choisi de traiter l'affaire en comparution immédiate, M. Pierrot fut jugé deux jours plus tard, le 10 décembre 1997, et condamné par le tribunal correctionnel à quatre ans d'emprisonnement, dont trois avec sursis et mise à l'épreuve et trois ans d'interdiction des droits civiques, civils et de famille. Selon son actuel avocat, M^e Alexandre Bouthier, M. Pierrot avait maintenu ses aveux à l'audience parce qu'il lui avait été indiqué, avant d'être présenté au tribunal, que, s'il ne les maintenait pas, il ne pouvait espérer recouvrer la liberté, « toute faute avouée étant pardonnée ».

Clamant après-coup son innocence, M. Pierrot avait cependant été à nouveau condamné en appel, à Nancy, le 26 février 1998. Il obtenait le bénéfice d'une libération conditionnelle trois mois plus tard, le 30 mai. Selon son avocat, ce n'est qu'une fois libéré que l'intéressé avait appris que d'autres

hommes, interpellés pour d'autres faits par une autre brigade de gendarmerie, avaient reconnu à leur tour le vol. Spontanément, ceux-ci avaient en effet livré – puis répété plusieurs fois – une version totalement conforme avec les déclarations des victimes. Le 30 septembre 2000, Wilfried Tissier et Franck Bellamy avaient été condamnés par la cour d'assises de la Meuse à huit ans d'emprisonnement et trois ans dont deux avec sursis.

« INCONCILIABLES »

Dans son arrêt, conforme aux réquisitions de l'avocat général, Laurent Davenas, la Cour de révision reconnaît que la condamnation de ces deux hommes et celle de Joël Pierrot sont donc « inconciliables ». Elle précise qu'au vu des pièces qui lui ont été présentées « aucune coopération, aucun concert frauduleux [entre tous ces condamnés] n'ont existé pour la perpétration du vol précité » et qu'en conséquence la condamnation de M. Pierrot ne peut qu'être purement et simplement annulée, les pièces examinées « établissant la preuve de son innocence ».

« Il aura fallu à la justice quarante-huit heures pour condamner et quatre ans pour reconnaître son erreur ! », a commenté M^e Bouthier, qui a indiqué que la requête en révision avait été déposée en août 1998. De 1992 à 2001, 1 324 requêtes ont été déposées afin d'obtenir la révision de condamnations pénales prononcées la plupart du temps par des tribunaux correctionnels (délits), mais aussi des cours d'assises (crimes) : 3 % d'entre elles ont abouti à la saisine de la Cour de révision et 1,5 %, finalement, à une annulation (avec ou sans renvoi devant une autre juridiction).

Jean-Michel Dumay

Pour sa première visite sur le terrain, Luc Ferry choisit les établissements scolaires de Mantes-la-Jolie

Le ministre de l'éducation, qui est revenu dans son ancien lycée, a affirmé qu'il voulait « écouter » et « regarder » avant de s'exprimer sur le fond des dossiers



Grenelle. La venue du nouveau ministre à Mantes-la-Jolie a déclenché le protocole habituel. Préfet, sous-préfet, recteur, inspecteurs étaient au rendez-vous, ainsi que le maire, Pierre Bédier (RPR), et la députée (PS) Annette Peulvast-Bergeal.

Visiblement à l'aise, Luc Ferry a questionné et écouté avec attention, ne manquant pas une occasion de faire sourire son auditoire. A un jeune garçon qui l'interrogeait sur sa filiation avec Jules Ferry, le nouveau ministre a assuré qu'« elle existe, bien évidemment », mais a dit en ignorant la nature exacte. Il a volontiers revêtu ses habits de professeur pour donner d'ultimes conseils aux candidats au baccalauréat pour la veille de l'épreuve de philosophie : « Relire un grand texte, un seul, qu'on a particulièrement bien aimé dans l'année. Puis bien dormir, surtout. Le jour J, choisir le sujet dans lequel on se sent tout de suite à l'aise. » Le ministre a refusé, en revanche, de se prononcer sur le délicat dossier de réforme et contre-réforme du programme de philosophie (Le Monde du 14 mars), resté

inachevé. Ce sujet, qui divise depuis deux ans le milieu enseignant et dans lequel le Conseil national des programmes (CNP) – que Luc Ferry présidait jusqu'à la semaine dernière – avait clairement pris position, devra être réglé pour la rentrée. Le ministre s'est plu aussi à interroger élèves et enseignants sur les vertus des travaux personnels encadrés (TPE), cette novation pédagogique lancée par Claude Allègre et largement soutenue par le CNP.

« CE QUI M'INQUIÈTE »

Après une entrevue avec quatre jeunes filles de terminale admissibles à Sciences-Po dans le cadre des conventions signées entre l'institut parisien et des lycées dits défavorisés, Luc Ferry a précisé que ce type de recrutement, qui dispense de concours les élèves issus de milieux populaires, devait rester « transitoire ». « Sur le principe, je ne suis pas pour la discrimination positive. Mais je suis d'accord pour que l'on ait pendant cinq, dix ans, même plus, des actions fortes. » Auparavant, lors de sa visite à l'école primaire voisine, il s'était émerveillé, après un cours d'instruction civique improvisé, quelques comptines et autres exercices de lecture, du « bon niveau » des deux classes rencontrées. « Je retrouve cette qualité incroyable d'attention et de gentillesse des petits, qui écoutent le maître comme Dieu le père, a indiqué le ministre. Ce qui m'inquiète, c'est que, quatre ou cinq ans plus tard, on retrouve les mêmes plus ou moins dégoûtés du système scolaire, rejetant le collège. Je voudrais comprendre ce qui se passe entre les deux. » Plus que quiconque, il est sans doute sensible à cette étape : à l'issue de sa troisième, il a délaissé le lycée, « un peu trop caserne, à l'époque », pour des cours par correspondance.

Marie-Laure Phélippeau

Écobaue : deux bergers comparaissent pour le drame d'Estérençuby

Le feu avait provoqué la mort de 5 randonneurs



BAYONNE

de notre envoyé spécial

Philippe Suquia, 36 ans, est arrivé au tribunal correctionnel de Bayonne, son béret basque bien vissé sur la tête. Avec son cousin, Clément Montezin, 23 ans, ce berger d'Estérençuby (Pyrénées-Atlantiques) est poursuivi pour « homicides et blessures involontaires ». Son tort ? Avoir pratiqué illégalement un feu d'écobaue sur les flancs de la montagne où il avait coutume de mener ses brebis en pacage, provoquant la mort de 5 randonneurs, qui, en ce 10 février 2000 ensoleillé, faisaient une balade vers le col d'Errozate. Trois personnes ont survécu au drame, dont deux ont été très grièvement brûlées. Procès de l'inconscience ou de la tradition de l'écobaue, que les bergers pratiquent dans ce coin du Pays basque pour régénérer le sol, avec ou sans autorisation (Le Monde du 15 mai) ? L'audience devra, selon les mots de la présidente du tribunal, Marie-Hélène Ville, « tenter de dégager une pédagogie pour que cela ne se reproduise pas ».

Un objectif que la magistrate s'est efforcée d'atteindre lors de la première journée de débats, avec l'ambition affichée de faire prendre conscience aux nombreux bergers venus soutenir l'un des leurs que leurs pratiques doivent nécessairement se plier aux textes légaux. Ce qui était, semble-t-il, loin d'être le cas avant l'incendie du col d'Errozate. Philippe Suquia reconnaît d'ailleurs sans peine qu'il savait être en infraction. « Le plus souvent on mettait le feu la nuit, dit-il. Ce jour-là, j'ai vu que le feu que j'avais fait dix jours plus tôt s'était arrêté à cause de la pluie. Alors, il fallait le refaire. » C'est Clément Montezin qui se charge, seul, du travail. « Il n'y avait pas de risque à cet endroit-là, ajoute Philippe Suquia. C'était un temps idéal pour donner le feu, l'herbe était sèche,

ça brûlait bien. Pour moi, la demande d'autorisation ne concernait que l'écobaue en basse montagne. » « Vous avez une lecture particulière de la loi, rétorque la présidente. Vous avez compris maintenant que c'est dangereux ? » Le prévenu opine mollement.

« IL Y A UNE SOLIDARITÉ »

Son cousin, Clément Montezin, paraît plus abattu, même si M^{me} Ville s'étonne de son absence de réaction dans les jours qui ont suivi les faits. « En avez-vous parlé en arrivant chez vous ? » « Ah non, non, répond le prévenu. Dès le début, on a dit qu'il y avait des morts. (...) A l'époque j'ai pensé m'échapper en Espagne, faire le clandestin... Je sais que j'ai fait quelque chose de mal, mais je préfère mourir que d'aller en prison. » « Vous avez quand même attendu que les gendarmes viennent vous arrêter », constate la présidente, qui, à l'occasion de l'audition du maire d'Estérençuby, dénonce la loi du silence régnant au village, en partie responsable des retards de l'enquête. « Personne ne savait qui avait mis le feu », assure le maire. « Votre conseil municipal a tout de même adressé un courrier au juge d'instruction pour lui demander de remettre les prévenus en liberté et d'abandonner les poursuites. »

Depuis le drame, un nouvel arrêté préfectoral encadre plus strictement la pratique de l'écobaue. A Estérençuby, la leçon semble avoir été entendue. En 2001, 50 demandes d'autorisation ont été déposées en mairie, contre une petite douzaine un an plus tôt.

Acacio Pereira

Laurent Fabius plaide pour que « l'autorité reprenne sa place à l'école »

UNE SEMAINE après une élection présidentielle « hors norme », il dit avoir eu « envie » de s'adresser aux professeurs, pour leur dire qu'il « les aime beaucoup » et qu'il « faut leur faire confiance ». Laurent Fabius, invité le temps d'une chronique à s'exprimer dans le Journal du dimanche du 12 mai, a écrit une « Lettre aux enseignants ». L'ancien ministre de l'économie et des finances y indique que Luc Ferry, ministre de l'éducation du gouvernement Raffarin, est susceptible de s'inscrire dans la continuité de son prédécesseur Jack Lang. Surtout, M. Fabius esquisse des pistes de réforme qui pourraient faire débat dans son propre camp.

« L'école est, avec la famille, la clé de tout : c'est elle qui crée les conditions de l'intégration », écrit-il. « Nous devons redire que le travail, le mérite, l'effort, la laïcité, l'égalité constituent des références qu'il ne faut jamais perdre de vue. » Pour celui qui a été secrétaire national du PS chargé de l'éducation entre 1986 et 1988, transmettre ces valeurs, « c'est être "mieux à gauche" ».

Pour l'ancien ministre, « consacrer chaque année plus de 60 milliards d'euros à l'éducation nationale n'est pas rien, mais le respect [des enseignants] n'est pas qu'affaire de chiffres ». M. Fabius se fait ainsi l'écho d'une idée largement partagée dans les rangs socialistes : le pays

a donné beaucoup d'argent à son école ces dernières années, les marges de manœuvre sont désormais limitées. « Le monde éducatif ne demande pas une énième refonte des programmes ni une énième rallonge. Il souhaite que l'autorité reprenne sa place à l'école. » Jack Lang, qui affirme ne pas avoir « cessé depuis deux ans de plaider pour l'autorité des maîtres », surenchérit : « La question première, parce que nous avons beaucoup fait pour l'école, c'est la question sociale. »

« LA PSEUDO-ÉGALITÉ THÉORIQUE »

Viennent ensuite des propositions, destinées selon M. Fabius à « sortir de la pseudo-égalité théorique, qui fabrique trop fréquemment l'échec ». Elles visent, a-t-il précisé au Monde, « à développer une vision beaucoup plus différenciée des enfants ». D'abord, « affirmer davantage la première mission de l'école élémentaire, lire, écrire, compter ». Ensuite, rénover le collège, bien que le responsable socialiste se défende de vouloir relancer le débat sur le collège unique : « Dès la 5^e, ou la 4^e, les filières doivent mieux s'adapter à la personnalité des élèves. » Au lycée, « nous n'assurons pas encore suffisamment la qualité des voies technologiques et professionnelles ». L'université, enfin, « doit permettre à chaque étudiant de

construire son parcours de formation ». Ce faisant, Laurent Fabius, devrait toucher une large part des enseignants. Quitte à se démarquer du dernier locataire de la Rue de Grenelle, qui avait assigné de nombreuses tâches à l'école primaire (les langues vivantes, les classes artistiques) et refusé de parler de filières au collège.

« Il joue sa carte et commence à poser des jalons pour 2007, analyse-t-on dans les rangs de la Gauche socialiste. Il vient draguer la base historique du PS, sans oublier les profs qui ont voté pour la droite ». Quant au principal syndicat du secteur, le SNES-FSU, il juge le propos « simpliste ». « La France n'a pas un déficit d'éducation, mais un déficit social, estime Denis Paget, cosécétaire général du SNES. Laurent Fabius joue l'appel aux valeurs sur le mode : "il faut éduquer le peuple". Il dédouane ainsi le gouvernement précédent des autres résultats de sa politique : il est à côté du problème posé par les élections. »

Laurent Fabius a précisé au Monde qu'il souhaitait « parler du civisme et de l'autorité de l'Etat d'une autre façon ». Selon lui, « il est important que des responsables qui ont une vision généraliste disent que l'éducation doit rester au premier plan ».

Nathalie Guibert

Le Monde

initiatives

Le constat est économique, la réalité est sociale.

ÉVÉNEMENT

DÉBATS, PROJETS, ACTIONS, UTOPIES...

Cinq ans pour refaire le lien social

MENSUEL N° 8 3,8 €

Pour agir sur l'économie emparez-vous du social

HLM des Hauts-de-Seine : rejet des requêtes en nullité

LA CHAMBRE de l'instruction de la cour d'appel de Paris a validé, mercredi 15 mai, le dossier des marchés publics de l'office HLM des Hauts-de-Seine, en rejetant des requêtes en nullité déposées par plusieurs mis en examen. La chambre de l'instruction a suivi les réquisitions du parquet général qui avait préconisé, le 6 février, le rejet de l'ensemble des moyens d'annulation soulevés. Plusieurs mis en examen, dont Patrick Balkany, le maire de Levallois, estimaient que l'enquête conduite par le juge Philippe Vandingenen, dans laquelle est aussi poursuivi Didier Schuller, est entachée d'irrégularités. Au terme de sept ans d'exil, l'ancien conseiller général (RPR) de Clichy-la-Garenne s'était livré à la justice, le 5 février. Placé en détention provisoire, Didier Schuller avait été remis en liberté le 1^{er} mars.

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : La Cour de cassation a rejeté, mardi 14 mai, de nouvelles demandes d'annulation de procédure présentées par plusieurs mis en examen dans l'affaire des ventes d'armes vers l'Angola, parmi lesquels l'homme d'affaires Pierre Falcone et Jean-Christophe Mitterand. La Cour avait déjà rejeté une série de pourvois le 20 mars.

■ PERQUISITIONS : deux perquisitions, conduites par le juge de Nanterre Michelle Luga, ont été effectuées, mardi 14 mai, à la mairie de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) et au domicile du maire (PS), Gilles Catoire. Ces opérations font suite à l'ouverture d'une information judiciaire consécutive à un dépôt de plainte avec constitution de partie civile de l'office public HLM de Clichy, dirigé par M. Catoire.

Le gouvernement s'attaque à l'insécurité dans les transports en Ile-de-France

La création d'un commandement unique de l'ensemble des forces de sécurité qui ont autorité pour intervenir dans le métro et le RER devrait permettre une meilleure efficacité dans la lutte contre la délinquance

LE PREMIER ministre Jean-Pierre Raffarin a choisi le métro parisien pour commencer la mise en application de la principale promesse de la campagne électorale de Jacques Chirac, celle concernant la lutte contre l'insécurité.

Accompagné de Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, M. Raffarin a annoncé, lundi 13 mai, le placement « sous commandement unique du préfet de police » de Paris de « l'ensemble des services qui concourent à la sécurité du métro, du RER et des trains de banlieue » en Ile-de-France (*Le Monde* du 14 mai). En donnant toute autorité à ce représentant de l'Etat sur l'organisation et le travail des policiers et des agents des sociétés de sécurité, cette mesure vise à améliorer la vie quotidienne des 6 millions de personnes qui empruntent les transports en commun chaque jour dans la région parisienne. Ceux-ci sont particulièrement sensibles au sentiment d'insécurité, suscité par l'aug-

mentation des actes d'incivilité dans les couloirs du métro ou du RER.

En 2001, les statistiques publiées par la préfecture de police de Paris font état de plus de 30 000 agressions, vols, dégradations, commis dans le seul métro parisien, un chiffre en hausse de 23 % par rapport à l'année précédente, l'augmentation de la délinquance sur l'ensemble du réseau des transports d'Ile-de-France atteignant, elle, près de 20 %.

SNCF : LA DIRECTION SE FÉLICITE

Cette décision du gouvernement a été bien accueillie par la direction de la RATP, qui défend officiellement cette solution depuis longtemps. « Nous avons fait cette proposition il y a une dizaine d'années, au moment du départ de Christian Blanc de la direction de la Régie, raconte Alain Caire, directeur adjoint à l'environnement et à la sécurité de la RATP. Elle s'était, semble-t-il, heurtée aux réticences des

préfets des sept départements de la région Ile-de-France, qui ne voulaient pas renoncer à leurs pouvoirs de police. »

Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, avait seulement pu décider en 1998, quelques mois après l'installation du gouvernement de Lionel Jospin, la mise en place d'une « coordination opérationnelle », qui permettait à la préfecture de police d'être informée de la situation sur l'ensemble du réseau ferré de la seule RATP (métro et RER). Après la nomination à la préfecture de police, en 2001, de Jean-Paul Proust, ancien directeur de cabinet de M. Chevènement Place Beauvau, Jean-Paul Bailly, directeur général de la RATP, avait renouvelé la proposition d'un commandement unique, à la fois pour ses services de sécurité, et pour ceux de la SNCF-Ile-de-France.

Alors que la direction de la SNCF se félicite aujourd'hui officiellement de la décision du gouvernement, c'est du côté de ses syndicats que s'expriment les plus vives réticences. « Nous pensons que la dégradation de la situation est beaucoup moins importante que ce qu'indiquent les chiffres officiels. Elle nous semble relativement stable depuis l'apparition bien réelle d'une nouvelle forme de délinquance, de la part des plus jeunes, il y a une dizaine d'années, assure Edgar Stemer, délégué CFDT des employés de la surveillance générale – la SUGE – présents dans les gares et dans les trains de banlieue. Et nous travaillons depuis longtemps en collaboration avec la police, puisque notre statut de cheminot nous interdit d'interpeller directement les auteurs de délit. »

Depuis une circulaire signée le 11 février par Daniel Vaillant, le

prédécesseur de M. Sarkozy au ministère de l'intérieur, la coordination opérationnelle avec la préfecture de police avait justement été étendue aux services de sécurité de la SNCF. Mais Jean-Paul Proust n'avait toujours pas autorisé sur la brigade des chemins de fer, qui

chemins de fer. Le gouvernement a également annoncé à cette occasion que 240 hommes seraient immédiatement affectés à ces tâches de sécurité. Près de 50 % de patrouilles supplémentaires vont ainsi surveiller le réseau ferré d'Ile-de-France ainsi que son extension

le précédent gouvernement, s'insurge M. Dray. Dès novembre 2001, Jean-Paul Huchon, le président socialiste de la région, avait clairement demandé aux représentants de l'Etat la mise en place d'un commandement unique des forces de police dans les transports en commun d'Ile-de-France. » Pour M. Dray, la création, au mois de mars, d'un PC de sécurité commun à la police et à la SNCF, installé à la gare du Nord, à Paris, et largement financé par la région, témoignait de la prise en compte par le gouvernement de cette volonté du conseil régional de mettre un terme au sentiment d'insécurité ressenti par une grande partie des Franciliens.

Pour Jean-Paul Proust, cette polémique doit maintenant s'effacer devant l'opportunité de définir rapidement « une série de priorités » pour mettre un terme à l'insécurité dans les transports en commun d'Ile-de-France : « Avec le ministre de l'intérieur, nous allons pouvoir définir rapidement une politique volontariste, en ciblant certaines lignes où les problèmes sont réels, comme la liaison RER vers l'aéroport de Roissy, où les voyageurs sont très souvent inquiétés. »

Christophe de Chenay

La répartition des effectifs

Plusieurs catégories de personnel assurent la surveillance du réseau ferré d'Ile-de-France. Celui-ci est constitué, pour le métro (RATP), de 211 kilomètres de lignes et de 380 stations ; pour le RER (SNCF et RATP), de 580 kilomètres de lignes et de 223 gares ; pour les trains de banlieue (SNCF), de 1 286 kilomètres et de plus de 200 gares.

● **Dans le métro et le RER (RATP) :** – 500 fonctionnaires, dont 80 en civil, de la SPSRFP, qui dépendent de la préfecture de police. Cet effectif devrait être augmenté de 200 personnes dans les prochains mois. – 500 employés du Groupe de protection et de sécurité des

réseaux (GPSR), une société de sécurité de la RATP.

● **Trains et RER (SNCF) :** – 500 des 800 agents de la Brigade des chemins de fer (BCF), qui dépendent de la police des frontières.

– 1 000 employés de la Surveillance générale (SUGE), la société de sécurité de la SNCF.

● **Les services de police de surface,** qui dépendent de la direction de la police urbaine à Paris et des directions départementales de la sécurité publique dans les communes limithrophes, ont aussi compétence dans les gares et les stations de métro. Ils participent à la coordination du commandement.

Circulation automobile mortelle à Paris

En 2001, les accidents de la circulation à Paris ont provoqué la mort de 114 personnes ; 783 ont été blessées grièvement et 10 290 légèrement. Par rapport à 2000, le nombre d'accidents mortels a augmenté de 62,12 %. Sur les 9 609 accidents enregistrés en 2001, 1 783 ont impliqué des deux-roues, dont 802 avec des piétons. Ces derniers ont, par ailleurs, été victimes de 1 802 accidents dans lesquels étaient mis en cause des voitures ou des poids lourds. Si le nombre des accidents corporels a légèrement diminué par rapport à 2000 (-3,94 %), leur gravité s'est accrue (70,14 % de décès supplémentaires). La vitesse excessive et le non-respect du code de la route en sont les principales causes, et beaucoup ont lieu sur le boulevard périphérique. Durant le premier trimestre 2002, 2 194 accidents ont entraîné la mort de 16 personnes ; 171 des accidentés ont été grièvement blessés et 2 376 plus légèrement.

dépend de la police de l'air et des frontières. La décision du gouvernement de créer un « service régional de sécurité pour les transports en commun par voie ferrée » en Ile-de-France va rattacher cette fois à la préfecture de Paris l'ensemble des 500 agents de police du métro et les 500 membres de la brigade des

jusqu'au département de l'Oise.

Ces annonces ont provoqué une réaction très vive, à la fois de certains syndicats de police, et de Julien Dray, chargé des questions de sécurité au PS ainsi qu'au conseil régional d'Ile-de-France. « Ils nous ont tout "pompe". Tout cela avait été préparé et mis en place par

Sur les lignes du Val-d'Oise, les voyageurs vivent dans un climat permanent d'anxiété

SUR LE QUAI de la gare d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), deux enfants d'une dizaine d'années s'essayaient à jouer aux durs. Tandis que l'un d'eux lance des pierres sur les voies, l'autre réclame sans succès de l'argent aux voyageurs qui attendent leur train. Dépités, ils s'éloignent tous les deux. « Vous voyez, explique Pierre, la cinquantaine, un sac à dos à la main, l'insécurité dans les transports, ça commence ici, sur le quai. »

Gérante du kiosque à journaux, Annie n'en pense pas moins et commente à son tour : « Alors qu'Enghien-les-Bains est une ville calme, sa gare est classée par la police ferroviaire parmi celles qui connaissent le plus d'actes de délinquance sur la ligne Paris-Nord - Pontoise. » Annie a son explication : situé au cœur de secteurs sensibles comme les communes d'Epainay-sur-Seine, Ermont et la cité d'Orgemont à Argenteuil, la station d'Enghien-les-Bains est un carrefour où se rencontrent des bandes qui, ensuite, se dispersent vers Paris ou vers Cergy-Pontoise. « Certains jeunes viennent ici pour dealer, squatter, fumer un joint, précise encore Annie. Il y a quelque temps, j'appelais deux ou trois fois par mois la police ferroviaire mais, aujourd'hui, je baisse les bras, j'ai l'impression que ça ne sert à rien puisque le lendemain il en vient d'autres qui recommencent leur manège. » Pour un de ses collègues, toutefois : « La police ferroviaire, qui dépend de la SNCF, vient dès qu'on l'appelle. Elle est souvent plus rapide que la police nationale. »

Paula, 34 ans, est une habituée de la ligne, qu'elle emprunte aux heures de pointe depuis une dizaine d'années. « J'ai assisté à des agressions sans que personne ne bouge, car tout le monde a peur. D'ailleurs, il ne s'agit pas toujours d'atteintes physiques ou de vols, la plupart du temps nous avons droit à des insultes ou à des injures. Il y a trois semaines, une bande de jeunes a cassé un distributeur de boissons dans la gare et a tout

pillé. » Pour Marco, agent de la SNCF sur la ligne Paris-Pontoise, « il y a eu un pic dans la délinquance au moment de la rentrée. Après les mouvements sociaux du mois d'octobre, il ne se passait pas un jour sans violence. Un voyageur a reçu des pierres sans aucune raison ; le signal d'alarme a souvent été tiré pour rien, et les passagers, comme les contrôleurs, ont parfois eu droit à des insultes et des crachats. Quand quelque chose ne va pas, je le vois tout de suite : dès qu'il y a de la tension et des menaces dans l'air de la part de certains jeunes, les clients sont éternés au guichet et j'ai du mal à les calmer. »

PÉRIODE ÉLECTORALE

Fait du hasard ? Aucun des témoins interrogés n'a été lui-même victime d'une incivilité. Un peu comme si le sentiment d'insécurité prenait le pas chez eux sur la réalité. Sauf pour Madeleine, la quarantaine, qui se refuse à incriminer les seuls adolescents : « J'ai été importunée deux fois par un adulte, notamment par un homme qui tenait un couteau à la main. La première fois, ce sont des jeunes qui sont venus me secourir. »

Tous aussi reconnaissent que, depuis quelques semaines, la situation s'est améliorée. Période électorale oblige : les rondes de police ont été multipliées. Seule Evelyne, qui prend tous les jours le RER C de Péréire à Beauchamp, a constaté une détérioration depuis que la ligne a été prolongée jusqu'à Pontoise. Si elle n'entrevoit aucune solution à ces « débordements », les autres usagers, eux, estiment qu'il faudrait davantage de policiers. « Mais à condition, pour être vraiment efficaces, qu'ils ne se contentent pas de passer, mais, au contraire, qu'ils s'attendent dans les halls de gare et restent dans les trains jusqu'au bout du trajet. »

Frédérique Lombard

Les syndicats d'agriculteurs s'inquiètent de l'absence momentanée de la France à Bruxelles

LE NOUVEAU ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, reçoit, depuis lundi 13 mai, les principaux syndicats agricoles, qui n'avaient pas tardé, au lendemain de sa nomination, à solliciter une rencontre. Pendant que la France vote, l'Europe négocie la révision, à mi-parcours, de la politique agricole commune (PAC), soulignent-ils. « Nous sommes très franco-français et nous oublions Bruxelles. Entre le premier et le second tour de nos élections, il y a eu deux conseils des ministres européens de l'agriculture », rappelle Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA.

Alors que de nombreux membres de l'UE ont fait connaître leurs intentions sur la révision de la PAC, la position officielle de la France n'est pas connue. « Pourtant, au lendemain du second tour des législatives, le 18 juin, Bruxelles rendra sa copie », prévient M. Lemétayer. « Il faut que la France affirme fortement sa position », a martelé le responsable syndical à la sortie de la rencontre avec M. Gaymard. La position française devrait être formalisée à la fin du mois. Plusieurs pays européens souhaitent une PAC moins

coûteuse et plus respectueuse de l'environnement. La FNSEA craint de voir les aides du « deuxième pilier », consacrée au développement rural, se substituer à celles du « premier pilier », le soutien au marché.

LA PRUDENCE DE M. GAYMARD

Pour la Confédération paysanne, la France doit aussi faire connaître sa position au prochain sommet de la FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation), à Rome du 10 au 13 juin. « C'est une échéance importante. La France doit plaider pour une régulation des échanges », affirme Christian Boisgontier, l'un des porte-parole du syndicat de José Bové. « Le fait que les Etats-Unis aident massivement leurs agriculteurs est un aveu : ils reconnaissent qu'ils ne peuvent pas vivre du marché mondial » (*Le Monde* du 11 mai), poursuit M. Boisgontier.

Au cours de ces rencontres avec la FNSEA, les jeunes agriculteurs et la Confédération paysanne, le nouveau ministre, originaire d'une région agricole de montagne, la Savoie, s'est gardé de prendre posi-

tion, mais a promis « les premières mesures d'urgence très prochainement ». Les syndicats ont profité du temps qui leur a été accordé – deux heures pour la FNSEA et les Jeunes agriculteurs, moins d'une heure trente pour la Confédération paysanne, la Coordination rurale étant reçue mercredi – pour défendre leurs positions. La Confédération a rédigé « dix questions » au ministre : elle demande, entre autres, de connaître sa position sur le soutien au revenu des petits agriculteurs, la répartition des aides, les OGM, le pluralisme syndical et la « répression syndicale », pour laquelle elle souhaite l'amnistie.

La FNSEA réclame des mesures symboliques, comme la suspension de la modulation. Ce dispositif, « mal ficelé », selon M. Lemétayer, permet de financer les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) par la redistribution d'aides destinées aux grosses exploitations. La conjoncture difficile des filières avicole, porcine, viticole et céréalière a été abordée. La FNSEA espère une « volonté de gérer les marchés ».

Gaëlle Dupont

Le Monde
M A I 2 0 0 2

Chirac: 82%. Le Pen: 18%

La République réélue

21 avril-5 mai : quinze jours d'histoire de France, récits et photos. Le texte intégral de la Constitution de 1958. Exclusif : avec Le Pen avant la défaite.

ET AUSSI... FOOT : LES BLEUS ET LEURS ANGÉS GARDIENS. DHEA : LE PROFESSEUR BAULIEU CONTRE-ATTAQUE. TÉLÉ : POURQUOI LOFT STORY EST UN ZOO HUMAIN. EXCLUSIF : LOIK LE FLOCH-PRIGENT DANS SA RETRAITE.

SICHOV / SIFA PRESS

M 05009 - 18 - F. 3,00 €

N° 18

ANTILLES-GUYANE 5,30 € ALLEMAGNE 4 € BELGIQUE 4 € CANADA 8 \$ CH. 12,00 \$ DAN. 12,00 \$ ESP. 4,50 € GRÈCE 4 € ITALIE 4 € LUXEMBOURG 4 € MAROC 30 DH. NOUVELLE-CALÉDONIE 1200 CFP. POLYNÉSIE FRANÇAISE 1200 CFP. PORTUGAL 4 € RÉUNION 5,80 € SUISSE 6 FS. TOBI 1200 CFP.

3€

MAGAZINE MENSUEL

TASCHEN

Il vend un livre toutes les trois secondes dans le monde. L'éditeur allemand Benedikt Taschen a révolutionné le marché du livre illustré

IL a 41 ans. « Si jeune ? », dit-on, tant le parcours est déjà plein. Benedikt Taschen est l'éditeur qui a révolutionné le marché du livre illustré. Il est l'inventeur de l'album à

prix compressé, diffusé mondialement, de Hongkong à Stockholm. Le premier à bousculer les libraires pour imposer ses albums, le champion de la ligne éditoriale « grand écart », qui va du petit bouquin de BD sado-masochiste jusqu'au docte *Cabinet des curiosités naturelles*, d'Albertus Seba, apothicaire du XVIII^e siècle : 500 illustrations, 7 kilos, 150 €.

La gentry du livre d'art regarde souvent Taschen de haut, le réduit à ses « livres de cul », ignore ses albums illustrés trop bon marché pour ne pas être bâclés. L'intéressé répond qu'il a « démocratisé » un secteur aux marges faibles et qu'il vend un livre toutes les trois secondes dans le monde – il en aurait vendu 15 millions en 2001. « Il est un modèle », reconnaît Hervé de La Martinière, éditeur de Yann Arthus-Bertrand. Taschen a ouvert il y a six mois une librairie de beaux livres, rue de Buci, à Paris, « dessinée » par Philippe Starck. Une dizaine d'autres ouvriront dans le monde d'ici à 2004. En ce moment, il est excité par les livres-objets pour collectionneurs. *Sumo*, de Helmut Newton, tiré à 10 000 exemplaires, chacun signé de la main de l'artiste, a inauguré le genre en 1999 : 70 cm de haut, 35 kilos de photos reliées à la main, le tout vendu 1 524 € avec un présentoir en acier (Starck toujours). « Il s'agit du livre le plus énorme et le plus coûteux jamais publié au XX^e siècle », dit Benedikt Taschen, qui aime les records. En juin sortira un livre monumental sur Araki, photographe japonais qui aime ligoter les femmes. Le projet le plus dingue est pour l'automne : *G.o.a.t.* (brebis, en anglais, initiales de *Greatest of all Time*, le plus grand de tous les temps), recueil de milliers de photos sur le boxeur Muhammad Ali, à 3 000 dollars, avec une couverture en porcelaine signée Jeff Koons.

Benedikt Taschen aime s'envoler pour le soleil de Los Angeles, où, en 1998, il s'est offert pour 1 million de dollars une maison à la folie toute californienne : la Chemosphere, sorte de tour de contrôle futuriste à flanc de colline construite en 1961 par John Lautner, que l'on gagne en empruntant un funiculaire. Une sculpture d'un gros chien en verre, par Jeff Koons, devrait bientôt trôner devant la porte. Mais c'est à Cologne, dans ce centre industriel détruit pendant la deuxième guerre mondiale, que Benedikt Taschen a grandi et a fait fortune. « C'est un vrai garçon de Cologne », dit Veronica Weller, son assistante. Une ville tolérante, qui a l'esprit gaillard et le sens de la fête. » Les éditions Taschen occupent un des très rares hôtels particuliers du XIX^e siècle qui n'ont pas été bombardés, situé sur un grand boulevard, équivalent des Champs-Élysées en 1900. Escalier monumental, moulures et ferronnerie, Années folles, cour ornée de deux châtaigniers. Des photos sexy de Newton sont accrochées chez le concierge. Suspendue au plafond, au-dessus de la cage d'escalier, flotte sur le personnel une installation de l'artiste allemand Martin Kippenberger, mort en 1997. Cinquante-sept personnes travaillent à Cologne, soixante sont réparties dans les filiales à Paris, Tokyo, Madrid, New York, Londres.

Aux murs, de l'art contemporain. Le patron est collectionneur, séduit par ce qui brille : Oehlen, Koons, Sherman, Tillmans, Struth, Newton, Kelley. Le maître des lieux est entouré d'un chauffeur, qui trie aussi le courrier, et d'un cuisinier letton, qu'il « emmène en voyage », et dont les plats régalaient le personnel pour un prix aussi pilulé que celui des livres. « Les gens qui mangent bien bossent bien », dit Veronica Weller. Le bureau du patron est au dernier étage. Quatre mètres sous plafond et chaises Eames. Le bureau mitoyen est occupé par son épouse, Angelika, responsable éditoriale, directrice de la collection « Intérieurs » et du design des couvertures. « Pour les "Intérieurs", c'est plus Provence que Savoie – des lieux riches et pittoresques », explique Angelika, grande, blonde, sensuelle, souriante. Elle est surnommée la « Coffee Table Mother ». La « mama » du beau livre bien en vue sur la table basse.

Benedikt Taschen reçoit en jeans, pull saumon sans chemise. Visage rond, cheveux coupés ras. Punk transformé en homme d'affaires ? Deux œuvres au mur disent deux facettes du propriétaire. Face à lui, un tableau photographique hard de Jeff Koons de 4 mètres sur 3, où l'auteur pénètre la Cicciolina, ex-star italienne du porno. Dans son dos, un homme en croix peint par Martin Kippenberger, dont il fut l'ami. Koons le clinquant post-pop, Kippenberger le maudit : « Les deux artistes les plus intéressants de ces vingt dernières années », dit Taschen. Il y a chez lui un narcissisme voyant et généreux, le goût pour les « coups » et pour la provocation. Son exhibitionnisme est affolant dans la brochure de présentation de la maison, où les livres sont agrémentés de symboles : un dollar pour un best-seller ; un cigare pour un « publisher's darling » (coup de cœur) de l'éditeur ; un pubis pour un livre de sexe ; le cigare barré pour un « poor book », (un livre qui ne marche pas), a été abandonné – deux auteurs l'ont menacé de procès.



Portrait de Benedikt et Angelika Taschen réalisé en 1994 par Jeanloup Sieff pour la revue « Connaissance des arts ».

LE LIVRE D'ART DÉMOCRATISÉ

Le sexe occupe une place centrale chez l'éditeur, et aussi chez l'homme. Au magazine américain *Vanity Fair*, il disait à propos de photos « chaudes » de Roy Stuart qu'un livre sur lequel il s'était masturbé dix fois en une semaine devait être montré au public. Vrai ? « Ce n'est pas dix fois en une semaine, mais en un week-end. » Il ajoute : « Ce n'est

bilan de la pornographie aux Etats-Unis au XX^e siècle. « Notre livre le plus cru », dit-on à Paris. En mai ressortira un classique, *The Art of Pleasure*, de Tom of Finland, star du dessin porno homosexuel.

Benedikt Taschen a aussi un talent de découvreur, des idées par dizaines, qui débouchent sur des livres (600 sont au cata-

logue), attrayants et malins, déclinés par gammes de prix : 7,50 €, 16 €, 32 €... « C'est un mec dingue qui a des idées dingues », affirme Newton. Les débuts sont également atypiques. A 7 ans, ce fils de médecins collectionne les BD. A 12, il les vend pour faire de l'argent. A 15, il est financièrement indépendant. A 18, il ouvre une librairie de bandes dessinées. Il enregistre un disque, où il chante Piaf (*A quoi ça sert, l'amour ?*). Il devient

éditeur à 11 ans, en 1982, et réussit son premier « coup » deux ans plus tard : il rachète, 1 dollar pièce, 40 000 exemplaires d'un catalogue de Magritte, en anglais et les jette sur le marché allemand au prix de 10 dollars. Succès. Taschen en tire trois convictions qui feront son triomphe. Le livre doit « parler » à tous et ignorer les frontières : les images priment, le titre est universel, le texte est écrit en anglais, français et allemand ; certains livres sont disponibles en vingt-cinq langues. Seconde conviction, le prix doit être attractif. Avant Taschen, on disait : le public du livre illustré est limité, donc le tirage aussi, donc le livre est cher. Taschen dit : il y a un public large dans le monde, donc le tirage est élevé, donc le prix est bas. Et ça marche. Le tirage minimum d'un ouvrage est de 25 000 exemplaires, et le tirage moyen de 100 000. Un livre sur Dali, dont la sortie fut accompagnée d'une affiche, représente le célèbre moustachu avec cette formule : « Un génie comme moi pour seulement 9,95 deutschemarks ? » Enfin, quand la coutume, pour un éditeur d'art, est de rester sur son marché national et de lancer des coproductions avec des partenaires étran-

gers, Taschen travaille en solo. « Nous avons été les premiers à tout faire seuls. »

Ainsi, Taschen a inventé le livre illustré « global », prolongé par des produits dérivés (cartes postales, calendriers, posters, agendas...). Il est sévère pour ceux qui affirment publier des livres faciles afin d'en financer de plus exigeants. « Je fais des livres que j'aime, sans être un mécène. Je déteste ceux qui disent qu'un livre ne s'est pas vendu parce qu'il est difficile, et que donc il est bon. » Attitude efficace. « Nous sommes numéro un au monde sur notre secteur. » Difficile à vérifier. Parler de lui, de sa femme, de sa collection d'art, du sexe est une façon de ne pas parler du reste : quantités de livres tirés et vendus, chiffre d'affaires, mode de rémunération des auteurs, système de distribution, relations avec les libraires, bénéfices du patron. Autant Taschen aime les sunlights, autant il reste discret sur les chiffres. « It's boring » (C'est ennuyeux) lâche-t-il. Tout juste confesse-t-il que la société est « en très bonne santé », que son salaire « n'a pas augmenté depuis dix ans » et qu'il le roule, depuis seize ans, en Mercedes 300-SEL.

TASCHEN serait aussi le « premier client de la Fnac pour les beaux livres ». Le secret alimente les rumeurs. La principale est que Taschen « arnaque » ses auteurs, les paie essentiellement au forfait, qui, même généreux, reste en deçà d'une rémunération au pourcentage quand le livre marche fort. « J'aurais pu toucher 2 millions de dollars de royalties », a dit, tout en vantant son éditeur, Philippe Starck à propos d'un livre le concernant. Taschen préfère ironiser : « On travaille avec des écrivains médiocres et mal payés. Voilà la clé du succès. Mais l'essentiel est que le public trouve ces livres à ce prix, non ? » Et dans un nombre impressionnant de pays. Angelika ajoute : « Je suis heureuse d'en trouver en bonne place à Mexico, à Bangkok ou dans une petite ville de Thaïlande. »

« En bonne place » est primordial. C'est le résultat d'une politique agressive vis-à-vis des diffuseurs et des libraires, des réseaux Maxi-Livres et des soldeurs (la plupart des ouvrages pour adultes sont commandés sur le Net). Au début, Taschen organisait des tournées en bibliobus, présentait son stock dans des chambres d'hôtel, pour favoriser le contact direct avec les libraires. « On aime avoir des piles ! Et les libraires savent qu'ils vont vendre nos livres », explique Benedikt Taschen. Christian Thorel, d'Ombres blanches, librairie phare à Toulouse et dans le Sud-Ouest, explique : « Quand on prenait trois exemplaires d'un livre d'art, on devait en prendre dix pour Taschen, voire vingt. On avait aussi du mal à obtenir des remises et à pouvoir retourner les invendus. Ce système a favorisé leur développement dans les années 1990. On a réussi à les faire reculer, mais le dialogue est toujours tendu. »

Cette politique agressive a été forgée par Ludwig Könemann, bras droit commercial au début de l'aventure. Benedikt et Ludwig avaient la vingtaine, ils étaient amis, aimaient la vie et l'édition. Ils se sont brouillés en 1992. Le premier a créé sa propre maison d'édition, axée sur le secteur « arts de vivre ». Le second voulait gagner en respectabilité, « publier Jeff Koons plutôt que des livres de cuisine ». L'image de Taschen est en effet meilleure qu'il y a quatre ans. Des artistes comme Tillmans, des monographies de photographes (Man Ray, Newman, Curtis, Outerbridge), la réimpression de livres introuvables (intégrale de la revue *Camera Work*, de Stieglitz), des ouvrages comme celui consacré à l'architecte Richard Neutra ont fait grimper la cote. « Tant mieux si les gens s'aperçoivent que nous sortons du cheap (bon marché) art books. »

Reste que les textes des livres sont inégaux, que des traductions laissent à désirer, que la production, selon des libraires, « ne se renouvelle pas assez ». Globaliser le livre finit par donner une vision standardisée du monde, par gommer les identités. La publication si peu distanciée du livre sur Leni Riefenstahl, photographe de Hitler, a choqué. « Le lecteur est assez grand pour se faire son jugement », se défend Benedikt Taschen. Aujourd'hui surtout, nombreux sont les éditeurs à chasser sur le même terrain. « On est beaucoup copiés, mais les autres n'ont pas la spécial Taschen touch », dit Benedikt. C'est-à-dire ? « S'adresser à tous les sens : lire, regarder, toucher, sentir, manger... »

« Ce n'est pas bon pour mon image de parler de sexe, mais c'est mon inspiration, et le sexe est important dans la vie, non ? » **BENEDIKT TASCHEN**

pas bon pour mon image de parler de sexe, mais c'est mon inspiration, et le sexe est important dans la vie, non ? » Il conclut : « Il n'y a pas de séparation entre vie professionnelle et vie privée, entre ma collection et les livres, les amis et les auteurs. » Pour la revue britannique *i-D*, et pour le photographe David LaChapelle, Benedikt a posé fesses nues, dominé par Angelika fouet à la main. L'éditeur vient de publier *The Christy Report*,

Tuons le messenger de malheur !

par Patrick Poivre d'Arvor

DANS l'Antiquité, on exécutait souvent les porteurs de mauvaises nouvelles. Ces temps sont révolus ; aujourd'hui, on leur crache dessus, on les salit.

Tout récemment, un député socialiste, Julien Dray, a cru subtil de rebaptiser TF1 en TFN, puis, se ravisant le lendemain, se voulant sans doute plus aimable, en TF-Haine. Et pourquoi soudainement tant de haine ? Parce que nous aurions contrarié son rêve secret de s'installer Place Beauvau dans le fauteuil de son camarade Daniel Vaillant ? Parce qu'il n'y avait pas de socialiste au second tour de la présidentielle ?

« Nous vous demanderons des comptes, on ne vous laissera rien passer, s'époumona l'épuration. Vous avez fait le lit de Le Pen. » Trois semaines auparavant, dans les colonnes du *Monde*, un autre député socialiste, européen celui-là, nous accusait de faire le lit de Chirac. C'était à la veille du premier tour... Entendez-vous, les amis !

Et avec quoi aurions-nous fait le lit des qualifiés du second tour ? Avec des draps, comme tout le monde ? Non, avec un sentiment. Un sentiment d'insécurité. Parce que, c'est bien connu, l'insécurité, ça n'existe pas. Il n'y a que des sentiments. Et cela va de soi, mauvais, comme les mauvaises nouvelles du messenger. Tuons-le donc et n'écoutez pas les mauvaises nouvelles.

Quand j'étais petit, monsieur le député, et qu'un ami râlait parce qu'il avait perdu, on disait qu'il était mauvais joueur. Aujourd'hui, pour expliquer le 21 avril, on a convoqué en place de Grève les abstentionnistes, les sondeurs, les petits candidats accusés d'avoir eu le mauvais goût de se présenter, les communicants, les vacances scolaires, les émissions satiriques, et maintenant les médias. Un homme pourtant a eu la dignité de ne s'en prendre à personne : Lionel Jospin. D'autres n'ont pas eu cette retenue.

Chacun en a pris pour son grade : *Le Monde*, qui, selon une étude d'universitaires, aurait été l'organe de presse ayant le plus traité de ces phénomènes ; un journaliste du *Nouvel Observateur*, qui a osé écrire un livre : *Sécurité : la gauche contre le peuple* ; Europe 1 et RTL, coupa-

bles d'être des radios privées ; le journal de 13 heures de France 2, qui en aurait fait bien davantage que celui de TF1, etc. Or, à mes yeux, tous mes confrères ont bien travaillé. Ils ont rendu compte d'une réalité. Ils ont relevé qu'il y a cinq ans chacun s'indignait d'avoir un chômeur dans son entourage et qu'aujourd'hui on se lamente de connaître un proche victime de vandalisme ou de violences. Mais ils ont aussi montré les milliers d'initiatives de bénévoles, d'associations qui luttent efficacement pour la prévention de la violence. Parce que les journalistes sont aussi des citoyens. Ils ont envie d'une France apaisée.

Quand j'étais petit, monsieur le député, il n'y avait pas de rubrique « insécurité » dans les journaux, mais des faits divers. C'est la même chose. Ce ne sont pas les journalistes qui ont inventé ce terme, mais les technocrates. On ne poussait pas des cris d'orfraie quand on parlait de sauvages, on disait tout

Un député socialiste, Julien Dray, a cru subtil de rebaptiser TF1 en TFN, puis, se ravisant le lendemain, se voulant sans doute plus aimable, en TF-Haine. Et pourquoi soudainement tant de haine ?

simplement mal élevés ou petites frappes. On ne parlait pas, en se pinçant le nez, d'actes « d'incivilité ». On disait paires de baffes, bagarres ou petites saloperies. Et quand un père de famille était lynché parce qu'il avait cru bon de demander des comptes aux courageux qui rackettaient son fils, on n'excusait pas les « *jeunes* » victimes de la société, on désignait des « *voyous* » et on avait d'abord une pensée pour la vraie victime. La France n'était pas plus caricaturale qu'aujourd'hui, peut-être un peu moins confuse.

Pourquoi nous voiler la face ? Ces faits-là existent, en quantité plus impressionnante que naguère, nous disent les statistiques. Avant d'en rendre compte, nous nous interrogeons longuement. Nous expurgons, nous relativisons. Nous

n'avons jamais nommé les coupables, parce que rien n'est binaire quand on parle de l'âme d'un peuple. Et que tous les gouvernements se sont heurtés aux mêmes problèmes. A la télévision comme ailleurs, nous nous sommes contentés d'énumérer des faits qu'apparemment il eût fallu cacher et qu'aujourd'hui on amalgame pour faire masse.

Fallait-il vraiment occulter les dramatiques conséquences du 11 septembre 2001, la menace terroriste, ce plan Vigipirate maintes fois réactivé, la tuerie de Nanterre, inédite en France, les équipées sanglantes des commissariats de Vannes et de Béziers, le phénomène dégradant des tournantes, des viols collectifs, les atteintes à l'enfance, les procès de pédophilie, les actes d'inceste jusqu'alors étouffés par les familles ? Un autre député, décidément bien mal inspiré, nous reproche d'en avoir trop fait sur l'affaire Dils. Mais si c'était une autre affaire Raddad, une autre affaire Dreyfus ?

En revanche, sur tel ou tel dossier, il y a pu avoir redondance dans nos journaux télévisés, mais pas au point de faire le lit de quiconque (n'oublions pas qu'aux présidentielles de 1988 et 1995, au terme des deux septennats du président Mitterrand, le score de Jean-Marie Le Pen avoisinait déjà ou dépassait les 15 %). Et, naïvement peut-être, j'ai tendance à faire confiance au bon sens des téléspectateurs-électeurs.

Il ne sert à rien d'accuser les médias, messieurs les politiques. Ou alors expliquez-moi pourquoi dans le village breton dans lequel je vote, Jean-Marie Le Pen a totalisé au premier tour trois fois moins de voix que dans la circonscription de Julien Dray. Mon député - socialiste - est-il trois fois meilleur que son collègue de l'Essonne ? Voire. Or

tous ces électeurs regardent TF1 dans la même proportion. Et s'ils étaient près de 14 millions, le dimanche 5 mai, à y attendre les résultats de la présidentielle, c'est sans doute parce qu'ils avaient l'impression qu'on allait essayer de leur donner faits et commentaires avec un maximum d'impartialité. Mais peut-être

PATRICK POIVRE D'ARVOR est journaliste.

ne s'agit-il que d'une impression, comme l'insécurité n'est qu'un sentiment ?

Tout cela nous rappelle hélas d'autres intimidations qui reviennent avec la constance de la marée. Depuis que je présente le journal télévisé, en vingt-cinq ans, sur la Deux, puis sur la Une, j'ai vu se succéder une bonne quinzaine de gouvernements, de droite comme de gauche. Trop jeune pour avoir connu les grotesques charrettes de Mai 68, j'ai eu quand même le droit aux accusations les plus sottes : trop de grèves affichées, trop d'immigrés avec mégaphones, trop de place à Saddam Hussein ou au point de vue serbe, trop d'accent sur le chômage, sur de criantes inégalités et, tout récemment, sur les affaires politico-financières, bref, pas assez de bien-séance ou de politesse à l'égard des grands de France.

L'un d'entre eux, après avoir perdu les législatives, s'amusa à dire, il y a une dizaine d'années en conseil des ministres, qu'il hésitait à me remettre son épée de général vaincu ; son successeur me jugea insolent, puis, tout récemment, par trop ironique.

Tout cela n'est que piqûre de moustique sur les ego. Mais qu'on vienne aujourd'hui soupçonner de fascisme deux cents journalistes avec lesquels je m'honore de travailler me révolte au plus haut point. J'ai eu un instant le désir de jeter la prose de Julien Dray dans la corbeille qui sert de réceptacle aux lettres anonymes d'électeurs en colère du Front national - pas du tout persuadés qu'on a fait son lit, mais plutôt celui du diable -, et puis je me suis dit qu'une rédaction n'avait pas à être insultée, fût-ce par un homme amer ou aveuglé. Et que, décidément, nous faisons un beau métier : tout dire, tout montrer, même le rictus de la haine.

qu'ils devaient se remettre en question pour retrouver la qualité et reconquérir le marché.

Pour ce faire, il fallait une approche à la fois psychologique et politique. D'abord, les sortir de leur déprime collective en leur répétant de mille manières que la France avait besoin d'eux, que leur vocation ne se cantonnait pas à panifier, mais aussi à tisser le lien social, à renforcer l'ancrage des Français dans leur village ou voisinage - la « *proximité* » si chère à ce Poitevin.

Si la boulangerie artisanale, avec ses 110 000 employés et 14 000 apprentis, jouait le rôle de « *turbomoteur de l'emploi* », ses agents servaient en même temps de

ragé les artisans boulangers à ouvrir un dialogue avec le public, à mieux expliquer leur démarche qualitative, à parler du métier aux jeunes. Pour marquer cette communion permanente, le ministre créa en 1996 la Fête du pain, inscrite sur le calendrier le 16 mai, jour de la Saint-Honoré, patron des boulangers, boulanger lui-même avant de devenir prêtre. Le pain entre ainsi officiellement dans le patrimoine culturel et culinaire français.

Peut-on redonner de la confiance, un sentiment d'appartenance et d'orgueil et un projet d'avenir à toute une société comme on l'a pu pour un grand métier traumatisé ? Ce genre de parallèle est bien hasar-

Il y a une méthode Raffarin, une façon de mettre la main à la pâte qui laissera peut-être sa marque à Matignon

relais quasi « culturels », garants de l'exception culturelle au quotidien et « *d'en bas* ». Puis il a rappelé que les artisans avaient les outils nécessaires, qu'ils n'avaient qu'à puiser dans leur passé collectif, qu'ils étaient à même de relever le défi.

Mais il admettait volontiers que morale et lucidité ne suffisaient pas. Il fallait aussi un nouvel encadrement réglementaire et un gros travail d'image. D'une part, l'Etat a interrompu la prolifération des grandes surfaces, sévi contre la vente à prix bradé, imposé la fermeture hebdomadaire des terminaux, et réservé la dénomination (et l'enseigne) « *boulangerie* » exclusivement aux boulangers fabriquant « *de A à Z* », dans la boutique même où ils vendent leur pain, renforcement symbolique de la primauté artisanale.

Jean-Pierre Raffarin a aussi encour-

deux. Mais il y a une méthode Raffarin, une façon de mettre la main à la pâte qui laissera peut-être sa marque à Matignon. D'abord, une écoute attentive et empathique, dont le postulat est que la représentation que se font les Français des « *réalités objectives* » est aussi significative que ces réalités elles-mêmes. Puis la conviction que tout problème économique a une dimension sociale et culturelle que les chiffres ne doivent jamais occulter. Celle, enfin, que tout problème économique exige une réponse politique, d'une manière ou d'une autre : le libéral Raffarin ne cesse pas de montrer qu'il n'a pas peur de l'Etat, que celui-ci reste le boulanger de dernier recours quand l'approvisionnement en pain est menacé.

Steven L. Kaplan

Citoyens au bord de la crise de nerfs

par Sebastian Roché

LES explications de la défaite de la gauche par les journalistes et hommes politiques de gauche ne présagent rien de bon pour elle lors des législatives. Les médias auraient trop parlé de la délinquance et les sondages se seraient trompés. Au secours ! Le milieu politico-médiatique est tellement tourné vers lui-même qu'il en oublie qu'il existe une société réelle à côté des salles de rédaction et des dossiers de presse compulsés fiévreusement à la première heure par les cabinets politiques et les états-majors.

En s'attribuant la responsabilité de la défaite de la gauche, la presse conforte sa position symbolique : elle ferait l'élection. On fait « comme si » : les électeurs auraient voté différemment si les sondages avaient été « justes ». L'argument est pratique, mais on ne pourra jamais le démontrer.

On fait comme si le comportement électoral dépendait des prophéties des sondages, comme si les électeurs s'ajustaient sur les estimations. Or c'est faux : on a vu que les sondages ne façonnent pas le comportement électoral puisque, précisément, les citoyens n'ont pas reproduit ce qu'ils pouvaient lire et entendre, ce qui est en contradiction avec l'idée que le couple presse-sondeurs fait l'élection. Finalement, les instituts de sondage font un bouc émissaire commode.

L'insécurité est traitée comme une question d'idéologie alors qu'il s'agit pour les citoyens de leur qualité de vie

Et lorsque les journaux de gauche accusent « *la presse* » d'avoir trop parlé de l'insécurité, ils pointent du doigt la télévision et la presse populaire, sans doute aussi la presse de droite. Je crois que, si rôle de la presse il y a, celle de gauche aurait, elle aussi, intérêt à sérieusement s'interroger sur son comportement.

Depuis la fin de l'année 2001, *Le Monde* lui-même a montré toutes ses limites : nous avons eu droit à des articles, par exemple en décembre de l'année dernière, confondant la théorie de la vitre brisée (nécessité de veiller à la qualité des espaces collectifs) et la tolérance zéro (réprimer pénalement les délits) et nous « *dévoilant* » la tendance française vers la tolérance zéro à un moment où l'impunité pénale est massive (une fraction des jeunes délinquants sérieux est confrontée à la justice, 5 % d'après mes calculs ; et le risque d'être pris par la police est à son plus bas historiquement depuis cinquante ans).

Puis, en février, nous avons eu droit à d'autres articles nous indiquant combien la justice française s'était transformée avec la réponse en temps réel (sans dire que le « *temps réel* », c'est plusieurs mois d'attente) et qu'elle n'avait pas hésité à être plus ferme avec les mineurs (mais en prenant « *par erreur* » pour point de comparaison une année « *favorable* », alors qu'en réalité, tandis que, depuis 1987, les mises en cause de mineurs ont presque doublé, leur taux d'incarcération est moins élevé).

Je pourrais encore citer, lors de la publication des résultats de l'enquête sur les victimes, le fait de ne pas dire qu'être victime augmente le sentiment d'insécurité, manière de suggérer qu'il serait irrationnel (sans savoir ce que cela signifie précisément : je voudrais bien qu'on m'explique pourquoi il faudrait attendre d'être victime pour craindre que cela se produise). Je pense aussi à la reprise des communiqués de presse gouvernementaux sur les « *explications* » de la montée de la délinquance, mais sans les guillemets, ce qui

revient à valider les explications que le gouvernement trouve probantes.

Et, après le second tour encore, on « *apprend* » que la meilleure prise en compte des délits fait augmenter les chiffres officiels, bref qu'il y a plus de délits connus mais pas plus de délits réels. Impressionnant, surtout si l'on sait que le volet hexago-

SÉBASTIAN ROCHÉ est politologue, chercheur au CNRS, Centre de recherche sur le politique, l'administration, la ville et le territoire (Cerat-Grenoble), secrétaire général de la Société européenne de criminologie (Cambridge).

nal des enquêtes sur les victimes montre qu'elles déposent non pas plus mais nettement moins souvent plainte ces dernières années qu'à la fin des années 1980.

On lira encore que le vote Front national peut avoir lieu dans des villages paisibles, ce qui serait bien la preuve de son irrationalité. Focalisons-nous sur les exceptions pour oublier la règle : ce vote est localisé dans les grandes villes et les départements les plus urbanisés, qui connaissent le plus fort taux de délits par habitant et accueillent une population étrangère plus importante.

Je pense encore à l'usage surabondant du terme « *sécuritaire* » dans les titres, terme qui ne fait jamais l'objet de la moindre esquisse de définition.

Autant d'oublis, d'erreurs ou d'imprécisions ont une cause : la volonté de ne pas savoir. L'insécurité est traitée comme une question d'idéologie alors qu'il s'agit pour les citoyens de leur qualité de vie. Alors on dénonce plutôt que l'on décrit. J'estime que cette difficulté à voir la réalité des problèmes de la vie quotidienne de la population, l'inertie du système politique et l'absence de réaction des politiques pénales au défi de la délinquance contribue à creuser un gouffre entre la vision des élites et celles du peuple. Mais, pour les élections, le peuple se rappelle à ses dirigeants. En matière de sécurité, il est difficile de cacher l'absence d'amélioration : les gens savent s'ils sont victimes ou non, ils voient bien la présence ou l'absence de policiers dans la rue, par exemple.

Cette tendance à mépriser le peuple (il se laisse influencer par la « *mauvaise* » presse), à souligner son irrationalité (l'ouvrier de la banlieue de Mulhouse ne raisonne pas comme l'intellectuel parisien), ses préoccupations médiocres (ce qui se passe en bas de la montée d'escalier plutôt que la politique internationale), et à nier la réalité de l'insécurité ne préjuge rien de bon pour la suite des événements. Et notamment pour réduire le fossé entre les dirigeants des partis, les journaux de gauche, d'une part, et la masse des ouvriers et employés, d'autre part.

Toute reconquête de l'électorat populaire suppose une capacité d'autocritique. Si la préparation des législatives devait se faire avec l'idée que le gouvernement a mal communiqué et non pas en gardant à l'esprit que les politiques mises en œuvre ont été sanctionnées, la gauche serait mal partie. Si elle devait se faire autour de l'idée qu'on a trop parlé de l'insécurité et que ce n'est pas une priorité, elle serait encore plus mal partie.

Comment peut-on arriver à la conclusion qu'il serait inutile, voire nuisible d'aborder largement le thème le plus important aux yeux des citoyens dans une élection ? Si, paradoxalement, mettre la « *barre à gauche* » revient à négliger la parole populaire sur ce sujet, les jeux sont déjà faits : les ouvriers perdus ne vont pas refaire surface.

Comment retrouver les couches populaires sans moderniser le discours et aborder franchement leur besoin de sécurité à elles qui attendent le plus ? Certes, il est essentiel de veiller à faire de la lutte contre le chômage et les inégalités économiques une priorité, mais pour avoir une politique il faut d'abord gagner les élections. Et donc répondre à la première préoccupation des Français : l'insécurité.

Le Monde
ÉDITORIAL

Tournant pour la justice

LE NOUVEAU gouvernement va-t-il opérer un tournant dans les relations entre le pouvoir politique et la justice, rompant avec l'autonomie de fait des parquets, dans le traitement des affaires individuelles, instaurée par le gouvernement Jospin ? La question est posée après les déclarations et explications du nouveau garde des sceaux. Dominique Perben a indiqué qu'il « n'interviendrait jamais dans le déroulement d'une affaire politico-judiciaire ». L'entourage du ministre a cependant précisé qu'il fallait interpréter ses propos à la lettre. Autrement dit : 1. la promesse de non-intervention ne concernera que les dossiers impliquant des hommes politiques ; 2. c'est le ministre qui décidera si telle ou telle affaire relève de ce cas de figure ; 3. pour le reste des dossiers, le ministre veut se donner le temps de la réflexion.

Pour souligner l'état d'esprit nouveau qui souffle Place Vendôme, la chancellerie explique que « les pouvoirs démocratiquement élus sont censés mener une politique et doivent avoir les moyens pour la mener ». Cette nouvelle politique n'est pas encore déclinée officiellement dans toutes ses implications et elle ne le sera vraisemblablement qu'après les élections législatives, mais la ligne en est tracée.

La France semble devoir se ranger derrière l'Italie ou l'Espagne, où les gouvernements ont, plus ou moins nettement, rompu avec la période ouverte dans les années 1980 qui avait vu les juges conquérir une liberté d'action dans la lutte contre la corruption politique. Dans l'ensemble des pays méditerranéens, la classe politique avait dû céder, contrainte et forcée, sous les pressions des opinions publiques, aux magistrats de « Mani pulite ».

En France, le pouvoir politique a beaucoup hésité. Pierre Méhaignerie, ministre de la justice de 1993 à 1995, avait maintenu le principe des instructions occultes dans les affaires individuelles mais avait imposé que celles-ci soient écrites et versées au dossier. Son successeur, Jacques Toubon, avait, lui, multiplié les instructions occultes dans les affaires menaçant le RPR. Après 1997, le rapport entre politique et justice s'est transformé en profondeur : le gouvernement Jospin a proscrit toute intervention dans les affaires individuelles – non seulement sur les dossiers sensibles mais d'une façon générale : si le ministère définissait les grands axes prioritaires, les parquets étaient laissés libres de leur conduite dans chaque dossier. Dans le même esprit, pour ne pas être accusés de partialité, les ministres socialistes, M^{mes} Guigou et Lebranchu, suivaient systématiquement les avis du Conseil supérieur de la magistrature lors des nominations.

Un gouvernement doit avoir les moyens d'agir, y compris en matière de justice. Il est légitime que les parquets respectent la politique pénale qu'il définit. Mais l'impartialité de la justice est un principe qui ne peut souffrir d'exception. Le gouvernement aurait été mieux avisé de reprendre la politique du gouvernement Jospin en s'interdisant toute intervention dans une affaire individuelle, de quelque nature qu'elle soit.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Chaque vendredi avec

Le Monde
DATÉ SAMEDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Etats-Unis-Russie : traité nucléaire en demi-teinte

GEORGE W. BUSH et Vladimir Poutine sont-ils en train d'écrire une nouvelle page de l'histoire du désarmement nucléaire avec l'accord sur une réduction de leurs panoplies respectives, qui tient, dit-on, en trois pages et qu'ils ont préparé pour leur rencontre des 23 au 26 mai à Saint-Petersbourg ? Ou bien les deux pays impliqués par ce futur traité, les Etats-Unis et la Russie, se sont-ils entendus pour, en fin de compte, rester libres de pratiquer, dans leur arsenal nucléaire, les coupes de la manière qui est censée correspondre à leurs propres intérêts ? Et, dans ce cas, en supposant que l'accord soit effectif dans dix ans, selon des modalités encore mal connues, qu'en sera-t-il avec la modernisation, en cours, dans les arsenaux des grandes puissances nucléaires, comme la Chine, ou avec l'apparition des Etats dits « opaques », tels l'Irak, la Corée du Nord ou l'Iran, suspectés d'entretenir la prolifération dans le monde en ne se prêtant pas à la transparence ?

L'accord ne paraît pas aussi contraignant que les précédents, même si Start-1 et 2, au final, n'ont pas tenu toutes leurs promesses ou exigent des délais supplémentaires pour aboutir. Il est en demi-teinte. Il donne l'impression de jouer davantage sur la souplesse en matière de réduction des armements que sur le caractère irréversible des décisions de chaque pays. Certes, tailler dans les

arsenaux actuels selon une fourchette qui se situe entre 1 700 et 2 200 charges nucléaires détenues par pays, soit une diminution des deux tiers de ce qui existe en 2002, n'est pas rien. Mais le débat, dès lors qu'il implique des considérations techniques précises, se complique à propos des modalités de réduction laissées à l'initiative de chaque Etat sur le modèle des propositions unilatérales de désarmement que M. Bush avait imaginées fin 2001 et que M. Poutine a écartées dans un premier temps, réclamant un cadre d'accord plus formel.

« DISSUASION SUFFISANTE »

On prendra deux exemples significatifs du débat ouvert, pour cette occasion, et demeuré non résolu entre les Américains et les Russes. D'abord, la matière fissile qui sert de détonateur et d'explosif à l'armement thermonucléaire. Qu'en est-il ? Récupérée sur les missiles, cette matière fissile est-elle transférée dans des sites de stockage, qui seraient mis sous surveillance pour être contrôlés par les deux parties, ou sa production, en vue d'équiper les armes restantes pour les empêcher de vieillir, est-elle définitivement arrêtée ? Ensuite, ce qu'on appelle l'état d'alerte ou le niveau d'alerte (le « de-alerting ») d'une arme. Comment ce qui s'avère être une condition sine qua non de la réduction des arsenaux poten-

tiellement opérationnels évoluera-t-elle au fil des années ? Va-t-on séparer les têtes et les missiles qui les embarquent, de façon suffisamment crédible et vérifiable pour écarter tout recours à un nouvel assemblage, au dernier moment, si une crise brutale l'exige ? Il y a, en effet, plusieurs procédés pour démanteler une arme et, le cas échéant, si on ne s'est pas entendu au préalable sur les moyens d'y parvenir, pour remettre en place tête et missile en quelques heures.

Autant de réflexions qui sont au cœur du débat et que l'accord, signé à Saint-Petersbourg, élude en partie parce qu'il marque davantage la volonté politique des Etats-Unis et de la Russie d'en arriver à la notion de « dissuasion suffisante » qu'il ne traduit leur ambition d'affaiblir, voire de supprimer radicalement, à terme, la capacité de destruction de l'arme nucléaire. « On ne désinventera pas » l'arme nucléaire, « on ne la marginalisera pas plus », disent les experts, surtout si, dans l'esprit des états-majors de la plupart des grandes puissances, la menace de son emploi s'avère être un atout pour contrer – à titre de représailles – d'éventuelles attaques chimiques et biologiques de populations civiles.

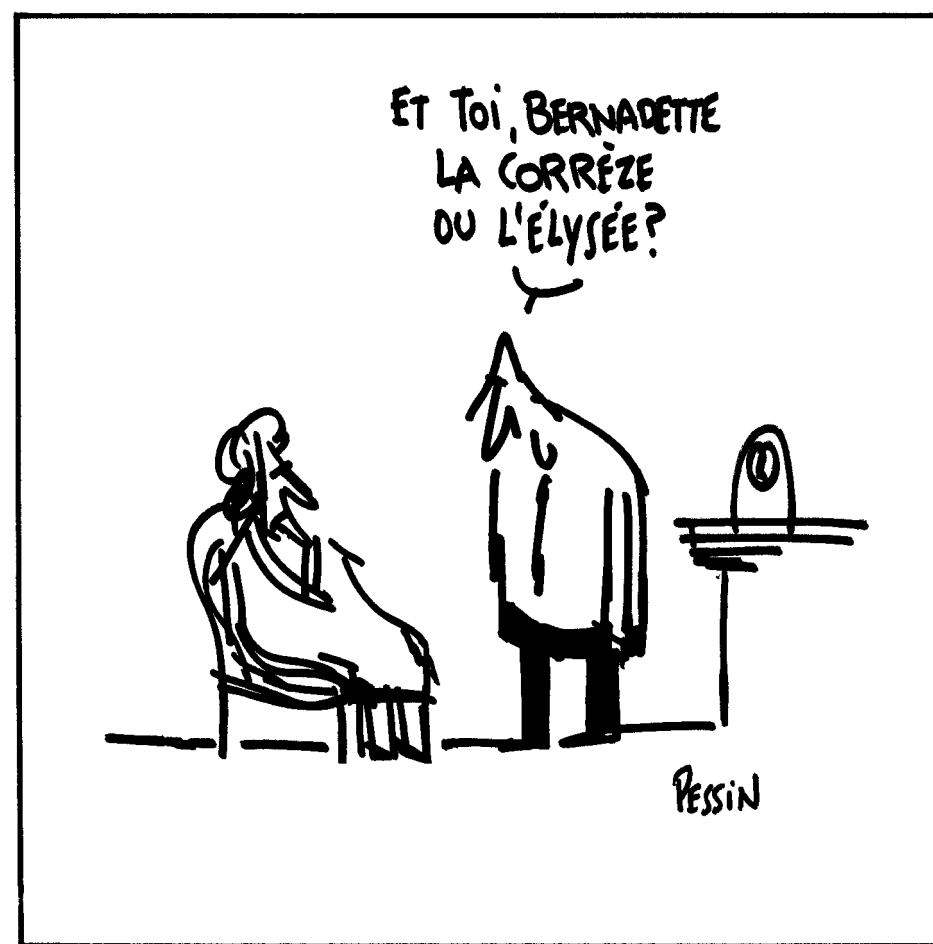
Et, de fait, même si les Etats-Unis et la Russie devaient, vers 2012, avoir réussi à éliminer jusqu'à 80 % de leurs arsenaux, par rapport aux « sommets » enregistrés durant la guerre froide Est-Ouest, il existe nombre de pays qui ne se sentent pas concernés par un tel accord ou qui manœuvrent, dans la clandestinité, pour posséder des armes nucléaires. Certes, ces Etats (la Chine, l'Inde, le Pakistan, la France, Israël ou le Royaume-Uni, pour le premier camp ; l'Irak, la Corée du Nord ou l'Iran, pour le second) ne sont pas en situation de modifier en profondeur les équilibres stratégiques dans un avenir prévisible. Mais, ils peuvent perturber le jeu international et manifester une capacité de « nuisance » dès lors qu'ils viendraient à s'armer – sans respecter nécessairement des plafonds déterminés – quand les autres désarment.

Si l'on en croit Robert Manning, directeur des études asiatiques au Council on Foreign Relations et auteur de plusieurs ouvrages sur la modernisation quantitative et qualitative par la Chine de son dispositif nucléaire, la question reste de savoir jusqu'où les réductions entamées aux Etats-Unis, en Russie, en Grande-Bretagne et en France peuvent aller et comment la relation avec, entre autres, la Chine devra s'établir.

« Il existe fatalement une relation, constate-t-il, entre le plancher des réductions américano-russes [y compris celui qui sera officialisé à Saint-Petersbourg] et le plafond de la modernisation chinoise. » Dans l'attente que Pékin gèle son arsenal actuel et que, à sa suite, les Etats dits « opaques » s'engagent à clarifier davantage les fondements de leur dissuasion, Washington campe sur ses positions : une défense antimissile est encore plus nécessaire que jamais, face à des armes de destruction massive (nucléaires, biologiques et chimiques) dont l'abolition n'a pas été universellement prononcée. C'est sans doute ce qui explique que la Russie ne soit pas parvenue, comme elle l'avait envisagé au début de ses discussions avec Washington, à obtenir de son interlocuteur américain qu'il décide de tirer un trait sur son projet de bouclier antimissile.

Jacques Isnard

Cumul PAR PESSIN



La si pratique « piste tchéchène »

QUI VEUT se débarrasser de son chien l'accuse de la rage, dit le proverbe. Qui ne veut plus entendre parler de Tchétchénie, de ses pillages, tortures et « disparitions » quotidiennes, fait sien un vieil argument du Kremlin, accepté avec soulagement de par le monde après le 11 septembre : celui qui veut que les Tchétchènes ne soient, après tout, que des « terroristes islamistes internationaux ».

Il arrive même, désormais, que l'Occident soit, à ce jeu, plus royaliste que le roi. Ce fut le cas avec l'attentat à la bombe qui a fait 41 morts, le 9 mai, à Kaspisk, ville de garnison russe au Daghestan, sur la mer Caspienne. Vladimir Poutine a déclaré, fort justement, que ses auteurs sont des « terroristes » – les victimes, outre 18 fusiliers marins qui pourraient avoir été la cible visée, sont des militaires musiciens et des civils, dont 17 enfants, venus célébrer la fête de la victoire sur les nazis, restée un moment de vraie ferveur dans l'ex-Union soviétique. Mais le président russe a pris soin de ne pas qualifier ces terroristes de « tchéchènes » (même s'il a encore sacrifié à son penchant pour la froide brutalité lexicale, en promettant d'écraser une « vermine » non identifiée). Est-ce par prudence ? L'attentat n'a pas été revendiqué, comme tant d'autres au Daghestan, où les bombes servent couramment aux règlements de comptes entre pouvoirs divers. Ainsi en 1996, déjà à Kaspisk, un immeuble de familles de gardes-frontières russes fut soufflé par une explosion nocturne qui a fait 68 morts. On parla bien sûr de « piste tchéchène », mais l'attentat fut ensuite attribué à la mafia du caviar.

Cette fois-ci, pourtant, M. Poutine n'avait plus besoin de qualifier les terroristes. Car les agences de presse internationales le font désormais pour lui : le mot terroriste « désigne généralement à Moscou les séparatistes tchéchènes », ont-elles en effet expliqué. Le lendemain, elles affirmaient que « les services secrets russes privilégient la piste tchéchène », dans la mesure où ils ont arrêté des « suspects wahabites intégristes ». Peu importe qu'il s'agisse de ressortissants du Daghestan, République étroitement contrôlée par Moscou mais où l'islamisme, paradoxalement, est bien plus répandu qu'en Tchétchénie. Peu importe aussi que les indépendantistes tchéchènes aient condamné cet attentat et rappelé que leur président, Aslan Maskhadov, interdit tout terrorisme et même toute action contre les militaires russes déployés dans les « Républiques sœurs » voisines. Seul reste l'amalgame terroriste-islamiste-Tchéchène devenu automatique.

Les médias occidentaux y ont grandement contribué, en répétant, des mois durant, que les terroristes étrangers d'Al-Qaïda sont des « Arabes, des Tchétchènes et des Pakistans ». Or il est désormais avéré que pas un seul Tchétchène n'a été trouvé, vivant ou mort, en Afghanistan. C'était d'ailleurs prévisible. Car, pour un Tchétchène, aller se battre ailleurs pendant que les siens résistent à une occupation féroce relève de la désertion. Quitte à mourir, donc, autant le faire chez soi et dans l'honneur, la grande affaire d'une société tchéchène restée très structurée.

Ce qui ne veut pas dire que, à

l'inverse, des volontaires musulmans ne se soient pas rendus en Tchétchénie. Certains n'ont certainement pas été financés par Ben Laden : ce sont ces jeunes Turcs ou Arabes d'ascendance tchéchène, dont les ancêtres ont échappé aux premiers génocides dans le Caucase du Nord, prétextes à sa colonisation au XIX^e siècle. Pour d'autres, c'est possible, voire probable : « Al-Qaïda est très faible en Tchétchénie, mais Oussama les aide quand même un peu », nous assura cet hiver un Yéménite dont des parents, mais par l'esprit du djihad tel qu'il fut encouragé par la CIA, se sont portés au secours des Tchétchènes quand les démocraties occidentales – les premières sollicitées – les ont ignorés.

« BRUTALITÉ ET INCOMPÉTENCE »

Parmi ces moudjahidines étrangers se trouvait le fameux Saoudien Khattab – de son vrai nom Samer Ben Saleh al-Sweïlem, a révélé sa famille après sa mort en Tchétchénie il y a un mois. Mais ces islamistes étrangers se sont toujours comptés en dizaines plutôt qu'en centaines, et la plupart furent exfiltrés – certains pas plus loin que la vallée géorgienne du Pankissi – dès le printemps 2000, après la réoccupation totale de la Tchétchénie, car ils ne pouvaient se fondre dans la population.

Quiconque a prêté attention à la Tchétchénie ces dernières années sait que ces islamistes « liés à Al-Qaïda » ne sont qu'une part récente et aujourd'hui quasi dépassée du problème. Le spécialiste britannique Thomas de Waal explique que, si les derniers restes de volontaires étrangers en Tchétchénie étaient élimi-

nés, « cela n'amènerait pas la paix sur cette terre, car c'est la brutalité et l'incompétence des Russes qui expliquent le début et la poursuite de ce conflit ». Ce qui est une façon de rappeler que la guerre fut cyniquement relancée, en 1999, à des fins électorales, après la série d'attentats en Russie qui furent aussitôt attribués aux Tchétchènes.

Or l'impression gagne que l'heure de cette paix approche, trop lentement bien sûr, mais inexorablement. Chacun, hors du Kremlin, reconnaît à nouveau qu'elle passe par des négociations avec Maskhadov. George Bush a fait savoir qu'il a encore plaidé en ce sens lors d'un entretien téléphonique vendredi 10 mai avec Vladimir Poutine (les dirigeants européens, eux, restent quasi silencieux, voire complices). Est-ce pour cela que se multiplient ces derniers temps les attentats, fausses alertes à la bombe et prises d'otages attribués à des Tchétchènes ? Celle qui fut mise sur le compte de l'un d'entre eux, il y a dix jours à Istanbul, s'est révélée le lendemain être l'œuvre d'un Turc « déséquilibré », si ce n'est provocateur (la tenue d'une conférence de la diaspora tchéchène prévue à Istanbul serait aujourd'hui incertaine).

Quant aux attentats en Russie, ils ont une fâcheuse tendance à se produire juste avant une prise de parole solennelle de M. Poutine. Ce fut le cas pour son adresse annuelle à la nation et pour la fête de la victoire. Comme si quelqu'un voulait lui rappeler, murmure-t-on à Moscou, qu'il ne doit à aucun prix dévier de la si pratique « piste tchéchène ».

Sophie Shihab

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 15 mai 9h30

Table of French stock market values with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market values with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market values (continued) with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market values (Zone Euro) with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market values (Hors Zone Euro) with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var., and Plus mauvaises performances.

Table of new market values (continued) with columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var., and Plus mauvaises performances.

Advertisement for 'Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES' featuring '1 Voltaire, l'insurgé.' and '2 L'humanisme est-il mort?'.

SECOND MARCHÉ

Table of second market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var., and Plus mauvaises performances.

SICAV ET FCP

Table of SICAV and FCP values with columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and % var. 31/12.



Les dévots du Matin-Calme

Semée de temples bouddhiques, de palais endormis, la Corée du Sud accueillera, du 31 mai au 30 juin, 400 000 visiteurs pour la Coupe du monde de football

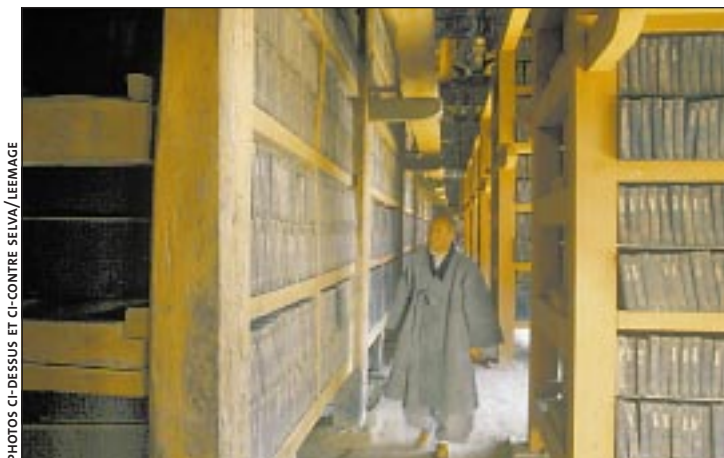
SÉOUL

de notre envoyée spéciale

Comme tous les temples bouddhistes, Kirim-sa est un lieu de dévotion. Derrière les portes résonne le son creux du moktak, le tambour en bois que les moines frappent avec un bâtonnet pour garder le rythme de la psalmodie. Rond, il a la forme stylisée d'un poisson, avec une fente (la bouche) et deux trous (les yeux) par où s'échappe le son. Un bonze en gris, concentré, se prosterne, reste incliné, tandis que les fidèles récitent avec lui. Encens, brassées de roses, lumières. Dans un coin, la bouil-

loire pour le thé. Tout brille de propreté. En Corée, le bouddhisme comme le confucianisme ont eu et ont encore une influence profonde sur les mentalités, l'un pouvant cohabiter avec l'autre. Quelques 231 écoles confucéennes à travers la péninsule, des monastères où se pressent les moines : le renouveau, moins visible que les gratte-ciel des villes, est tout aussi avéré.

Aussi un itinéraire au pays du Matin-Calme, qui s'appête à accueillir 400 000 visiteurs, du 31 mai au 30 juin, pour la Coupe du monde de football, prend-il un peu la forme d'un pèlerinage sur les



PHOTOS CI-DESSUS ET CI-CONTRE SELVA/LEEMAGE

plus significatifs de ces lieux de sagesse et de spiritualité.

La cloche coréenne possède une idiosyncrasie particulière, différente de celle de ses sœurs chinoise ou japonaise. Avec un bandeau décoratif en haut et en bas, des protubérances inscrites dans des carres, pour équilibrer les vibrations, un tube au sommet, coiffé d'un dragon et, dans le sol, une jarre enfouie. Tout cela pour amplifier le son. Comme elle est très lourde, il faut, pour la frapper, un bélier.

C'est l'un des quatre instruments rituels, avec le nuage de bronze, la carpe de bois et le tambour. Le tambour s'adresse à tout ce qui vit à la surface de la terre, le nuage de bronze à ce qui vole, la carpe à ce qui vit sous l'eau, la cloche à l'au-delà, c'est à dire aux morts. On frappe les instruments tour à tour, pour que les sons ne se mélangent pas. Dans l'ordre : le tambour, la cloche, la carpe, le nuage.

Trois temples ont une place particulière en Corée. Tongdosa, le



MARC VERIN

temple du Bouddha lui-même, n'a pas de statues, juste une fenêtre ouvrant sur un stupa de pierre où sont enchâssées les reliques. Haeinsa, dédié à son enseignement, abrite le Tripitaka, le canon bouddhique, gravé sur 81 340 planches, en relief pour permettre l'impression. Un travail qui dura quinze ans, de 1236 à 1251. Les planches sont conservées dans deux longs bâtiments du XV^e protégés par un système qui utilise les ressources de la nature et ne nécessite aucun entretien : sous le sol, plusieurs couches de charbon, de sel et de chaux absorbent l'humidité.

Depuis le XII^e siècle, Songgwangsa, temple de la Sangha, est l'un des principaux centres zen où l'on s'efforce de pratiquer l'idéal de compassion et d'altruisme du bodhi-

parmi les pins et les pruniers en fleurs. Le symbolisme du prunier, qui fleurit dès la fin de l'hiver, ne lui avait pas échappé. Comme Yi Hwang était pauvre, il lui fallut quatre ans pour construire sa maison : une pièce et une véranda, à l'ombre d'un cèdre. La pièce s'appelle « la chambre de la joie », car « on ne s'ennuie jamais en étudiant » ; la véranda, « stabilité du roc ». Deux bibliothèques sur pilotis, de petits pavillons pour les hôtes de passage et les lettrés, une salle de cours, simple estrade abritée, et un petit musée avec ses objets personnels dont sa boîte de calligraphie, offerte par le roi, son disciple. Heureuse époque où les puissants étudiaient auprès d'un maître les valeurs qui guidaient leur action. Parmi ses ouvrages pré-

Des grues et des roseaux

Tout en rondeur, le céladon vert pâle décoré de fleurs, de roseaux, de grues volant parmi les nuages, est la pépérée des céramiques. L'une des dix merveilles du monde pour un lettré chinois de l'époque Sung. Très prisée de l'envahisseur japonais qui, au XVI^e siècle, enleva les potiers coréens, les emmenant de force sur l'archipel. Ces céramiques de l'époque Goryeo, réservées à la cour, connurent leur apogée au XII^e siècle. Les motifs sont peints sous l'engobe, incisés ou incrustés d'argiles de différentes couleurs. Leurs légères imperfections traduisent la spontanéité, la sincérité des artistes. On verra ces beaux au Musée national de Séoul et l'on pourra en acquérir - même si le secret de leur couleur, où les experts discernent 65 nuances, est perdu - à Insa-dong, un quartier de Séoul où il fait bon flâner.

sattva. Le temple principal est de toute beauté avec ses trois bouddhas et ses trois bodhisattvas. Complètement détruit pendant la guerre de Corée, reconstruit, il déploie un travail de charpente magnifique et un festival de couleurs. Dans les bâtiments alentour, au toit légèrement relevé, une centaine de moines sont en méditation et l'on n'entend d'autre babillage que celui des oiseaux. Derrière les vantaux clos, seuls, un parapluie, des nu-pieds devant l'entrée, parfois des fleurs en pot attestent une présence. Le musée renferme des manuscrits dont on épelle lentement le nom sanscrit : Maha Prajna Paramita Sutra, Mahaparinirvana Sutra, Saddharmapundarika Sutra. Solitaire, le sanctuaire du Bouddha médecin. Sur l'autel, les instruments rituels habituels et, battant les secondes, un gros réveil.

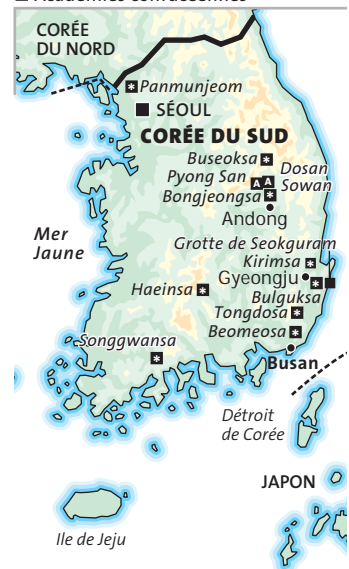
férés, le *Yi Qing*, livre de divination dont il fit un commentaire. Il mit en diagrammes les dix systèmes de la philosophie confucéenne et les offrit au roi Senjo, qui les fit reproduire sur un paravent. À l'entrée, un jeu de concentration, disposition indispensable aux travaux de l'esprit : des flèches en bambou qu'il faut lancer dans le col étroit d'une jarre.

L'académie Pyong San est toute proche. En 1572, Rhyusung Lyong fonda, lui aussi, une école confucéenne, dans un site idéal du point de vue de la géomancie : au-dessus du fleuve, face à la falaise. Un balcon sur pilotis pour la méditation et les conférences, le bureau du maître jouxtant la véranda salle d'études et deux dortoirs encadrent une petite cour où fleurissent deux pruniers et un hibiscus.

DES LIEUX DE SAGESSE

Le bouddhisme fut introduit en Corée à partir du IV^e siècle, le confucianisme plus tôt encore, de manière diffuse. D'après un empereur chinois, le bouddhisme contrôle l'esprit, le taoïsme le corps et le confucianisme le monde. De fait, l'élite faisait ses classes à Seonkyunkwan, l'université confucéenne de Séoul, disposée autour d'une cour plantée de ginkgos, l'arbre sous lequel aimait méditer Confucius. Il est d'autres lieux de sagesse. Près d'Andong, Dosan Sowan, école élevée par le roi au rang d'académie confucéenne, l'équivalent d'un lycée. Fondée par Yi Hwang, de son nom de plume Toegye : « Ne manquez jamais au respect. Soyez vigilant, même seul. Ne vous mentez pas. Que vos pensées ne soient pas perfides », répétait-il. Un enseignement que n'aurait pas récusé le Bouddha. De modestes constructions étagées en terrasses,

■ Temples majeurs de Corée
■ Académies confucéennes



100 km

EVASION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
New York
5J/3N : **594 € TTC**
Vol + hôtel New Yorker 3*. Base double.
Départs quotidiens Paris et province.
Nuit sup : 63 Euros. Supplément aérien du 22/06 ou 15/08 : 214 Euros.
Réduction enfants.
www.directours.com
3615 Directours (0 34 €/mi) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

SAVOIE
ETE 2002 RANDONNEES - TREKKING
Séjour à thème
Accueil / Confort / Qualité / Convivialité
Formule Tout compris :
à partir de 309 € (7 J. complets)
Ouvert à tous / choix très large
"La Bessanaise"
73480 - BESSANS / VANOISE
Tél. 04.79.05.95.15 - www.labessanaise.com

DES VACANCES A LA DECOUVERTE DE LA CAMPAGNE ITALIENNE?
Choisissez votre demeure **CUENDET** à la campagne :
vous apprécierez la tranquillité et les paysages grandioses des plus belles régions d'Italie, comme la Toscane, l'Ombrie, la Vénétie, la Côte Amalfitaine
Commandez le catalogue **ITALIE**
Appel Gratuit : (0800) 907885
909222 - 907886 - 900381
Cuendet & Cie spa
LOCATION DEMEURES DE CHARME
Strada di Strovo 17 - I 53035 Monteriggioni
info@cuendet.com - www.cuendet.com

Rubrique "EVASION" renseign. publicité :
☎ : 01.42.17.39.63

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS
Mémorial de Caen
et plages du débarquement
Une, deux ou trois étoiles : choisissez le confort de votre hébergement avant de visiter le Mémorial de Caen, offrant un voyage au cœur de l'histoire de 1918 à nos jours, ainsi que les sites du débarquement et de la Bataille de Normandie.
à partir de **88,40€** par personne 2 jours/1 nuit
RÉSERVATION
Mémorial de Caen - Espl. Dwight Eisenhower - B.P. 6261 - H066 Caen Cedex 4
Tél. : 02 31 06 06 45 - Fax : 02 31 06 01 66
E-mail : resa@mémorial-caen.fr
Réf. GW48
GRATUIT, sur simple demande
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002
Tél. 02 31 27 90 80 - www.calvados-tourisme.com

Club Aventure
RANDONNEES-VOYAGES
Voyages pour Actifs de Nature
90 pays, 260 itinéraires
CATALOGUE GRATUIT AU 0 825 306 032
www.clubaventure.fr
18 rue Séguier, 75006 Paris

CUBA
Location villas et voitures.
Hôtels de charme.
Programmes à thèmes, circuits à la carte
Séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

NOMADE De l'Aubrac à la Mongolie ...
voici 300 randonnées* très nature à prix très malins !
* rando accompagnées, rando "liberté", rando famille, rando remise en forme...
Brochure gratuite : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

Ireland
Des instants pour toujours...
7 jours à 4 pour 309 Euros*.
Partez avec votre voiture en Irlande et découvrez toutes ses richesses.
Il y a tellement à découvrir en Irlande que le meilleur moyen de le faire est de vous y rendre avec votre propre voiture. Pour 309 euros*, offrez-vous une croisière pour 4 personnes + 1 véhicule. Ainsi votre liberté vous guidera parmi les plus beaux sites, les activités les plus passionnantes pour des moments inoubliables... Quant aux Irlandais, ce sont eux qui viendront vers vous.
IRISH FERRIES E-mail : irishferries@bennett-voyages.fr - tél : 01 44 88 54 50

* Prix à partir de. Offre valable jusqu'au 4/06/02 et à partir du 27/08/02 en fonction des disponibilités. Offre soumise à conditions : nous consulter.



Les jardins du temple de Songgwansa, l'un des trois joyaux du bouddhisme coréen (à gauche). Haeinsa : la bibliothèque qui abrite une version du Tripitaka, le canon bouddhique ; rituel dans le temple principal (à gauche). La cloche du même temple (ci-dessus). Cérémonie confucéenne à Jongmyo, sanctuaire royal, à Séoul (ci-contre).



Les piliers sont des troncs d'arbre à peine dégrossis. Un site rustique et peu visité, enchanteur dans sa simplicité, parmi les abricotiers et les pruniers en fleurs. Il y a, en Corée, beaucoup d'académies semblables. Celles-ci, dit-on, sont les plus belles.

UN CHARME DISCRET

Tout aussi sobre est Changyeong-gung, le palais de la prospérité et du bonheur. Un palais endormi, le plus émouvant des palais de Séoul. Entre deux parcs déroulant leurs ondulations semées de pins, de cerisiers et de ginkgos, s'enchevêtrèrent les toits des pavillons royaux, poutres et murs carmin sombre, persiennes vertes. Car, dans ce pays, les maisons sont basses pour être plus près de la terre, et les portes, qui obligent aussi à se baisser. Est-ce pour mieux faire éclater la luminosité, la splendeur des auvents peints aux cinq couleurs ? Chacune symbolise une direction, un élément et une émotion : noir pour le nord, l'eau et la peur ; rouge pour le sud, le feu, la joie ; blanc pour l'ouest, le métal, le chagrin ; bleu pour l'est, le bois et la colère ; jaune pour le centre, la terre et la compassion. Malgré son nom auspiceux, c'est dans ce parc que fut étouffé, en 1762, dans un coffre à riz, le prince héritier Sado, sur ordre de son père, le roi Yongjo. Un épisode dramatique narré, avec une retenue toute confucéenne malgré sa révolte et sa douleur, par l'épouse du prince, dans ses *Mémoires d'une reine de Corée*.

Capitale du royaume de Silla de 57 avant Jésus-Christ à 935, Gyeongju, qui rassemblait un million d'habitants à son apogée, au VIII^e siècle, en compte 300 000 aujourd'hui, vivant sur un immense site archéologique occupant toute la vallée. Aussi son musée est-il plus riche que celui de Séoul. Les parcs, les grands tumuli verts, les cerisiers en fleurs, le lac, la nature omniprésente et les montagnes alentour en font une villégiature au charme discret.

Taewan-am est un village de pêcheurs à une demi-heure en voiture de Gyeongju. Sur la rive de la mer de l'Est, face au roc considéré comme la tombe du roi Munmu, trois femmes chamannes, le dos bien droit, battent le tambour. Une odeur de bougies flotte dans l'air : elles les ont allumées pour attirer son esprit.

Danielle Tramard

VADE-MECUM

► **REPÈRES.** La Corée, pays montagneux (70 % du territoire), compte 46 millions d'habitants dont 12 à Séoul, ville immense, échevelée. Au sud, Busan, premier port et deuxième ville, célèbre pour son marché aux poissons, 4 millions d'âmes. Les bouddhistes sont estimés à un tiers de la population. Bonne saison : printemps, automne. Décalage horaire : ajouter 7 heures. Monnaie : 1 € = 1 160 wons. Coupe du monde de football : 31 mai-30 juin (www.kowoc.org).

► **ACCÈS.** Air France (tél. : 0820-820-820) : Paris-Séoul à partir de 919,19 € A/R (tarif jeunes à partir de 859,17 €), 6 vols hebdomadaires, 11 heures de vol.

► **VISITES.** Séoul. Ne pas manquer les 4 palais, le Musée national, la rue Insa-dong. Aller à Panmunjeom, à 1 heure de Séoul, à la frontière avec la Corée du Nord, est instructif (s'inscrire au 778-0150). L'académie confucéenne de Pyong San, près d'Andong, est ouverte tous les jours, de 9 à 18 heures. Numéros de téléphone sur la porte. Si elle est fermée : appeler, on viendra aussitôt.

► **HÉBERGEMENT.** Tous les prix : auberges de jeunesse, minbak (logement chez l'habitant, spartiate, www.labostay.or.kr), yeogwan (auberge très bon marché) et séjour au temple (www.worldinn.com), et 5 étoiles. Pas d'hôtels traditionnels mais chambres coréennes dans les grands hôtels. Séoul : le Shilla, raffinement oriental, le buffet des samedi et dimanche soir très prisé. Réservations : Leading Hotels of the World au 00-800-28-88-88-82. A Suaedang, près d'Andong, en été, nuit dans une maison traditionnelle : www.suaedang.com. Gyeongju : le Hilton, au bord du lac. Busan : à Haendae, la plage la plus fréquentée, le Westin Chosun Beach, hôtel balnéaire. Éviter la haute saison (15 juillet-15 août) : les hôtels sont pleins et les prix élevés.

► **CUISINE.** Kimchi (chou fermenté), hanjeonsik (plat complet composé de fines galettes et d'accompagnements), bibimbap (riz blanc et légumes surmontés d'un œuf cru que l'on mélange dans une marmite en fonte) : la cuisine coréenne est variée,

savoureuse, copieuse. A Séoul, spectacle et repas traditionnel à la Korea House (tél. : 2-2266-9101 et www.koreahouse.or.kr).

► **VOYAGISTES.** Association française des Amis de l'Orient (tél. : 01-47-23-64-85), 13 jours, 3 700 €, départ le 28 septembre, Arts & Vie (tél. : 01-40-43-20-21) et Assinter (tél. : 01-53-04-89-69).

► **LECTURES.** Corée, guide Bleu Evasion (Hachette 2002), excellent, et guide Petit Futé, dense. *Histoire de la Corée*, d'André Fabre (l'Asiatheque), et *La Corée, chamanes, montagnes et gratte-ciel*, de Juliette Morillot (Autrement). Pour comprendre l'âme coréenne : *Mémoires d'une reine de Corée*, de Dame Hong (Philippe Picquier) ; *Le Chant de la fidèle Chunhyang et Pauvre et douce Corée*, de Georges Ducrocq (Zulma) ; *Kimchi*, d'OOK Chung, écrivain contemporain, (Le Serpent à plumes). Chez Findakly, un album remarquable : *Pavillons et monastères de la Corée ancienne*, de Francis Macouin, conservateur au Musée Guimet.

► **RENSEIGNEMENTS.** Office national du tourisme coréen (tél. : 01-45-38-71-23 et www.tour2korea.com) qui diffuse des brochures sur tous les sujets, dont la Coupe du monde. Le Centre culturel coréen (tél. : 01-47-20-83-86) publie une revue trimestrielle, *Culture coréenne*.

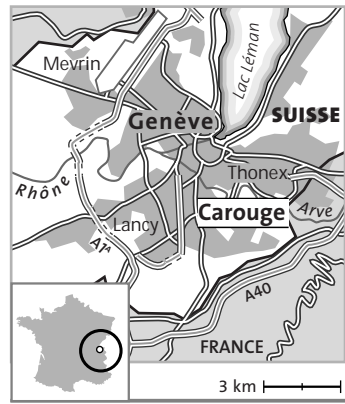
Week-end « Nicolas Bouvier » à Carouge

Promenades et flâneries dans ce bourg près de Genève, sur les traces d'un écrivain à l'humeur vagabonde

LES EAUX vives de l'Arve, séparant Genève la calviniste de Carouge la catholique, charrient cette « impatience du monde » chère à Nicolas Bouvier. Pour nombre de Genevois, Carouge la Sarde a déjà le goût de l'ailleurs. Rien d'étonnant, dans ces conditions, que l'écrivain à l'humeur vagabonde, poète aux semelles de vent et photographe à Tokyo, ait établi ici son atelier d'imagier-icongraphe, là même où, dans les années 1960, des immigrés italiens avaient décidé de poser leurs baluchons.

Des hauts de Carouge, il dominait la vieille ville, lieu des échappées belles et des virées au bout de soi-même. Revenu de ses lointaines pérégrinations, l'auteur de *L'Usage du monde*, disparu en 1998, puisait dans ce havre méridional la lumière qui le comblait. Assis à sa table de travail, l'enfant de Genève (il était né au Grand-Lancy) y recherchait, avec « son goût pour la non-mise en ordre », illustrations et photographies, préférant, pour écrire, sa maison de Cognay. A Carouge, il fréquentait les bistrotts où, au siècle dernier, ses compatriotes aimaient s'encanailler. Marlyse Pietri, directrice des éditions Zoé, se souvient : « Nicolas aimait beaucoup retrouver ses amis dans les cafés, il appréciait l'atmosphère très humaine de Carouge. » « Nic », comme l'appelaient son amie Ella Maillart, autre nomade helvète, affectionnait l'ambiance de La Bourse, une brasserie située sur la place du Marché. Quant à la vieille ville, il l'arpentait dans l'écho des *Réveries du promeneur solitaire* d'un autre « citoyen de Genève », Jean-Jacques Rousseau.

C'est à la fin du XVIII^e siècle que Victor-Amédée III, duc de Savoie et roi de Sardaigne, décide de transformer cette bourgade savoyarde en une cité rivalisant avec Genève. A cet effet, les plans établis par des archi-



tectes turinois visèrent à lui donner une tonalité toute piémontaise avec ces maisons basses à galeries en bois cachant cours intérieures et jardins. Aujourd'hui, les bars à vin se sont multipliés pour le plus grand bonheur d'une jeunesse épiciurienne, échoppes et boutiques incitent à la flânerie. Dans cet univers d'artisans, d'antiquaires, de créateurs divers et de bougnats romands, on a l'impression singulière « d'explorer l'espace pour découvrir l'homme » et de cheminer, pas à pas, en compagnie de Nicolas Bouvier.

De notre envoyé spécial
Jean-Luc Toula-Breyse

► En TGV, Genève est à 3 h 30 de Paris. A partir de 78 €, l'aller-retour, en tarif séduction (tél. : 0892-35-35-35). L'office du tourisme réserve des forfaits « week-end » (prix par personne en chambre double pour 2 nuits avec petits déjeuners, tél. : 00-41-22-909-7020) : notamment, au Belle Espérance (2 étoiles, 90 €), à L'Hermitage (3 étoiles, 100 €) et à l'Hôtel du Rhône, mythique palace repris par la chaîne Mandarin Oriental, et dont le restaurant Neptune affiche une étoile Michelin (fermé samedi soir et dimanche). De Genève, on se rend à Carouge en tramway, lignes 12 ou 13. Déjeuner au Café des négociants, vieux bistrot. Exposition Nicolas Bouvier, « Le corps, miroir du monde », Musée de Carouge, jusqu'au 2 juin, entrée gratuite, de 14 à 18 h. Lire, de Nicolas Bouvier, *La Guerre à huit ans* (Zoé), *Routes et déroutes* (Métropolis), *L'Usage du monde*, *Chronique japonaise* (Payot). Autour de Nicolas Bouvier. Résonances, collectif (Zoé). Suisse, Guide vert (Michelin) et Guide du routard 2002 (Hachette).

À TOUS PRIX

► **30 € À 300 € LA NUIT, AU MAROC** : une innovation originale. Désormais, selon ses goûts et sa bourse, on peut dormir en casbah, maison de pêcheurs ou de montagnards, ou encore en palais princier, le tout chez des propriétaires privés. Dans chaque cas, prestations hôtelières classiques assurées. D'autres services (guides, circuits, véhicules, etc.) sont proposés par l'agence Riads au Maroc : 1, rue Mahjoub-Remiza, Ménara-Guéliz, Marrakech. Tél. : (212) 44-43-19-00, fax : 44-43-17-86, sur Internet (www.riadmaroc.com).

► **312 € À 344 € POUR FÊTER**


LA SAINT-ANTOINE À LISBONNE : le saint qu'on invoque pour les objets perdus est dit « de Padoue » (où il mourut), mais aussi « de Lisbonne » (où il naquit). Toujours particulièrement vénéré dans sa ville natale, où on le gratifie de marches populaires et autres festivités publiques (bals, mariages collectifs, etc.) chaque année, durant deux semaines, à compter de la soirée du 12 juin. Euro Pauli (tél. : 01-58-64-50-50) et Donatello (tél. : 01-44-58-30-81) proposent à ces prix des week-ends « avion plus hôtel ».

► **2 159 € : QUINZE JOURS EN ARMÉNIE** pour une découverte des églises et villages de ce peuple de montagnards qui, depuis 3 000 ans, a su préserver son identité au fond des vallées. Points forts : l'architecture et l'accueil des paysans dans les villages et alpages. Logement en appartement à Erevan, en guest house ou chez l'habitant, ailleurs, et sous la tente en randonnée. Renseignements auprès de Terres d'aventure, pour les deux départs des 11 juillet et 1^{er} août 2002, tél. : 01-53-73-77-73 et sur Internet : www.terdav.com).

VOYAGES


sur les routes de la soie

D'Istanbul à Pékin en passant par Palmyre et Persepolis, Samarkand et Kashgar, Pagan et Angkor, Orients vous emmène sur les routes de la soie, de l'or, des parfums, des épices... et vous propose des voyages culturels accompagnés par des spécialistes.



OUZBEKISTAN	
Au pays de Timour (15 j.)	2 350 €
IRAN	
Bleus de Perse (15 j.)	2 610 €
CHINE	
• Le doux pays au sud du Yangzi (16 j.)	2 669 €
• Du Taklamakan au Muztagata (19 j.)	3 870 €

prix à partir de



Orientis
sur les Routes de la Soie

29, rue des Boulangers - 75005 Paris - Tél. 01 40 51 10 40
E-mail : infos@orientis.com

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____
souhaite recevoir gracieusement la brochure Orientis.

Un peu de soleil dans votre café?

EGYPTE : 1 semaine en croisière 5 étoiles sur le Nil **439 €*** 2880 F

MAROC : 1 semaine de circuit Villes Impériales **430 €*** 2821 F

TURQUIE : 1 semaine en club 3 étoiles région d'Izmir **245 €*** 1607 F

TUNISIE : 1 semaine en Hôtel-Club 3 étoiles à Djerba-Zarzis **270 €*** 1771 F

et plus d'offres encore sur
www.voyages-sncf.com



* prix par personne ttc. à partir de, sur base chambre double, comprenant : vols spéciaux A/R, 1/2 pension ou pension complète, transferts, assurances assistance /rapatriement (hors taxe d'aéroport, frais de visa et dossier). Sous réserve de disponibilité. Toutes conditions sur le site.

CANNES 2002

Au moment de l'ouverture du Festival, le nouveau ministre de la culture et de la communication réaffirme, dans un entretien au « Monde », le rôle de l'Etat dans tous les domaines de la culture. Il insiste sur la place centrale de la télévision dans le système éducatif

Jean-Jacques Aillagon face au dossier Vivendi Universal

Vous occupez depuis peu la fonction de ministre de la culture et de la communication alors que s'ouvre le Festival de Cannes. Comment évaluez-vous la situation du cinéma français, qui, malgré une récente embellie, semble aborder une zone de tempête ?

Le cinéma français est en bonne santé. Le résultat 2001 a été excellent, celui de 2002 devrait être bon. Le bilan est non seulement positif quantitativement, mais aussi en termes de qualité et de diversité. Pourtant, le problème se pose de l'avenir du financement de la production. Je suis très attaché à l'ensemble du dispositif mis en place depuis plus de cinquante ans par les pouvoirs publics.

Les incertitudes autour de Canal+ ne perturbent-elles pas ce dispositif ?

Il n'est pas question qu'à l'avenir Canal+ se dérobe à ses obligations. Je n'ignore pas que le destin de cette chaîne est lié à des problèmes capitalistiques, à la demande du public, à la diversification de l'offre télévisuelle. Je souhaite que la chaîne se ressaisisse et renoue avec les bénéfices. Lors de sa création, elle a bénéficié d'un aménagement de la règle générale de la diffusion en contrepartie d'un certain nombre d'obligations en faveur de la production cinématographique et audiovisuelle. La filiale de Vivendi Universal ne peut se dégager de ces obligations sous peine de voir l'Etat annuler ces dérogations.

Cela ne m'empêchera pas d'imaginer d'autres modalités de financement. Il ne s'agira pas de substitution, mais de complémentarité. Je vais profiter de mon déplacement au Festival de Cannes pour rencontrer l'ensemble des professionnels afin d'envisager avec eux des modalités complémentaires de financement.

Au-delà du cinéma et de la télévision, le problème de Canal+ est l'un des aspects les plus aigus de l'ensemble des interrogations que suscite sa maison mère, Vivendi Universal, qui contrôle un grand nombre d'industries culturelles, du livre à la musique, de la presse au cinéma. Le rachat de ce pôle par un groupe étranger aurait des conséquences incalculables. La diversité culturelle, à laquelle nous sommes si attachés, serait alors menacée.

Que pourraient alors les pouvoirs publics ?

Entraver ou contrôler cette cession, dans les limites permises par la loi. Dans le cas de Canal+, la loi limite la présence d'actionnaires non européens. Au moment de la fusion entre Vivendi et Universal, un avis juridique avait d'ailleurs été demandé au Conseil d'Etat sur ce point. La réponse du Conseil devrait être connue prochainement. S'il apparaissait que Canal+ était devenue une entreprise étrangère, elle encourrait une sanction

pénale. Le gouvernement suivra ce dossier avec vigilance.

L'Etat peut-il intervenir sur l'affectation des financements de la production ?

J'avais déjà noté avec beaucoup de regret le désengagement de Canal+ dans le domaine du documentaire, qui fait pourtant partie de ses missions historiques. L'Etat peut-il devenir plus contraignant ? La question se pose pour l'ensemble des chaînes de télévision. Elles doivent avoir la possibilité de concevoir de manière globale une politique artistique. Il faut veiller néanmoins à ce qu'elles ne concentrent pas leurs moyens sur les seules grosses productions ; le risque, alors, serait grand d'une érosion de la diversité de la production audiovisuelle. Mais la réglementation n'est pas la seule voie. J'insisterai auprès des responsables de chaînes pour qu'ils ouvrent le champ de leur production.

L'environnement a beaucoup changé depuis la création de Canal+. Peut-on se contenter de maintenir les dispositifs existants ?

S'il le faut, je lancerai avec les professionnels le chantier du renforcement de ces dispositifs. Il faut également se soucier de l'ouverture

« Le rachat du pôle de Jean-Marie Messier par un groupe étranger aurait des conséquences incalculables. La diversité culturelle, à laquelle nous sommes si attachés, serait alors menacée »

« Le rachat du pôle de Jean-Marie Messier par un groupe étranger aurait des conséquences incalculables. La diversité culturelle, à laquelle nous sommes si attachés, serait alors menacée »

aux productions européennes. Le ministre allemand de la culture a manifesté son intérêt pour le système français et suggère que les pays de l'Union européenne mettent en place des dispositifs communs. Je participerai, le 23 mai à Bruxelles, à un conseil dédié à la culture et à l'audiovisuel, où j'essaierai de faire émerger un vrai projet culturel à l'échelle de l'Europe. Avec peut-être la mise en place d'un budget d'intervention plus consistant. Il faut aussi, à l'intérieur de notre pays, sensibiliser les ministères compétents et, au premier chef, celui des finances. Le débat du financement du cinéma doit dépasser celui du financement par les chaînes, par exemple en posant la question de redynamiser les sofica [sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel]. Une chose est certaine : nous sortons d'un âge d'or pour le cinéma français. Il faut imaginer, dans le cadre national comme dans le cadre européen, des solutions complémentaires sans changer ce qui marche encore.

Quelle est la principale menace pour la diversité ?

Une concentration excessive de la chaîne des activités de production, de diffusion, d'édition et de monstration – cela vaut pour le cinéma comme pour la musique. Le droit national, comme le droit international, doit permettre l'intervention de l'Etat ou des collectivités territoriales pour appuyer la diversité des programmes comme la rénovation et l'équipement des salles.

Pourquoi avez-vous demandé à des personnalités comme Henry Chapier ou Frédéric Mitterrand de vous accompagner au Festival de Cannes ?

Parce qu'ils ont contribué à la diffusion du cinéma à la télévision, à des titres et à des moments différents. C'est une manière de signaler un regret à la télévision du service public : celui de l'abandon de certaines de ses missions. L'apprentissage de la lecture critique de l'image en était un. Le cinéma est un divertissement, mais aussi un art, une culture, une mémoire. Cet abandon ne concerne pas que le cinéma. La télévision, y compris celle de service public, néglige les programmes culturels et tend à les marginaliser dans la conception des grilles. Le service public télévisé, loin de pro-



ÉLODIE GRÉGOIRE/MPA

Jean-Jacques Aillagon estime qu'il est urgent « d'ouvrir nos frontières aux étudiants étrangers. Leur accorder des visas d'études et des bourses de longue durée : c'est le meilleur moyen de diffuser notre culture et d'éviter qu'elle ne soit marginalisée ».

Je ne le crois pas. Il y a urgence à ne pas bouleverser un paysage télévisuel très fragilisé, notamment par les problèmes de Canal+ et par la grande difficulté technique à financer les chaînes du câble.

Aurez-vous les moyens d'agir ?

Nos possibilités d'action sont suffisantes. A travers le décret d'attribution du ministère, le président de la République et le premier ministre ont confié mission à la Rue de Valois d'encourager le contenu éducatif et culturel de la télévision. Ce décret indique aussi que le ministère est pleinement partie prenante du dossier des fondations à objet culturel, du mécénat et qu'il doit favoriser les enseignements artistiques à l'école. C'est une manière de montrer notre coresponsabilité dans ce domaine.

Le plan « Les arts à l'école », initié par Jack Lang et Catherine Tasca, sera donc poursuivi ?

Il est évident que l'enseignement des arts à l'école fait partie des fondamentaux de l'éducation nationale, comme l'apprentissage de la langue et de l'écrit ou l'arithmétique. L'accès à la culture favorise l'intégration dans le corps social – intégration dont on voit bien qu'elle manque aujourd'hui à beaucoup de nos concitoyens qui se sentent exclus. L'école est aussi un lieu d'apprentissage de l'esprit critique. L'enseignement des arts contribue à développer cette pensée critique, une des plus belles choses que notre civilisation a inventées. Le Pen n'est jamais ébranlé par le doute. C'est en cela qu'il se tient en dehors de cette civilisation qu'il prétend défendre.

Jacques Chirac a annoncé que le budget de la culture serait sanctuarisé. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Qu'il ne sera pas soumis à des ponctions conjoncturelles. Nous allons par ailleurs demander un audit sur la réalité de ce budget et surtout sur la capacité du ministère à innover. Car une grande partie de la croissance de ce budget est

dévorée par l'augmentation automatique des charges incompressibles, ainsi que par l'accroissement de son périmètre.

Les grands établissements publics réclament une autonomie accrue. Comment allez-vous réagir à cette demande ?

J'ai rencontré hier tous les présidents des grands établissements existants, ainsi que ceux qui sont en préfiguration. Je leur ai indiqué ma doctrine : ils doivent avoir une responsabilité accrue dans le domaine qui est le leur comme dans la conduite de leurs projets. En revanche, ces établissements devront adhérer aux grandes orientations de la politique du ministère que chacun mettra en œuvre dans son projet d'établissement : décentralisation, action internationale, soutien à la création, innovation et recherche, travail en matière d'élargissement des publics. La stratégie immobilière du ministère de la culture devra être remise à plat. En septembre prochain, il faudra apporter des réponses définitives sur la mise en œuvre de tel ou tel projet, comme l'occupation du bâtiment de Frank Gehry à Bercy par la Maison du cinéma, la Cité de l'architecture et du patrimoine à Chaillot. Cette politique clairement affichée devra permettre des initiatives croisées avec les collectivités territoriales.

Cette politique va-t-elle dans le sens de la décentralisation ?

J'ai le projet, de manière très pragmatique, d'engager avec deux régions très différentes une expérience de décentralisation très poussée. Il s'agit de procéder à une évaluation précise des attentes des habitants et des équipements existants pour élaborer un schéma directeur de développement. Les bibliothèques-médiathèques sont les premiers équipements publics à mettre en place de manière massive, en particulier dans les quartiers et dans les zones rurales. Ce sont des lieux d'apprentissage de la culture, mais aussi de rencontre et d'échanges. Des lieux de citoyenne-

té par la civilité. On peut même imaginer de lancer un concours d'architecture pour mettre au point des modules duplicables. On verra ensuite si cette expérience peut être généralisée.

Que comptez-vous faire sur le plan international ?

Ce ministère manquait d'expertise fiscale, sociale, internationale et européenne. Avec l'accord de Dominique de Villepin, je vais recruter une diplomate, qui a été en poste pendant trois ans à Bruxelles. Il faut promouvoir auprès de nos partenaires l'idée de l'exception et de la diversité culturelles. Dans ce domaine, nous ne sommes pas majoritaires. Si nous ne sommes pas convaincants en Europe, nous ne le serons nulle part. Il ne faut pas non plus oublier les pays d'Afrique du Nord ou ceux du sud du Sahara avec qui nous avons des liens historiques. Sans eux, l'avenir de notre culture se réduira vite à une peau de chagrin. La France doit redevenir un grand pays de formation et de générosité. Nous devons ouvrir nos frontières aux étudiants étrangers, leur accorder des visas d'études et des bourses de longue durée. C'est le meilleur moyen de diffuser notre culture et d'éviter qu'elle ne soit marginalisée. Il y a là une urgence absolue.

Y a-t-il une différence entre une politique culturelle de gauche et une autre de droite ?

Il y a en France un consensus sur l'opportunité pour l'Etat d'être actif en matière culturelle. L'ultralibéralisme à l'américaine a peu de partisans dans ce domaine. L'histoire de ce ministère est le fait d'une « sédimentation républicaine » qui dépasse les clivages. Il existe néanmoins des différences. Faire plutôt confiance aux individus et aux collectivités locales est peut-être davantage le fait de la droite. La gauche est souvent plus dirigiste.

Propos recueillis par
Jean-Michel Frodon,
Franck Nouchi
et Emmanuel de Roux

Le Monde

avec

**PARIS
PREMIERE**

55^e Festival de Cannes

Le Monde en direct

du Festival de Cannes sur *Paris Première*

dans l'émission *Rive Droite - Rive Gauche*

à 18 h 45 avec les critiques cinéma du *Monde*

CHANSON • Relancé par sa participation à « Star Academy », le chanteur de charme offre une succession de morceaux choisis

Marc Lavoine, à la scène comme à la télévision

QUI EST le grand vainqueur de la Star Academy ?, demandent les mauvaises langues, qui répondent dans la foulée : Marc Lavoine. Jamais en effet on n'aura autant vu l'énergumène à la télévision que cette année. Le chanteur, séducteur dont la couleur des yeux a longtemps alimenté les gazettes, a, en 2001, année faste, changé de maison de disques et publié chez Mercury, label d'Universal Music, son huitième album. Coïncidence de calendrier, commençait alors l'opération Star Academy, qui alliait les intérêts de TF1 et ceux de la filiale musicale de Vivendi Universal.

Marc Lavoine s'en fut activement soutenir les candidats chanteurs, dont Jennifer, la gagnante, et accessoirement se racheta une conduite tout au long des émissions grand public (avec Dave, Michel Drucker, Laurent Boyer, etc.), s'éloignant à grandes enjambées du personnage noctambule et androgyne des années branchées (1980), celle de « Lunettes noires pour nuits blanches » où Thierry Ardisson mettait au gril avec délectation ce minet presque insolent qui lorgnait à la fois vers le punk et la variété.

Volontiers collégien (*Le Pont Mirabeau*, une musique déjà entendue ailleurs posée sur un texte de Guillaume Apollinaire), maniant le sous-entendu grivois avec doigté, Marc Lavoine est devenu en quelques mois le champion des fous rires télévisuels, pouffant à la première plaisanterie, ou à la vue d'images d'archives le mettant en scène en jeune premier bohème. Bénéficiant de la synergie Star Academy, porté par un tube, *J'ai tout oublié* (en duo avec Cristina

Marocco), *Marc Lavoine*, l'album, a bien marché, même s'il perd aujourd'hui derrière *Jennifer*, l'album, placé aujourd'hui onzième au palmarès des ventes en France, vingt rangs devant Lavoine. L'apprenti a dépassé le maître, mais elle n'en aura sûrement pas la longévité.

SALLE TRÈS FÉMININE

Du passé, Marc Lavoine, fils de communistes né à Longjumeau, ne fait pas totalement table rase. En scène au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, il reprend les chansons qui firent sa réputation il y a un peu plus de vingt ans : *Pour une biguine avec toi*, par exemple, *Les Yeux revolver*, *Les Tournesols* évidemment. Entouré d'un quatuor taillé d'équerre, Marc Lavoine a choisi de rester dans ce théâtre à l'italienne quinze jours durant plutôt que d'épuiser ses forces en quelques soirs de Zénith. Il a également opté pour une évidente nudité (des lumières, de la mise en scène). Lui est en jeans, chemise noire, mèche en bataille, voix grave, sourire charmeur, rarement hors de son rôle – sauf à se draper dans un drapeau français pour danser *C'est ça la France* (sauce-couscous) sur un rythme apparenté au reggae et après un appel très BCBG à la « vigilance ».

La salle, très féminine, reprend à mi-voix *Chère amie*, et ses mélancolies chères à son auteur, Françoise Hardy, toujours désirée, jamais là (en scène), mais aussi fortement présente que Catherine Ringer pendant *Qu'est-ce que t'es belle*, un duo qu'elle avait créé avec Marc Lavoine, alors autrement plus mauvais

garçon. En rocker, il se porte d'ailleurs bien – *Qu'est-ce que t'es belle*, *Sur le parking des anges* (thème : « Une fille aime un garçon dans une voiture volée », peu recommandable en ces temps de restauration des valeurs républicaines) mais aussi *Le monde est tellement con* ressoudent en l'agitant un récital en forme de catalogue maison.

Marc Lavoine est trop allé à la télévision, il en reproduit les impératifs en scène, traitant son récital comme une succession de moments choisis où le sex-appeal est mobilisé pour trois minutes trente avant que l'animateur ne vole à la rescousse du chanteur arrivant en fin de course les bras ballants – vingt et une chansons à rassembler selon cette méthode artisanale, c'est long. Paradoxal, à l'image de sa maison de disques désormais habituée au grand écart entre la musique comme produit de grande consommation et l'art, même contestataire (*Noir Désir*), Marc Lavoine joue le contre-emploi chic et choc. Mais il continue de travailler ses bases électroniques avec davantage d'allant que lors de la millionième version de *Besame mucho* – *Embrasse-moi beaucoup*, en français de chez Lavoine.

Véronique Mortaigne

MARC LAVOINE, Philippe Russo (guitare), Christophe Board (claviers), Bernard Viguié (basse), Hubert Motteau (batterie). Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10°. M° Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 30, jusqu'au 25 mai. Tél.: 01-42-08-00-32.

CINÉMA • Avec son allure trompeuse de film de genre, « Emprise », de Bill Paxton, instaure un jeu troublant avec les attentes des spectateurs

Meurtres et folie mystique au cœur du Texas profond

EMPRISE, le premier film réalisé par l'acteur Bill Paxton, perdrait beaucoup à faire l'objet d'une description trop précise. Parce que l'expérience même du spectateur, comme cobaye programmé, est la matière travaillée par ce récit. Ce qui fait d'*Emprise*, à côté de ses faux airs de film de genre, une modeste mais réelle fiction théorique, peut-être inconsciente, à l'image de quelques titres contemporains issus des studios d'Hollywood.

Un agent du FBI (Powers Boothe) reçoit une nuit la visite d'un homme (Matthew McConaughey) qui lui annonce avoir identifié un tueur en série qui se surnomme « la Main de Dieu ». Celui-ci serait son propre frère. C'est le début d'une série de retours en arrière censés illustrer le récit de l'inconnu. Enfant, il fut élevé avec son jeune frère par un père veuf et attentionné (Bill Paxton), au cœur du Texas profond. Une nuit pourtant, le père surgit dans la chambre de ses fils et annonce avoir reçu la visite d'un ange qui lui a confié une mission divine : débarrasser la terre des démons qui lui seront désignés et qui se dissimulent sous un aspect humain. L'apparente folie de l'homme prend corps. Il enlève des inconnus et les assassine sauvagement avant de les enterrer dans un jardin public voisin. A première vue, ainsi, cette figure paternelle monstrueuse rejoint la légion des psychopathes mystiques qui peuplent le cinéma d'épouvante hollywoodien. Peu à peu, le père modèle contraint ses enfants à participer à sa mission.



Le père (Bill Paxton), persuadé que Dieu lui a confié la mission d'éliminer des démons, force ses enfants à assister à ses meurtres.

L'expérience du mal et de l'inhumanité est au centre d'un récit qui, pourtant, va s'engager dans une bifurcation inattendue

Dans une progression d'une violence sourde, prompt à créer un malaise grandissant, le tueur organise la transmission d'une loi implacable en forçant ses deux enfants à assister aux meurtres, en les transformant en complices, en les obligeant bientôt à commettre les assassinats. A ce moment du récit, *Emprise* devient donc un film troublant, presque malsain, avec une efficacité d'autant plus grande que la mise en scène est plutôt dénuée d'effets emphatiques. L'expérience du mal et l'apprentissage de l'inhumanité sont au centre d'un récit qui, pourtant, va s'engager dans une bifurcation inattendue. La transformation qui s'opère en cours de scénario, et qu'il serait criminel de dévoiler, inverse brutalement les données. C'est que, depuis longtemps, le cinéma hollywoodien fonctionne trop sur une programmation de ses péripéties, sur le conditionnement d'un spectateur qui connaît toutes les histoires pour ne pas

être tenté, évidemment, d'en inverser parfois les mécanismes, et de dévoiler ainsi l'artifice de toute image. Cette mutation du récit qui bouleverse et dérange les habitudes remet ici en cause ce que l'on désigne comme les mécanismes d'identification, en tout cas la capacité d'empathie susceptible d'être mobilisée au profit de tel ou tel personnage. Le souvenir d'une séquence suffirait à lui seul à troubler la vision déterminée du spectateur. Si le personnage principal apparaît comme un fou mystique et ignorant, c'est que le cinéaste n'hésite pas un moment à montrer l'une de ses « visions ». L'être qui apparaît a alors toutes les caractéristiques des anges telles qu'elles ont été fixées par l'art pictural religieux depuis le Moyen Age. L'auréole, la barbe, l'épée, l'aube sont les attributs d'une figure qui s'est depuis longtemps dévitalisée et ridiculisée dans l'imagerie sulfureuse. Ce qui apparaît désormais comme une vision « kitsch », détachée dans l'esprit du spectateur de toute légitimation « esthétique », semble alors représenter la plus grande garantie de la folie du personnage. La suite d'*Emprise* va prouver que les images ne sont faites que de ce qu'on y apporte.

Jean-François Rauger

Film américain de Bill Paxton. Avec Bill Paxton, Matthew McConaughey, Powers Boothe (1 h 40).

NOUVEAU FILM

Jojo la frite

RAPH et Swan forment un couple imité de la littérature et du dessin animé américains. Le petit malin teigneux et le colosse au ciboulot peu garni se sont échappés de Steinbeck via les cartoons des années 1940. Ils trimentent une improbable misère (ainsi, ils sont à un quignon de pain près, mais n'hésitent pas à se payer de la bière au café, plutôt que de préférer la boire directement à la boîte dans la rue) dans un quartier délabré de Lyon. Raph pousse Swan au crime. Un soir, ce dernier arrache un sac à main à un homme qui vient de détrousser une jeune fille pauvre. Par maladresse, Swan rend le sac, et sa B.A. est aussitôt sanctionnée par l'apparition d'une auréole d'une intensité lumineuse d'environ 200 watts au-dessus de l'occi-pit. Cette manifestation de sainteté s'accompagne d'une totale incapacité à faire le mal, ce qui met en danger la (très) petite entreprise criminelle que Raph tentait de faire survivre. L'irruption d'un surnaturel sulpicien dans le quotidien contemporain ouvre plusieurs portes, que le film entrebâille successivement : la satire morale, le burlesque graphique et le conte édifiant. Le scénario et le montage (répétition de plans très courts, ellipses à l'intérieur du plan, images en accéléré) tourment délibérément le dos au réalisme, ce qui affranchit au moins *Jojo la frite* des dangers de l'observation sociologique. Libéré de cette pesanteur, le film divague avec un entrain qui ne se communique que par bribes.

Les figures de mélodrame qui tiennent lieu de personnages sont trop usées – du promoteur immobilier corrompu et corrupteur à la pauvre orpheline en passant par le patron de bouge – pour éveiller autre chose qu'une forte impression de déjà-vu. Quant au scénario, il ne trouve sa cohérence que dans un respect très strict des attributs de la sainteté tels que les définit le folklore catholique. Ce qui fait au moins de ce premier film un objet incongru.

Thomas Sotinel

Film français de Nicolas Cuche. Avec Didier Becchetti, Fred Saurel, Mélanie Thierry (1 h 24).

Cette semaine dans

Télérama

Numéro spécial Cannes

Découvrez toutes les tendances de la nouvelle cinéphilie avec en prime les temps forts et le programme du Festival

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Riders	1	348 645	472	↔	348 645
2	3 Zéros	3	229 663	601	↔ - 12 %	1 045 692
3	Panic Room	3	225 439	524	↔ - 15 %	1 014 910
4	Le Boulet	5	182 265	604	↔ - 12 %	2 903 305
5	Parle avec elle	5	155 210	366	↔ - 7 %	1 368 903
6	Le Roi Scorpion	2	149 895	457	↔ - 29 %	395 242
7	Le Voyage de Chihiro	5	127 096	305	↔ + 12 %	948 432
8	Une affaire privée	2	119 133	223	↔ - 18 %	293 490
9	Femme fatale	2	113 165	304	↔ - 39 %	334 070
10	K-Pax, l'homme qui vient...	1	106 618	201	↔	106 618

AP : Avant-première

* Estimation

A l'approche du Festival de Cannes, les nouveautés se font rares, ce qui permet aux délinquants à roulettes de *Riders* de s'imposer sans trop d'efforts en tête du classement. Dans une petite combinaison de 44 salles, *L'Echine du diable* de Guillermo Del Toro réalise cependant une meilleure moyenne de spectateurs par écran (812 contre 739). En bas de l'affiche, le combat de la semaine opposait deux acteurs transformistes américains. C'est Kevin Spacey en extraterrestre dans *K-Pax* qui l'emporte haut la main sur Jim Carrey en victime du maccarthysme dans *The Majestic*. Parmi les toutes petites sorties, on notera le score farouche de *Party Boys*, qui a attiré presque 4 000 spectateurs avec une seule copie, et la bonne tenue de *1943, l'ultime révolte*. Par ailleurs, le duo *Parle avec elle*-*Le Voyage de Chihiro* (le film d'Almodovar et le dessin animé de Miyazaki) sont sortis la même semaine) poursuit son chemin. Le premier approche 1,4 million d'entrées pendant que le second devrait bientôt franchir la barre du million.

Source : Ecran Total

(1) Période du 8 au 12 mai inclus

ALAIN LOMPECH

Vases communicants

LA GRANDE-BRETAGNE est partagée par la décision du tribunal de Banbury de placer Patricia Amos en détention parce qu'elle avait laissé deux de ses filles, âgées de 13 et 15 ans, « sécher » les cours. Il y a les tenants de la manière forte et ceux qui jugent qu'une telle décision stigmatise un peu plus une classe sociale en proie aux pires difficultés.

Aucun électrochoc n'est venu, ici, poser ce problème sur la table. Appelons-la Catherine. Elle est psychologue scolaire, travaille un peu plus de quarante heures par semaine, mais son métier n'est pas réellement reconnu. Sur son bulletin de paie : institutrice, dix-huit ans d'ancienneté, 1 600 euros de salaire, indemnité de résidence comprise.

Catherine, donc, est la seule psychologue scolaire en poste dans une région semi-rurale. Seule pour 4 000 enfants des écoles maternelles et primaires de deux villes et d'une trentaine de villages dont le plus lointain est à une demi-heure de route de la plus grande ville. Elle travaille en étroite collaboration avec des instituteurs spécialisés sans poste affirmé à une école. Tous les postes ne sont pas pourvus, ce qui donne un enseignant ayant de l'expérience, deux autres tout juste sortis de l'école de formation des instituteurs, et deux autres encore qui se partagent à mi-temps entre travail de terrain et formation théorique.

Nous lui avons demandé ce qui se passait en France, en pareil cas : les parents sont prévenus par l'enseignant. Si rien ne change, l'inspection académique et la psychologue scolaire le sont à leur tour. Puis, si l'enfant ne revient pas à l'école, la psychologue scolaire prévient le procureur de la République, qui confie

à l'aide sociale à l'enfance le soin de faire une enquête sur la situation familiale. Médecin et psychologue scolaire interviennent évidemment. Mais ils ne peuvent voir les enfants que pendant les heures d'école et comme ils n'y viennent pas, il faut que les parents acceptent de rencontrer la psychologue. Dans certains cas, à peine racontables, les enfants sont placés en famille d'accueil.

Tout cela peut aller relativement vite ou prendre trois mois. Surtout, ce que raconte Catherine, c'est la proportion plus qu'alarmante de jeunes enfants en détresse et le nombre non négligeable de ceux qui suivent irrégulièrement ou pas du tout les cours. 10 % des élèves de son « district » sont en échec scolaire grave, en danger psychologique. Un chiffre qui monte à 30 % dans un village. Il y a toujours un important problème familial à l'origine de ces situations, chômage, alcoolisme, violence familiale, incestes, famille déstructurée, logements insalubres, perte de tout repère social et familial.

Ce que raconte ensuite Catherine est si effroyable qu'on le taira. Cette psychologue scolaire dit que, dans bien des cas, il n'est pas souhaitable d'intervenir de façon coercitive. Car certains enfants souffrent de vrais traumatismes, de phobies, d'incapacités à suivre un rythme scolaire normal qui nécessiteraient une prise en charge psychologique des parents. Sont-ils « perdus » pour la société, sur le chemin de la délinquance ? Catherine ne saurait l'accepter, mais elle est seule pour 4 000 enfants.

Mardi soir, trois CRS posaient des papillons sur trois voitures en stationnement interdit. Chacun la sienne.

« Le vote, c'est une affaire sérieuse, je lirai les programmes »

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Hésitant à raconter son histoire dans le journal, François Salisch réfléchit. Il a voté Jospin le 21 avril, c'est entendu, et il ne sait pas encore ce qu'il fera aux législatives. Mais ce costaud de 48 ans en bras de chemise sait surtout que tout cela renvoie toujours à « une longue histoire ».

Avant de revenir sur la présidentielle et sur la façon dont il pourra se déterminer par rapport à la gauche, cet homme posé veut en reprendre quelques morceaux. D'abord, dit-il, « je suis un fils d'immigré et ça explique certainement beaucoup de choses » : son père était un Russe blanc arrivé en France dans les années 1920. Mais un Russe blanc un peu spécial puisqu'il votait à gauche, tandis que son épouse, une employée fille d'ouvrier, votait communiste. François a mis, lui, beaucoup de temps « à se sentir citoyen », comme il en a mis avant de savoir que son métier serait d'être décorateur de cinéma.

Voyages, expériences artistiques, il a longtemps cherché. Durant toutes ces années, il n'était pas inscrit sur les listes électorales. Le métier choisi, il s'est inscrit et, depuis, il a toujours voté à gauche. Pour François Mitterrand, deux fois, en 1981 et 1988, il s'en souvient. Aussi lors des législatives de cette période. Souvent, mais il est moins sûr de son fait : il y a des scrutins où il a sauté son tour. En 1997, par exemple, il ne sait plus très bien ce qu'il a fait.

Lionel Jospin arrivé au pouvoir, il a trouvé que l'homme était « plutôt bien : tu sens le type qui bosse, qui fait son travail. Le type un peu à l'écart des autres hommes politiques. Et d'ailleurs, quand il a démissionné, le soir du 21 avril, j'ai dit "Bravo". » Mais François n'a jamais eu de doute non plus sur un point : « Il n'a pas le charisme pour être président. » Durant la campagne électorale, qu'il ne suivait que d'un œil distrait, il hésitait donc ? mais



François Salisch a voté Jospin le 21 avril mais ne sait pas encore ce qu'il fera aux législatives.

M. S.

s'était à peu près décidé à « voter les Verts ». Parce qu'il apprécie leur discours décalé, et qu'il trouve que Cohn-Bendit a une façon très singulière et intéressante de poser les questions. En tout cas, il n'était pas question de voter Chirac.

Le lundi précédant le premier tour, pourtant, François Salisch regarde la télévision et tombe sur Jean-Marie Le Pen. En l'écoutant, il est convaincu que le candidat d'extrême droite dit vrai quand il annonce qu'il battra Jospin au premier tour. Pourquoi se persuade-t-il de la justesse de ce pronostic ? « Parce que je suis très sensible, je sens souvent des relations entre



les choses et les discours. Là, c'était évident : quand Le Pen disait qu'il était le meilleur au finish du premier tour, je savais qu'il avait raison. »

François alerte alors sa femme, sa fille et leur dit qu'il faut voter pour Lionel Jospin, « parce que, cette fois, franchement, c'est grave ». Sa fille de 18 ans l'écoute mais ne vote pas comme lui. Et le soir du 21 avril, elle lui adresse un message SMS : « C'est affreux papa, tu avais raison ! » Malgré ce premier tour calamiteux, et durant quelques heures, il n'est toujours pas question pour lui de voter Chirac, « ça me paraissait impossible ». Tant à cause des affaires que des discours du président sortant. Et puis la prévention est passée, et François a voté contre Le Pen pour le président sortant, en ressentant que « quelque chose de collectif était en train de se passer ». Au point même qu'il avait pronostiqué que Le Pen ne ferait pas 20 % des voix.

Toute cette période a eu un effet important sur lui et – il le pense vraiment – sur beaucoup de gens. « Ils ont pris conscience que, tout d'un coup, la politique avait son importance. Mais ils ont aussi pris conscience que la politique devait leur correspondre. Faire barrage à Le Pen ça a été quelque chose de sérieux, il faut continuer à être sérieux. » Conséquence de cette analyse et de ce sentiment : « Pour les législatives, je ne peux pas me précipiter sur le PS : je vais d'abord lire les programmes, regarder les listes. Et je verrai bien ce qui me correspondra. » Au point de choisir la droite, si elle lui paraît proposer mieux ? « Non, moi, je voterai à gauche, mais je veux vérifier qui est vraiment de gauche. »

Et en cas de triangulaire ? « On verra bien. Si c'est droite contre FN, pas de problème. Dans les autres cas, ce sera fonction de la situation. Mais ce qui est difficile, c'est de savoir avec qui discuter, comment être conseillé. »

Michel Samson

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Valéry Larbaud récompensé

LE GRAND PRIX national des lettres, créé pour « un écrivain d'expression française qui par l'ensemble de son œuvre a contribué à l'illustration des lettres françaises », a été attribué hier mercredi à Valéry Larbaud. L'attribution de cette récompense – dont le premier lauréat avait été l'an dernier Alain – répare un peu l'injustice dont Valéry Larbaud est victime dans son propre pays. Alors qu'à l'étranger on fait une large place à cet

écrivain, chez nous il est victime d'un oubli qu'explique un état physique qui depuis plusieurs années le condamne au silence. On méconnaît trop son rôle de précurseur, qui dans les premières années de ce siècle inventa le cosmopolitisme littéraire. Mêlé au groupe des écrivains de la *Nouvelle Revue française*, il publia avant la guerre de 1914 ses *Poèmes d'un riche amateur*, son *Journal de Barnabooth*, *Fermina Marquez*. Né en

1881 à Vichy, c'est à 12 ans qu'il débuta dans les lettres avec un conte féerique sur la vie de collègue. En 1901, il donnait une traduction du *Conte du vieux marin*, de Coleridge, la première d'une des nombreuses traductions dont il est l'auteur. Si cette œuvre variée n'a pas atteint le grand public, elle n'en a pas moins exercé une influence certaine sur les lettres contemporaines de notre pays.

(16 mai 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



<http://www.lemonde.fr/cannes2002/>

■ **Trombinoscope.** Les portraits des ministres en texte et en images pour identifier les 27 membres du gouvernement Raffarin et connaître leur curriculum vitae.

■ **Edition abonnés.** En exclusivité sur « le Desk » : les indices boursiers en directs, le journal permanent en bref et les alertes de l'AFP.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 11
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La République réélue ».

■ Tirage du Monde daté mercredi 15 mai 2002 : 513 391 exemplaires.

1-3

Nos abonnés trouveront avec ce numéro un supplément « Festival de Cannes »

Courrier INTERNATIONAL HORS-SÉRIE **sport**

Tout sur le Mondial...
Foot attitude
... et l'univers du ballon rond

Préparez bien votre Mondial

120 pages d'enquêtes sur l'univers du football
32 portraits des équipes qualifiées

■ 6,50 € chez votre marchand de journaux

Cannes

PROCHE-ORIENT • Images en guerre, dialogue de cinéastes p. 6

PROJECTION NUMÉRIQUE • Le cheval de Troie d'Hollywood ? p. 8

JACQUES TATI • « Playtime » retrouvé, renaissance d'un chef-d'œuvre p. 12



Le président
David Lynch

Entretien à Mulholland Drive

JEAN-FRANÇOIS ROBERT/CORBIS OUTLINE



400 brevets par an,
pour que vos rêves de beauté deviennent réalité.

PARCE QUE VOUS LE VALEZ BIEN.

www.lorealparis.fr

L'ORÉAL
PARIS

Cannes 55^e

Chaque année, le même phénomène se reproduit : deux semaines durant, tous les regards de la planète cinéma se braquent sur la Croisette de Cannes. En guise d'introduction, « Le Monde » est allé à la rencontre de celui qui aura la lourde charge d'attribuer la Palme d'or, David Lynch. Au terme de l'entretien qu'il nous a accordé, il dit son bonheur de voir la nouvelle version de « Playtime », de Jacques Tati – « un des plus grands » –, devant une plage, sur un écran géant. Cannes la magique, mais aussi Cannes la grave, comme en témoigne la table ronde que nous avons organisée avec six cinéastes du Moyen-Orient. Cannes la mythique aussi : lisez le récit de la sélection de « demonlover », d'Olivier Assayas. Même si tel ou tel aspect du festival est parfois critiqué – son gigantisme, son hégémonisme –, tout le monde veut en être ! Cannes 2002, ce sera enfin – et surtout ? – l'avènement de la projection numérique : « Star Wars Episode II », de George Lucas, bien sûr, mais aussi, à tout seigneur tout honneur, « Histoires de festival », un montage d'archives réalisé par Gilles Jacob.

David Lynch est de retour sur la Croisette, non pas pour présenter un film mais pour présider le jury de la compétition officielle. Quelques jours avant l'ouverture du Festival, il avait reçu « Le Monde », chez lui, à Los Angeles pour parler non seulement de cinéma, mais aussi d'Internet, de peinture, des nouvelles technologies. Et, déjà, de Cannes...

Devenu cinéaste culte dès son premier long métrage, *Eraserhead*, en 1976, sacré grande figure des imageries contemporaines en 1990 avec le doublé du triomphe de *Twin Peaks* sur les petits écrans et de la Palme d'or à Cannes pour *Sailor et Lula*, David Lynch a conquis un statut nouveau en 2001 grâce à *Mulholland Drive*. Plus que son Prix de la mise en scène à Cannes, l'accueil massivement favorable de la critique internationale, y compris aux Etats-Unis, en fait le cinéaste par excellence d'une modernité esthétique en phase avec l'état contemporain des représentations et des récits. Qu'il enthousiasme ou qu'il suscite des réserves, *Mulholland Drive* est l'objet parfait pour discuter de l'état du cinéma à l'heure de son nouvel environnement esthétique et économique. C'est doté de cette nouvelle auréole que David Lynch revient à Cannes présider le jury de la compétition internationale.

Qui douterait que Lynch est profondément impliqué dans toute son œuvre – ses films mais aussi l'ensemble des autres créations de cet artiste qui a commencé comme peintre – en serait convaincu en s'apercevant qu'il habite Mulholland Drive. Réparties dans un jardin qui, des hauteurs de Hollywood, domine tout Los Angeles, trois maisons : son domicile, les bureaux de sa société de production, Asymmetrical Films, et le bâtiment où il a installé ateliers, auditorium et salles de montage. Arborant une de ses célèbres chemises strictes boutonnées jusqu'au cou, il accueille ses visiteurs dans son atelier de peinture.

Consacrez-vous beaucoup de temps à la peinture ?

Je viens de m'y remettre. Peindre consiste pour moi à me livrer à de nouvelles explorations, en passant par beaucoup de destructions avant de trouver une nouvelle voie. Je commence à un point et j'arrive à un autre, il s'agit toujours du processus action-réaction. Je fais comme si je repartais de là où j'avais abouti, mais en fait je n'en suis plus au même point.

Savez-vous ce qui a évolué depuis que vous vous êtes arrêté ?

Non. Le temps a changé, et quelque chose a changé, je ne le découvre qu'en peignant. Lorsque je m'y mets, je m'aperçois que ce que je fais n'est pas satisfaisant, mais j'ignore ce qui serait satisfaisant. La méthode est toujours la même : essayer, se tromper. Il faut partir à la découverte, et finalement, quelque chose apparaît, mais il faut être dans l'action, on ne peut pas le concevoir à l'avance, il faut que cela émerge.

Ce processus vaut aussi pour les films ?

Exactement. Et même pour chaque étape de la création d'un film. C'est vrai lors de la rédaction du scénario, comme lors du tournage ou pendant le montage. On progresse avec le risque de découvrir à tout instant que telle idée ou telle scène qui semblait tellement forte n'est peut-être pas si excitante que ça. Alors on a l'impression de glisser en arrière, jusqu'à trouver une prise à laquelle s'accrocher pour repartir dans une autre direction. L'important est d'être dans une disposition d'esprit où on est en demande, c'est comme si on appelait, et quelque chose répond.

Vous avez consacré beaucoup de temps à la création et au développement de votre site Internet, www.davidlynch.com. Que représente cette nouvelle activité pour vous ?

Je considère le site comme une nouvelle maison. Ce réseau permet

David Lynch : « Il faut partir à la découverte »



STEPHANIE CORNFELD

David Lynch, chez lui près de Mulholland Drive à Los Angeles en mars. Ci-dessous : extrait de son site Internet.

de construire dans un nouvel espace, c'est magique ! On peut tracer des chemins mystérieux où il est possible de se perdre, on peut créer des endroits pour écouter de la musique, on peut inventer des histoires au nombre infini d'épisodes. Tout ça de manière de plus en plus autonome, sans avoir besoin de sommes énormes. Le plus beau est que personne ne sait vraiment quel est cet espace. On sait que c'est un milieu favorable pour faire circuler des informations, pour dialoguer, pour commercer et pour se distraire. Mais dans le domaine des expérimentations visuelles, on en est encore au début.

Dans quelle position vous sentez-vous par rapport aux visiteurs du site ? Après tout, c'est sous votre nom qu'ils se rencontrent.

J'adore participer au chat, j'apprends beaucoup de choses, c'est très amical, avec beaucoup d'humour. Mais je n'ai évidemment aucun message à transmettre, rien à affirmer ou à promouvoir.

Etes-vous intéressé par les aspects techniques, vous en occupez-vous vous-même ?

Je m'intéresse aux outils dont j'ai directement besoin pour créer. J'ai appris à me servir des principaux logiciels d'images (Flash Animation, Photoshop, After Effects), mais j'ai conscience de n'en utiliser qu'une

infime partie. A présent, on commence à utiliser des programmes qui vont permettre de mettre en forme nos idées dans un monde en trois dimensions, et avoir le contrôle sur ce monde. C'est si beau... c'est incroyable !

Le désir, ou le besoin, de contrôler ce contrôle total fait-il partie de votre définition de l'artiste ?

C'est plus complexe que ça. Il faut être impliqué dans le processus de création, avec un certain contrôle sur ce qui se passe, mais il faut simultanément permettre que le monde, ou la nature, viennent à votre secours ; être suffisamment ouvert pour que le contrôle et l'absence de contrôle évoluent ensemble, en se donnant les moyens de laisser arriver les accidents heureux. Tout marche ainsi, depuis le début : on ne peut pas décider d'avoir une idée de film ou de tableau, mais seulement se mettre en situation de la laisser advenir, se rendre réceptif. Et peut-être que l'idée « volera jusqu'en vous » [David Lynch emploie l'expression : « will fly in »]. Le désir d'idées est comme un appât pour les capturer. Il faut se mettre dans un état particulier de rêverie éveillée, sans forcer son esprit, juste le regarder évoluer. On peut lui fournir de petites choses autour desquelles il peut évoluer, mais juste comme point de départ. Et ensuite,

parfois, quelque chose se produit, qui vous mènera vers un film, ou une peinture, ou un meuble –, on ne le sait pas à l'avance.

Considérez-vous le cinéma à égalité avec vos autres activités créatives, ou comme la manière de toutes les réunir ?

Ce n'est pas vrai que le cinéma condense tous les autres arts, comme certains le prétendent. Mais le fait qu'il faille tellement de temps, tellement d'argent et tellement de collaborateurs pour faire un film en fait quelque chose de plus grand – pas forcément de meilleur.

Il n'y a pas de risque que les possibilités du multimédia vous dissuadent de continuer à faire du cinéma ou de la peinture ?

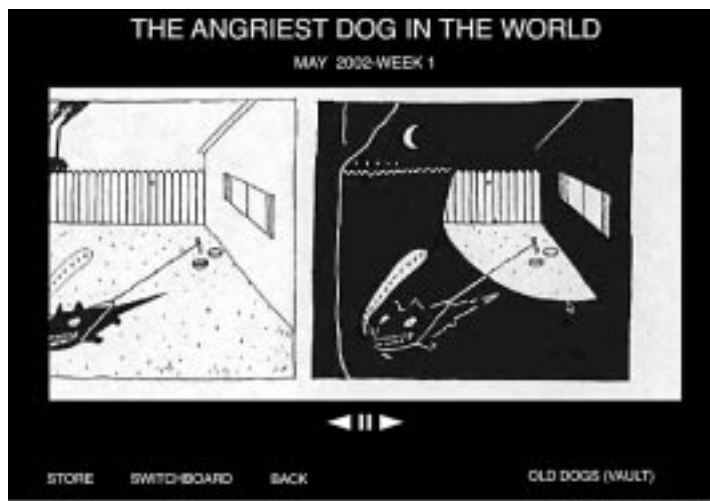
Non, c'est juste une nouvelle route, la possibilité d'autres expériences, mais peindre conserve les mêmes ressources fantastiques de joie et de tristesse. A une époque, on a aussi prétendu que la télévision prendrait la place du cinéma, en fait la télévision a un peu contaminé les films, mais voir un film en salle, sur un grand écran, avec un son de qualité, reste une expérience unique.

Comme cinéaste, vous aviez anticipé le multimédia, à la fois visuellement, en mélangeant les techniques d'images, et narrativement, en recourant à des formes

de récit non linéaire aujourd'hui généralisées par les nouveaux supports. Peut-on dire que depuis vos débuts, vous attendiez le multimédia ?

Je ne sais pas. Chaque œuvre que j'ai faite, en particulier chaque film, est née d'une idée particulière, qui m'a suffisamment attiré pour que je garde le désir d'y consacrer un an et même plus. Durant cette période, seul importe de rester sincère par rapport à cette idée, de ne faire que ce qui correspond à sa mise en œuvre formelle. Mais en même temps, il se produit un phénomène étrange, que j'ai découvert en faisant de la musique : une certaine rythmique, selon un certain tempo et avec un son particulier, engendra une tonalité particulière du morceau qu'on jouera dessus à la guitare. Si on modifie la rythmique, cela modifiera la manière de jouer la partie de guitare, même si on veut faire la même chose. Le passage du cinéma au multimédia ressemble à un tel changement de rythmique. Chaque médium a ses spécificités qualitatives. Quand une idée apparaît, elle doit encore se marier à certaines caractéristiques qualitatives dues au médium, et elle change complètement selon les cas. Au cinéma, ce processus est particulièrement actif, ce qu'on fait dépend d'innombrables facteurs – depuis l'état





de la lumière jusqu'à ce qu'on a mangé au déjeuner - qui ne cessent de tout transformer.

Comme cinéaste, utilisez-vous beaucoup l'image numérique ? Pour l'instant non, elle manque encore de la richesse, de la précision et surtout de la puissance émotive de l'image sur pellicule. La pellicule possède une beauté organique, qui comprend sa capacité d'enregistrer des erreurs dont on peut ensuite tirer parti. Le support numérique permet le contrôle total, et la reproduction à l'identique, sans déperdition. C'est évidemment intéressant, mais dans une autre logique esthétique que celle du cinéma. Si on a eu une idée qui correspond au cinéma, mieux vaut encore la réaliser sur pellicule. Mais il est possible que cela évolue, comme c'est arrivé avec le son. Longtemps le son a été à la traîne de l'image, aujourd'hui il est en avance.

Est-ce que ces mondes virtuels vous inspirent ?

Bien sûr, à condition qu'ils possèdent une vérité interne. Même les inventions les plus délirantes n'ont d'intérêt que si elles reposent sur un soubassement réel. C'est là que se trouve la responsabilité du créateur qui manipule les machines avec lesquelles sont générés ces mondes imaginaires. Le passage par des univers imaginaires peut aider à mieux comprendre la réalité, à mieux percevoir des aspects du monde que l'on ne voyait pas.

Il vous est arrivé de travailler sur un projet de jeu vidéo.

Ce qui me plaisait était d'assembler de nombreux éléments visuels et narratifs pour créer un monde accessible par de très nombreuses entrées. On a affaire à un paradoxe très stimulant : il faut à la fois pro-

grammer toutes les possibilités et produire des interférences hasardeuses, ou apparemment hasardeuses, suffisamment intenses entre toutes ces possibilités pour que l'ensemble dépasse ce qu'on y a mis.

La technologie du DVD permet d'utiliser un film comme point de départ à ce genre de construction proliférante. Cela vous attire ou vous inquiète ?

Cela m'intéresse, parce que nous vivons dans un monde où tout est devenu interdépendant : si on change un paramètre quelque part, les réaction en chaîne sont sans fin, et il est évidemment très intéressant d'explorer artistiquement cet état de la réalité. Mais il ne faut absolument pas que cette approche remplace l'expérience linéaire qu'est un film. Y compris lorsque celui-ci semble construit d'une manière non linéaire. Exactement comme il serait absurde de prendre une symphonie de Chostakovitch et de mélanger les notes ou les groupes de notes. Il

faut vivre la conception qu'a composée le musicien. Idem pour un film, qui est quelque chose de précieux, qu'on ne peut pas trafiquer n'importe comment sans l'abîmer.

Vous avez souvent manifesté votre intérêt pour les récits à épisodes, la forme du feuilleton, et vous l'avez expérimenté à la télévision avec Twin Peaks. Mais aujourd'hui, il semble que la télévision ne soit plus ouverte à ce genre d'expériences. Croyez-vous possible de les poursuivre sur Internet ?

Oui, Internet est aujourd'hui le lieu approprié pour raconter une histoire qui se poursuit. Mais la qualité des images est encore médiocre, et le temps de téléchargement fait qu'au lieu d'épisodes d'une demi-heure il faut maintenant des épisodes de cinq minutes. On peut travailler à ce principe d'approfondissement infini de l'univers narratif et des personnages, où chaque épisode est une étape nouvelle à l'intérieur de ce monde. L'amélioration technique élargira les possibilités, mais il faut faire attention : ce qu'on raconte dépend d'un état particulier de la technique, une amélioration de celle-ci peut détruire l'intérêt artistique de ce qu'on faisait.

Mulholland Drive était à l'origine la maquette d'une série prévue par la chaîne ABC pour une possible série, qu'ils ont ensuite brutalement refusée, vous amenant à transformer le projet en film. Malgré le bon accueil obtenu par celui-ci, regrettez-vous la série ?

Non. Finalement, j'adore ce qui s'est produit. Le projet est né à la demande de la télévision, et ensuite ils l'ont tué. ABC a joué un rôle magnifique, ils ont engendré une

Ci-contre : sur son site www.davidlynch.com, le cartoon « The angriest dog in the world » aux multiples épisodes. Ci-dessous : « Untitled », monotype « Ant in house », 1997.

qu'on se réfère à une route pour parler de mon cinéma. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si *La Strada* est l'un de mes films favoris.

Considérez-vous Mulholland Drive comme un succès ?

Je ne suis pas sûr du sens de ce mot. Disons que pour moi, tous mes films ont été des succès sauf *Dune*, où je n'ai pas fait ce que j'ai voulu, où je me suis renié. Un film est fini quand j'ai le sentiment qu'il a atteint sa juste forme, si c'est le cas, pour moi, c'est de toute manière un succès. Si on parle d'argent, aucun de mes films n'a obtenu un résultat susceptible d'attirer l'attention d'un responsable de major. Le cas de *Mulholland Drive* est paradoxal dans la mesure où, aux Etats-Unis, il a eu relativement peu de spectateurs, alors que la critique a été extraordinairement élogieuse. Il me semble que les voies du succès sont devenues de plus en plus étroites et balisées. Si Fellini réalisait *8 et 1/2* aujourd'hui, il n'est pas sûr qu'il serait même distribué en Amérique. Il est devenu difficile à de nouvelles voix de se faire entendre dans le cinéma, de jeunes auteurs risquent d'être contraints de se diriger directement vers Internet ou d'inventer de nouveaux supports.

Vous deux derniers films ont été produits grâce à Canal+. Craignez-vous que les récents boule-

versements qui y sont survenus constituent un obstacle ?

C'est bien possible. J'aimais l'ambiance de travail qu'avait créée Pierre Lescure. Pourquoi le remplacer si le nouveau venu est comme lui ? Et si le nouveau venu est différent, alors j'ai peur. J'ai vraiment pensé que l'alliance d'Universal et de Canal + était une bonne chose pour les deux, et pour tout le monde, qu'il existait ainsi la possibilité d'une amélioration pour tous les types de films. J'ignore ce qui va arriver, j'imagine que Pierre Lescure va créer une autre structure, même petite mais qui se développera : ce qu'il représente correspond à un besoin. Un besoin de plaisir, un besoin de liberté, qui peut aussi rapporter de l'argent.

Vous avez souvent dit n'être pas un grand cinéophile. Mais comme président du jury à Cannes, vous allez être confronté au meilleur de la production contemporaine.

Je vais devenir cinéophile, finalement ! Je suis impressionné, il y a beaucoup de grandes pointures du cinéma international en compétition. Pour l'instant, ce qui m'intrigue est ma future relation avec les autres membres du jury. Nous ne nous connaissons pas, nous allons nous découvrir au travers des films des autres, et essayer d'arriver à un résultat. Tout ce que je sais est que je vais avoir besoin de l'aide des autres jurés.

N'est-il pas étrange pour un cinéaste qui possède une vision si particulière d'avoir à donner son

avis sur le travail de collègues qui ont une tout autre approche ?

C'est vrai, mais il ne s'agit pas de jugement. La règle du jeu est d'exprimer le goût commun d'un petit groupe de personnes qui se trouvent constituer ce jury. On va parler, et une Palme d'or en émergera, c'est ce qui se produit chaque année... C'est une horreur ! (Rires.)

Vous avez de nombreux souvenirs cannois...

Pour moi, les mots « Cannes » et « mémoire » sont profondément associés. Je m'en suis rendu compte en préparant le petit journal filmé que je vais tenir durant le Festival pour mon site Internet. J'avais besoin d'une musique pour l'accompagner, j'ai inventé un air que j'ai interprété à la trompette, avec un ami au clavier, et que j'ai intitulé *Cannes Memory*. Elle contient l'humour du Festival tel que je l'ai vécu, à la fois heureuse et mélancolique.

Cannes rend hommage à un cinéaste qui vous importe... Jacques Tati !

Depuis toujours je le considère comme un des plus grands. L'idée de voir *Playtime* sur écran géant devant une plage est une fête, un rêve. Sa musique est incomparable, et la bonté de son cœur est dans chacun de ses films. Il est unique et inimitable. Ce qu'il a fait est comme une mine d'or, même si comme moi on fait des films apparemment très différents des siens.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon (à Los Angeles)

FILMOGRAPHIE

- LONGS MÉTRAGES**
 - 1976 : *Eraserhead* (d'abord distribué sous le titre *Labyrinth Man*)
 - 1980 : *Elephant Man*.
 - 1984 : *Dune*.
 - 1986 : *Blue Velvet*.
 - 1990 : *Sailor et Lula*.
 - 1992 : *Twin Peaks*.
 - 1996 : *Lost Highway*.
 - 1999 : *Une histoire vraie*.
 - 2001 : *Mulholland Drive*.

COURTS MÉTRAGES

- 1967 : *Six Figures*.
 - 1968 : *The Alphabet*.
 - 1970 : *The Grandmother*.
 - 2002 : *Dumbland, Rabbits, The Darkened Room*.

TÉLÉVISION

- 1988 : *The Cowboy and the Frenchman* (Série *Les Français vus par...*).
 - 1990-1991 : *Twin Peaks*.
 - 1990 : *Industrial Symphony n°1*.
 - 1992 : *On the Air*.

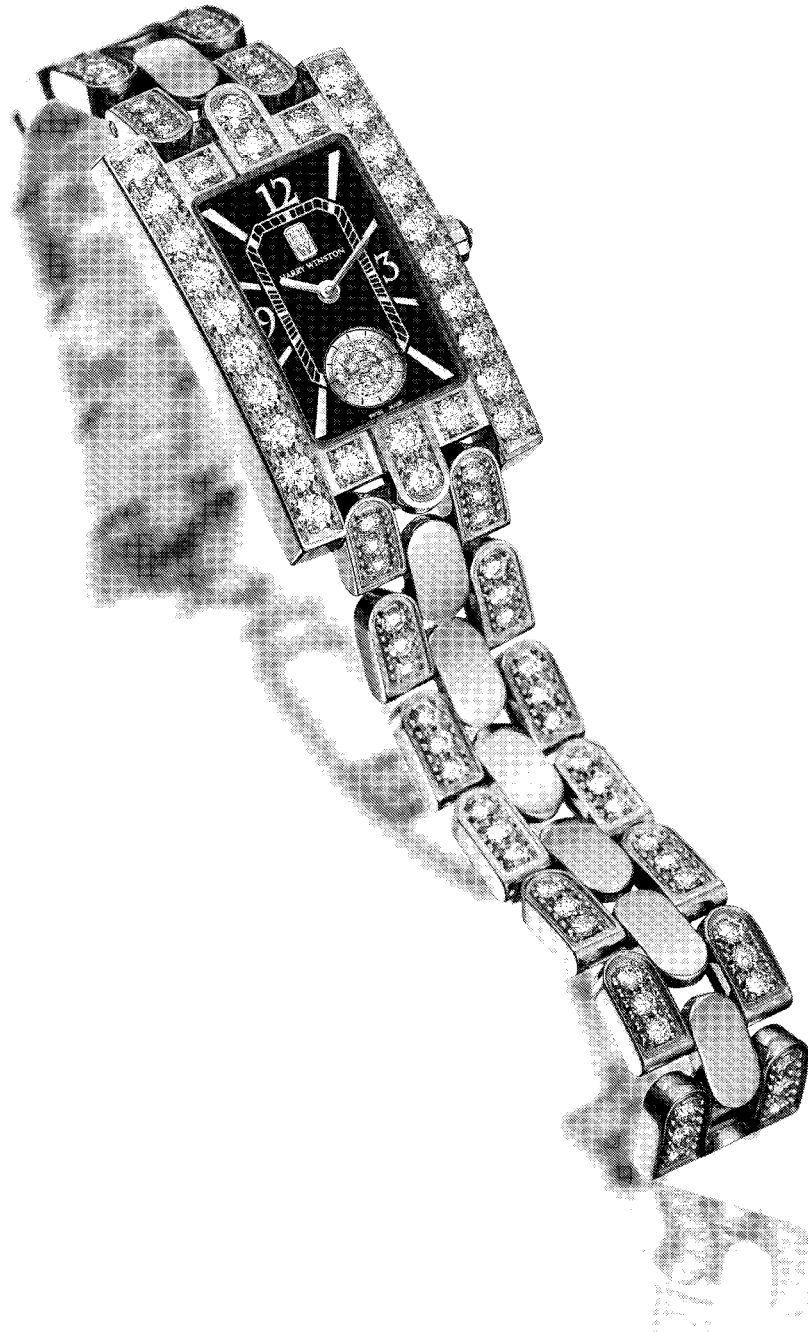


TANDEM PRESS

idée et ensuite ils ont eu le très bon goût de vouloir la bloquer, ils ont admirablement joué le rôle des méchants. Et alors sont arrivés le producteur Pierre Edelman et Studiocanal, et j'ai pu faire ce qui, je crois, correspondait à la juste finalité de l'idée de départ.

On a créé l'expression « Lynchtown » pour décrire votre univers. Mais avec Sailor et Lula, Lost Highway, Une histoire vraie et Mulholland Drive, ne serait-il pas plus approprié de parler plutôt de « Lynchroad » ?

Oh oui. La route est véritablement un modèle stimulant. On roule et on a la sensation de la vitesse, des changements de lumière, de paysages, on arrive dans une ville inconnue, dont on commence à deviner l'ambiance particulière, au début, n'importe quoi peut arriver... Un film ressemble à ce genre de voyages, qui peuvent passer par des lieux terrifiants, d'autres très romantiques, etc. J'adore l'idée



THE AVENUE COLLECTION
 Classic proportions and graceful ergonomic lines that fit perfectly on the wrist for this 18-carat white gold handcrafted timepiece set with exceptional diamonds from the Harry Winston collection.

HARRY WINSTON

NEW YORK . BEVERLY HILLS . PARIS . GENEVA . TOKYO . OSAKA

Paris HARRY WINSTON 29, Avenue Montaigne T +33 (0)1 47 20 03 09

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS HARRY WINSTON ULTIMATE TIMEPIECE SA
 Suisse T +41 22 716 29 00 F +41 22 716 29 01 info@hwtimepieces.com

STRATÉGIES DE DISTRIBUTEURS

De l'immense succès commercial de *Harry, un ami qui vous veut du bien*, de Dominik Moll, en 2000, aux résultats décevants de *Roberto Succo*, de Cédric Kahn, l'année suivante, rien de plus incertain que le destin commercial des films français retenus pour la compétition cannoise.

En 2002, les distributeurs des quatre films sélectionnés ont choisi chacun une stratégie différente.

Dans l'ordre chronologique des sorties en salles, c'est

Irréversible, de Gaspard Noé, avec Vincent Cassel, Monica Bellucci et Albert Dupontel, qui se place en tête. Le jour de sa projection à Cannes, le 24 mai, le film sera sur les écrans. Mars Films, son distributeur, avait retenu l'espace publicitaire, les écrans pour la bande-annonce avant sa sélection, au risque de devoir tout reprendre à zéro si le film n'avait pas fait le voyage de Cannes. L'espoir de Mars Films est de profiter de la polémique que ce film extrême devrait susciter à Cannes.

Irréversible devrait être distribué sur environ 250 copies et être projeté dans des villes petites et moyennes qui ne l'auraient pas vu s'il n'avait pas été sélectionné à Cannes.

Un mois plus tard, le 26 juin, *Marie-Jo et ses deux amours*, de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Gérard Meylan et Jean-Pierre Daroussin, espère profiter à la fois du souvenir proche de son passage au Festival et d'un paysage cinématographique plus dégagé.

Personne en 2002 ne réédite l'opération *Harry*, qui avait vu la sortie du film de Dominik Moll juste avant le 15 août, venu faire la nique aux superproductions américaines. Il faudra attendre la veille de la rentrée, le 28 août, pour voir *L'Adversaire*, de Nicole Garcia, avec Daniel Auteuil.

Enfin, *demonlover*, d'Olivier Assayas, sortira le 25 septembre, quatre mois après son passage à Cannes, sur environ 250 copies. Cette date éloignée obligera à reprendre la campagne de promotion en tenant compte à la fois de la capacité d'oubli du public et des éventuels acquis du Festival (accueil critique, récompenses au palmarès).

Le dernier film d'Olivier Assayas, « *demonlover* », est en compétition à Cannes cette année dans la Sélection officielle.

Durant les mois qui ont précédé ce choix, « *Le Monde* » a pu suivre les attentes et les angoisses de tous ceux – réalisateur, producteur, distributeur – qui espéraient se retrouver, un soir de mai, au pied des célèbres marches

« *demonlover* » : la longue marche jusqu'à la Croisette

Le 28 mars, Olivier Assayas n'en finit pas de finir son film. Le mixage et l'étalonnage numériques de *demonlover* prennent beaucoup plus de temps que prévu. Or il faut se presser : le festival de Cannes commence le 16 mai, le film doit être prêt au moins quatre semaines avant, afin que le comité de sélection, chargé des films français (structure semi-officielle qui réunit quelques journalistes parisiens autour de Thierry Frémaux et Gilles Jacob, respectivement délégué artistique et président du Festival), puisse le visionner.

Le sort d'un film dépend parfois de sa sélection en compétition officielle à Cannes. Olivier Assayas le sait bien. *Les Destinées sentimentales*, son avant-dernier film, atypique et très coûteux, a connu une honorable carrière commerciale en sortant dans la foulée du Festival 2000 où il avait été sélectionné. « *Cannes est le meilleur endroit pour montrer un film et le pire pour le voir* », résume le cinéaste.

Pour les producteurs de *demonlover*, le voyage sur la Croisette est un impératif catégorique. Edouard Weil et Xavier Giannoli produisent là leur deuxième long métrage à l'enseigne d'Elizabeth Films, après *Kennedy et moi*, de Sam Karmann. Pour *demonlover*, ils se sont associés à Citizen Films, la toute jeune société de production de Claude Davy, vétéran des relations de presse, collaborateur de Marco Ferreri, Jean-Luc Godard ou Maurice Pialat. Ils ont monté un financement réunissant TPS, le bouquet câble et satellite concurrent de Canal+, M6 et Wild Bunch, une société de vente de films, filiale de StudioCanal. Le devis du film a été établi à 7,24 millions d'euros pour un tournage à l'été 2000 en France, au Japon et au Mexique avec une distribution multinationale réunissant Charles Berling et Connie Nielsen (*Gladiator*). Le scénario mêle espionnage industriel, cinéma sur Internet et mangas pornographiques.

La défection de dernière minute d'un partenaire américain a désé-



Olivier Assayas sur le tournage de « *demonlover* ». « *Cannes est le meilleur endroit pour monter un film et le pire pour le voir* », résume le cinéaste.

quilibré le budget, qui n'a été bouclé que parce que laboratoires et studios ont accepté de différer le règlement de leurs prestations.

DES FILMS DE DERNIÈRE MINUTE

Quelques jours avant le 24 avril, date de la conférence de presse au cours de laquelle la sélection officielle est rendue publique, Claude Davy est soucieux. Le comité de sélection aurait fait bon accueil à *demonlover* mais beaucoup de films français lui ont été proposés, certains à la dernière minute, parmi lesquels, *Marie-Jo et ses deux amours*, de Robert Guédiguian, *Sex is comedy*, de Catherine Breillat, ou

Irréversible, de Gaspard Noé. La rumeur parisienne fait de ce dernier l'objet d'un violent conflit au sein du comité. « *Et ce genre de conflit fait souvent une victime innocente* », soupire Claude Davy, qui n'a raté qu'un Festival, celui de 2001, depuis 1968. D'ores et déjà, la date de sortie du film est prévue pour l'automne, qu'il soit sélectionné ou non. Il sera distribué par SND, une filiale de M6. Cette date permettra une éventuelle présence au Festival de Venise, mais cette possibilité n'est pour l'instant pas envisagée, pas plus que l'on ne considère celle d'un voyage à Cannes dans un autre cadre que celui de la compétition officielle.

Mercredi 24 avril, les journalistes remplissent les rangées de la grande salle d'un cinéma des Champs-Élysées dans l'attente de la sélection. A l'entrée, juste avant que la conférence de presse ne commence, Gilles Jacob a rassuré

Claude Davy, *demonlover* est en compétition avec *Marie-Jo, Irréversible* et *L'Adversaire*, de Nicole Garcia.

La conférence terminée, le soulagement des producteurs est visible. Edouard Weil revient sur l'ombre portée du Festival tout au long du parcours de *demonlover* : « *Quand on négocie avec les chaînes, on l'évoque à demi-mot. Cannes peut rehausser l'image d'un film mais aussi celle des chaînes. C'est le seul film coproduit par TPS et M6 sélectionné à Cannes.* »

La première conséquence concrète de l'entrée en compétition du film d'Olivier Assayas concerne les ventes à l'étranger. Non que Vincent Maraval, le président de Wild Bunch, ait attendu la sélection pour commencer à travailler. « *Nous avons versé 686 000 euros de garantie à la lecture du scénario de demonlover. Nous avons commencé à parler du film à Cannes l'année dernière.* »

De janvier à mars nous avons montré un promo réel [une bobine de promotion] de huit minutes au Festival de Berlin, aux journées *Unifrance de Paris*, à l'*American Film Market de Los Angeles*. » Vincent Maraval avait établi une liste de prix, territoire par territoire, et affirme que celle-ci n'a pas bougé depuis la sélection de *demonlover*. Les pays qui ont déjà acheté le film (l'Espagne, le Japon, les Pays-Bas...) n'ont donc pas de regret à avoir. Simple-ment, Wild Bunch aurait revu ses tarifs à la baisse – « *très peu* », dit Vincent Maraval – si le film avait été ignoré par Cannes. Maintenant tout va se jouer sur place, au marché du film, les acheteurs devront attendre la projection de *demonlover* au Palais des festivals avant de se décider. Dans les contrats avec les gros territoires, comme les Etats-Unis, une clause prévoit une augmentation du prix en cas de récompense importante au palmarès : Palme d'or, Prix de la mise en scène ou d'interprétation.

Olivier Assayas était à Goa, le jour de la conférence de presse, après avoir fui Paris une fois le film terminé. « *Il n'y avait qu'un téléphone dans mon hôtel, on m'a dit qu'on avait cherché à me joindre mais que la communication avait été interrompue par une coupure d'électricité.* » Après quelques minutes de suspense supplémentaires, les producteurs ont pu rassurer leur réalisateur.

Le cinéaste est allé à Cannes comme cinéophile, comme journaliste et comme réalisateur dans presque toutes les sélections. Après les très françaises *Destinées sentimentales*, il s'apprête à y montrer un film moderne, « *replugged* », selon son expression. Trop moderne pour Cannes ? Assayas est confiant : « *Il y a une capacité de renouvellement du Festival. Et c'est le seul endroit où le monde virtuel de la cinéphilie se matérialise. La comédienne américaine, le coproducteur japonais, la productrice exécutive mexicaine seront là, ça ne se produit jamais ailleurs.* »

Thomas Sotinel

CAMÉRA D'OR

Au fil des ans, la Caméra d'or, prix « œcuménique » qui concerne les films de toutes les sections, est devenu le prix le plus recherché après l'indétrônable Palme.

Récompensant un premier film, elle est désormais soutenue par *Le Monde*, qui, comme en 2001, a décidé d'offrir au lauréat une pleine page de publicité dans le quotidien au moment de sa sortie en salles. L'an dernier, c'est *Atanarjuat*, le film inuit de Zacharias Kunuk, qui avait bénéficié de ce renfort.

La sélection officielle a fini par neutraliser les velleités novatrices de la Semaine de la critique ou de la Quinzaine des réalisateurs. ACID, la dernière venue des sections parallèles, attire de plus en plus de spectateurs

Etat des lieux des sections cannoises

DEPUIS SON OUVERTURE, en septembre 1946, le Festival de Cannes a passé plusieurs étapes avant de conquérir la réputation qui est la sienne aujourd'hui. En se rendant, dans le sillage de Mai 1968, maîtresse de sa sélection en lieu et place des Etats représentés, la manifestation franchit un cap essentiel, au détour duquel elle substitue à l'excellence politique la politique de l'excellence. Amorcée sous le long règne de Robert Favre Le Bret (successivement secrétaire général, délégué général et président du Festival sur une période de trente ans), cette mutation sera portée à son plus haut point d'efficacité et de professionnalisme, à partir de 1978, par le délégué général Gilles Jacob, lequel, associé au président Pierre Viot en 1984, formera jusqu'en 2000 un redoutable tandem.

Les maîtres de la sélection officielle ont ainsi fini par neutraliser les sections concurrentes. Dès 1962, la Semaine de la critique, créée par l'Association de la critique de cinéma, se donne en effet pour vocation de présenter, face à la routine du programme officiel, les nouveaux courants du cinéma

mondial. Elle est suivie en 1969 par la Quinzaine des réalisateurs, qui, fondée par la Société des réalisateurs de films, se définit, sur les mêmes bases, comme un contre-festival révolutionnaire.

Dans leurs heures de gloire, ces deux sections ont respectivement permis de découvrir à Cannes les films de Jacques Rozier, Chris Marker, Bernardo Bertolucci, Jerzy Skolimowski, ou Alain Cavalier, Philippe Garrel, Gregory Markopoulos, Glauber Rocha... Mais le changement de cap de la sélection officielle, son ouverture tous azimuts aux forces vives du cinéma vont, petit à petit, tailler des croupières à ses fougues challengers. Le contre-feu est en effet nourri : création de la très convoitée Caméra d'or (qui couronne le meilleur premier film cannois, toutes sections confondues), chasse aux nouveaux talents, étoffement en quantité et qualité de la sélection. Un certain regard, qui redouble la puissance de la sélection officielle et lui ouvre de nouveaux horizons esthétiques, montée en puissance des documentaires et des courts métrages, soutien aux jeunes cinéastes par le biais de la Cinéfon-

dation, sans compter l'appui logistique indispensable que se permet d'offrir le Festival à ses (malheureux) concurrents.

Thierry Frémaux, le nouveau délégué général du Festival, choisi par Gilles Jacob, désormais président, pourrait à moins afficher sa sérénité : « *Les gens pensent que nous visons l'hégémonie. C'est faux. Nous finançons en partie la Semaine et la Quinzaine, et nous concevons le Festival comme un tout. Je tiens, quant à moi, à privilégier le dialogue et la collaboration avec ces sections.* » Mais qu'en pensent les responsables de ces dernières ? Claire Clouzot, nommée cette année déléguée générale de la Semaine à la suite de la démission houleuse de José-Maria Ribera (lequel avait remplacé deux ans plus tôt Jean Roy), ne semble guère se faire d'illusions : « *Notre budget, dérisoire, ne nous permet pas d'avoir beaucoup de prétentions sur le créneau des premiers films, qui nous est âprement disputé par un certain regard et la Quinzaine. Nous travaillons à l'huile de coude et à la débrouillardise, sans même avoir la possibilité de voyager comme il le faudrait.* »

Marie-Pierre Macia, qui a pris le relais de Pierre-Henri Deleau à la tête de la Quinzaine en 1999, souligne, elle aussi, l'inégalité du rapport de forces : « *Le double programme de la Sélection officielle lui confère une sorte de toute-puissance contre laquelle il est difficile de lutter, y compris sur le terrain des découvertes, qui a toujours été l'apanage de la Quinzaine. Les films de qualité sont rares, et je crains qu'à terme, si cette situation perdure, c'est l'existence même de la Quinzaine qui soit menacée.* »

UNE IMAGE BROUILLÉE

De fait, quand bien même ces deux sections continueraient de montrer d'excellents films (*Le Pornographe*, de Bertrand Bonello, et *Les Cités de la plaine*, de Robert Kramer, à la Semaine ; *La Captive*, de Chantal Akerman, *Voyages*, d'Emmanuel Finkiel, *L'orphelin d'Anyang*, de Wang Chao, à la Quinzaine), ceux-ci sont devenus trop rares pour ne pas être perçus comme une faille de la sélection officielle plutôt que comme une vertu des sections qui les accueillent. C'est que la politique et l'image de ces sections se sont

considérablement brouillées, partagées désormais entre les œuvres radicales qu'elles avaient initialement vocation de promouvoir et d'autres, désormais majoritaires, dont on se demande souvent ce qui justifie leur présence. Ainsi de la Quinzaine, qui a inauguré voici deux ans, à la lisière des arts plastiques, un programme de films expérimentaux intitulé « *En avant !* », et qui se prévaut en même temps de sa capacité à séduire le plus grand nombre, par ses séances ouvertes au public...

A tout prendre, c'est la dernière venue de ces sections parallèles, proposée par l'ACID depuis 1994, qui connaît actuellement une nette montée en puissance, par la réelle indépendance qu'elle affiche à l'égard des us et coutumes du Festival. Passée à dix films en 1998, sa programmation, qui défend des œuvres modestes et originales en quête de distributeurs, attire de plus en plus de spectateurs, mise sur la bouche-à-oreille, favorisée par sa situation assumée de marginalité, et remplit souvent, en fin de compte, sa mission.

Jacques Mandelbaum

Le 11 septembre, le terrorisme en Algérie, la guerre isarélo-palestinienne... six cinéastes moyen-orientaux dont les films sont présentés à Cannes cette année ont accepté de débattre à l'invitation du « Monde » autour de l'impact de cette brûlante actualité sur leur art. Une réflexion ouverte sur l'image et son pouvoir

YAMINA BACHIR



Cinéaste algérienne, elle est née à Alger en 1954 et n'a jamais quitté sa ville natale. Elle a longtemps exercé la profession de monteuse, notamment sur les films de Mohamed Chouikh, avant de réaliser son premier long métrage, *Rachida*, qui sera montré en Sélection officielle (Un certain regard) au Festival de Cannes.

AMOS GITAI



Cinéaste israélien, il est né à Haïfa en 1950. Il vit et travaille à présent en Israël, après avoir longtemps résidé en France. Son œuvre, qui s'est toujours voulue engagée sous la forme du documentaire ou de la fiction, a connu la reconnaissance internationale à l'occasion de la sortie de *Kadosh* (1999) puis de *Kipour* (2000), tous deux sélectionnés à Cannes, comme l'est aujourd'hui, en Sélection officielle (compétition), son nouveau film, *Kedma*.

SERGE LALOU



Producteur et cinéaste français, il est né à Neuilly-sur-Seine en 1962, il est producteur aux Films d'ici depuis une vingtaine d'années, où il a notamment produit Claire Simon, Hervé Leroux, Arnaud des Pallières ou Avi Mograbi. Il a signé, comme réalisateur, un documentaire, *Au commencement... il était une fois des Juifs arabes* (1997), et un long métrage de fiction, *(Entre nous...)* (2002).

GHASSAN SALHAB



Cinéaste libanais, il est né à Dakar en 1958, et partage, depuis 1975, sa vie entre le Liban et la France. Passé par tous les métiers du cinéma (technicien, scénariste, acteur...), il réalise et autoproduit son premier long métrage, *Beyrouth fantôme* (1999), dans les ruines de la capitale libanaise, où il est retourné filmer *Terra incognita*, sélectionné par le Festival de Cannes, en Sélection officielle (Un certain regard).

Six cinéastes du Moyen-Orient face à la guerre

Une double actualité, d'ordre politique et cinématographique, met aujourd'hui les cinéastes du Proche-Orient et du Maghreb en lumière. La première, tragique, part de l'attentat du 11 septembre, passe par le terrorisme en Algérie et la montée du Front national en France, et aboutit à l'impasse du conflit israélo-palestinien. La seconde, infiniment plus réjouissante, est la présence relativement nombreuse de cinéastes du pourtour méditerranéen à Cannes. Sous les auspices de ces deux actualités, six d'entre eux ont accepté de confronter, à la lisière de l'art et de la politique, de l'image et du pouvoir, leur expérience et leur vision, au cours d'une rencontre qui n'aura eu d'autre ambition que la libre circulation des paroles et des idées.

Est-ce que l'attentat du 11 septembre, avec son caractère particulièrement spectaculaire, a constitué pour vous, gens d'images, un événement significatif ?

Ghassan Salhab : Pour moi, cela strictement n'a rien changé, mais je vois bien que ça a changé pour les autres, alors forcément, je ne peux pas ne pas en tenir compte. Je ne dis pas que ce qui s'est passé est banal, mais j'ai le sentiment qu'on a exagéré le caractère décisif de cet événement. Je n'ai personnellement pas attendu le 11 septembre pour constater que le monde était tout sauf un parterre de roses. Tout au plus peut-on parler de la façon dont on a vu cet événement, ou plus exactement de la façon dont on nous l'a montré, et là c'est un très vaste sujet, car il nous va falloir aborder la question du rapport des médias à l'image.

Serge Lalou : Je suis un peu de cet avis, mais pour une autre raison : personnellement, aujourd'hui, je ne sais pas encore ce que c'est que le 11 septembre. L'événement est trop proche de nous. J'espère et j'attends que des cinéastes posent sur l'événement un regard qui nous permette de le comprendre. Pour l'instant, nous n'avons eu que des points de vue à chaud, comme le film sur les pompiers de New York, qui a fait comme de juste le prime-time de France Télévision. En réalité, beaucoup de choses ne se sont pas dites, mais on n'en a pas encore vraiment parlé.

Hiam Abbass : Je ne vois pas, comme cinéaste, ce qu'on peut faire d'un événement semblable, sinon exploiter, d'une manière ou d'une autre, son caractère spectaculaire. En tant que Palestinienne, je vois en revanche très bien quels en sont les effets immédiats sur le conflit au Moyen-Orient, et de quel prix on le paie.

Yamina Bachir : Sans vouloir relativiser l'horreur de ce crime, il faut peut-être dire que nous venons tous ici du Moyen-Orient ou du Maghreb, c'est-à-dire de régions où règne la violence. Je viens d'un pays, l'Algérie, qui est plongé dans la terreur depuis dix ans, où l'on égorge parfois trois cents personnes en une nuit, et à ce titre, le 11 septembre, c'est quelque chose que je connais déjà. La différence, c'est à la fois le caractère inédit des moyens utilisés pour l'attentat, et le fait que les victimes sont américaines. Mais, face à la terreur contre des civils, une victime est une victime, et vouloir faire de l'attentat du 11 septembre un exemple à quelque chose d'un peu indécent pour moi.

Serge Lalou : D'un autre côté, on ne peut tout de même pas nier qu'on a affaire ici à une image tota-



Dans « Kedma » (sélection officielle, en compétition), Amos Gitai traite de l'arrivée de Juifs européens en Israël en 1948.

lement inédite, dont l'onde de choc est immense. C'est, paradoxalement, l'impact médiatique de cette image, et la mainmise des médias sur l'événement, qui interdit, pour l'instant, de le penser et de le mettre en perspective.

Yamina Bachir : On peut au moins constater la volonté très claire de rendre visible la terreur. Ce n'est plus une terreur anonyme, sans visage, abstraite. C'est une terreur qui se sert du visible pour renforcer son impact.

Ghassan Salhab : Mais il me semble que ce n'est pas le cas dans tous les pays, justement.

Yamina Bachir : Si, dans la mesure où tout meurtre de masse – mettre une bombe dans un autobus ou sur une place de marché – est spectaculaire par essence. En plus, les gens du GIA convoquent des journalistes, et ont leurs propres opérateurs pour filmer ces opérations.

On touche là à une question troublante, l'ambivalence des terroristes qui se réclament de l'islam à l'égard de l'image : d'un côté, on les condamne et on les détruit, de l'autre, on n'hésite pas à en faire usage. D'un côté, la destruction des bouddhas en Afghanistan, au demeurant filmée, de l'autre le recours aux cassettes de Ben Laden. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

Ghassan Salhab : Très simplement. Ces gens-là savent très bien dans quel monde ils vivent et ce qu'il faut faire pour donner à leur cause le maximum d'impact, précisément en retournant le cynisme de l'imagerie occidentale contre lui-même. C'est aussi bête que cela. Il n'y a rien de troublant là-dedans,

c'est de la pure propagande. La représentation d'Oussama Ben Laden à travers les cassettes qu'on a vues de lui est ni plus ni moins qu'une mise en scène du prophète dans sa grotte. Et qui diffuse ces cassettes au premier chef ? La chaîne Al Jazira, qui est la CNN du monde arabe, et qui, pour la première fois dans l'histoire de la télévision dans cette région, réunit tous les spectateurs des pays arabes.

Amos Gitai : Je voudrais poursuivre sur la question des mass media, qui me paraît importante. Le problème, c'est que les chaînes de télévision nous transmettent généralement des points de vue autoritaires sur le monde. Le feuilleton auquel on assiste en ce moment au Moyen-Orient fait de la vie humaine une sorte de monnaie d'échange. Les victimes de chaque camp servent tour à tour la cause de l'un et de l'autre. C'est un feuilleton qui marche très bien car les bons et les méchants intervertissent chaque jour leur rôle, et on a l'impression que la formule peut durer éternellement. La télévision, qui a joué son rôle d'information dans les années 1960 et 1970, écrit aujourd'hui des scénarios hermétiques et binaires, dans lesquels, nous les gens du Moyen-Orient, sommes réduits à être de simples figurants.

C'est là que le cinéma a un rôle à jouer, en subvertissant cette préécriture télévisuelle de la réalité, qui est toujours basée sur l'impact primaire de l'émotion. Le cinéma peut et doit se soustraire à cette caricature, en montrant la complexité des choses, en construisant des ponts entre les différents points de vue, en permettant aussi la subversion et l'autocritique.

Ghassan Salhab : Oui, sauf qu'en Occident, cela fait belle lurette que la subversion artistique est devenu partie intégrante du système. Hollywood est le meilleur exemple en la matière. Je pense que ce n'est pas le cas dans nos régions, où le risque de l'engagement existe encore. En tant que Libanais, par exemple, je me mets en danger en parlant aujourd'hui avec toi.

Amos Gitai : Je le sais bien et je suis d'autant plus sensible à ce geste. Quand Youssef Chahine et Yousri Nasrallah ont inscrit en Egypte mon film, *Kippour*, dans la liste de leurs films préférés, cela leur a valu des ennuis. C'est toujours cette tragédie de la logique binaire. Je ne me fais pas d'illusion sur l'efficacité concrète de ce genre de gestes, mais je crois qu'ils sont symboliquement très importants pour montrer qu'aucun conflit n'est définitif. La seule chose définitive, c'est la mort.

Mais la mort elle-même peut être valorisée, fétichisée. N'est-ce pas le cas des « martyrs » palestiniens et de l'usage qui est fait, post-mortem, de leur image filmée ?

Ghassan Salhab : La mort est devenue, malheureusement, une réalité presque banale dans nos pays. Ces images ont un tout autre impact chez nous qu'en Occident. On s'est habitué à voir, au Liban sud, normalement de posters de jeunes qui se sont sacrifiés pour la cause.

Serge Lalou : Ça va un peu plus loin que ça, je crois. Le culte du martyr n'est pas qu'une affaire individuelle mais s'inscrit dans une histoire culturelle et une

conscience collective très fortes. L'utilisation de ces images, la manière dont elles irradient dans la société qui les produit, est tout sauf anodine.

Ghassan Salhab : Il faut préciser, au risque de ne rien y comprendre, que c'est un phénomène qui vient de la culture chiite, qui a une histoire très particulière et très circonscrite, mais qui s'est, aujourd'hui, propagé, en raison du désespoir lié à la situation politique mais aussi, de la part de ceux qui se servent de ces images, de cette volonté cynique d'embrigadement dont on a parlé. Il y a sans conteste une culture prononcée de la mort dans le monde arabe, mais je pense que le phénomène des attentats-suicides n'existerait pas sans le contexte politique.

Serge Lalou : Elles font tout de même partie d'un véritable rituel, autour duquel un culte, qui est un culte de la mort mais aussi de la vie, peut s'organiser.

Yamina Bachir : Je pense que le contexte politique et historique est tel que les gosses qui se sacrifient, et qui n'ont pas conscience d'être de la chair à canon, c'est une façon pour eux de dire qu'ils existent, même au prix de leur vie. L'image qui reste d'eux en devient le témoignage.

Serge Lalou : Nous sommes tous d'accord, je crois, sur le caractère horrible de ces actes. Mais ce que j'ai observé dans les familles des martyrs iraniens, par exemple, me laisse penser qu'il y a là, aussi, quelque chose de sublime. J'ai l'impression que les images problématiques dont nous parlons ont pour fonction de transmettre quelque chose de ce sublime, de cette lumière



« Rachida » (à gauche), premier long métrage de Yamina Bachir, et « Terra incognita », de Ghassam Salhab, sont présents tous les deux dans la sélection officielle, Un certain regard.

Le cinéma du Proche-Orient et du Maghreb se développe grâce à des coproductions majoritairement européennes

Vague méditerranéenne sur la Croisette

VOICI LONGTEMPS qu'on n'avait pas vu à Cannes un tel nombre de longs métrages venus d'Europe non comprise, du bassin méditerranéen. Toutes sections confondues, ils sont cette année neuf à se partager les honneurs du Festival. D'Algérie, *Rachida*, de Yamina Bachir (Un certain regard) ; d'Israël, *Kedma*, d'Amos Gitai (compétition), et *Août*, d'Avi Mograbi (ACID) ; du Liban, *Terra incognita*, de Ghassam Salhab (Un certain regard) ; de Palestine, *Intervention divine*, d'Elia Suleiman (compétition), et *Rana's Wedding or Jerusalem, Another Day*, de Hany Abu-Assad (Semaine de la critique) ; de Syrie, *Sacrifices*, d'Oussama Mouhamad (Un certain regard) ; de Turquie enfin, cette curiosité inédite que constitue la présence de deux longs métrages du même auteur, Zeki Demirkubuz, *Destin* et *Confession* (Un certain regard).

On en déduirait à tort que l'état de la production cinématographique s'est soudainement amélioré dans ces pays, où la situation n'est guère favorable au soutien des industries culturelles locales. En revanche, cette présence témoigne de l'existence dans ces régions d'un cinéma d'auteur qui, grâce aux coproductions européennes, se maintient, se développe et se ramifie, comme en atteste la rencontre dont nous rendons compte ci-dessus. Ainsi, sept des huit films en présence sont des coproductions majoritairement européennes (à l'exception des films turcs), et six d'entre eux doivent leur existence aux diverses modalités de

soutien aux films étrangers mises en place en France.

Trois principaux acteurs permettent à ce modèle de fonctionner : le Centre national de la cinématographie (depuis l'aide aux films en langues étrangères jusqu'au Fonds Sud), la chaîne Arte et un réseau de producteurs indépendants qui travaillent en affinité avec les cinémas et les auteurs de ces régions. Humbert Balsan (Ognons Films), producteur de Youssef Chahine et de Yousri Nasrallah, est, en la matière, un pionnier. Il a produit *Intervention divine*, deuxième long métrage du Palestinien Elia Suleiman, pour un budget de 2,2 millions d'euros, ce qui fait de ce film l'un des plus onéreux de la série, après *Kedma*, de l'Israélien Amos Gitai, dont le coproducteur français, Michel Propper (MP Productions), estime le budget à 3,3 millions d'euros, à hauteur de 70 % pour la France et l'Italie et de 30 % pour Israël.

Ces deux plans de financement témoignent de la montée en puissance internationale des cinéastes qui les suscitent et restent exceptionnels. Les budgets sont ordinairement plus modestes. *Terra incognita*, deuxième long métrage de Ghassam Salhab (coproduit par le réalisateur et Agat Films), *Rachida*, premier long métrage de Yamina Bachir (autoproduct avec l'aide du Fonds Sud, d'Arte Cinéma et de la Fondation Gan), ou *Sacrifices*, deuxième long métrage d'Oussama Mouhamad (coproduit par l'Office national du cinéma syrien et AMIP) ont coûté entre 600 000 et

1 million d'euros. Aucun d'entre eux n'aurait vu le jour sans l'implication de la chaîne Arte, par l'intermédiaire de sa filiale cinéma (*Rachida*) ou de son unité fiction (*Terra incognita*, *Sacrifices*), théoriquement dévolue aux seuls films de télévision. Son directeur, Pierre

Chevalier, travaille depuis dix ans à promouvoir les auteurs venus de régions dépourvues de structures cinématographiques adéquates. Outre ces deux films, il contribue actuellement à la production des films de Nabil Ayouch (Maroc), Rashid Masharawi (Palestine),

Nadia Farese (Tunisie) et Yousri Nasrallah (Egypte). De plus en plus de jeunes auteurs venus de ces régions s'adressent à lui, qui avoue ne plus pouvoir faire face à la demande.

J. M.

HIAM ABBAS

Actrice et cinéaste palestinienne, elle est née à Nazareth en 1960 et vit aujourd'hui en France. Elle a notamment joué dans *Haïfa*, de Rashid Masharawi (1995), *Vivre sa vie*, de Bourlem Guerdjou (1998), et tient le rôle principal de *Satin rouge* de Raja Amari, sorti sur les écrans français le 24 avril. En 2000, elle a réalisé son premier court métrage, *Le Pain*, et prépare actuellement un moyen métrage.

MALIK CHIBANE,

Cinéaste français, il est né à Saint-Vallier (Drôme) en 1964 dans une famille d'origine kabyloise, et vit aujourd'hui à Goussainville, dans le Val-d'Oise, où il a créé sa propre société de production, avec un CAP d'électricien en poche. Il a réalisé, pour le cinéma, *Hexagone* (1993), puis *Douce France* (1995), et prépare un nouveau long métrage, qui prendra la forme d'une comédie musicale dans un immeuble de la banlieue parisienne.

re qui accompagne le martyr. Et je m'arrêterai là, parce que je n'ai peut-être pas les moyens culturels de comprendre, et aussi parce qu'en tant que producteur et que cinéaste, la mort est précisément ce qui détermine la limite de ce qu'on peut filmer ou pas.

Non moins fondamentale est la question de l'image de l'autre. Quelle place respective lui réserve-t-on dans les sociétés israélienne et palestinienne, ou plus largement arabe ?

Hiam Abbas : Je peux répondre à cette question tout simplement par mon expérience personnelle. Je suis palestinienne, je suis née à Nazareth, et j'ai vécu en Israël jusqu'à l'âge de dix-huit ans. La plupart des Israéliens que j'ai rencontrés m'ont pourtant toujours dit, quand ils apprenaient mes origines, que je ne ressemblais pas à une Arabe. Pourquoi ? Sinon en raison de leur difficulté à se représenter l'autre, autrement que sous la forme des clichés habituels ?

Il y a pourtant de longue date, comme en atteste notamment l'œuvre d'Amos Gitai, une présence palestinienne authentique dans le cinéma israélien. L'inverse est-il vrai ?

Ghassam Salhab : Il faut dire ce qui est, le cinéma arabe représente globalement l'Israélien de manière bête et méchante, quand il le représente, ce qui n'est pas si fréquent. Cette incapacité à avoir une représentation un tant soit peu complexe du monde est, pour moi, un des grands drames du monde arabe. Le cinéma est un bon exemple en la matière, car pour faire exister un personnage

au cinéma, il faut nécessairement l'incarner, l'humaniser. Et si vous humanisez un ennemi, il y a de fortes chances pour qu'il soit un peu moins votre ennemi, et un peu plus votre semblable.

Malik Chibane : A un tout autre niveau, je pense que la question se pose aussi en France à l'égard de la communauté maghrébine. Moi, je suis le fils de parents algériens, je vis dans ce qu'on appelle par commodité la banlieue, et je peux vous dire que la France refuse encore de regarder son histoire en face, et tout particulièrement la guerre d'Algérie. Après quarante ans de présence en France, cette communauté commence seulement aujourd'hui à exister au cinéma. Et encore. On peut aimer Samy Nacéri au volant de son taxi, on peut aimer Jamel Deboze dans *Astérix et Cléopâtre*, mais 20 % de Français votent aujourd'hui pour l'extrême-droite. Dans un pays en paix, et relativement prospère ! Dans ce même pays où il y a eu Pétain et Drancy... Je ne l'invente pas, on me l'a appris à l'école. Pour moi, c'est un grave échec social et culturel.

Amos Gitai : Ce qui se passe aujourd'hui en France est le résultat de la tragique dépolitisation de l'Occident. Voilà pourquoi l'art y est devenu un objet de musée, une valeur patrimoniale, plutôt qu'une source d'engagement et une force de contestation. Les cinéastes, à l'image de Rossellini ou de Fassbinder, devraient rester fidèles à cette vocation, sans quoi ils disparaîtront avec leur art.

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

0 892 892 892
le premier service téléphonique d'information cinéma

ALLOCINE.COM
le premier portail cinéma sur internet
100 000 visiteurs uniques par mois

ALLOCINE MAG
le premier magazine cinéma diffusé en salles
100 000 exemplaires par mois

ciné store
le premier site de e-commerce cinéma,
premier catalogue DVD online
avec plus de 5 000 titres

IS
la première agence multi média du cinéma.
Plus de 120 sites de films
mais aussi unifrance.org,
festival-cannes.org, cannesmarket.com,
lescesarducinema.com...

Allociné, le plus court chemin entre le cinéma et vous

En Afrique, le cinéma revient au village sur DVD

EN AFRIQUE de l'Ouest, le cinéma est devenu aussi rare en brousse que l'éléphant. La tradition des projections itinérantes, vivace sous la colonie, s'est peu à peu étioyée. Sans projectionnistes compétents, capables d'assurer la maintenance d'appareils soumis à des conditions extrêmes, sans distributeurs résolus à assumer les risques de la circulation des copies, avec des populations qui ont perdu l'habitude de la projection collective, la résurrection de la projection sur film semble impossible. Ce constat est assez évident pour que deux initiatives simultanées tentent de tourner les obstacles par le recours à la projection numérique.

L'Agence de la francophonie dans plusieurs pays, du Sénégal à la République démocratique du Congo, et une association, Cinéma numérique ambulante, au Bénin, ont entrepris de renvoyer les films dans les villages, cette fois sur DVD. Dans la région de Thiès, au Sénégal, dans celle de Korhogo en Côte d'Ivoire, dans les quartiers de Kinshasa, les spectateurs ont pu découvrir *Bal poussière* de l'Ivoirien Henri Duparc ou *La vie est belle* du Congolais Mweze Ngangura, des films tournés pour eux, mais auxquels ils n'avaient jamais eu accès. L'Agence de la francophonie a acquis les droits de dix films et financé leur transfert digital. « *Nous allons diffuser dix autres titres en 2002 et poursuivre à ce rythme chaque année* », explique Jean-Claude Crépeau, responsable du cinéma à l'Agence. Pour l'instant, le réseau des Centres de lecture et d'animation culturelle (au Sénégal ou en Côte d'Ivoire), des organisations non gouvernementales (au Togo) et le Centre Wallonie Bruxelles (en RDC) assurent la diffusion des films dans les quartiers. Les films sont projetés sur un écran de six mètres de base et il en coûte 50 francs CFA (huit centimes d'euro) à chaque spectateur. L'Agence se prévaut d'en attirer en moyenne 400 à chaque séance. « *Pour l'instant, il ne s'agit pas pour nous d'offrir une nouvelle source de revenus aux producteurs, mais d'attirer des opérateurs privés à cette activité* ». Déjà au Niger, où l'opération sera organisée dans la région d'Agadez, un entrepreneur local a soumis un dossier de candidature. Parallèlement à cette

opération, qui ne propose que des films africains (réalisés au nord et au sud du Sahara), une petite association s'est lancée dans le cinéma forain dans le sud du Bénin. Grâce à du matériel prêté ou acheté (dont l'indispensable groupe électrogène), au concours de Canal Horizons, les bénévoles de Cinéma numérique ambulante ont projeté *La Grande Vadrouille* ou *Le Ballon d'or* (du Guinéen Cheick Doukouré). L'association s'est rapprochée de l'Agence de la francophonie et devrait utiliser pour sa prochaine campagne de projections des DVD diffusés par l'Agence. Mais ce support qui commence à se répandre en Afrique est vulnérable à la piraterie. Jean-Claude Crépeau estime qu'à terme la diffusion des films en brousse devra passer par le transfert de fichiers codés via Internet à haut débit. Il ne reste plus qu'à connecter Korhogo, Thiès ou Parakou.

Thomas Sotinel

Le son, le montage, l'étalonnage sont déjà passés au numérique... L'industrie américaine tente aujourd'hui d'imposer ses standards technologiques en matière de projection des films, notamment à l'occasion de la sortie de « *La Guerre des Etoiles. Episode II* ». Le circuit traditionnel de distribution du cinéma mondial est en ébullition

A qui profite le tout-numérique

Il y a un an, cela aurait été un sacrilège. Cette année, c'est un symbole. L'équipement en projection numérique des deux grandes salles du Festival de Cannes, l'auditorium Lumière et la salle Debussy, traduit de manière spectaculaire l'irrésistible progression de cette technologie. De *La Guerre des Etoiles* de George Lucas au film expérimental russe *L'Arche russe*, en passant par le montage d'archives *Histoires de festival* réalisé par Gilles Jacob ou des classiques restaurés, la diversité des œuvres souligne l'ampleur des possibilités et des enjeux. Ce dossier complexe se joue à la fois sur des terrains artistiques, financiers, symboliques, politiques et professionnels, mais ses enjeux restent tout à fait étrangers au public.

Malgré les affirmations intéressées des fabricants, les spectateurs n'ont aucune raison de réclamer cette transformation, pour la bonne raison qu'ils n'en perçoivent pas les effets. Partout où des projections ont été effectuées sans avertissement, nul ne s'est rendu compte qu'il avait eu affaire à une image issue d'une autre source que la traditionnelle copie 35 mm. La première conclusion à tirer de cette expérience est que la projection numérique est aujourd'hui techniquement au point. Mais qui en a besoin, ou envie ?

Une seule réponse claire : l'industrie. Les fabricants d'appareils au premier chef, aujourd'hui emmenés par Texas Instrument, leader dans cette technologie et qui en a réparti les licences entre trois fabricants dans le monde - Digital Projection aux Etats-Unis, Barco en Europe et Imax dans le reste du monde. Mais aussi tous les intervenants pour lesquels des économies d'échelle sont possibles grâce à la suppression de milliers de copies au coût élevé (au moins 1 500 euros chacune pour un long métrage), lourdes (35 kilos pour un film de longueur moyenne), fragiles, d'un acheminement compliqué, très vulnérables au piratage.

INQUIÉTUDES MATÉRIELLES

A ces raisons s'ajoute la tendance lourde au « tout-numérique », à l'œuvre dans la filière cinématographique. Le son (enregistrement et mixage) et le montage ont déjà choisi cette voie, le travail sur les images en laboratoire (étalonnage) leur emboîte le pas. La situation reste différente sur les tournages. Si le recours à la numérisation des images pour les effets



spéciaux se généralise, l'emploi des caméras numériques pour l'ensemble des prises de vue reste limité et les professionnels considèrent que la majorité des tournages se feront encore sur pellicule durant une période longue. Il ne faut d'ailleurs pas sous-estimer l'attachement affectif ou théorique à la pellicule.

Mais l'opposition au passage à la projection numérique procède moins de l'amour du ruban d'images analogiques que d'inquiétudes elles aussi économiques. Celles des exploitants, effarouchés par les investissements considérables que représente l'installation de nouveaux projecteurs, dont le prix est environ cinq fois plus élevé qu'un matériel classique, et qui risquent d'être dépassés très rapidement. En mars 2002, au Showest de Las Vegas, le congrès de la National Association of Theater Owners (NATO), l'organisme corporatif qui regroupe tous les propriétaires de salles des Etats-Unis, a manifesté à la fois son inquiétude devant l'ampleur des besoins et son ferme refus de laisser un tiers en profiter pour s'introduire dans la relation

« *L'Arche russe* », film expérimental russe d'Alexandre Sokourov, tourné en numérique, sera projeté à Cannes (sélection officielle hors compétition) selon ce même standard.

distributeur-exploitant.

En France, la Fédération nationale des cinémas de France (FNCF) est sur une position tout aussi attentiste, sinon défensive. La situation est d'ailleurs la même dans les autres grands pays, comme en témoigne le texte signé - cas sans précédent - par 18 associations nationales d'exploitants, le 12 décembre 2001. « *Reconnaisant que le cinéma pourrait se retrouver confronté à la transition technologique la plus significative de son histoire* », elles réclament « *à tous les organismes concernés* » un standard unique avant toute politique d'équipement massive.

Le 24 mai, aura lieu à Cannes un Forum du cinéma numérique organisé par Bruxelles, en présence notamment de Viviane Reding,

commissaire européenne chargée de la culture, et de Michel Rocard, président de la commission culturelle au Parlement européen. En Italie, pays en pointe dans la mesure où la rénovation du parc de salles est de toute façon à l'ordre du jour, la Banque européenne d'investissement a signé un accord avec la Banca Nazionale del Lavoro pour un prêt de 100 millions d'euros destiné notamment à soutenir cette modernisation, dont la projection numérique pourrait faire partie.

Comme toute évolution nécessitant de lourds investissements, la crainte est grande de voir à cette occasion le fossé entre les plus puissants et les autres se creuser davantage. D'où l'appel pressant lancé par Patrick Brouiller, président de l'Association française des cinémas d'art et essai, à l'intervention de la puissance publique : « *Sans régulation forte, cette évolution ne peut qu'accélérer la concentration* », insiste-t-il. Si le coût direct est connu (à raison de 150 000 euros par écran pour 5 100 écrans), les problèmes connexes sont nombreux - formation des

personnels ou bouleversements de l'économie des laboratoires.

Sans oublier, bien sûr, la révolution qu'un tel changement induirait dans le métier de distributeur, dont le travail le plus concret concerne l'acheminement des copies. Leur disparition « *permettrait de se concentrer sur la partie la plus créative de notre métier* », répond Marin Karmitz, président de la Fédération nationale des distributeurs. Encore faut-il savoir par quoi seraient remplacés les copies. La première solution, plus légère et moins onéreuse, mettrait en circulation des supports matériels, solides et de petite taille, de type DVD. L'alternative est la diffusion par satellite des films depuis une source unique : le fameux bouton sur lequel appuierait un patron de studio à Los Angeles, inondant d'un coup la planète entière de la même superproduction.

DES RETARDATAIRES LAMINÉS

« *Techniquement, c'est tout à fait possible*, confirme Yves Louchez, directeur de la commission supérieure technique auprès du CNC, spécialiste pourtant du déminage de fausses rumeurs et de délirs scientifiques. *D'autant que les créneaux libres existent sur les satellites. Mais un long métrage reste un fichier extrêmement lourd à transmettre aujourd'hui. Et le marché international est loin d'être assez unifié pour permettre une sortie unique dans le monde entier. Rien n'indique d'ailleurs que les Américains auraient le monopole de la transmission. Des transporteurs nationaux ou régionaux, comme France Télécom ou Eutelsat, pourraient très bien avoir la gestion du signal sur des zones auxquelles correspondrait la vente des droits en salles.*

« *Aujourd'hui, il n'y a aucune raison pour les Européens, notamment les Français, de partir battus. Mais on est clairement à un tournant, ceux qui attendront trop seront laminés. Lucas avait annoncé que Star Wars II serait projeté dans le monde entier en numérique, c'était de la propagande bidon, comme on le voit aujourd'hui. Mais d'ici cinq ans, avec la baisse prévisible des coûts des projecteurs, on peut imaginer qu'ils offrent les projecteurs avec la copie du prochain épisode de La Guerre des étoiles. Pour s'assurer le marché mondial, le coût ne serait pas déraisonnable.* »

J.-M. F.

Jean-Michel Frodon

En France, certains exploitants commencent à s'équiper en projecteurs à moindre coût

Vers un circuit à deux vitesses ?

LA COMMISSION supérieure technique, qui définit les normes de toutes les installations et matériels dans le domaine du cinéma en France, a établi une distinction entre ce qu'elle nomme « cinéma numérique » et « projection électronique ». Dans sa recommandation technique de juin 2001, elle établit les critères qui qualifient les projections de même qualité que celles exigées dans les salles commerciales pour la projection en 35 mm : voilà pour le cinéma numérique. Il se caractérise essentiellement par l'emploi de la Black Chip, la variante améliorée de la technique des micro-miroirs mise au point par Texas Instrument, et notamment validée par George Lucas. Toutes les salles de projection utilisant du matériel digital selon des standards inférieurs relèvent seulement de la projection électronique.

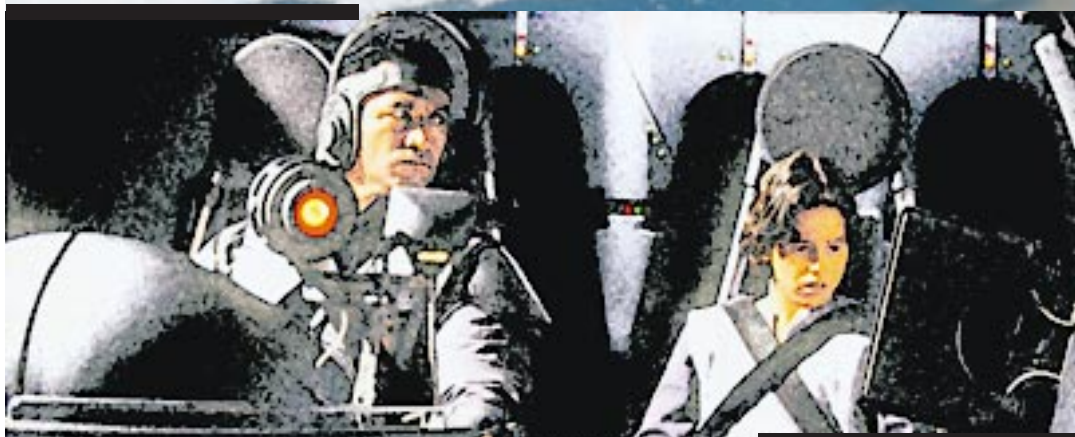
C'est précisément pour celle-ci que plaide le producteur, distributeur et exploitant Marin Karmitz : « *La technologie haut de gamme est un boulevard pour Hollywood, elle rend concrète la menace d'une maîtrise américaine de la diffusion mondiale. Au contraire, on peut utiliser les possibilités de la projection numérique pour rendre viable la diffusion de films économiquement modestes mais artistiquement ambitieux, qui ont de plus en plus de mal à être diffusés. J'ai installé le premier projecteur numérique léger dans ma salle du MK2 Beaubourg pour montrer ABC Africa d'Abbas Kiarostami, tourné en DV avec très peu de moyens. La continuité technique est cohérente avec une logique artistique, de la réalisation à la projection, et les cas de ce genre vont se multiplier.* »

Marin Karmitz, qui présente à Cannes *Ten*, également tourné en

DV par Abbas Kiarostami, souligne que ce procédé est appelé à se développer, par choix esthétique (comme aussi dans le cas du *Russian Ark* de Sokourov), par nécessité économique ou pour déjouer la censure, comme *Plaisirs inconnus* de Jia Zang-ke. Karmitz affirme avoir obtenu des projecteurs d'une qualité suffisante pour des bonnes projections sur des écrans de taille moyenne (moins de 10 mètres de base) à moins de 8 000 euros. Il affirme qu'il entend équiper peu à peu ses salles de ces dispositifs, notamment les quatorze écrans du multiplexe qu'il doit ouvrir à Tolbiac, dans le 13^e arrondissement de Paris. Si les MK2 seront évidemment aussi dotés de projecteurs 35 mm, leur propriétaire n'en revendique pas moins le choix d'une inévitable cassure entre un cinéma « lourd » et une filière porteuse de la diversité et des recherches esthétiques.

C'est cette même cassure que redoute Geneviève Troussier, présidente du Groupement national des salles de recherche, qui regroupe les exploitants les plus actifs dans la défense du cinéma de haute qualité artistique. Tout en affirmant qu'il faut pouvoir répondre, y compris par le mode de projection, à « *l'offre artistique des cinéastes qui font le choix du tournage en DV* », elle insiste sur le danger de marginalisation mortifère en cas de rupture dans le statut des salles, et de suppression de la possibilité, au moins théorique, d'accès de tous les cinémas à tous les films.

Une approche qui est aussi celle des pouvoirs publics. « *Notre politique a toujours été de combattre l'exploitation à plusieurs vitesses* », rappelle Nicole Delaunay, responsable de l'exploitation au CNC.



Trois films tournés en numérique (de haut en bas) : « Spirit », dessin animé américain de Kelly Asbury et Lorna Cook (sélection officielle, hors compétition) ; « La Guerre des étoiles, Episode II », de George Lucas ; « Plaisirs inconnus », du Chinois Jia Zang-ke (sélection officielle, en compétition).

Aux Etats-Unis, l'industrie vante les mérites du numérique mais les exploitants se plaignent de la lourdeur de l'investissement

« Star Wars » argument de vente

LA SORTIE, le 16 mai, de *La Guerre des étoiles, Episode II - L'Attaque des clones*, simultanément dans soixante pays et à Cannes, doit marquer un nouveau pas en avant de la projection numérique, dont George Lucas s'est fait le héraut. Une centaine de salles auront été équipées pour l'occasion. LucasFilm, qui, dès 1998, a formé un groupe de travail avec les fabricants d'électronique Sony et Panavision, croit passionnément au remplacement du 35 mm par le numérique. Les industriels concernés aussi. En juin 2001, Boeing Digital Cinema, filiale du leader de la transmission satellitaire, a réussi la première transmission internationale (d'une bande-annonce) vers Amsterdam pour Fox, puis la première transmission multiple par satellite d'un long métrage. Warner a projeté Ocean's Eleven, de Steven Soderbergh, avec Technicolor Digital Cinema, filiale commune à Technicolor (racheté par Thomson Multimédia) et Qualcomm, concepteur d'une technologie de compression des images (ABSOLUTE) destinée aux salles. Pour Ken Williams, le président de Technicolor Digital, « la technologie du cinéma numérique est au point et a un avenir commercial ».

« La distribution en numérique est beaucoup moins coûteuse », confirme Brooke Williams, le représentant de Texas Instruments, société conceptrice de la technologie DLP Cinema (Digital Light Processing), la seule à équiper les projecteurs numériques. D'après nos estimations, en remplaçant tous les projecteurs traditionnels par des numériques, les Studios éco-

nomiseraient 800 millions de dollars [885 millions d'euros] par an. » JVC annonce la sortie de son projecteur numérique dans un an, et Kodak, principal fournisseur de pellicules, développe un système de projection numérique.

Comment réagit Hollywood ? La Motion Pictures Association of America chiffre l'économie des coûts de distribution numérique à 25 %, et les sept studios viennent d'annoncer la création d'un consortium. « L'ambition de notre consortium est de mettre au point d'ici un an ou deux un standard commun de projection numérique, opérationnel globalement comme le 35 mm », explique Bob Lambert, responsable du secteur des nouvelles technologies au studio Walt Disney.

Mais les exploitants en salles devront faire face à un investissement lourd : un projecteur numérique coûte cinq fois plus cher qu'un projecteur traditionnel. Ils souhaitent éviter les standards incompatibles (c'est le cas du son numérique) et l'obsolescence rapide d'équipements coûteux. Texas Instruments promet que le DLP Cinema pourra être adapté sans surcoût au fur et à mesure des avancées technologiques. Certains experts prévoient l'arrivée massive du numérique dans deux ans, mais les exploitants en doutent. Pour John Fithian, le président de l'association des exploitants américains, il arrivera « quand il sera au point, et pas avant ».

C. M.
(à Los Angeles)

LE NUMÉRIQUE EN CHIFFRES

FILMS À CANNES

Treize longs métrages tournés en numérique sont présentés cette année à Cannes : *Russian Ark*, d'Alexandre Sokourov, *Ten*, d'Abbas Kiarostami, *24 Hour Party People*, de Michael Winterbottom et *Plaisirs inconnus*, de Jia Zang-ke, *Spirit*, dessin animé de Kelly Asbury et Lorna Cook et *La Guerre des étoiles, Episode II* de George Lucas.

SALLES ÉQUIPÉES DANS LE MONDE

30 et bientôt 80 aux Etats-Unis, 12 en Europe, 10 en Asie et 2 dans toute l'Amérique latine.

COÛT

D'un projecteur 35 mm : 30 000 euros, amortissement sur vingt ans. D'un projecteur numérique : 150 000 euros, amortissement incertain. Aux Etats-Unis, une copie coûte en moyenne par an 1,2 milliard de dollars (1,33 milliard d'euros).

RENCONTRE AVEC LES CINÉASTES

Le Festival et *Le Monde* organisent, en collaboration avec France Culture, une rencontre avec des cinéastes pour évaluer les espoirs et les craintes suscités chez les créateurs par la projection numérique. Animé par Alexandre Adler, ce débat réunit, le 15 mai, Agnès Varda, Catherine Breillat, Abbas Kiarostami, Amos Gitai, Raoul Ruiz, Régis Wargnier, Murali Nair, Walter Salles, Marco Bellocchio, Bille August, Michael Moore...

Rick McCallum : « Rien n'arrêtera le cinéma numérique »

Le 16 mai sortira *Star Wars, Episode II*, dont vous êtes le producteur : ce sera le jour J du cinéma numérique ?

C'est un début dans un processus d'évolution, mais pas le grand moment que certains espéraient. Nous sommes déçus de n'avoir pas plus de salles [qui projettent en numérique], environ 80 aux Etats-Unis, 100 dans le monde. Le problème vient du conservatisme de l'industrie du cinéma, que ce soient les laboratoires, les syndicats... Quant aux studios, ils créent un consortium, mais pour ralentir le mouvement ! Ils travaillent sur des standards qui pourraient être bouclés en un mois, mais ça va leur prendre des années ! Ils ne pigent pas que les entreprises qui veulent survivre doivent obtenir des résultats en temps réel, avoir une idée, un business plan, et l'exécuter immédiatement. Regardez ce qui s'est passé avec l'industrie du disque, ou la réticence initiale des producteurs à utiliser l'Avid, ou la peur du son numérique.

Ces obstacles sont fatals ?

Rien n'arrêtera le cinéma numérique. Comme tous les changements intervenus à Hollywood, l'implosion va venir du talent et des fournisseurs extérieurs comme nous. Les plus résistants actuellement sont les cadresurs. Nous essayons de pousser en avant les créateurs et la technologie pour atteindre un degré de photoréalisme total, que ce soit pour un film de science-fiction ou un film historique. On n'en est pas encore tout à fait là, mais dans deux ou trois ans, le numérique sera supérieur au 35 mm, le talent sera formé, les outils seront suffisamment bon marché pour permettre de créer tout ce qu'un scénariste a imaginé. La nouvelle génération des cinéastes qui a grandi dans un monde numérique comprend, à l'inverse des studios qui doutent que leur public fasse la différence entre une projection numérique et une analogique. Le public de *Star Wars* est jeune et rompu à cette nouvelle technologie. Nous voulons éduquer les gens et leur dire que, s'ils veulent vraiment voir le film que nous avons fait, ils doivent assister à une projection numérique. Et je suis certain que ces salles-là feront de bien meilleures recettes. Car la qualité de présentation est sans pareil pour les spectateurs qui en ont

enfin pour le prix de leur billet de cinéma !

Hollywood craint que le numérique aggrave le piratage qui leur fait déjà perdre 3 milliards de dollars par an.

Le risque sera moins grand ; il est plus facile de donner 5 000 dollars en douce à un projectionniste pour emprunter une copie pendant quelques heures que de se brancher sur un serveur numérique, décoder des cryptages très sophistiqués - du niveau de protection des communications militaires. Mais le gros problème actuel du cinéma numérique est de savoir qui va le contrôler, et surtout le financer. Les studios sont prêts à payer, parce qu'ils n'ont pas le choix. Ils ne gagnent pas d'argent en ce moment et le seul secteur où ils peuvent économiser est celui de la distribution, sur le coût des copies, le transport.

En tant que producteur d'un film grand public entièrement numérique, quels ont été vos pires problèmes ?

Le plus difficile a été de mettre au point les caméras et les objectifs, cela nous a pris sept ans et demi. Mais quand nous avons commencé à filmer, c'était libérateur. Comme de passer d'une machine à écrire à un ordinateur ! Le défi consistait à user de cette technologie pour faire tout ce que George Lucas voulait en tant que scénariste et réalisateur, mais avec efficacité et économie. On a multiplié les décors numériques, et poussé les images numérisées en 3D à un niveau de réalisme supérieur au premier épisode, avec des personnages digitaux qui sont parfaits, même en face d'un acteur. On a économisé sur les déplacements et cachets des acteurs, en tournant avec des doublures qu'on remplace ensuite.

Etes-vous partisan d'une architecture ouverte pour le cinéma numérique ?

C'est essentiel. Si les systèmes sont protégés avec un code, le numérique ne marchera pas. Il faut permettre aux exploitants et à tous ceux qui ont investi dans ces équipements d'adapter la technologie au fur et à mesure sans être limités par les enjeux de concurrence entre fabricants.

Propos recueillis par Claudine Mulard
(à Los Angeles)

"Les Enfants de Cannes" Cannes les a reconnus, TV5 les a adoptés.

Abbas Kiarostami
Amos Gitai
Raoul Ruiz
Régis Wargnier
Murali Nair
Walter Salles
Marco Bellocchio
Bille August
Michael Moore

Sur TV5, du 14 au 26 mai 2002, Frédéric Mitterrand vous présente une sélection de 13 films réalisés par "Les Enfants de Cannes"...

TV5
www.tv5.org/cannes

Après la Libération, une poignée de khâgneux lyonnais fondent une revue de cinéma. Un demi-siècle plus tard, « Positif » paraît tous les mois. Eternel rival et adversaire cinéphilique des « Cahiers du cinéma », le mensuel, dirigé aujourd'hui par Michel Ciment, a toujours été un lieu de débats, comme l'explique l'un des artisans de l'aventure

« Positif » : cinquante ans en revue

Nietzschéen, l'anniversaire de *Positif*? Le moment est-il venu, après cinquante ans, de fêter une de « ces heures où l'âme vit en paix et peut sereinement embrasser du regard une période de son propre développement »? Et où il faut accueillir les vœux comme des promesses de longue vie? L'histoire d'un périodique en passe nécessairement par les périls de la chronologie.

La revue, une brochure de 36 pages, que fonda en 1952 Bernard Chardère, avec quelques khâgneux au lycée du Parc, à Lyon, sur le modèle de *Raccords*, qui venait de disparaître, eut des débuts modestes mais réguliers, puis, lorsqu'elle voulut s'agrandir, quelques difficultés à tenir le rythme. Certains se demandèrent même si une mensualité était bien souhaitable, et s'il ne valait pas mieux se tourner vers une formule trimestrielle en publiant des « cahiers », comme, beaucoup plus tard, Serge Daney devait y réussir avec *Trafic*. Malgré l'aide de Jérôme Lindon, puis de Charles Fasquelle, il faudra attendre Eric Losfeld pour que *Positif* parvienne à rester dans les temps. Aux débuts, personne n'aurait eut l'idée de lui souhaiter un avenir. Les revues de cinéma, dans ces temps incertains, ne dépassaient pas quelques numéros.

Après la mort de la seconde *Revue du cinéma*, il ne fallait pas s'embarasser du « dur désir de durer ». Les nouveaux venus recueillaient d'abord quelques épaves. Tandis que les *Cahiers*, qui avaient surgi quelques mois plus tôt, récupéraient *La Gazette du cinéma*, *Positif* accueillait les paves d'autres revues défuntes, *Séquences*, avec Michel Pérez et surtout Roger Tailleur, puis *L'Age du cinéma*, avec Ado Kyrrou, Robert Benayoun et Gérard Legrand. Tous fréquentaient les mêmes ciné-clubs (Pierre Billard, bien avant de se mettre au *Point*, passa par le numéro 11) et la Cinémathèque, dans la salle minuscule de l'avenue de Messine (Lotte Eisner répondra à une « Enquête sur l'érotisme »). Tous avaient lu les mêmes livres, de *l'Histoire* de Georges Sadoul au *Surréalisme au cinéma* d'Ado Kyrrou. Tous avaient acheté les mêmes journaux, dont *L'Ecran français* d'avant la stalinisation.

UNE GUERRE PAS SI CRUELLE

Positif, c'était aussi une politique, et pas seulement une « politique des auteurs », même si, dès les premiers numéros, on y exalta Huston, Buñuel, Wellman et *L'Auberge rouge*, en attendant Antonioni, Brooks, Jerry Lewis, Minnelli ou Tashlin, voire Burnan. La ligne était-elle si nette et ferme que cela? Partie sur une option disons républicaine et laïque, elle se situait très à gauche et tenait des positions nettement anticléricales, voire athées, qui, jointes à une insolence de principe, en avaient fait, dira Thierry Frémaux, une revue de « mal élevés ». Certains étaient communistes, et l'une, Michèle Firk, poussera son engagement révolutionnaire jusqu'au bout. Elle avait fait partie du réseau Jeanson. Après un « voyage à Cuba », elle rejoignit la lutte armée au Guatemala et se suicida pour échapper à la police et à la torture. D'autres signèrent le Manifeste des 121.

Ces engagements s'opposaient dans les principes, voire dans le choix des « auteurs », aux positions des *Cahiers*, et tout spécialement à celles de François Truffaut. Il se vantait de l'amitié qui le liait à François Vinneuil, alias Lucien Rebatet. Le conflit devait atteindre son point culminant au début de la nouvelle vague. Mais cette « guerre des revues » n'était pas si cruelle. D'abord parce que certains, aux Edi-

tions de l'Etoile, campaient, eux aussi, « à gauche » ou prirent le tournant. Ensuite parce que nous avons le même âge et les mêmes intérêts secrets que nos ennemis. L'affrontement s'accordait des trêves. L'on put voir, à Cannes, Ado Kyrrou et Claude Chabrol allongés, hilares, côte à côte, sur le sable chaud, et plus tard, toujours à Cannes, *Positif* prendre la défense de *La Religieuse*.

En 1968, l'affaire Langlois et Mai allaient redistribuer les cartes. Les deux revues s'associèrent aux manifestations antigaulistes et participèrent aux Etats généraux du cinéma (Eric Losfeld fut l'éditeur du bulletin de défense de la Cinémathèque et de *Le cinéma s'insurge*), puis se séparèrent à nouveau au cours des années 1970. *Positif* critiqua les prises de position en faveur du PCF qui suivirent immédiatement le « reflux », puis abandonna les *Cahiers* à leur maoïsme. Robert Benayoun, dans *Les Enfants du paradigme*, tournera en dérision leur « structuralisme ». Pour ce qui est des « auteurs », les rencontres furent et restent accompagnées de divergences. *Positif* est toujours « non réconcilié » avec Jean-Luc Godard, Danièle Huillet et Jean-Marie Straub.

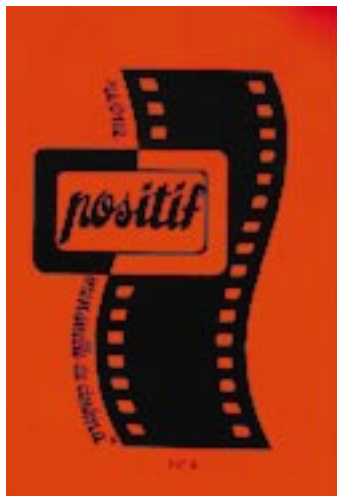
A L'ORIGINE DE CINÉMATÈQUES

Positif aura connu plusieurs périodes, mais pas, comme aux *Cahiers*, parce que les rédacteurs en chef changèrent et parce que de nouvelles générations de rédacteurs apparurent. Lorsque Bernard Chardère partit défendre la présence française au sud de la Tunisie, les « Parisiens », qui, avec Paul-Louis Thirard, évitèrent la faillite, décidèrent aussi que le guerrier était irremplaçable et que la direction serait assurée par un comité de rédaction. Cette option démocratique n'empêcha pas que se succédassent des influences souvent contradictoires. Il y eut les surréalistes, avec leur goût pour l'érotisme, les dessins animés, le cinéma populaire italien ou les films fantastiques, mais ils n'étaient pas seuls. Il fallut compter aussi avec le savoir et l'humour de Roger Tailleur ou le dandysme de Jean-Paul Török. Bertrand Tavernier navigua d'un rivage à l'autre, et Bernard Cohn apporta l'esprit « cinéphilique » du Ciné-Quanon. Dans les dernières décennies, Michel Ciment a donné à la revue le sérieux qui en fait aujourd'hui une référence.

Pourquoi *Positif* n'a-t-il pas, comme sa rivale de toujours, engendré plusieurs générations de cinéastes? Même si Bernard Chardère a anticipé sur la décentralisation en créant à Lyon Les Films du Galion, les « positivistes » n'allèrent pas en général au-delà du court-métrage. Les tentatives plus ambitieuses furent vaines ou décevantes. La principale raison de cette absence fut sans doute qu'ils étaient avant tout des amateurs et n'entendaient pas faire carrière dans le cinéma. Ils écrivaient pour faire écho à leur passion, et non pour se faire connaître. Ils travaillaient au-dehors. Les uns étaient fonctionnaires, les autres se retrouvèrent à la télévision ou, comme Raymond Borde et Freddy Buache, fondèrent et dirigèrent des cinémathèques. L'un, au moins, aura réussi dans les lettres. Avec Frédéric Vitoux, *Positif* entre à l'Académie française.

Louis Seguin

★ Cofondateur de la revue *Séquences* en 1951, Louis Seguin rejoint en 1954 la rédaction de *Positif*, dont il sera un des principaux animateurs jusqu'en 1975. Depuis 1971, il collabore régulièrement à *La Quinzaine littéraire*.



De gauche à droite : couverture du numéro 6 de « Positif, revue périodique de cinéma », dont le siège est encore à Lyon. « Une » du numéro 10 consacré au cinéma mexicain : un article de Luis Buñuel, intitulé « En tant qu'homme du cinéma mexicain », ouvre la revue. Humphrey Bogart et le cinéma américain fait la « une » du numéro 11 daté de septembre-octobre 1954.

BIBLIOGRAPHIE

ANNIVERSAIRE

A l'occasion de son cinquantième anniversaire, *Positif* publie chez Gallimard, dans la collection « Folio », deux anthologies. L'une, *L'Amour du cinéma*, reproduit cinquante textes critiques, un par année. L'autre, sur Alain Resnais, réunit des entretiens et des études. En mai, paraît un numéro spécial sur les actrices du cinéma français, Chuck Jones et Billy Wilder.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus de précisions, on pourra se reporter aux textes de Jean-Pierre Jeancolas et de Jacques Zimmer dans *La Critique de cinéma en France* (Ramsay, 1997), aux deux volumes d'Antoine de Baecque, *Cahiers du cinéma. Histoire d'une revue* (Ed. de l'Etoile, 1991), à *Positives liaisons, correspondance des auteurs, 1952-1958* (Jean-Michel Place, 2000), et aux reprints des numéros 1 à 15, puis 16 à 31, chez Jean-Michel Place.

SELECTION OFFICIELLE - FESTIVAL DE CANNES 2002
EN COMPETITION

Humbert Balsan
présente

INTERVENTION DIVINE

une chronique d'amour et de douleur

Un film de
Elia Suleiman



fpi

LE 20 MAI A CANNES

PYRAMIDE

Les copies restaurées, nouvelles friandises cannoises

A CÔTÉ de l'ample coup de chapeau saluant l'œuvre exceptionnelle de Jacques Tati en prélude à des manifestations prévues dans toute la France, Cannes a choisi une autre manière de saluer le patrimoine du cinéma. Avec comme directeur artistique du Festival Thierry Frémaux, par ailleurs directeur d'une des grandes cinémathèques françaises, l'Institut Lumière à Lyon, il était logique que soit mise en évidence l'action des grandes archives dans la préservation des œuvres du passé.

C'est donc leur travail que veut saluer la création, à la place de rétrospectives qui n'avaient jamais vraiment trouvé leur place sur la Croisette, du programme « Les copies restaurées ». Celui-ci est projeté dans la Salle Buñuel, devenue un pôle essentiel de la programmation cannoise. La qualité des titres choisis réjouira les heureux festivaliers qui trouveront le temps d'assister à ces séances friandises :

Le Jour du vin et des roses (1962), de Blake Edwards ; *La Dame sans camélias* (1953), de Michelangelo Antonioni ; *Kagemusha* (1980), d'Akira Kurosawa ; *La Nuit du chasseur* (1955), de Charles Laughton ; *Le Cercle rouge* (1970), de Jean-Pierre Melville ; *Point limite* (1964), de Sydney Lumet, *La Boîte magique* (1951), de John Boulting ; *Il Posto* (1961), d'Ermanno Olmi ; *L'Auberge rouge* (1951), de Claude Autant-Lara ; *Come Drink With Me* (1965), de King Hu ; *Les Plus Belles Années de notre vie* (1946), de William Wyler ; *Pépé le Moko* (1937), de Julien Duvivier ; *Max et les Ferrailleurs* (1970) de Claude Sautet ; *Chantons sous la pluie* (1952), de Stanley Donen et Gene Kelly. Des chefs-d'œuvre incontestables et des curiosités – dont le magnifique et invisible premier grand film de King Hu – proviennent d'origines géographiques et d'institutions très variées, la plupart situées en Italie (Cinémathèque de Bologne, RAI), aux Etats-Unis (Université de Los Angeles, Moma, Warner, MGM) et en France (Studio Canal, Service des archives du film, Aliv). Cette sélection reflète l'ampleur nouvelle de l'action patrimoniale, stimulée par les possibilités de commercialisation ouvertes par les chaînes thématiques et les nouveaux supports de diffusion. Il s'agit pourtant moins, dans la plupart des cas, de restaurations au sens strict que de retraçages de copies, voire de transferts numériques en vue d'une édition DVD. Beaucoup des films présentés n'ont d'ailleurs pas été rénovés par des archives, mais par des studios (Warner et Canal notamment) qui s'approprient à éditer les films en DVD. En ce cas, les films seront projetés en numérique, dans le cadre du vaste mouvement vers cette technologie initié par le Festival.

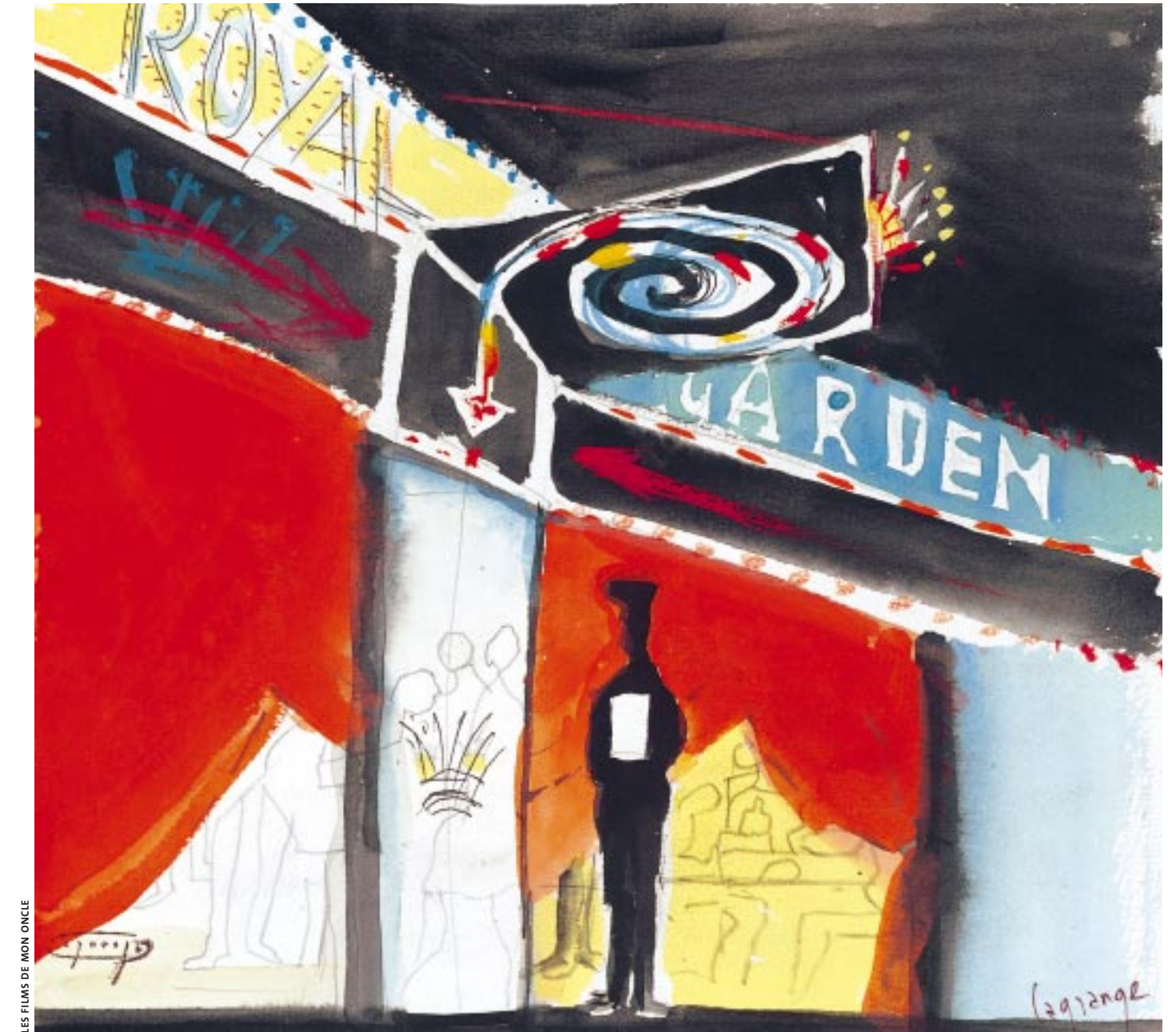
J.-M. F.

« Playtime » était le « film chouchou » de Jacques Tati, « le seul que la France n'a pas aimé, ou plus exactement n'a pas su regarder », disait-il encore. A l'initiative de sa fille Sophie Tatischeff et sous la houlette de Jérôme Deschamps, le chef-d'œuvre a pu être restauré et les coupes qui avaient été imposées par les producteurs rétablies

« Playtime » de Jacques Tati, un film d'une autre planète

En 1958, le succès commercial de *Mon Oncle*, qui obtint également le Prix spécial du jury à Cannes et un Oscar à Hollywood, ainsi qu'une reconnaissance critique massive, a changé la vie de Jacques Tati et lui a ouvert un avenir riche de possibilités. Mais l'auteur des *Vacances de Monsieur Hulot* va pourtant prendre son temps avant d'entreprendre le film suivant. En 1961, il renoue d'une certaine façon avec le music-hall en montant un spectacle à l'Olympia, *Jour de fête à l'Olympia*. Il s'agissait de mêler projection de films et spectacle vivant en faisant sortir les personnages de l'écran dans le souci de faire éclater les limites du cinéma et du spectacle de variétés. Il loue plus tard un cinéma parisien, le Lux, qu'il débaptise en Arlequin pour y remonter une nouvelle version de *Jour de fête* en ajoutant des attractions, une fanfare, des lâchers de ballons dans l'optique de cette synthèse des divertissements populaires qui a sans doute déjà guidé son spectacle de l'Olympia. Il travaille en même temps à un projet de scénario à qui il confiera le découpage à Jean-Claude Carrière. *L'Illusionniste* sera pourtant abandonné au profit de la préparation de *Playtime*, un temps sobrement nommé *Film Tati n°4*.

Avec ce film, Tati annonce qu'il prendra « tous les risques » et prévoit de poursuivre une satire joyeuse de la modernisation de la société française entamée avec *Mon Oncle*. La découverte de New York lors d'un voyage en 1958, les bouleversements urbanistiques et sociologiques de la France des débuts de la V^e République vont vraisemblablement enrichir son inspiration. Filmer dans les véritables lieux symboles de la modernité architecturale (aéroports internationaux, usines, immeubles d'affaires) s'avère difficile. Tati entreprend alors de construire un gigantesque décor dans un terrain vague du sud-est de Paris. Une véritable ville-studio d'environ 15 000 mètres carrés sort de terre à Joinville-le-Pont, à l'extrémité est du plateau de Gravelle, composée de bâtiments de verre et d'acier autour desquels sont construites des façades montées sur rails. Après des mois de retard, les travaux sont achevés en janvier 1965. La création de ce lieu, véritable folie économique, est devenue un événement en soi. Tati rêve d'en faire des studios pour le cinéma français à l'issue du tournage de son film. André Malraux, alors ministre de la culture, envisage d'y caser une école de cinéma. Lorsque ce que les journalistes vont appeler « Tativille » est achevé, le tournage de *Playtime* a débuté depuis trois mois dans les décors



LES FILMS DE MON ONCLE

inachevés. Il va s'éterniser, sera interrompu plusieurs fois, pour différentes raisons : une tempête qui renverse une façade, les pluies de juillet 1965 et bientôt des problèmes budgétaires qui obligent la société de production du réalisateur, Specta-Films, à contracter de nouvelles dettes.

Sur le tournage, le cinéaste se révèle d'une minutie éprouvante pour les comédiens et les techni-

Ci-dessus : esquisse de Jacques Lagrange pour la façade du Royal Garden.

Ci-dessous : Tati (de dos) sur le plateau de Gravelle près de Joinville-le-Pont, où est bâti de toute pièce le décor de « Playtime ».



LES FILMS DE MON ONCLE

ciens qui le surnomment « Tatillon ». Les difficultés financières de la production empêchent parfois le versement des salaires. Une intervention du premier ministre d'alors, Georges Pompidou, lui permet une avance exceptionnelle du Crédit lyonnais. Tati hypothèque sa maison de Saint-Germain ainsi que les droits des *Vacances de Monsieur Hulot* et de *Mon Oncle*. Les rumeurs vont bon train durant le tournage, annoncé vite comme un naufrage attendu et qui prend fin en septembre 1967. Mais le réalisateur avait commencé le montage avant d'avoir fini, afin de montrer des éléments du film à d'éventuels nouveaux bailleurs de fonds.

Tati a souhaité tourner *Playtime* en 70 mm, à la fois pour la grandeur du cadre et une définition

d'image qui rendra visible le moindre détail. Car le film est une fresque mettant en scène des personnages (des touristes américains passant une soirée à Paris) dans les décors immenses et inhumains du dernier cri architectural. Hulot n'est plus au centre du plan. C'est désormais une figurine appelée à en croiser d'autres, en groupes ou isolées, dans une série de déplacements microchorégraphiques, lorsqu'il ne se démultiplie pas.

La première a lieu le 17 décembre 1967 dans la salle de l'Empire, avenue de Wagram, où le cinéaste espère faire exploiter seul le film durant plusieurs semaines. Les critiques sont pour la plupart réservées, reprochant à ce nouvel opus sa longueur. Truffaut lui envoie pourtant une lettre enthousiaste quelque temps

après la soirée inaugurale : « *Playtime ne ressemble à rien de ce qui existe déjà au cinéma. C'est un film qui vient d'une autre planète où l'on tourne les films différemment.* »

SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Dès les premiers jours d'exploitation, le réalisateur opère des coupes sur la copie même, en fonction notamment des réactions de la salle qu'il guette durant les projections. Des copies 35 mm sont tirées pour une exploitation élargie et en janvier 1968, c'est une seconde version, nettement plus courte, que découvrent alors les spectateurs. Entre-temps les entrées se sont mises à chuter. De surcroît le film ne trouve guère d'acheteurs à l'étranger. Les investissements d'origine étaient, de toute façon, trop lourds pour pouvoir être amortis. Tati met sa société de production en liquidation et les droits de tous ses films sont vendus. *Playtime* connaîtra une nouvelle sortie en 1979. Les nouveaux ayants droit et le distributeur imposeront encore à ce moment-là de nouvelles coupures, que reniera, cette fois-ci, le réalisateur.

Au début des années 1970, le cinéaste dira de *Playtime* : « *C'est mon film chouchou. Le seul que la France n'a pas aimé. Ou plus exactement n'a pas su regarder. Vous espérez Hulot et c'est un miroir-fresque qui vous est apparu. Il fallait passer devant sans se hâter : coup d'œil à gauche, coup d'œil à droite. Profiter du ciné permanent pour détailler les personnages. Or la France a regardé mon film comme elle visite le Louvre : un sprint devant Bruegel en disant : "Ouais"... La France a supervisé.* » Il reste à la France de redécouvrir un chef-d'œuvre de réalisme abstrait qui classera définitivement Jacques Tati parmi les grands cinéastes de la modernité.

J.-F. R.



LES FILMS DE MON ONCLE

Le metteur en scène, propriétaire des droits des films de Tati, a mené la restauration de « Playtime »

Récit d'un sauvetage avec Jérôme Deschamps

PLAYTIME est un film qui, depuis le moment où il est projeté pour la première fois, à L'Empire, en décembre 1967, n'a fait que rétrécir.

Dès les premiers jours d'exploitation, Tati a fait lui-même des coupes pour adapter le film aux réactions du public. Tati est revenu dessus à plusieurs reprises dans une espèce de précipitation inquiète. Il était particulièrement attentif aux réactions des spectateurs en homme de music-hall qu'il était. Mais, à la suite de la faillite de sa société, les droits de son œuvre ont été saisis. Tati a trouvé des partenaires financiers, Panoramic Films, qui ont permis au film de ressortir. Il leur a cédé la majorité de ses droits et ceux-ci ont fait pression sur lui pour qu'il fasse encore des coupes. Il ne les a jamais approuvées. Celles-ci étaient extrêmement grossières. Des idées magnifiques ont disparu.

Par ailleurs, toutes ces modifications et ces tirages successifs de copies ont irrémédiablement abîmé le négatif. Celui-ci a même été déchiré en 1991. On a pris un parti pour la restauration, c'est de s'en tenir à la dernière version qui a vraiment été approuvée par Tati. On ne voulait pas contester ses choix.

Comment s'est effectuée la restauration de Playtime ?

Après la mort des ayants droit

du film, Sophie Tatischeff m'a alors appelé au secours. Les héritiers souhaitaient vendre. Ils ont accepté que Sophie et nous-mêmes, avec l'aide des banques, puisions reprendre le catalogue. La première décision de Sophie a été de restaurer Playtime en 70 mm. Il fallait à la fois restaurer le négatif mais aussi retrouver la version exacte voulue par Tati. On a donc d'abord réparé les perforations, les collures, les déchirures. On a procédé à un premier tirage par immersion pour avoir une copie de travail de façon à constater l'étendue des dégâts. Il manquait quelquefois des images.

On a alors effectué une restauration numérique aux Etats-Unis. Non seulement il fallait supprimer les rayures et les taches du négatif mais il fallait aussi reconstituer les images manquantes à partir de celles qui les précédaient et de celles qui les suivaient. On a ensuite photographié les images numériques pour les réintégrer. Il y a eu également l'étalonnage et le mixage. Le travail sur le son devait à la fois

Ci-dessus : l'univers froid et bureaucratique du travail moderne selon Tati. Ci-contre : le gag du portier à cornes, usage inattendu du design de son temps.



corriger les défauts existants et les imperfections d'origine et préserver la mémoire de l'analogique de l'époque. Mais il a fallu aussi partir en quête des coupes négatives qui avaient été effectuées. C'est François Ede qui s'en est chargé. Heureusement, elles ont été conservées et on les a retrouvées. On s'est fondé sur des notes de tra-

vail. On a également découvert à la Cinémathèque de Toulouse une copie qui correspondait aux vœux de Tati.

De quels soutiens la restauration de Playtime a-t-elle bénéficié ?

Nous avons eu divers soutiens dans le cadre du mécénat culturel : Vivendi Universal, la Fondation

GAN pour le cinéma, Agnès b., Primagaz, la SACD. Les pouvoirs publics nous ont également aidés : la région Ile-de-France et le CNC qui nous a accordé une avance remboursable. Le coût de l'opération a été de 5,4 millions.

Propos recueillis par Jean-François Rauger

LIVRAISONS

Pas moins de quatre livres consacrés à Jacques Tati feront l'objet d'une publication à l'occasion de la présentation de la copie restaurée de Playtime.

– *Playtime. Un film de Jacques Tati*, de François Ede et Stéphane Goudet, sous la direction artistique de Macha Makeïeff, 185 p., Editions des Cahiers du cinéma.

Il s'agit d'un travail de recherche sur la genèse et le tournage de Playtime à partir notamment d'un commentaire du journal de tournage. On y trouvera de nombreux et rares documents iconographiques. Le film fait l'objet d'une analyse minutieuse et inspirée.

– *Tati*, de Marc Dondey, avec la collaboration de Sophie Tatischeff, 272 p., Ramsay Cinéma. Réédition enrichie d'un ouvrage paru en 1989.

L'œuvre et la vie du cinéaste sont richement illustrées.

– *Jacques Tati. Sa vie et son art*, de Davis Bellos, 480 p., Seuil.

Biographie du cinéaste par un universitaire britannique spécialiste de l'œuvre de Georges Perec. Un point de vue légèrement excentré sur l'œuvre et sa signification.

– *Jacques Tati ou le temps des loisirs*, de Laura Laufer, 120 p., Les Editions de l'If.

Excellente analyse du cinéma de Tati qui tente d'articuler les choix de mise en scène et la signification historique et sociale de l'œuvre (les bouleversements de la société française dans la deuxième partie du XX^e siècle).

ÉVÉNEMENTS

SOIRÉES

Du 8 au 23 juin, représentation de Playtime au Théâtre national de Chaillot, à Paris. Chaque projection sera l'occasion d'un hommage imaginé par Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff et les chorégraphes José Montalvo et Dominique Hervieu, accompagné de spectacles, d'attractions, d'une fanfare, d'un chœur...

EN SALLES

Playtime sortira en salles le 3 juillet, en copies 70 mm et 35 mm, dans une trentaine de salles en France.

FESTIVAL

Intégrale Tati au Festival de La Rochelle, du 28 juin au 8 juillet. Tous ses films y seront présentés, y compris ceux dans lesquels il a joué sans les réaliser ainsi que ceux de sa fille, Sophie Tatischeff.

TÉLÉVISION

Playtime sera diffusé sur Arte, en décembre, dans le cadre d'un hommage de la chaîne à Jacques Tati.

COURTS

Présentation des courts métrages réalisés par Jacques Tati à la Cinémathèque française, à Paris, le 11 juin.

De gauche à droite : la fameuse scène de la porte vitrée de Royal Garden qui se brise sous la pression de Monsieur Hulot et du portier. Tati moque les intérieurs familiaux où trône au mur la télévision.



LES FILMS DE MON ONCLE

MARTIN SCORSESE

Le réalisateur américain présentera le 20 mai à Cannes un montage de vingt minutes inédites de son nouveau film, *Gangs of New York*, dont la sortie est prévue aux Etats-Unis en décembre. Il commentera également à l'issue de cette séance plusieurs extraits de films de Billy Wilder, en hommage au réalisateur américain récemment décédé.

GEORGE CLOONEY

Alors qu'il vient de réaliser son premier film, *Confessions of a Dangerous Mind*, l'acteur américain devrait venir sur la Croisette présenter *Welcome to Collinwood*, de Joseph et Anthony Russo, qui fera la clôture de La Quinzaine des réalisateurs. Ce film noir sur cinq paumés, entraînés par un tatoué en fauteuil roulant (interprété par George Clooney), qui décident de cambrioler un prêteur sur gages est la première production de Section Eight, compagnie fondée par George Clooney et Steven Soderbergh.

DREAMWORKS

Après avoir présenté *Shrek* en Sélection officielle l'an dernier, la compagnie fondée par Steven Spielberg, Jeffrey Katzenberg et David Geffen revient cette année avec un nouveau film d'animation, *Spirit : Stallion of the Cimarron*, sur l'odyssée d'un étalon sauvage qui va défier un colonel de cavalerie. Le film sera présenté avec un orchestre et le chanteur Bryan Adams, qui interprétera en direct la musique composée par Hans Zimmer et les chansons du film.

Paul Thomas Anderson (« *Punch-Drunk Love* »), Alexander Payne (« *About Schmidt* »), Michael Moore (« *Bowling for Columbine* ») sont les trois réalisateurs américains sélectionnés cette année en compétition.

Trois jeunes cinéastes représentatifs d'une nouvelle vague qui se heurte au système des Majors et tente de s'organiser

Le jeune cinéma américain en quête de l'indépendance perdue

Pendant un long moment on a cru que la compétition cannoise ne compterait qu'un seul film américain : *Punch-Drunk Love*, une comédie de Paul Thomas Anderson (*Boogie Nights*, *Magnolia*) avec Adam Sandler. Au dernier moment, les sélectionneurs ont également retenu *About Schmidt*, d'Alexander Payne, avec Jack Nicholson, et un documentaire de Michael Moore (*Roger et moi*) sur la circulation des armes aux Etats-Unis, *Bowling for Columbine*.

Paul Thomas Anderson avait obtenu l'Ours d'or à Berlin en 2000 pour *Magnolia*. Le deuxième film d'Alexander Payne, *L'Arriviste*, avait été remarqué en 1999. Leur présence sur la Croisette confirme l'existence d'une nouvelle vague américaine de réalisateurs trentenaires, dont la créativité se heurte à des obstacles autrement plus sérieux que ceux que durent affronter leurs aînés et modèles, Scorsese ou Coppola.

On aurait pu, en compagnie de ces deux réalisateurs, retrouver en sélection officielle Spike Jonze (*Dans la peau de John Malkovich*), dont le nouveau film, *Adaptation*, avec Nicolas Cage, n'était pas prêt, ou Andrew Niccol, qui vient de terminer *Simone*, avec Al Pacino. Ces quatre réalisateurs ont réussi à faire financer leur projet par les majors (Columbia pour Paul Thomas Anderson, New Line, une division de Time Warner pour Alexander Payne) tout en évitant de signer des contrats à long terme susceptibles de restreindre leur marge de manœuvre. « *J'ai eu la chance de disposer d'une entière liberté pour réaliser mes trois films, mais j'ai dû pour cela perdre beaucoup de temps pour monter chacun de mes projets.* » Les grands studios consacrent en effet l'essentiel de leurs investissements aux franchises (le terme qui désigne les projets sur



« *About Schmidt* », d'Alexander Payne avec Jack Nicholson, en sélection officielle (compétition).

plusieurs films générateurs d'importants revenus annexes comme *Harry Potter*, *Le Seigneur des anneaux*, *Terminator* ou *Men in Black*) et aux films d'action à gros budget et effets spéciaux.

MISE EN COMMUN

Cette nouvelle vague songe à s'organiser. Alexander Payne, Spike Jonze, David Fincher et Steven Soderbergh envisagent de s'associer dans une nouvelle maison de production, inspirée du modèle des Artistes associés créée en 1919 par Charlie Chaplin, Douglas Fairbanks, D.W. Griffith et Mary Pickford. Les quatre réalisateurs ont l'intention de mettre leurs ressources en commun pour réaliser des films dont ils céderaient pour sept ans les droits de distribution à l'étranger. Au terme de ce délai, la

société récupérerait ces droits afin de constituer un catalogue qui garantirait la pérennité de l'entreprise. Cette initiative devrait se réaliser sous l'égide d'USA Films, l'une des divisions cinéma de Vivendi Universal. « *Nous recevrons de l'argent d'un distributeur, affirme Alexander Payne, de l'argent d'une banque, puis des fonds étrangers. Nous en sommes encore au stade de la négociation, mais si nous réussissons nous parviendrons à garantir notre indépendance.* »

Dans les années 1970, Francis Ford Coppola, William Friedkin et Peter Bogdanovich s'étaient associés pour assurer leur indépendance. Leur compagnie avait rapidement percé, faute de direction efficace. « *Les réalisateurs de ma génération, Paul Thomas Anderson ou Spike Jonze, sont obsédés par le cinéma des années 1970. La raison est simple : à cette époque, les auteurs avaient le pouvoir* », poursuit Alexander Payne.

Samuel Blumenfeld

UN CIRCUIT SOUS-DÉVELOPPÉ

Avec un parc de 400 écrans pour 63 millions d'habitants, la Thaïlande reste sous-développée en nombre de salles. Les principales chaînes de multiplexes (EGV, Major Cineplex, SFC et Siam United Artists) prévoient d'agrandir leurs circuits. En l'absence de financement des télévisions et de la vidéo, qui souffre du piratage généralisé des films en DVD, une poignée de studios de production-distribution, liés soit à des exploitants, soit à des groupes de communication, financent le cinéma. Il s'agit de Five Star, Mongkol, Tai Entertainment et récemment Film Bangkok. Le budget moyen des productions est de 600 000 euros. *Suriyothai* a coûté 12 millions d'euros. Une trentaine de films ont été produits en 2001 et près de 40 sont attendus en 2002. « *Je crois que la Thaïlande se dirige vers le modèle coréen. Il est plausible de penser qu'on parviendra à une cinquantaine de films bientôt. Mais il faudrait que l'on se dote aussi d'un système de soutien comme en Corée* », estime Uncle, le fondateur de Film Bangkok et lui-même réalisateur. Le succès du cinéma thaï de ces dernières années suscite déjà de multiples vocations.

La cinématographie thaïlandaise renaît de ses cendres avec des films qui font écho aux préoccupations de la société

Des réalisateurs thaïs dans la vague asiatique

BANGKOK

correspondance

Moins connu que ses voisins, le cinéma thaïlandais semble prêt à prendre sa place : après *Les Larmes du tigre noir* l'an dernier, Cannes accueille deux films thaïlandais, *Monrak Transistor*, de Penek Ratanaruang, à la Quinzaine des réalisateurs, et *Blissfully yours*, d'Apichatpong Weerasethakul, dans la section Un certain regard. Deux réalisateurs qui sont représentatifs d'une nouvelle vague qui a souvent étudié à l'étranger et est venue au cinéma par la publicité, les arts plastiques, le clip ou la série télé.

En Thaïlande, le cinéma a longtemps emprunté aux films chinois ou hollywoodiens pour les besoins d'une production aux ambitions strictement locales, avant de s'effondrer au milieu des années 1990. Il renaît aujourd'hui de ses cendres et *Monrak Transistor* donne le « la » d'un cinéma thaïlandais réconcilié avec son identité. Penek Ratanaruang le définit ainsi : « *Monrak est très thaï non pas dans le style, mais dans ce côté qu'il a de mélanger les genres et les saveurs. Il y a tout dans un film thaï, de la comédie, des larmes, de l'action, c'est comme la cuisine thaïlandaise.* » Le cinéaste a passé dix ans à New York avant de travailler comme directeur artistique dans une agence de publicité américaine à Bangkok puis de réaliser, un peu par hasard, des spots publi-

citaires. *Monrak Transistor* emprunte au liké, le théâtre musical traditionnel, et mêle les scènes de vie à la campagne à la frénésie de Bangkok.

Monrak Transistor, *Les Larmes du tigre noir*, mais aussi *Bangkok Dangerous*, le film des frères Oxide et Danny Pang, ont été coproduits par Nonzee Nimibutr. Nonzee a aussi débuté dans la publicité, avant le succès en 1997 de son premier film, *Dang Bireley and the Young Gangsters*. L'année suivante, il renouveau l'exploit avec *Nang Nak*, qui devance les films américains. Le cinéma thaïlandais revient de loin : d'une centaine de films par an jusqu'au début des années 1990, la production a été divisée par dix par la concurrence hollywoodienne puis le règne du soap-opera pour adolescents. La crise du baht en 1997, qui rend prohibitifs les droits des films américains, et l'électrochoc sociopolitique qu'elle provoque changent la donne. *Nang Nak* est le premier d'une vague de succès commerciaux : *Bang Rajan*, de Thanit Jitnukul, sur la résistance d'un village à l'envahisseur birman, et en 2001, *Suriyothai*, de Than Mui, prince de son état. Superproduction historique, le film le plus cher de l'histoire du cinéma thaï a reçu l'appui de la famille royale et fait grimper la part de marché de la création nationale.

« *C'est important qu'il se crée un cinéma commercial à succès avec*



« *Blissfully yours* » d'Apichatpong Weerasethakul, sélectionné à Cannes (« *Un certain regard* ») avec son compatriote Penek Ratanaruang.

des films comme *Bang Rajan*. Il n'y a pas encore en Thaïlande de public intellectuel ni étudiant capable de constituer un marché pour les films *plus pointus* », dit Gérard Fouquet, universitaire français de Bangkok spécialisé dans le cinéma thaïlandais. C'est d'ailleurs grâce au succès de *Bang Rajan* que Film Bangkok a pu financer *Les Larmes du tigre noir* et *Bangkok Dangerous*. Formé à la vidéo expérimentale (il étudie quatre ans les beaux-arts à Chicago), Apichatpong est l'un des premiers cinéastes thaïs à s'engager sans compromis sur la voie du film d'auteur. Son premier film,

Mysterious Object at Noon, qu'il met trois ans à réaliser, ne sera pas distribué – il n'y a pas de salles art et essai à Bangkok – mais le fait remarquer dans les festivals étrangers. *Blissfully yours* suit, quasiment en temps réel, un épisode de la vie de quatre personnages, dont un immigré clandestin birman et sa petite amie thaïe. Les acteurs sont non professionnels. « *L'important pour moi est d'expérimenter avec la structure et de faire ressortir certains aspects inexplicables de l'humour de gens, de ce qu'ils ressentent. Je voulais décrire ce sentiment qui ressemble au bonheur, mais dont on*

des déficiences des structures de production américaines. Paul Thomas Anderson est produit par Revolution Studios, une maison de production « indépendante » qui alimente le programme de distribution de Columbia. Revolution est dirigée par Joe Roth, l'ancien patron des divisions cinéma de Fox et de Disney. « *Je ne crois pas à l'avenir des grands studios dans l'état où ils se trouvent actuellement avec des frais fixes considérables qui s'élèvent à 300 millions de dollars par an pour un staff pléthorique* », soutient Joe Roth. « *Le futur appartiendrait davantage aux petites structures* », dit Paul Thomas Anderson.

Coïncidence, la sélection officielle présente hors compétition *The Kid Stays in the Picture*, un documentaire que Brett Morgen et Nanette Burstein ont consacré à Robert Evans, patron de la Paramount au début des années 1970, au moment où le studio permit à Francis Ford Coppola de réaliser les deux premiers films de la trilogie du *Parrain* (I et II) ou à Roman Polanski de reconstruire le Los Angeles des années 1940 pour *Chinatown*. Après un long passage à vide dans les années 1980, Robert Evans a reconquis une place dans la vie publique grâce au succès de son autobiographie, *The Kid Stays in the Picture*. Il y raconte son règne à la tête de Paramount et sa volonté, réelle ou supposée, de placer les exigences artistiques avant celles des actionnaires. « *L'organisation du Paramount de Robert Evans était exemplaire* », soutient Joe Roth. Son remplacement par Barry Diller, en 1974, marqua la fin du règne des réalisateurs. Aujourd'hui, c'est à une compagnie créée par ce même Barry Diller, USA Films, que les héritiers de Coppola ou Scorsese veulent confier leurs intérêts.

ne sait pas si c'en est. Il s'agit aussi de parler de la situation de la Birmanie et de la Thaïlande, avec d'un côté la répression, de l'autre un bonheur un peu factice, une autre forme de répression », dit Apichatpong.

TABOUS VIVACES

Les préoccupations de la jeune génération de réalisateurs thaïlandais font écho aux inquiétudes d'une société encore mal remise du déraillement de son miracle économique. Le personnage de *Monrak Transistor* abandonne son village pour poursuivre son rêve d'être chanteur : « *Mon film est une métaphore de la Thaïlande. Ce pays a toutes les richesses possibles. Et on a couru après le rêve de devenir en quelques années une puissance industrielle, un tigre asiatique. Et on a vu ce qui s'est passé* », dit Penek Ratanaruang.

Si la Thaïlande s'est dotée, en 1997, d'une des Constitutions les plus démocratiques de son histoire, les cinéastes rongent leur frein face aux tabous qui minent leur champ d'expression : « *Les lois de censure datent d'il y a soixante-quinze ans. Toutes sortes de domaines sont très sensibles : la religion, la famille royale, l'armée, le sexe...* », déplore Nonzee Nimibutr, qui n'a pas apprécié les huit minutes coupées à son dernier film, *Jan Dara*, et qu'il jugeait capitales pour la compréhension du récit.

Brice Pedroletti

SÉLECTION
OFFICIELLE

Le jury

Présidé par David Lynch, le jury pour les longs métrages est composé des actrices Sharon Stone, Michelle Yeoh et Christine Hakim, et des cinéastes Bille August, Claude Miller, Régis Wargnier, Raoul Ruiz et Walter Salles.

OUVERTURE (hors compétition) : **Hollywood Ending**, de Woody Allen (Etats-Unis) : le 15, à 19 h 15 et 23 h 15.

Compétition

Marie-Jo et ses deux amours, de Robert Guédiguian (France) : le 16, à 8 h 30 et 18 h 45.

Kedma, d'Amos Gitai (Israël) : le 16, à 15 heures et 22 heures.

All or nothing, de Mike Leigh (Grande-Bretagne) : le 17, à 8 h 30 et 19 h 30.

Bowling for Columbine, documentaire de Michael Moore (Etats-Unis) : le 17, à 16 h 15.

L'ora di religione, de Marco Bellocchio (Italie) : le 17, à 11 h 45 et 22 h 30.

Le Principe d'incertitude, de Manoel de Oliveira (Portugal) : le 18, à 14 h 30.

24 Hour Party People, de Michael Winterbottom (Grande-Bretagne) : le 18, à 11 h 30 et 22 heures.

Punch-Drunk Love, de Paul Thomas Anderson (Etats-Unis) : le 19, à 9 heures et 17 h 30.

demonlover, d'Olivier Assayas (France) : le 19, à 11 h 30 et 22 h 30.

Ten, d'Abbas Kiarostami (Iran) : le 20, à 14 h 30.

Intervention divine, d'Elia Suleiman (Palestinien) : le 20, à 11 h 30 et 22 h 30.

Sweet Sixteen, de Ken Loach (Grande-Bretagne) : le 21, à 8 h 30, 14 h 30 et 19 h 30.

Spider, de David Cronenberg (Canada) : le 21, à 11 h 30 et 22 h 30.

L'Homme sans passé, d'Aki Kaurismäki (Finlande) : le 22, à 8 h 30 et 19 heures.

L'Arche russe, d'Alexandre Sokourov (Russie) : le 22, à 11 heures, 16 h 30 et 22 heures.

About Schmidt, d'Alexander Payne (Etats-Unis) : le 22, à 13 h 30 et 22 heures.

Le Fils, de Luc et Jean-Pierre Dardenne (Belgique) : le 23, à 8 h 30 et 19 h 30.

Unknown Pleasures, de Jia Zhang ke (Chine) : le 23, à 16 heures.

The Pianist, de Roman Polanski (France) : le 24, à 8 h 30 et 21 heures.

Irréversible, de Gaspard Noé (France) : le 24, à 0 h 30.

L'Adversaire, de Nicole Garcia (France) : le 25, à 8 h 30, 15 heures et 19 heures.

lvre de femmes et de peinture, d'Im Kwontaeck (Corée du Sud) : le 25, à 11 h 45 et 23 heures.

CLÔTURE (hors compétition) : **And Now... Ladies and Gentlemen**, de Claude Lelouch (France) : le 26, à 19 h 15 et 23 h 30.

★ *Tous les films sont projetés au Grand Théâtre Lumière.*

Hors compétition

La Guerre des étoiles II, l'attaque des clones, de George Lucas (Etats-Unis) : le 16, à 11 h 30 et 0 h 30.

Spirit, de Kelly Asbury et Lorna Cook (Etats-Unis) : le 18, à 8 h 30 et 19 h 30.

Playtime, de Jacques Tati : le 19, à 16 heures.

Ararat, d'Atom Egoyan (Canada) : le 20, à 8 h 30 et 19 h 15.

Une heure avec Martin Scorsese. Hommage à Billy Wilder. Présentation de 20' de Gangs of New York : le 20 à 17 heures.

Devdas, de Sanjay Leela Bhansali (Inde) : le 23, à 11 h 30 et 22 h 30.

Cidade De Deus, de Fernando Meirelles (Brésil) : le 18, à 0 h 30.

La Dernière Lettre, de Frederick Wiseman (France) : le 21, à 17 heures.

Murder By Numbers, de Barbet Schroeder (Etats-Unis) : le 24, à 18 heures.

Femme fatale, de Brian De Palma (France) : le 25, à 0 h 30.

★ *Tous les films sont projetés au Grand Théâtre Lumière.*

Cours métrages
en compétition

Speel Met Me, d'Esther Rots (Pays-Bas).

Holding Your Breath, d'Anthony Lucas (Australie).

Eso Utan, de Peter Meszaros (Hongrie).

Daughter, d'Eduardo Rodrigues (Etats-Unis).

The Stone of Folly, de Jesse Rosensweet (Canada).

A Very Very Silent Film, de Manish Sha (Inde).

Tai Tai, de Nicholas Chin (Hong kong).

Flying, de Bruce Terris (Etats-Unis).

Tango de Olvido, d'Alexis Mital Toledo (Argentine).

Mavrosoufita, de Yannis Yapanis (Chypre).

Yoake a Chewing-Gum Story, de Roland Zumbühl (Autriche).

★ *Au Théâtre Claude-Debussy le 25, à 11 heures ; Salle Buñuel, le 25, à 14 h 45.*

Un certain regard

Présidé par la réalisatrice Anne Fontaine, le jury est composé de journalistes.

OUVERTURE

Balzac et la petite tailleuse chinoise, de Sijie Dai (Chine) : le 16, à 14 heures et 22 heures.

Blissfully Yours, d'Apichatpong Weerasethakul (Thaïlande) : le 16, à 17 heures.

Une part du ciel, de Bénédicte Lienard (Belgique) : le 17, à 11 heures et 16 h 30.

Dix-sept fois Cécile Cassard, de Christophe Honoré (France) : le 17, à 14 heures et 22 heures.

Terra incognita, de Ghassan Salhab (Liban) : le 18, à 11 heures et 16 h 45.

Carnages, de Delphine Gleize (France) : le 18, à 14 heures et 22 heures.

Ten Minutes Older-The Trumpet, de Victor Erice, Werner Herzog, Jim Jarmusch, Chen Kaige, Aki Kaurismäki, Spike Lee et Wim Wenders (Allemagne) : le 19, à 11 heures et 16 h 30.

La Pleureuse, de Liu Bingjian (Chine) : le 19, à 14 heures et 22 heures.

En attendant le bonheur, d'Abderrahmane Sissako (Mauritanie) : le 20, à 11 heures et 16 h 30.

Madame Satâ, de Karim Ainouz (Brésil) : le 20, à 14 heures et 22 heures.

Sacrifices, d'Oussama Mouhamad (Syrie) : le 21, à 11 heures et 16 h 30.

La Chatte à deux têtes, de Jacques Nolot (France) : le 21, à 14 heures et 22 heures.

Double vision, de Kuo Fu chen (Taiwan) : le 21, à 0 heure.

El Bonaerense, de Pablo Trapero (Argentine) : le 22, à 11 heures et 16 h 30.

Rachida, de Yamina Bachir (Algérie) : le 22, à 14 heures et 22 heures.

Les Chants du pays de ma mère, de Bahman Ghobadi (Iran) : le 23, à 11 heures et 16 h 30.

Tomorrow La Scala I, de Francesca Joseph (Grande-Bretagne) : le 23, à 14 heures et 22 heures.

Confession, de Zeki Demirkubuz (Turquie) : le 24, à 11 heures.

Le Destin, de Zeki Demirkubuz (Turquie) : le 24, à 16 h 30.

L'Ange de l'épaule droite, de Djamshed Usmonov (Tadjikistan) : le 24, à 14 heures et 22 heures.

Long Way Home, de Peter Sollett (Etats-Unis) : le 25, à 16 h 30.

★ *Tous les films sont projetés au Théâtre Claude-Debussy et dans la Salle Buñuel.*

SALLE BUÑUEL

Les restaurations de films

Kagemusha, d'Akira Kurosawa (Japon) : le 16, à 22 heures.

Pépé le Moko, de Julien Duvivier (France) : le 19, à 14 h 45.

La Boîte magique, de John Boulting (Grande-Bretagne) : le 19, à 17 heures.

Max et les ferrailleurs, de Claude Sautet (France) : le 20, à 15 heures.

Les Plus Belles Années de notre vie, de William Wyler (Etats-Unis) : le 20, à 22 heures.

Point Limite, de Sydney Lumet (Etats-Unis) : le 21, à 14 h 15.

La Nuit du chasseur, de Charles Laughton (Etats-Unis) : le 21, à 17 heures.

Come Drink with Me, de King Hu (Hong kong) : le 22, à 17 heures.

Le Jour du vin et des roses, de Blake Edwards (Etats-Unis) : le 22, à 19 h 30.

Il Posto, d'Ermanno Olmi (Italie) : le 23, à 17 heures.

La Dame sans camélias, de Michelangelo Antonioni (Italie) : le 24, à 17 heures.

Le Cercle rouge, de Jean-Pierre Melville (France) : le 24, à 22 heures.

Chantons sous la pluie, de Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis) : le 25, à 17 heures.

L'Auberge rouge, de Claude Autant-Lara (France) : le 25, à 19 h 30.

Sélection 1939

Le jury, présidé par Jean d'Ormesson, est composé de Lia van Leer, Raymond Chirac, Dieter Kosslick, Alberto Barbera et Ferid Boughedir.

La Loi du nord, de Jacques Feyder (France) : le 16, à 17 heures.

Le Magicien d'Oz, de Victor Fleming (Etats-Unis) : le 17, à 22 heures.

Goodbye Mr. Chips, de Sam Wood (Etats-Unis) : le 16, à 14 h 45.

Union Pacific, de Cecil B. DeMille (Etats-Unis) : le 18, à 17 heures.

Les Quatre Plumes blanches, de Zoltan Korda (Grande-Bretagne) : le 17, à 17 heures.

Boeffe, de Douglas Sirk (Pays-Bas) : le 18, à 14 h 45.

Lénine en 1918, d'E. Aron et Mikhail Romm (URSS) : le 17, à 14 h 45.

★ *Tous ces films sont projetés les 16, 17 et 18 mai.*

Séances spéciales

Searching For Debra Winger, de Rosanna Arquette (Etats-Unis) : le 16, à 19 h 15.

Je t'aime, je t'aime, d'Alain Resnais (France) : le 18, à 19 h 30.



Woody Allen sur le tournage de « Hollywood Ending » qui ouvre le Festival.

Etre et avoir, de Nicolas Philibert (France) : le 19, à 19 h 30 ; le 20 à 13 heures.

Carlo Giuliani, Ragazzo, de Francesca Comencini (Italie) : le 20, à 18 heures.

The Kid Stays in The Picture, de Brett Morgen et Nanette Burstein (Etats-Unis) : le 20, à 19 h 30.

The Old Place, de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville (Suisse/Etats-Unis) : le 21, à 14 h 15.

Femmes en miroir, de Kiju Yoshida (Japon) : le 23, à 19 h 30.

The Other Side, de Chantal Akerman (Etats-Unis) : le 24, à 19 h 30.

LES FILMS DE PAUL MORRISSEY

Trash : le 17, à 19 h 30.

Flesh : le 18, à 22 heures.

Heat : le 19, à 22 heures.

RAJ KAPOOR, PRINCE DE BOLLYWOOD

Awaara le vagabond : le 21, à 19 h 30.

Barsaat : le 22, à 22 heures.

Aag : le 23, à 22 heures.

★ *Tous les films sont projetés salle Buñuel.*

La Cinéfondation

Présidé par Martin Scorsese, le jury est composé des actrices Judith Godrèche et Tilda Swinton, des cinéastes Abbas Kiarostami et Jan Schütte.

17 Minutes Late, de Catalin Mitulescu (Roumanie).

An Early Winter Lunch, de Byung hwa Kang (Corée du Sud).

Honey Moon, de Sung jin park (Corée du Sud).

K-G For Better or for Worse, de Jens Jonsen (Suède).

In Search, de Tridib Kumar Poddar (Inde).

Alfred Maasen's Last Day, de David Lammer (Pays-Bas).

The Look of Happiness, de Mariana Maldonado (Grande-Bretagne).

La Mort en exil, d'Ayten Mutlu Saray (Suisse).

P.S., d'Arni Asgeirsson (Pologne).

Request, de Jino Park (Etats-Unis).

Seule maman a les yeux bleus, d'Eric Forestier (France).

Questions of a Dead Worker, d'Aya Somech (Israël).

Shearing, d'Eicke Bettinga (Grande-Bretagne).

Soshuu's Cat, de Masaaki Uchida (Japon).

Quatre jours, d'Eduardo Valente (Brésil).

Une valse, d'Edgar Bartenev (Russie).

★ *Les 23 et 24 mai à 11 heures et 14 h 45, Salle Buñuel. Programme fourni par le Festival de Cannes, sous réserve de modifications.*

SEMAINE
INTERNATIONALE
DE LA CRITIQUE

Le Jour où je suis né, de Kunitoshi Manda (Japon), suivi de **Le Mariage de Rana**, de Hany Abu-Assad (Palestine/Pays-Bas) : le 16, à 11 heures, 17 h 30, 22 h 30 (A) ; le 17, à 8 h 30 (B), 16 h 30 (C), 20 h 30 (D).

A la rencontre du mal, de Reza Parsa (Suède), suivi de **Filles perdues, cheveux gras**, de Claude Duty (France) : le 17, à 11 heures, 17 h 30, 22 h 30 (A) ; le 18, à 8 h 30 (B), 16 h 30 (C), 20 h 30 (D).

Malcolm, de Baker Karim (Suède), suivi de **Too Young to Die**, de Jin Pyo park (Corée du Sud) : le 18, à 11 heures, 17 h 30, 22 h 30 (A) ; le 19, à 8 h 30 (B), 16 h 30 (C), 20 h 30 (D).

Lettre au fils, de Philippe Welsh (France), suivi de **Les Fils de Marie**, de Carole Laure (Canada-France) : le 19, à 11 heures, 17 h 30, 22 h 30 (A) ; le 20, à 8 h 30 (B), 16 h 30 (C), 20 h 30 (D).

De Mesmer, avec amour ou thé pour deux, de Salvador Aguirre et Alejandro Lubezki (Mexique), suivi de **Respiro**, d'Emanuele Crialesse (Italie-France) : le 20, à 11 heures, 17 h 30, 22 h 30 (A) ; le 21, à 8 h 30 (B), 16 h 30 (C), 20 h 30 (D).

2 minutes, de Jacob Tschernia (Danemark), suivi de **Kabala**, d'Assane Kouyaté (Mali-France) : le 21, à 11 heures, 17 h 30, 22 h 30 (A) ; le 22, à 8 h 30 (B), 16 h 30 (C), 20 h 30 (D).

Le Vigile, de Frédéric Pelle (France), suivi de **Chicken Heart**, de Hiroshi Shimizu (Japon) : le 22, à 11 heures, 17 h 30, 22 h 30 (A) ; le 23, à 8 h 30 (B), 16 h 30 (C), 20 h 30 (D).

Les « spéciales »

Tous les films sont projetés à l'Espace Miramar (A).

OUVERTURE : **Intacto**, de Juan Carlos Fresnadillo (Espagne) : le 16, 15 heures et 20 heures ; le 20, 20 heures.

Dog Days, d'Ulrich Seidl (Autriche) : le 17, à 15 heures, 20 heures ; le 22, 20 heures.

Bella Ciao, de Marco Giusti et Roberto Torelli (Italie) : le 18, 15 heures, 20 heures ; le 20, 15 heures.

More, de Barbet Schroeder (Luxembourg) : le 19, 15 heures, 20 heures.

La sélection des Webfilms : le 21, 15 heures, 20 heures.

Courts métrages : le 23, 14 heures, 16 heures, 22 heures.

CLÔTURE : **De zéro à dix**, de Luciano Ligabue (Italie) : le 23, 11 heures, 20 heures.

Les lettres qui suivent les heures de projection correspondent aux salles suivantes :

A : Espace Miramar (35, rue Pasteur).

B : Palais des Festivals, Salle Luis-Buñuel.

C : Studio 13 (23, avenue du Docteur-Picaud).

D : Valbonne (Salle des fêtes).

QUINZAINE
DES RÉALISATEURS

OUVERTURE : **L'Oiseau d'argile**, de Tareque Masud (Bangladesh) : le 16, à 11 h 30, 17 heures (A) ; le 18, à 11 h 30 (B) ; le 19, à 19 h 30 (C) et **Sex is Comedy**, de Catherine Breillat (France) : le 16, à 9 h 30, 20 heures, 22 h 30 (A) ; le 18, à 22 h 30 (B) ; le 19, à 22 heures (C).

Le Pays du chien qui chante, de Yann Dedet (France) : le 17, à 9 heures, 20 heures (A) ; le 19, à 11 h 30 (B) ; le 21, à 19 h 30 (C).

Japon, de Carlos Reygadas (Mexique) : le 17, à 11 heures, 17 heures (A) ; le 18, à 19 h 30 (C) ; le 19, à 22 h 30 (B).

Une pure coïncidence, de Romain Goupil (France) : le 17, à 14 h 30, 22 h 15 (A) ; le 18, à 22 h 15 (C) ; le 20, à 11 h 30 (B).

Laurel Canyon, de Lisa Cholodenko (Etats-Unis) : le 18, à 9 heures, 19 h 30 (A) ; le 20, à 14 h 30 (A) ; le 21, à 22 heures (C).

Bord de mer, de Julie Lopes-Curval (France) : le 18, à 11 h 15, 17 heures (A) ; le 20, à 19 h 30 (C) ; le 21, à 22 h 30 (B).

Nada+, de Juan Carlos Cremata (Cuba) : le 18, à 14 h 30, 22 heures (A) ; le 20, à 22 h 30 (B) ; le 22, à 22 heures (C).

Morvern Callar, de Lynne Ramsay (Grande Bretagne) : le 19, à 9 heures, 22 heures (A) ; le 21, à 11 h 30 (B) ; le 23, à 19 h 30 (C).

Deux, de Werner Schroeter (France) : le 19, à 11 h 30, 17 heures (A) ; le 20, à 22 heures (C) ; le 22, à 22 h 30 (B).

Angela, de Roberta Torre (